

BULLETIN  
DE  
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS



BULLETIN  
DE  
L'INSTITUT  
ARCHÉOLOGIQUE  
LIÉGEOIS

TOME CXIX

2015

Édité avec le soutien de la  
Fédération Wallonie-Bruxelles  
et de la Wallonie

Liège  
Grand Curtius  
– 2015 –



# QUESTIONNEMENTS AUTOUR DE L'AN MIL : ESSAI SUR LES FORTIFICATIONS « NOTGÉRIENNES »

par Guillaume MORA-DIEU<sup>1</sup>

Aborder la question des enceintes urbaines liégeoises, c'est immanquablement s'attaquer, dès le départ, à l'enceinte dite « notgérienne » eu égard à son fondateur présumé, le premier prince-évêque Notger (972-1008). Réputée être la première enceinte de Liège, la nature et le tracé de ce dispositif ont fait couler beaucoup d'encre depuis le début du siècle passé. Historiens et érudits de tout poil se sont penchés sur la question, parfois avec bonheur, parfois en dépit du bon sens, s'enlisant occasionnellement dans de savoureuses querelles<sup>2</sup>. De ces joutes savantes, cependant, il ressort qu'il y avait autant d'enceintes « notgériennes » que d'auteurs, même si de très nombreux points étaient en concordance. De fait, l'écheveau à démêler était d'autant plus complexe que les différents acteurs qui s'y étaient attelés ne purent faire autrement que de puiser aux mêmes sources, sources dont le laconisme certain a entraîné, à chaque fois selon l'auteur, une interprétation sensiblement personnelle. Ce n'est que très récemment qu'un travail historique de synthèse a été réalisé sur la question, permettant de remettre au goût du jour quelques certitudes déjà anciennes sur le tracé général des fortifications qui entouraient la cité au début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>.

Le point de vue adopté ici, en toute humilité, est celui de l'interrogation et de la nuance. Il ne porte pas, ou peu, sur ce qui est acquis, mais plutôt

---

<sup>1</sup> Archéologue, Service de l'Archéologie de Liège (Direction de Liège 1, DGO4, Service Public de Wallonie), avenue des Tilleuls, n° 62, 4000 Liège, guillaume.moradiou@spw.wallonie.be.

<sup>2</sup> GOBERT, 1907<sup>a</sup>, p. 6-58 ; KURTH, 1909-1910, vol. I, p. 30-37, 71-76 ; KURTH, 1982, vol. II, p. 16-28 ; LOHEST, 1927, p. 7-61 ; GOTHIER, 1955, p. 463-481 ; NAGELMACKERS, 1978, p. 19-119 ; LEJEUNE, 1974, p. 41-50. Godefroid Kurth, dont l'empreinte doctrinaire s'est longtemps fait sentir dans l'historiographie liégeoise (souvent à raison, mais pas tout le temps), refuse toute idée de fortifications antérieures à Notger : pour le grand historien liégeois, une enceinte défensive est irrémédiablement liée à l'émergence d'une entité communale (KURTH, 1905, p. 243).

<sup>3</sup> DENOËL, 2005, p. 5-101. Le tracé général des fortifications se conforme peu ou prou avec celui déjà établi par Louis GOTHIER (1955, p. 469) et Jean LEJEUNE (1974, p. 49).

sur ce qui a été laissé dans l'ombre ou n'a pas été encore suffisamment questionné. Chemins préalablement défrichés et ensuite ignorés. Ou de nouvelles voies, tout simplement. Il est ainsi intéressant de s'occuper de la ville avant et après le règne de Notger, de s'interroger sur les caractéristiques principales des fortifications que ce dernier a mises en place, sur l'ambiguïté de certaines sources, sur les œuvres de ses prédécesseurs et successeurs les plus directs, etc. En définitive, le but est d'examiner tous ces témoignages. Que peuvent-ils nous apprendre ? Que peuvent-ils nuancer ? Que peuvent-ils préciser ?

## 1. CONTEXTE

La genèse urbaine de Liège est un cas assez particulier, bien connu et maintes fois relaté. Au début du VIII<sup>e</sup> siècle, le petit village mérovingien de Liège est le théâtre d'une vengeance privée qui conduit à l'assassinat de Lambert, évêque du diocèse de Tongres-Maastricht. Cet épisode va engendrer une lente mutation, s'étalant sur plus ou moins un siècle, qui provoque un déplacement du centre de gravité épiscopal. Vers l'an 800, le village est ainsi devenu le lieu de résidence principal de l'évêque et un centre de pèlerinage important. Le mouvement est lancé et progressivement le diocèse de Tongres-Maastricht, qui s'est épanoui sur les fondements de deux établissements romains, devient le diocèse de Liège, entité qui va croître en une petite cité grâce au sang épanché lors d'une vendetta<sup>4</sup>.

En guise de préalable, on précisera que la problématique (vaste, complexe et aux critères mouvants) traitant de la nature composite et des fonctions multiples des espaces urbains et ruraux ne sera pas abordée dans ces pages. Ce questionnement, peut-être opportun pour des questions très actuelles de terminologie, paraît ici un peu anachronique ou hors sujet. Car, tout simplement, la volonté de l'époque était de faire de Liège le centre d'un évêché.

Le point de départ de la réflexion est un constat plutôt simpliste et artificiel : pour qu'il y ait une enceinte défensive, il faut tout d'abord qu'il y ait quelque chose qui vaille la peine d'être défendu. Simpliste, donc, et dépourvu de nuances élémentaires.

---

<sup>4</sup> KUPPER, 2002, p. 13-14.

Car la transition entre les périodes mérovingienne et carolingienne se trouve être un terreau complexe à partir duquel de nouvelles entités, appelées pour la plupart à devenir des villes, vont émerger<sup>5</sup>. Il est alors pertinent de s'intéresser à certaines modalités qui ont présidé à l'émergence de ces entités dans le nord-ouest de l'Europe durant le Haut Moyen Âge. D'autres nuances ont trait avec certaines avancées méthodologiques, dont quelques-unes ont été récemment rappelées dans un article de Michel de Waha, consacré aux fortifications lotharingiennes. Parmi les rappels effectués, la notion de « potentiel défensif » doit tout particulièrement être gardée à l'esprit pour la question liégeoise. Conceptualisés par des chercheurs anglais (W.M. Thompson, R. Liddiard et G. Halsall), le « potentiel défensif » et la « capacité de mise en défense » (*defensibility/defendability*) ne prennent plus en compte les seules structures délibérément érigées dans un but de « fortification », mais toute structure qui, aménagée ou non, peut servir opportunément à la défense<sup>6</sup>. Une délimitation juridique ou foncière, un fossé, par exemple, ne forme pas un système défensif en soi, mais peut effectivement jouer un rôle dans un engagement armé : il est « défendable ». À l'évidence, beaucoup de ces anciennes délimitations, que l'on qualifierait variablement aujourd'hui d'« administratives » ou de « rituelles » (levées de terre, fossés, haies, palissades, etc.), purent être facilement converties en positions retranchées. Il est d'ailleurs certain que ces moyens d'enclorre un espace furent mis en œuvre en raison de cette polyvalence. Appréhender un obstacle en le circonvenant à sa seule valeur juridique, ou en le réduisant à son seul statut de symbole, peut participer à un certain gauchissement du phénomène.

Liège ne fut donc qu'un village qui en l'espace d'un siècle s'est retrouvé doté de centres de pouvoir. Mais *quid* de l'espace socio-économique, de l'artisanat, de l'espace privé, de l'étendue même de l'agglomération ? Quelles traces tout ceci a-t-il pu bien laisser ? L'archéologie liégeoise ne peut pour l'instant apporter de réponse bien tranchée<sup>7</sup>. La raison

---

<sup>5</sup> Voir l'analyse de GALINIÉ sur la ré-émergence des villes dans le nord-ouest de l'Europe entre l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge (1994, p. 9-16 ; 2010, p. 337-350). Voir également l'ouvrage de GAUTHIEZ, ZADORA-RIO et GALINIÉ (2003) et aussi l'article de SCHOFIELD et STEUER (2007) (en bibliographie).

<sup>6</sup> DE WAHA, 2011, p. 207-210.

<sup>7</sup> Une récente étude historique de KUPPER (2009, p. 334-335) fixe de manière plus rigide, à partir de l'analyse de deux chartes de 1171 et 1266, les limites de l'agglomération du IX<sup>e</sup> siècle. Joutant le binôme cathédrale/résidence épiscopale, une population vouée à l'échange et l'artisanat se regroupe autour de l'actuelle place du Marché, sur un territoire correspondant à la paroisse Saint-André. Au strict niveau de l'archéologie, on se référera à la dernière synthèse en date traitant du Haut Moyen Âge liégeois (cf. HENRARD et LÉOTARD, 2011, p. 47-54).

majeure en est le confinement de son information à la cathédrale, sans avoir pu déborder de manière satisfaisante vers la seconde moitié du groupe épiscopal, à savoir l'actuel palais des princes-évêques (lieu d'établissement du *palatium* ou de la *domus* de l'évêque) et en direction de la place du Marché et de ses éventuelles premières affectations urbaines.

Mais considérons le scénario minimum pour la période carolingienne : Liège est un centre épiscopal, flanqué d'un bourg assumant la subsistance quotidienne de l'appareil ecclésiastique. Ce type d'établissement est-il fortifié ?

Pour le IX<sup>e</sup> siècle, un large coup d'œil périphérique englobant l'ancien empire de Charlemagne et ses partitions ultérieures, jeté sur les lieux de pouvoir possédant peu ou prou la même étoffe que le site liégeois, est assez éloquent en la matière. Chaque fois que l'archéologie a pu examiner la périphérie du noyau ecclésiastique ou aristocratique, ce sont les reliquats d'un système défensif (ou « défendable ») qui furent mis au jour. Ainsi en est-il de Gand<sup>8</sup>, Douai<sup>9</sup>, Bruges<sup>10</sup>, Petegem et Ename<sup>11</sup>. Plus à l'est, Wiedenbrück, Vreden, Minden et surtout Soest, ainsi que les sites épiscopaux de Münster et de Paderborn<sup>12</sup>, sont ceinturés de dispositifs similaires. Pour la majorité de ces établissements, la fortification est le plus couramment de plan circulaire et s'est matérialisée sous la forme d'un fossé, doublé d'une levée de terre palissadée<sup>13</sup>.

Ainsi, pour des centres de pouvoirs carolingiens analogues, il n'apparaît pas comme exceptionnel d'avoir été fortifié ou, à tout le moins, défendable correctement. Bien évidemment comparaison n'est pas raison. Ce dépouillement hâtif, ne pouvant avoir qu'une valeur indicative, devrait être doublé d'un travail plus scrupuleux et détaillé sur cette matière énorme. Mais cette gigantesque entreprise comparative ne peut trouver place en

---

<sup>8</sup> VERHULST, 1994, p. 42.

<sup>9</sup> Dans le cas de Douai, l'enceinte fortifiée englobe même les résidents du *vicus* et dans celui de Gand deux enceintes antithétiques coexistèrent au IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle (DEMOLON et LOUIS, 1994, p. 54-55 ; VERHULST, 1994, p. 42).

<sup>10</sup> DE WITTE, 1994, p. 85-90.

<sup>11</sup> CALLEBAUT, 1994, p. 94, 99.

<sup>12</sup> STREICH, 1984, p. 276-277, 280-281 ; WELZER, 1997, p. 62-66. Paderborn et Soest sont même dotées d'une enceinte maçonnée (WELZER, 1997, p. 62-66).

<sup>13</sup> Les rapprochements topographiques effectués par J. DE MEULEMEESTER (1990, p. 117-149), sur bases des cartes de Deventer, pourraient également inclure dans cette petite liste non exhaustive les sites de Sint-Winoksbergen, Veurne, Saint-Omer, Atrecht, Armentiers, Courtrai, Ypres, Ninove et Alost. Mais beaucoup trop confinées aux seules analogies formelles repérées dans les cartes de Deventer, ses conclusions doivent se prendre avec un conditionnel de rigueur.

ces pages. Que l'on sache cependant qu'un bref survol des travaux les plus accessibles, les plus communs, accrédite cette possibilité fortificatoire carolingienne.

Peut-être certains réexamens des données archéologiques récoltées durant les années 1990 à l'extrémité ouest de la place Saint-Lambert, en cours actuellement, pourraient-ils aussi apporter des éclaircissements à ce sujet. À coup sûr, par contre, une fouille en règle vers le palais et la place du Marché permettrait, elle, de trancher.

Car enfin, entre la *domus* de l'évêque Lambert, déjà clôturée<sup>14</sup> au demeurant, et l'établissement de la supposée première enceinte liégeoise à l'extrême fin du X<sup>e</sup> siècle, pas d'étapes intermédiaires ? Alors que la nature même du site a changé radicalement ? Résidence principale de l'évêque, centre religieux, économique et administratif, les lieux où se centralisaient les principales prérogatives de la jeune Liège n'auraient pas été circonscrits, progressivement ou non, par des éléments défensifs ? Pas de fossés, pas de palissades ? Sur un site de plaine alluviale veiné de multiples voies d'eau ? Sur presque deux siècles, secoués par les émois des razzias normandes et hongroises, traversés par les luttes de pouvoir en Lotharingie ?

On frise l'in vraisemblance. À un point tel que les dernières réflexions historiques sur cette matière, alimentées parfois par le même type de comparatisme archéologique, n'omettent pas de mentionner la plausibilité du scénario<sup>15</sup>. Sans pouvoir aller beaucoup plus loin, puisque l'essentiel

---

<sup>14</sup> Cf. LEJEUNE, 1979, p. 26. Au sein du petit *vicus* mérovingien de Liège, comme le désigne J. STIENNON (1984, p. 295-297), la *domus* de l'évêque, ainsi que peut-être l'oratoire et d'autres bâtiments indéterminés, est décrite comme étant ceinturée d'une haie ou d'une palissade : *et intrare cepissent ianuis fractisque osteis et sepis disruptis, et supermontare cepissent* (KUPPER, 1984, p. 31). Si cet extrait de la *Vita Landiberti episcopi Traiectensis vetustissima* peut désigner un lattis quelconque qui n'assurerait qu'une simple délimitation juridique (et le narrateur de la *vita* insisterait alors sur l'effraction commise), il faut garder à l'esprit que le terme latin utilisé peut aussi faire référence à une haie défensive. Ce type de dispositif est répandu en Europe du Nord depuis l'Âge du Fer, au moins, et fut décrit par César dans les mêmes termes (*sepes*) lors de ses confrontations avec les Nerviens : « ils taillaient et coupaient de jeunes arbres ; ceux-ci poussaient en largeur de nombreuses branches ; des ronces et des buissons épineux croissaient dans les intervalles : si bien que ces haies, semblables à des murs, leur offraient une protection que le regard même ne pouvait violer ». En milieu rural, ce genre de dispositif semble avoir perduré tel quel au moins jusqu'au milieu du Moyen Âge sur une vaste aire géographique. La haie défensive était alors indifféremment utilisée pour enclore ou pour protéger un large front (HIGOUNET, 1979, p. 213-217).

<sup>15</sup> Voir tout particulièrement J.-L. KUPPER (2009, p. 334), au sujet du *vetus vicus* de Liège aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. Voir aussi l'essai de G. COURA (2000, p. 219-220) sur la Grande Boucherie en *Vesquecourt*, notamment sur l'origine de ce dernier toponyme. Tout dernièrement, dans son article consacré à la fondation de la porte Hasselin sous Francon (855-901), J.-L. KUPPER (2012, p. 6-11) valide un scénario où le groupe épiscopal liégeois et ses proches alentours se fortifient à la suite des premières attaques normandes (881-882).

des ressources historiques a déjà maintes fois été passé au crible. On l'a compris, le domaine reste un terrain hautement spéculatif où l'archéologie pourrait, très idéalement, faire son office en mettant en évidence les preuves matérielles indiscutables pour cette période d'émergence de la cité.

Sur une échelle chronologique plus restreinte, et en se cantonnant aux sources historiques, il est également utile de se pencher sur les prédécesseurs et successeurs directs de Notger.

En partant du basculement du diocèse dans la sphère d'influence germanique, en 925, jusqu'à l'accession de Notger en 972, pas moins de six évêques se sont succédé<sup>16</sup>. Parmi ceux-ci, seuls les deux règnes les plus longs, et ce n'est pas une coïncidence, ont fait œuvre d'édification : Richer et Éracle. Si les travaux entrepris sous Richer semblent, selon les sources, se cantonner strictement au domaine ecclésiastique<sup>17</sup>, ceux d'Éracle sont d'une autre ampleur. En 965, une charte relate que « par l'autorité de l'archevêque Brunon, sur ordre de l'empereur Otton et avec le consentement du clergé et du peuple de Liège », Éracle transfère le siège et la maison épiscopale sur la colline du Publémont. On y débute à ce moment la construction d'une nouvelle cathédrale, dédiée à Sainte-Marie et à Saint-Lambert (et qui deviendra plus tard, sous Notger, la collégiale Saint-Martin), ainsi qu'un nouveau palais épiscopal. En fait, confronté tant à de graves mécontentements internes qu'à un contexte politique troublé où les différents acteurs s'appuient sur les positions fortifiées en leur possession, Éracle se réfugie sur le promontoire<sup>18</sup>. Le moteur de la délocalisation étant sécuritaire, on peut légitimement avancer que le programme contenu dans la charte épiscopale va de pair avec la mise sur pied d'un dispositif défensif, centré sur le seul Publémont...

En aval du règne du fameux prélat liégeois, jusqu'au règne d'Henri I<sup>er</sup> de Verdun (1075-1091), de nombreux princes-évêques se sont également investis dans diverses campagnes de constructions, prolongeant les aspirations notgériennes. Mais sur les huit règnes concernés<sup>19</sup>, seul celui de Réginard (1025-1037) ressort particulièrement du lot si l'on considère

---

<sup>16</sup> Richer (920-945), Hugues (945-947), Farabert (947-953), Rathier de Vérone (953-955), Baldéric I<sup>er</sup> (955-959) et Éracle (959-971).

<sup>17</sup> La cathédrale et la collégiale Saint-Pierre (KUPPER, 1981, p. 326).

<sup>18</sup> GOTHIER, 1955, p. 467 ; KUPPER, 1990<sup>a</sup>, p. 15-17 ; KUPPER, 2002, p. 18 ; MARGUE, 2013, p. 245-247 ; DE WAHA, 2011, p. 215-218.

<sup>19</sup> Baldéric II (1008-1018), Wolbodon (1018-1021), Durand (1021-1025), Réginard (1025-1037), Nithard (1037-1042), Wazon (1042-1048), Théoduin (1048-1075) et Henri I<sup>er</sup> de Verdun (1075-1091).

la réalisation d'ouvrages « non ecclésiastiques » au sein même de l'agglomération. Sous sa férule, un minimum de trois ponts sera construit<sup>20</sup> et un important surhaussement des sols au cœur de la cité aurait été réalisé, pour limiter l'impact des inondations<sup>21</sup>. Quoiqu'il en soit à ce sujet, les travaux de Réginard semblent beaucoup se préoccuper de désenclaver la rive droite du fleuve et, de manière plus générale, d'offrir à Liège un meilleur déploiement de ses communications, en enjambant de manière définitive les principales voies d'eau qui rendaient malaisées les entrées et sorties de sa plaine alluviale.

Au-delà, à la charnière entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, les événements qui prendront place sous le règne d'Otbert (1091-1119) vont marquer un nouveau point de départ pour les fortifications de la ville, notamment dans la volonté de faire émerger une enceinte urbaine *stricto sensu*.

## 2. DES TÉMOIGNAGES « MATÉRIELS » LACONIQUES

Si l'archéologie actuelle n'a pas encore pu clarifier à sa juste valeur la question d'éventuelles enceintes antérieures, contemporaines ou légèrement postérieures à Notger, quelques éléments et observations ont cependant pu être glanés dans le centre historique de la ville et ce, déjà, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Que l'on ne se méprenne pas pour autant : à quelques rares exceptions près, la qualité générale des informations récoltées est loin d'être satisfaisante. Méconnaissances, incompréhensions, impressions, extrapolations, forgeries, conditions de travail difficile, manque de temps, comptes rendus hâtifs, absence de relevés archéologiques conséquents... tout pan de mur un peu vétuste peut avoir servi les intérêts de ceux qui s'y sont intéressés et chaque reliquat de maçonnerie a pu faire sens pour l'érudit ou le curieux. Mais dans un contexte tel, lorsqu'on est dépourvu de tout, peut-on se passer du peu ? Non. Et un regard critique sur les découvertes en la matière s'impose.

---

<sup>20</sup> Tout d'abord le pont des Arches qui opère la liaison rive droite-rive gauche, joignant la cité notgérienne avec le quartier d'Outremeuse. Un autre pont est établi sur un bras de l'Ourthe, toujours en Outremeuse, donc et un autre encore sur un bras de la Meuse (il doit s'agir ici soit du pont d'Isle, soit du pont d'Avroy) (GODINAS, 1979, p. 87-88). Dans la foulée des travaux du pont des Arches, Réginard aurait fait réaliser en Outremeuse trois autres ponts en bois, permettant de rejoindre la route vers la France et l'Allemagne. Il s'agirait des ponts Saint-Nicolas, Saint-Julien et d'Amercœur (D'OUTREMEUSE, 1877, IV, p. 228-229).

<sup>21</sup> DE STAVELOT, 1861, p. 587 ; D'OUTREMEUSE, 1877, IV, p. 228-229 ; PONCELET, 1939, p. 171.

## 2.1. PHILIPPE DE HURGES

Les premiers témoignages concernant d'éventuels restes de fortifications du milieu du Moyen Âge proviennent en droite ligne du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils sont à mettre au crédit d'un certain Philippe de Hurgès, échevin de la ville de Tournai, qui a entrepris en l'année 1615 un voyage depuis la cité des cinq clochers jusqu'à Cologne, en Allemagne. Son passage par Liège va lui donner l'occasion de se livrer à d'abondantes descriptions portant sur divers aspects de la cité, descriptions qui seront consignées dans son carnet de voyage, agrémentées de 31 dessins<sup>22</sup>. Intarissable bavard et grand curieux, de Hurgès, accompagné par un guide local, va visiter la ville à la fin du mois d'août 1615<sup>23</sup>. La ville, ou plus précisément

---

<sup>22</sup> L'échevin tournaisien semble d'ailleurs avoir été coutumier du fait. Par le biais de notes prises journalièrement, il rédigea de nombreux comptes rendus de ses voyages. Le natif d'Arras ne semble pas s'en être tenu là et a pu rédiger une somme considérable d'ouvrages sur les sujets les plus divers (historiques, juridiques, scientifiques, artistiques, autobiographiques...) (MICHELANT, 1872, p. XIII-XV). Le carnet de voyage de Philippe de Hurgès relatant son voyage vers Cologne a été publié par H. MICHELANT, en 1872. Le manuscrit original de 75 feuillets, qui contient l'intégralité des dessins (dessins qui constituent un pendant essentiel à la compréhension de ses écrits), est conservé à la Bibliothèque nationale de France (BNF), dans la section des Manuscrits occidentaux/Manuscrits français : *Mémoires de Philippe de Hurgès. Journal de son voyage de Tournay à Cologne, en 1615, par Mons, Liège et Maestricht* (en bibliographie).

<sup>23</sup> De Hurgès arrive à Liège le samedi 29 août, au soir, et quitte la ville en direction de Maastricht le lundi après-midi, le 31 août (MICHELANT, 1872, p. 7, 171-172). Il pourrait avoir complété ses notes lors du voyage de retour, malheureusement les modalités de ce dernier ne nous sont pas connues. Ballotté au pas de charge dans une ville qu'il ne connaît pas, rassemblant ses notes, souvenirs et croquis préparatoires en fin de journée, Philippe de Hurgès fait de son mieux mais ne peut éviter une certaine confusion qui oblige à une lecture attentive de son récit, confrontée à une analyse prudente de ses dessins. En outre, cette analyse doit prendre en compte plusieurs facteurs. Au niveau stylistique, tout d'abord, de Hurgès est un dessinateur consciencieux mais de très médiocre talent. Son sens de la perspective est plus qu'aléatoire et, à l'instar de nombreux dessinateurs de son temps, il maîtrise mal les formes médiévales qu'il souhaite illustrer. Ce phénomène est d'ailleurs à rattacher directement à sa propre perception intellectuelle du Moyen Âge. Ensuite, ses illustrations sont de nature synthétique. Il débarrasse son dessin de tous les éléments périphériques ou connexes qui pourraient aider à situer le sujet dans son environnement quotidien. Il condense, amalgame, contracte ou, au contraire, étire ou agrandit certains éléments pour qu'ils s'insèrent harmonieusement (c'est l'effet espéré, en tout cas) dans le format imposé par ses feuillets de rédaction. Dans une certaine mesure, certaines de ses illustrations ont même plus une valeur mnémotechnique personnelle qu'autre chose, son journal de voyage n'ayant jamais été destiné à une publication (il s'agit bien ici d'un manuscrit « for privé »). Quoiqu'il en soit, l'essentiel ne doit pas être perdu de vue. Les comparaisons entre les croquis de Philippe de Hurgès et les monuments encore existants qu'il a dessinés, ou dont des représentations fiables sont toujours disponibles, plaident en faveur de la méticulosité maladroite du Tournaisien : le monument représenté y est chaque fois familier, reconnaissable. Le constat est moins vrai lorsque de Hurgès s'attaque à la vue générale de Liège. Il est cependant probable que certaines vues générales de son manuscrit soient des copies de documents vus par l'auteur, plutôt que des créations personnelles. La représentation de Liège, plutôt fantaisiste, est en tout cas à opposer à celle de Maastricht, conforme et détaillée (cf. BNF, Manuscrits occidentaux/Manuscrits français : *Mémoires de Philippe de Hurgès. Journal de son voyage de Tournay à Cologne, en 1615, par Mons, Liège et Maestricht*, f. 15<sup>o</sup>, f. 20<sup>o</sup>, f. 34<sup>o</sup>, f. 36<sup>o</sup>, f. 38<sup>o</sup>, f. 39<sup>o</sup>, f. 40<sup>o</sup>, f. 40v<sup>o</sup>, f. 46<sup>o</sup>, f. 62<sup>o</sup>, f. 65<sup>o</sup>, f. 65v<sup>o</sup>, f. 71<sup>o</sup>, f. 71v<sup>o</sup>, f. 73<sup>o</sup>, f. 73v<sup>o</sup>, f. 74<sup>o</sup>, f. 74v<sup>o</sup>, f. 75<sup>o</sup>, f. 75v<sup>o</sup>).

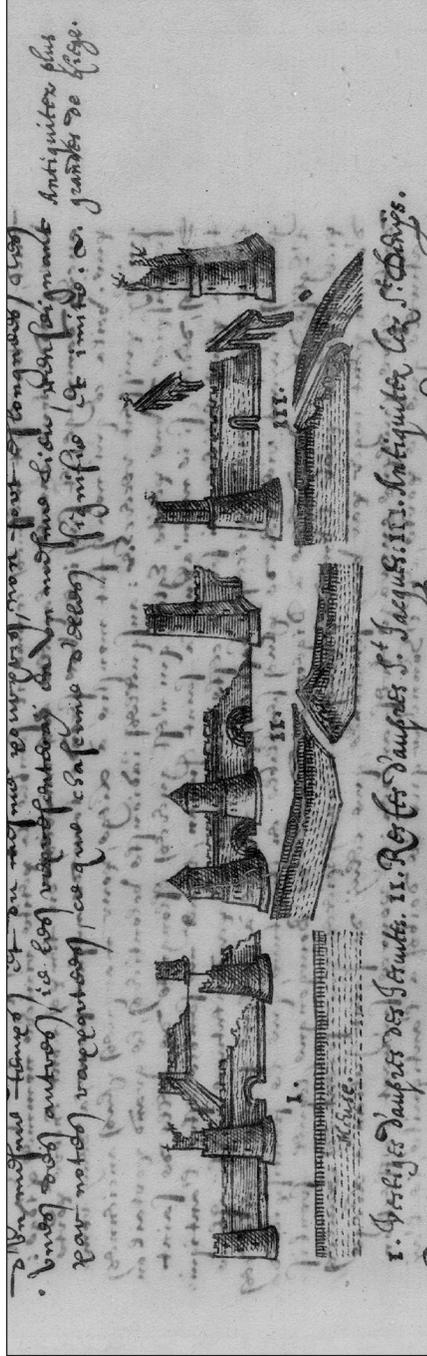


Fig. 1 – Vestiges de fortifications montrés à Philippe de Huges.  
Bibliothèque nationale de France, Écrits du for privé, État des fonds des manuscrits, cote 9025 :  
*Mémoires de Philippe de Huges. Journal de son voyage de Tournay à Cologne, en 1615, par Mons, Liège et Maestricht.*  
Dessins à la plume, f. 40<sup>r</sup> (détail). © BNF, Paris.

sa partie assise à la gauche du fleuve, le quartier d'Outremeuse étant curieusement absent de son compte rendu. Au cours de son circuit dans la capitale de la principauté, en trois endroits différents, d'anciens vestiges de fortifications lui seront montrés : dans le quartier de l'Isle (derrière le collège des Jésuites et à proximité de l'abbaye Saint-Jacques) et entre les collégiales Saint-Pierre et Sainte-Croix<sup>24</sup> (fig. 1).

Sur base des descriptions et des dessins laissés par le Tournaisien, les vestiges qui lui sont désignés « derrière les Jésuites » appartiennent à la ceinture défensive du quartier de l'Isle, plus probablement au tronçon entre la porte des Croisiers et le collège des Jésuites, au long de l'actuel quai Roosevelt. Les vestiges « auprès de Saint-Jacques » sont toujours à rattacher à la ceinture défensive de l'Isle, mais le long de l'actuel boulevard d'Avroy : il pourrait s'agir cette fois de la portion de rempart entre la tour aux Lapins et la poterne Saint-Remy, voire carrément la porte d'Avroy<sup>25</sup>. Trop longue à représenter pour l'espace disponible dans son manuscrit, l'illustration de Philippe de Hurgues semble contracter toute la ligne défensive observée, faussant ainsi la position de certains éléments.

Que les fortifications ceinturant le quartier de l'Isle soient désignées à Philippe de Hurgues comme des « antiquités » pourrait peut-être s'expliquer par le fait que cette ligne de défense, englobée par la Meuse et son principal méandre, n'a été modifiée que superficiellement depuis la fin du Moyen Âge. Les environs de l'enclos des Jésuites sont un bon exemple à cet égard. L'endroit, l'*isleau Hochet*, une portion de terrain jouxtant le large débouché de la Sauvenière sur la Meuse, était anciennement dévolu aux frères Hiéronymites qui obtinrent en 1495 l'autorisation de s'y établir et de bâtir leur collège. En contrepartie cependant, sur cette terre toujours propriété de la ville et du prince-évêque, les *Fratres* durent faire place nette et restaurer les pans de murailles médiévales qui s'y trouvaient<sup>26</sup>. L'association faite par Philippe de Hurgues entre les murailles cernant le rivage et d'autres repartant vers le rivage des Sœurs de Hasque est d'autant plus compréhensible que, aux yeux d'un voyageur du XVII<sup>e</sup> siècle, deux tracés défensifs se chevauchent bel et bien à cet endroit : il y a d'un côté

---

<sup>24</sup> Les vignettes réalisés par de Hurgues pour ces éléments, ainsi qu'une vingtaine d'autres, ne sont pas reprises dans l'édition qu'en a donnée Michelant en 1872. À la lecture du texte et à l'observation des vignettes, il est patent que Philippe de Hurgues n'observe les remparts en Isle que depuis l'intérieur du circuit fortifié ou du chemin de ronde. D'où l'émergence probable de certaines erreurs d'interprétation et de positionnement. Les fortifications à proximité de Sainte-Croix semblent, elles, avoir pu être observées *intra* et *extra muros*.

<sup>25</sup> Cf. MICHELANG, 1872, p. 180, 186, 191-194 ; GOBERT, 1928, t. V, p. 174-175.

<sup>26</sup> GOBERT, 1926, t. III, p. 95-96.

la ceinture défensive qui borde les eaux du principal bras de Meuse, mais il y a aussi la fortification mise en place par l'autorité bourguignonne entre 1468 et 1477 à l'arrière du couvent des Jésuites, sur un axe reliant le couvent des Croisiers à celui des Sœurs de Hasque, en passant par le couvent des Carmes<sup>27</sup>. Contrairement aux remparts du reste de la rive gauche, parsemés en ce début de XVII<sup>e</sup> siècle d'ouvrages adventices, de plates-formes de tir, de bastions polygonaux, etc., la ligne fortifiée de l'Isle a pu présenter en de nombreux endroits un faciès pour le moins « moyenâgeux », d'où sa désignation par la tradition populaire comme des vestiges de grande ancienneté. Les grandes campagnes de reconstructions et de perfectionnements entreprises au XVI<sup>e</sup> siècle ne l'ont pas dotée des flanquements caractéristiques de cette époque. Enserées de très larges bras d'eaux, garants presque à eux seuls de la sécurité du dispositif, les murailles présentent encore en grande partie la physionomie qui était la leur à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> *Liège était destituée de force et de murailles au commencement du siècle 1500; elles furent renversées par les dernières guerres; il ne restait que celles de derrière Saint-Jacques qu'on avait réparées l'an 1475 jusqu'au pont d'Avrois, pour affranchir le quartier de l'Isle, auquel le conseil ou gouvernement du duc de Bourgogne avait établi sa domination; on voit par leur breteches la force d'icelles; il y en avait de pareilles depuis le rivage des Soeurs de Hasque jusqu'au Croisiers; elles traversaient la place des Jésuites, le long de la muraille des Carmes, qui est bâtie sur les fondements d'icelles, aussi bien que toutes les maisons de cette ligne. Son épaisseur a fait connaître qu'elle était bâtie en arcades et que les eaux s'y débordaient, car le dehors n'était qu'un marais qui s'y est augmenté; il sert aujourd'hui de terrain au Jésuites, qui ont succédé aux frères Hiéronymites, dit les Frates, appelés de Bois-le-Duc pour l'éducation des enfants. Les premières réparations que l'on fit à Liège après le dit renversement comprenaient la muraille le long de l'eau depuis le pont d'Avrois jusqu'à Saint-Jacques qu'on dit la Tour aux conins. L'an 1474, que les commis pour lever les taxes imposées sur chaque bien du reste des habitants firent expédier, pour leur sûreté iceux dont Humbercourt était le chef, étaient logés sur le Pont-d'Isle à la maison Jean damay qui fut depuis à l'échevin Masset; par ce moyen ils étaient tout environnés de la Meuse par celles du Rivage de Beaurepart qui sont de très-petite dépense (ABRY, 1866, p. 290-291).*

<sup>28</sup> Pour les murailles en Isle, Philippe de Hurgés décrit avec une relative précision des ouvrages qui semblent être le fruit de deux campagnes de travaux bien distinctes, une première muraille de 3 m d'épaisseur se voyant accoler un second mur de 4,5 m : [...] *l'espoisseur des murailles estoit de vingt-cinq pieds de massonnerie, tellement disposée qu'elle avoit son avant-mur en dehors, espois de quinze pieds, [...] et cet avant-mur estoit tout de pierre de taille. Par le dedans estoit une seconde muraille, appuiée contre la première; non toutefois cimentée ensemble ny de mesme ciment, ny faite de mesmes pierres, ains void-on distinctement que c'estoient deux murailles séparément basties, celle-cy soustenant l'autre, liée de ciment non si dur, et faite de pierres ramassées des tailleurs et esclats de celles que l'on auroit employées à la première.* [...] (MICHELANT, 1872, p. 192). Hormis l'exagération bien compréhensible des dimensions indiquées (le Tournaisien appréhende ces volumes « à l'œil » et dans leur intégralité), le témoignage livré par de Hurgés est ici en parfaite concordance avec les observations faites en 1903 et 1904 sur le rempart d'Avroy, à l'emplacement du balloir Saint-Jacques (COMHAIRE, 1904). Idem pour les vestiges observés en 1910 et 1928 le long du boulevard Piercot (COMHAIRE, 1928). Le système décrit par le touriste du XVII<sup>e</sup> siècle se rapproche aussi des observations faites entre 1960 et 1964 sur les murailles d'Avroy par F. ULRICH (1964, p. 405-415), mais pas de ses conclusions, ce dernier considérant avoir affaire à une seule et même construction élaborée en deux phases distinctes.

*A contrario*, les vestiges décrits par de Hurgues entre Saint-Pierre et Sainte-Croix sont intéressants à plus d'un titre<sup>29</sup>. Tout d'abord, les pans de fortifications évoqués se localisent au beau milieu de la vaste zone qui sera circonscrite par l'enclos défensif établi autour de la ville à partir du XII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>. Ce qui fait que les vestiges observés en 1615 sont à rapprocher d'un ou de plusieurs dispositifs moins étendus et surtout plus anciens<sup>31</sup>. Le texte mentionne un pont en grès houiller couvrant la Légia, deux tours, un portail, un aqueduc et des pans de fortifications sur arcs. Ces éléments sont à replacer dans une partie de la ville aujourd'hui disparue, détruite par la voie rapide reliant le Cadran au haut de la place Saint-Lambert. En recoupant le texte et la vignette laissés par de Hurgues avec des vues détaillées de la cité durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>, il apparaît que le pont et le portail se situaient sur le cours de la Légia, au croisement

---

<sup>29</sup> Distrait, de Hurgues se trompe dans la légende qu'il appose sous son troisième croquis : alors que son texte renvoie chaque fois à des vestiges entre Saint-Pierre et Sainte-Croix, il les désigne comme étant à proximité de... Saint-Denis. Au fil de son texte, Philippe de Hurgues évoque pourtant ces éléments à quatre reprises dans les parages de Saint-Pierre et Sainte-Croix. *Au partir de là nous fut montrée, assez proche, la plus ancienne chapelle de Liège, dédiée à saint Pierre, prince des Apostres, laquelle est enfoncée en terre ; et l'on y descend comme dans une grotte. Plus avant on nous monstra des tours, portaux et murailles qui servirent au premier enclos de Liège, c'est-à-dire, restans du premier rempart dont elle fut environnée, lesquels témoignent d'eux-mêmes une bien grande antiquité. Tout joignant est un pont ancien qui traverse et couvre l'un des canaux de la Meuse* (MICHELANT, 1872, p. 186). [N]ous fusmes conduits par nostre guide vers une petite rivière nommée Lidge ou Legie [...], où nous fut monstré ce qui se peut veoir de plus ancien à Liège, voire tellement ancien, que l'on affirme que ce sont restes d'antiquitez Romaines, fondées avant la naissance du Messie sous le nom de fort, chasteau ou retraite des Eburons, peuples habitans et cultivans ces contrées. Premièrement on montre un pont, qui couvre la petite rivière susnommée, bastie de petites pierres rougeastres comme fer, tellement dures, et amassées avec un tel ciment, qu'il n'y a presque aucun instrument d'acier qui y sceust mordre. Tout joignant, se voient les restes d'un grand aqueduct, tel que sont ceux de Rome, sur arcades et piliers ; de mesme ouvrage sont encore deux tours voisines encore entières, et quelques fragments de remparts, qui me semblent plus anciens que les pièces que l'on monstra derrière la maison des Jésuites et auprès de l'abbaye de Saint-Jacques (MICHELANT, 1872, p. 190-191). Or ce que je dis des murs de ceste première figure, se doit entendre pareillement des murs des deux autres, excepté que ceux de la troisième sont voultz en arcades renfoncées par les dedans, [...] (MICHELANT, 1872, p. 193). En la tierce, se voient les plus grandes et les plus signalées de toutes ces antiquitez, qui sont une tour ronde, très large par le pied, et entières avec ses veües et créneaux, sur le haut de laquelle paroissent les restes d'une autre tour bien haute, maintenant à demy ruynée : les marques d'un rempart ancien tout joignant, avec un portail haut et estroit ; les pièces de quelque aqueduct, qui traversoit mesmes, comme il semble, la petite rivière Lidge ; une grande tour carrée, à laquelle les injures du temps n'ont encore porté aucun domage ; et, sus icelle, une seconde tour de mesme forme, à demy rompuë (MICHELANT, 1872, p. 194).

<sup>30</sup> MORA-DIEU, 2006, p. 77-84.

<sup>31</sup> En totale subjectivité, Philippe de Hurgues souligne l'apparence beaucoup plus ancienne des vestiges proches de Sainte-Croix par rapport à ceux qui lui ont été montrés dans le quartier de l'Isle (cf. MICHELANT, 1872, p. 191). Dans cette catégorie, c'est en tout cas ceux qui semblent avoir le plus marqué son souvenir.

<sup>32</sup> BUC, C2ch3-53 (R51), 884 x 1820, Liège, Lueck, Luttig, *Leodium nobilissima Eburonum et totius inferioris germaniae celeberrima civitas*. Gravure sur cuivre aquarellée, éditée par M. Merian (1626). NSA, n°inv. S.1034 (16), 440 x 810, *Legia Leodium Liège*. Gravure sur cuivre aquarellée, réalisée par Julius Milheuser (1649) dans Atlas van Loon (1661).

entre l'Arcquevoye (aussi appelée rue Salamandre, arrivant depuis la rue Fonds Saint-Servais), la rue des Trois Roses (dénommée également rue Table de Pierre) et la rue Neuve, arrivant depuis l'actuelle rue du Palais.

Le pont est probablement le pont de l'Épervier, dont des vestiges furent découverts en 1913 (cf. infra). Le portail est l'Arvau Saint-Pierre, qui permettait le passage vers les immunités de la collégiale du même nom. L'endroit est aussi désigné comme l'Arvau Sainte-Croix à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle et a été démoli aux alentours de 1733<sup>33</sup>.

Localisé à la frange septentrionale de la collégiale Sainte-Croix, l'ensemble décrit par de Hurgès peut sembler pour le moins hétéroclite : on ne peut effectivement que douter de la contemporanéité de ces divers éléments entre eux. Quoi qu'il en soit, la tour circulaire pourvue de meurtrières et de créneaux, ainsi que les tronçons de muraille fondés sur arcs qui y sont associés, présentent indubitablement un caractère défensif. Ce caractère défensif n'est « que » hautement probable pour la seconde tour carrée, aléatoire pour le portail et le pont, et absent pour les restes de l'aqueduc. Si on peut donc émettre des réserves sur l'homogénéité des vestiges observés, la présence d'éléments de fortifications au nord de Sainte-Croix est en tout cas mise en lumière par les témoignages de Philippe de Hurgès.

## ***2.2. LES DÉCOUVERTES DE LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE ET DU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE***

Dans son ouvrage somme sur les rues de Liège, Théodore Gobert mentionne à plusieurs endroits les découvertes fugaces de vestiges qu'il va attribuer à ce qu'il appelle l'enceinte « notgérienne ». Ainsi, pour l'année 1873, dans la partie de la ville appelée *Pixhevache*<sup>34</sup>, Gobert fait écho de la découverte des fondations de deux tours fortifiées, de plan carré, dont l'une avoisinait 7 m de côté. En se basant sur le témoignage de Jean d'Outremeuse (souvent suspect sur la forme mais moins sur le fond, qui doit faire l'objet d'une analyse attentive procédant au cas par cas) et sur les documents du XIV<sup>e</sup> siècle attestant d'une mise en location

---

<sup>33</sup> Cf. GOBERT, 1925, t. II, p. 74-75.

<sup>34</sup> Cet ancien quartier correspond grosso modo à l'emplacement actuel de la gare du Palais et des annexes récentes au palais de justice et leur périphérie immédiate. Au sujet des découvertes de cette époque, précisons que Gobert ne fut pas témoin de leur mise au jour.

progressive, par la Cité, de terrains en Pixhevache ayant pu avoir une vocation défensive, Gobert relie les vestiges de 1873 avec son enceinte «notgérienne»<sup>35</sup>.

En juillet 1907, dans la rue des Mineurs, lors de la pose de la grande conduite de gaz entre l'usine des Bayards et la place Saint-Lambert, les travaux suivis par Paul Lohest recoupèrent un pan de muraille en blocs de grès houiller, liés avec un mortier de chaux, d'une épaisseur de 3,50 m. Cette muraille, fondée sur pilotis, s'implantait dans l'axe reliant le coin nord-est du palais avec la rue des Airs. Une découverte de nature similaire fut réalisée en 1913, lors de la pose d'une conduite d'eau en face de l'ancienne gare du Palais. Ces derniers vestiges, établis au long de l'ancienne rue Neuve, présentaient des caractéristiques générales identiques à ceux mis au jour rue des Mineurs<sup>36</sup>. La même année, à quelques encablures de là en direction du Publémont, les reliquats d'un ancien pont franchissant la Légia, le pont de l'Épervier<sup>37</sup>, furent également exhumés<sup>38</sup>.

Sur la rive droite du fleuve, en Outremeuse, Gobert mentionne également des découvertes pour les années 1898 et 1910. Les descriptions livrées par l'auteur sont encore plus sibyllines que précédemment. On y apprend qu'une muraille défensive de plus de 3 m d'épaisseur a été rencontrée à l'extrémité de la rue du Paquier et en face du portail de l'actuelle église Saint-Pholien. Selon ses observations, le mode de construction et les matériaux utilisés sont identiques à ce qui est rencontré sur la rive gauche. À la suite de quoi, il rattache ces éléments à la première ceinture défensive d'Outremeuse qu'il attribue au prince-évêque Réginard (1025-1037)<sup>39</sup>.

Toujours au début du siècle dernier, en 1908, C.-J. Comhaire rend compte dans les pages du journal *La Meuse* de la découverte, rue du Rêwe, d'un tronçon de muraille établi parallèlement à l'actuelle rue Cathédrale. Par ailleurs, l'existence d'une ligne fortifiée à cet endroit est bien attestée<sup>40</sup>. Cette fortification en blocs de grès houiller, correctement appareillés et liés avec un mortier de chaux jaunâtre, accusait 2,10 m

---

<sup>35</sup> Cf. GOBERT, 1928, t. IV, p. 574-576.

<sup>36</sup> GOBERT, 1907<sup>b</sup> et 1907<sup>c</sup> ; GOBERT, 1924, t. I, p. 210-211, 217 ; LOHEST, 1907, p. 1684.

<sup>37</sup> Le pont de l'Épervier (*Sperwier*) semble être une désignation datant de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Cf. AÉL, Échevins de Liège, Œuvres, registre 42, f. 154r<sup>o</sup> et registre 141, f. 106r<sup>o</sup>.

<sup>38</sup> Cf. GOBERT, 1928, t. IV, p. 332.

<sup>39</sup> GOBERT, 1924, t. I, p. 216-217.

<sup>40</sup> Cf. DENOËL, 2005, p. 73-81.

d'épaisseur. Si, pour l'auteur, l'ouvrage est antérieur au XII<sup>e</sup> siècle, il avoue ne posséder aucun autre élément de datation à faire valoir pour en préciser la période de construction<sup>41</sup>. Localisée à une dizaine de mètres en retrait par rapport à la rue Cathédrale, la muraille a laissé de nettes traces dans le parcellaire ancien, ainsi que dans la topographie du lieu, comme peuvent encore en témoigner les microreliefs perceptibles dans les rues du Champion et de l'Agneau.

En 1926, enfin, Fernand Lohest relate la découverte, à mi-pente sur le flanc nord du Publémont, en regard de la rue Saint-Séverin, d'un tronçon de muraille percé d'une archère, ainsi que les restes éventuels d'une tour fortifiée<sup>42</sup>.

### ***2.3. LES FOUILLES EN POTIÈRE ET DANS LE QUARTIER SAINT-GEORGES***

Durant l'entre-deux-guerres, toute une série de travaux et de démolitions ont permis à l'archéologue amateur Armand Nagelmackers d'effectuer des observations et des mesurages sommaires sur une série de vestiges, réputés notgériens, entre l'impasse Babylone (ancien prolongement de la rue des Airs, aujourd'hui disparu) et l'actuel quai de la Goffe. Si le passage d'une ligne fortifiée à cet endroit est, de nouveau, bien établi<sup>43</sup>, il est difficile d'en tirer une caractérisation en puisant dans l'ouvrage de Nagelmackers. Amoncellement déstructuré d'observations réelles recueillies dans les conditions improbables voulues par l'époque, de suppositions et d'interprétations invérifiables ou mauvaises, les conclusions laissées par Nagelmackers pour cette zone de la ville laissent perplexes, comme la majeure partie de son propos, d'ailleurs. Seuls quelques éléments plus « consistants » surnagent çà et là. Le principal est que l'épaisse muraille repérée par Gobert dans la rue des Mineurs se retrouve perpendiculairement à Féronstrée. Se prolongeant en direction de la rue des Airs, ce tronçon faisait un coude vers le sud-est à hauteur de l'ancienne impasse Babylone et s'en allait rejoindre cette antique voie principale, où se trouvait Hasselinporte, considérée comme une des trois portes de l'enceinte « notgérienne ». De ce point, en suivant l'ancienne

---

<sup>41</sup> COMHAIRE, 1908.

<sup>42</sup> LOHEST, 1927, p. 87.

<sup>43</sup> Cf. DENOËL, 2005, p. 62-71 ; COURA, 2000, p. 219.

rue de la Clef, la muraille (apparemment fondée sur arcs à cet endroit, si l'on en croit la médiocre documentation graphique disponible) repartait en direction de la Meuse. Pour le reste, Nagelmackers s'en va puiser sommairement dans les données récoltées par Florent Ulix dans les années 1960<sup>44</sup>.

Au cours des années 1965 et 1966, lors de la création du parking souterrain de la Goffe, une surveillance archéologique des travaux fut effectuée par le Service national des Fouilles, en la personne de Florent Ulix. Les examens archéologiques réussissent à isoler, entre l'ancienne rue Sur le Mont et Potiérue, les reliquats d'une ligne fortifiée reliant Féronstrée aux berges de la Meuse. Les éléments identifiés sont une muraille d'environ 1,15 m d'épaisseur, les restes d'une terrée interne, une terrée externe de 3,20 m de large, précédée d'un fossé de section triangulaire d'un peu plus de 10 m de largeur. En direction de la Meuse, le suivi des travaux va permettre de dégager de nombreuses substructions liées à l'évolution des berges du fleuve, dont les restes possibles d'une tour d'angle « notgérienne ». Cependant, l'examen attentif du plan de fouilles confirme l'impression laissée par les quelques photos issues des travaux et le maigre dossier du Service national des Fouilles : la tour n'est en fait qu'une extrapolation basée sur la découverte d'une anglée. Au final, si la ligne fortifiée est bel et bien attestée en un point du site, son tracé est présumé, comme du reste celui de nombreux autres vestiges mis au jour lors de cette surveillance archéologique, effectuée il est vrai dans les conditions épiques de l'époque<sup>45</sup>.

Concernant la fortification longeant l'ancienne rue Sur le Mont, Florent Ulix émettra plus tard l'hypothèse, difficilement étayable avec la seule matière archéologique disponible, que cette dernière était antérieure à Notger<sup>46</sup>. Et effectivement, la confrontation interne des données glanées en *Vesquecourt*<sup>47</sup> laisse perplexe. Lors des interventions d'Armand Nagelmackers et de Florent Ulix, où se situe réellement la ligne de défense ? La documentation est laconique à cet important égard. Entre la rue de la Clef et la rue Sur le Mont ? Entre cette dernière et Potiérue ? Sommes-nous en présence de deux murailles parallèles ?

---

<sup>44</sup> NAGELMACKERS, 1978, p. 71-89.

<sup>45</sup> Cf. ULRIX, 1966 ; NAGELMACKERS, 1978, p. 71-89.

<sup>46</sup> Cf. COURA, 2000, p. 219.

<sup>47</sup> Par convenance, cette désignation renvoie ici à l'ancienne portion de territoire bornée par les actuelles rues Neuvise, Féronstrée, Potiérue et le fleuve.

L'écheveau est particulièrement ardu à démêler. Néanmoins, les rapprochements étymologiques et historiques plaidant pour l'établissement de Hasselinporte sous le règne de Francon (855-901) plaident en ce sens : avant Notger, ce secteur de la ville aurait connu au moins une campagne de fortification<sup>48</sup>.

En 1974, au cours de la destruction des anciens bâtiments situés à l'endroit de ce qui allait devenir l'actuel îlot Saint-Georges, des relevés partiels des vestiges rencontrés furent réalisés par le Service d'Architecture de la Ville de Liège. Il ne s'agit cependant pas de fouilles archéologiques proprement dites : de nombreux éléments ne furent pas caractérisés et les connexions stratigraphiques entre les substructures et le sol ne furent pas non plus observées. Difficile, donc, d'arriver à une conclusion probante. Les « fouilles » permirent seulement de renseigner un ancien bief à ciel ouvert à l'emplacement de la rue Saint-Georges, courant perpendiculairement à Féronstrée. De largeur inconnue, ce bief était en utilisation à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Marcel Otte, en reprenant les données glanées par le Service d'Architecture de la Ville, suppose avec un conditionnel bien de rigueur que la voie d'eau a pu marquer une limite orientale de la ville<sup>49</sup>. De fait, aucun élément défensif n'a été mis au jour lors de ces fouilles et il faut plus qu'une simple voie d'eau pour accréditer l'existence d'une ligne de fortification<sup>50</sup>.

## 2.4. ÉTUDES RÉCENTES

La tour dite « aux Mohons », la dernière des fortifications liégeoises de ce genre à être toujours debout, est située au sud-ouest de la collégiale Saint-Martin, au sommet des escaliers du thier de la Fontaine (fig. 2). La structure actuelle, une tour d'artillerie rectangulaire réédifiée en 1483 à l'emplacement d'une tour plus ancienne, a été le théâtre de prospections ciblées en 2002, 2008 et 2009<sup>51</sup>.

---

<sup>48</sup> KUPPER, 2012, p. 9-11.

<sup>49</sup> OTTE, 1977, p. 204.

<sup>50</sup> De plus, l'ensemble du quartier Féronstrée/Hors-Château était veiné de nombreux biefs médiévaux redescendant perpendiculairement vers les berges de la Meuse, depuis Potiérue jusqu'à la rue Hongrée. Cependant, l'idée n'est pas à rejeter en bloc : à Maastricht, ce type de configuration peut très bien avoir accueilli une ligne fortifiée, traduisant une extension intermédiaire d'un quartier entre deux enceintes plus pérennes (DIJKMAN, 1999, p. 103). On rappellera aussi les notions de *defensability/defendability* brièvement exposées au début de cet article.

<sup>51</sup> Voir aussi MORA-DIEU, 2003, p. 134-135.



Fig. 2 – La tour aux Mohons en 2009.

Photo G. Mora-Dieu. © SPW/DGO4, Direction extérieure de Liège 1, Service de l'Archéologie.

Sans contradiction avec les indications historiques disponibles, ces prospections ont bel et bien révélé un noyau beaucoup plus ancien que la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En effet, dans l'angle oriental de la tour actuelle, les vestiges d'une autre tour quadrangulaire en grès houiller sont aisément observables (fig. 3). De cet édifice antérieur ne subsiste donc plus qu'une partie des murs nord-est et sud-est repris par les maçonneries de 1483, ainsi que, dans le mur sud-est, l'amorce d'une arcature de style roman (fig. 4). L'appareillage de cette tour plus ancienne a été réalisé en blocs de grès houiller grisâtre, correctement équarris et assisés régulièrement, ce qui dénote un certain soin pour ce genre de construction<sup>52</sup>.

---

<sup>52</sup> Dans le coin est de la tour, le chaînage d'angle en besace réalisé en blocs calcaire trahit une réfection à associer avec la reconstruction de la tour, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Une partie des maçonneries anciennes en grès ont malheureusement été masquées par une réfection partielle de la tour en 2009.

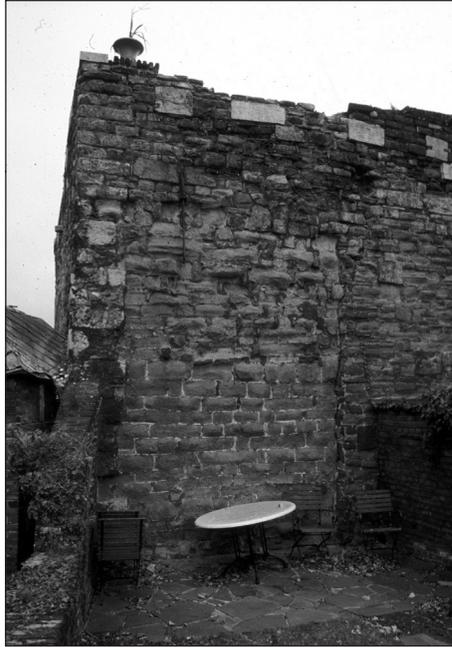


Fig. 3 – Détails des appareillages à l’arrière de la tour aux Mohons.  
Photo G. Mora-Dieu. © SPW/DGO4, Direction extérieure de Liège 1,  
Service de l’Archéologie.

Ses maçonneries sont extrêmement érodées et patinées, à l’instar des appareillages toujours observables sur les portions originales des collégiales Saint-Denis, Sainte-Croix, Saint-Jacques<sup>53</sup>. Mais, bien évidemment, ce genre de comparaison pseudo-chronologique ne peut mener très loin. Si la datation du noyau primitif de la tour est donc pour le moins délicate, quelques éléments supplémentaires, sans avoir un caractère définitif, peuvent néanmoins être évoqués. Ils sont d’ordre typologique et topographique.

Premièrement, la présence d’une arcature de style roman dans une tour de plan quadrangulaire pourrait être un indice permettant d’ancrer l’origine de cette construction entre le IX<sup>e</sup> siècle et la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>53</sup> Et Saint-Barthélemy, avant sa restauration.

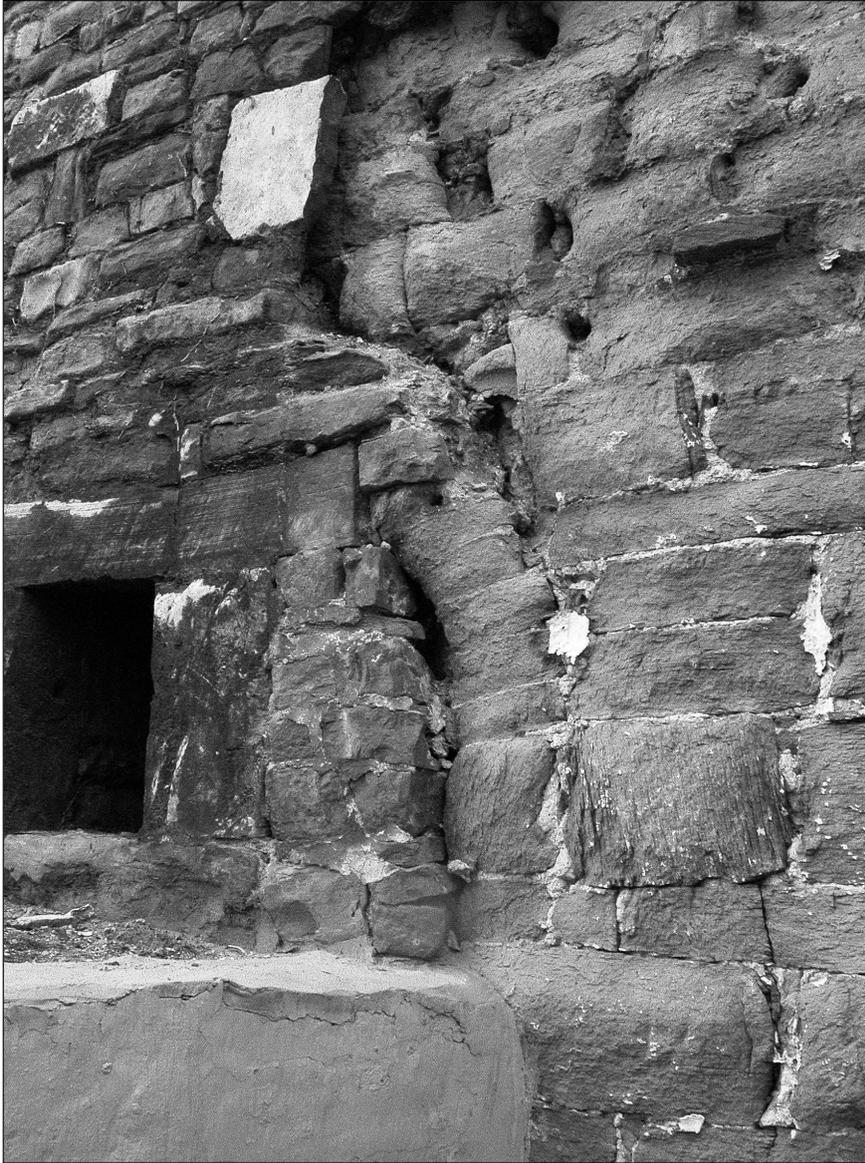


Fig. 4 – Vestiges du départ de l'arcature sur le flanc sud-est de la tour.  
Photo G. Mora-Dieu. © SPW/DGO4, Direction extérieure de Liège 1,  
Service de l'Archéologie.

Jusqu'à la fin du Moyen Âge, et pour le peu que l'on en sache<sup>54</sup>, les tours d'enceinte ont adopté à Liège un format semi-circulaire. Le format carré du noyau d'origine renverrait peut-être plutôt ici à une conception largement antérieure à Philippe-Auguste.

Deuxièmement, il est possible que la tour primitive ne soit pas conçue pour s'intégrer au tracé de la muraille médiévale redescendant vers la Sauvenière et la porte des Bégards, tracé mis en place entre les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. L'ancienne trame cadastrale à cet endroit signale de manière préférentielle le retour d'une muraille en direction du nord-est, longeant scrupuleusement la rupture de pente du Publémont.

À cet égard, lors des fouilles archéologiques qui prirent place en 2007 aux hôtels de Sélys et de Méan, sur le Mont Saint-Martin, le Service de l'Archéologie de Liège mis au jour un emmurallement ayant pu faire office de fortification<sup>55</sup>. Localisée à mi-pente, dans le prolongement direct de l'éventuelle courtine en provenance de la tour aux Mohons, une muraille en grès houiller de 1,40 m d'épaisseur a été suivie sur une vingtaine de mètres. Ce mur plein longeant le flanc sud de la colline était en grande partie effondré et il n'en subsistait que les premières assises de fondation. À leur contact, les stratigraphies observées permettent de situer l'effondrement et/ou la désaffectation de ce pan de muraille avant le début du XIII<sup>e</sup> siècle. En direction du sud-ouest, cette muraille a été recoupée par la massive tour carrée accolée à l'hôtel de Méan au XVII<sup>e</sup> siècle. Dans la direction opposée, elle se fonde à la limite parcellaire qui rejoint la grande tour circulaire de l'hôtel de Sélys et effectuait probablement un coude vers le nord-ouest pour rejoindre l'actuelle rue Saint-Martin<sup>56</sup>.

---

<sup>54</sup> Le seul exemple connu par l'archéologie est celui de la tour enfouie actuellement sous le bastion de Saint-Esprit, au croisement des rues Louis Fraigneux et Mississippi (cf. MORA-DIEU, 2003, p. 134-135). Au niveau de l'iconographie, soulignons la tour de Royal et une de ses consœurs, dépeintes dans les peintures de Lucas van Valckenborch conservées à Berlin et à Reims (CAULG, n° inv. 36745 et MBAR, n° inv. 795.1.103) et la tour médiane, représentée justement entre la tour aux Mohons et la porte Saint-Martin, dans le *Noli me tangere* conservé au château de Jehay (CCJ, non inventorié). Ajoutons cependant un bémol pour tous ces exemples issus d'œuvres du XVI<sup>e</sup> siècle : même s'il est très probable que la physionomie médiévale des tours ait subsisté jusqu'à cette période (via de probables reconstructions), il est toujours possible d'avoir affaire à des fortifications mises sur pied à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>55</sup> VAN DER SLOOT, DUPAGNE et LÉOTARD, 2009, p. 141 ; BOLLE, LÉOTARD, COURA, BOULVAIN et CHARLIER, 2013, p. 138-140, 159.

<sup>56</sup> Ce coude a pu s'effectuer à l'endroit d'une rupture cadastrale très nette, perceptible entre la grande propriété de Sélys et le reste des parcelles en direction de la rue de la Montagne. Les données de la fouille attestent également de ce phénomène en révélant l'existence d'une importante dépression, perpendiculaire à la pente, dans l'emprise de ces parcelles et de l'actuelle rue de la Montagne Saint-Martin (cf. VAN DER SLOOT, DUPAGNE et LÉOTARD, 2009, p. 141).

En direction du sud-ouest, au-delà de la tour carrée dont il vient d'être fait mention, les traces de cette muraille sont toujours bel et bien observables dans trois réseaux de caves, à hauteur des habitations n° 35, n° 53 et n° 59. Révélés dans le courant de l'année 2012 par l'entremise de visites et de prospections ciblées, ces éléments d'importance doivent encore faire l'objet d'une étude archéologique approfondie.

Barrant la colline d'est en ouest, cette délimitation est antérieure à toutes les autres segmentations cadastrales, axées nord-sud. L'ouvrage dut avoir pour vocation d'enserrer une collectivité, un ensemble<sup>57</sup>. Il n'est en tout cas pas le fruit, comme la plupart des pans de muraille encore bien visibles aujourd'hui sur cette partie du Publémont, d'actes de consolidation opérés par les particuliers résidant sur la colline durant le Bas Moyen Âge et les Temps modernes<sup>58</sup>.

Entre 2010 et 2012, toujours sur le Publémont mais en direction du nord-est cette fois, des observations similaires ont été réalisées sur le site de la Cour Saint-Hubert. Une muraille, légèrement moins épaisse (1,20 m) y a été installée dans les loëss, sur un petit méplat naturel de la pente d'origine. Détruite avant le XIV<sup>e</sup> siècle, cette muraille, comme sa proche voisine, ignore les liens tissés ultérieurement par le parcellaire et barre la déclivité d'est en ouest, pour ensuite obliquer au nord, en longeant l'actuelle rue de la Montagne Saint-Martin<sup>59</sup>.

## 2.5. CONVERGENCES ?

Trouver, sans les forcer, des points de convergences parmi des indications aussi disparates n'est pas une chose aisée. Il est en tout cas évident que des certitudes ne peuvent être dégagées de cette seule documentation, beaucoup de points restant proprement invérifiables en l'état<sup>60</sup>. Par recoupement, quelques ensembles mériteraient néanmoins d'être soulignés.

---

<sup>57</sup> Les écroulements répétés de cette muraille « originelle » vers la Sauvenière trouvent leur origine dans une mise en œuvre trop peu réfléchie. Les constructeurs entaillèrent tout d'abord les grands empilements de sables éoliens (ou loëss), entassés sur le flanc sud du Publémont, avant d'élever la maçonnerie contre la paroi ainsi obtenue. Fondée sur les sables éoliens et non sur la roche, soumise à d'importantes poussées en provenance du sommet de la colline et exposée aux phénomènes classiques d'érosions naturelles et artificielles, la stabilité de la muraille dut être médiocre.

<sup>58</sup> Cf. MORA-DIEU, 2012, p. 161-162.

<sup>59</sup> Cf. MORA-DIEU, 2014, p. 184-185.

<sup>60</sup> Notamment les tours fortifiées de *Pixhevache*, le tronçon de muraille sur le flanc nord du Publémont et le fossé d'attente de l'îlot Saint-Georges.

En premier lieu, en cumulant les données de Lohest, Gobert, de Hurgès, Ullrich et Nagelmackers, des reliquats de fortifications se trouvent attestés depuis le nord-est de la collégiale Sainte-Croix jusqu'en Potiérue. Entre ces deux pôles, une ligne défensive a longé l'arrière du palais des princes-évêques, traversé la rue des Mineurs jusqu'à la rue des Airs pour ensuite faire un coude au sud-est et rejoindre les environs de Potiérue. Ce tracé est plus qu'évident si l'on pense à jeter un œil sur le cadastre ancien de cette partie de la ville.

Si la localisation générale de ces fortifications pose, ici, relativement peu de problèmes, la diversité des structures observées amène un questionnement légitime. Premièrement, la ligne défensive est-elle continue de bout en bout ? Impossible de répondre, car ces découvertes sporadiques ne nous éclairent que sur le passage présumé, à un endroit donné, d'un élément de fortifications.

L'enceinte sur arcs (dispositif aux maçonneries plutôt étroites par nature), vue par Philippe de Hurgès au nord-est de la collégiale Sainte-Croix, sous-tendue par l'étymologie de la rue des Airs<sup>61</sup> et malaisément identifiable en *Vesquecourt*, ne se retrouve en tout cas pas dans les descriptions de Théodore Gobert, témoin oculaire des découvertes de la rue Neuve et de la rue des Mineurs.

À ces endroits, ce sont des maçonneries d'une tout autre ampleur qui sont signalées, accusant plus de trois mètres d'épaisseur. Alors ? Tout d'abord, les vicissitudes de construction d'une enceinte (main-d'œuvre, coût, approvisionnement, planning saisonnier...) ne plaident pas envers une réalisation homogène, dont les caractéristiques techniques et esthétiques seraient constantes tout au long de son tracé<sup>62</sup>. Ensuite, les observations faites par Gobert sur les épais emmureillements peuvent être biaisées par plusieurs facteurs, surtout le fait qu'à l'époque les têtes de mur n'ont probablement pas été nettoyées « dans les règles » : ce qui était visible était le produit brut d'un terrassement visant à disloquer des maçonneries. Phénomène récurrent pour l'archéologue de terrain, un terrassement non approprié révèle souvent une structure relativement épaisse qui s'avère être, après un nettoyage consciencieux, un conglomerat de plusieurs maçonneries bien distinctes. Il faut donc garder à l'esprit que les éléments entr'aperçus rue Neuve et rue des Mineurs pourraient aussi

---

<sup>61</sup> Du latin *arcus* (arc). La voie est primitivement nommée « Derrière les Arcs », donc à l'arrière d'une ligne d'enceinte formée de murs en arcades (HAUST, 1939, p. 147-148).

<sup>62</sup> DE WAHA, 1999, p. 204-206.

très bien être le résultat de l'accolement de deux, voire de trois murailles distinctes<sup>63</sup>. Enfin, on ne peut pas exclure non plus que ces imposantes caractéristiques aient été préméditées, dans cette partie de la vallée mosane qui constitue un front d'attaque majeur pour tout assaillant. Mais il faut bien admettre que nous restons ici dans un champ spéculatif et que la question de l'existence à ces endroits d'une seule ligne de défense ou de plusieurs lignes défensives, contigües ou successives, ne se trouve ni infirmée ni confirmée par les informations archéologiques.

Plus au sud, sur la berge de la Meuse, le tronçon de la rue du Rêve est crédible, mais son contexte isolé empêche tout recouplement. De plus, en suivant un schéma classique attesté dans toutes les villes traversées par l'eau, la proximité du fleuve a probablement conduit les Liégeois à la construction de plusieurs « murs d'eau » successifs, les nécessités urbaines grignotant au fur et à mesure les franges de la Meuse, et ce tout au long du Moyen Âge et des Temps modernes. Pas de remise en question du passage d'une enceinte à cet endroit, donc. Mais le rappel qu'au fil des siècles, les berges d'un fleuve vont toujours se retrouver enserrées par plusieurs murs successifs, sans que ceux-ci soient nécessairement des éléments de fortifications urbaines.

Pour le Publémont, les caractères collectif et défensif des vestiges découverts récemment font peu de doute. Les nombreux cloisonnements du parcellaire médiéval n'ont pas de prise sur ces murailles et viennent d'ailleurs s'y arrimer. Le seul fil directeur de leur implantation se trouve être la topographie « ancienne » de la colline. Ces constructions émanent d'un pouvoir capable de mettre à exécution des travaux sur une large portion de terrain, en ignorant éventuellement toute autre revendication sur le parcours des murailles. Enfin, les emmureillements sont antérieurs à la pleine maturité des fortifications de la seconde enceinte urbaine : ils sont tous totalement effondrés ou englobés dans une terrasse artificielle « privative » avant le XIV<sup>e</sup> siècle, pour reprendre la fourchette chronologique la plus large.

*Quid* de ces ouvrages ? Limites des encoûtres canoniaux, à rattacher respectivement à la collégiale Saint-Martin et à la collégiale Sainte-

---

<sup>63</sup> Sur le tracé de la première enceinte médiévale de Tournai, à partir du XII<sup>e</sup> siècle, sur le site du Fort Rouge, d'importants changements structurels, liés à la révolution poliorcétique de Philippe-Auguste, vont conduire au surépaississement de la courtine et à la conversion d'une tour quadrangulaire en tour semi-circulaire (cf. DERAMAIX et SARTIEAUX, 1999, p. 40-41). Il ne faut pas oublier non plus que des murs d'habitations privées pouvaient aussi s'accoler directement contre une muraille défensive.

Croix ? Fortifications urbaines ? Castrales ? Le noyau primitif de la tour aux Mohons se retrouve en tout cas dans le prolongement sud-ouest des emmureillements repérés entre 2007 et 2012. Si ces ouvrages ont appartenu à un seul et même dispositif, celui-ci longeait scrupuleusement la rupture de pente de ce versant du Publémont... De fait, ce genre d'emplacement est systématiquement adopté lors de la fortification d'une éminence.

L'archéologie apporte encore quelques éléments supplémentaires en faveur de cette option de recherche. Le mode inapproprié de fondation de la muraille, tel qu'il a été observé sur le site des hôtels Sélys et de Méan, explique l'émiettement de cette ligne défensive. Les effondrements qui ne manquèrent pas de se produire ont entraîné un processus de réfection habituel sur ce genre de déclivité : après l'affaissement, une muraille est reconstruite en léger retrait de l'ancienne pour la terrasse supérieure, tandis que les matériaux éboulés servent de substrat pour la création ou l'avancée d'une terrasse inférieure. Ce phénomène explique l'apparition somme toute assez sporadique de la ligne fortifiée sur les anciennes trames cadastrales, la fortification ne se révélant plus aux chercheurs qu'aux endroits de « moindres modifications », en une forme de pointillé<sup>64</sup>.

À partir des mêmes bases documentaires, mais pour le versant nord du Publémont cette fois, le même phénomène semble encore se répéter tout au long de la rupture de pente. Notons cependant qu'aucun examen archéologique d'envergure n'a été entrepris de ce côté, même si le substrat lœssique doit y être présent avec, au final, d'identiques problèmes de stabilité.

La jonction entre les flancs nord et sud du Publémont, à hauteur de la collégiale, n'est pas non plus documentée par l'archéologie. Toujours sur base des anciennes trames cadastrales, l'hypothèse la plus vraisemblable pour le passage d'une première fortification à cet endroit est une implantation passant au-devant de Saint-Martin. En suivant la limite sud-est du Trixhay, le grand terrain banal au-devant de la collégiale, la délimitation parcellaire se dirige en droite ligne vers... la tour aux Mohons, formant une possible excroissance fortifiée vers le sud-ouest.

Cette supposition générale sur le tracé des fortifications originelles, si elle était avérée, est des plus tentantes, et ce pour au moins deux raisons.

---

<sup>64</sup> Il faut également garder à l'esprit que la ceinture défensive du Publémont a éventuellement été constituée par plusieurs entités distinctes.

Primo, avant sa reconstruction en 1483, la tour est connue sous le nom de tour « Cornière »<sup>65</sup>. On ignore depuis quand cette appellation est en vigueur, mais elle paraît un peu incongrue pour un ouvrage qui, il est vrai, articule les deux tronçons de murailles toujours en élévation aujourd’hui, mais selon un angle extrêmement évasé. La dénomination de « Cornière » prendrait plutôt tout son sens si l’ouvrage ponctuait l’extrémité de l’excroissance fortifiée évoquée plus haut. Géographiquement parlant, le lieu même d’implantation de la tour est le poste d’observation le plus polyvalent, puisqu’il donne vers la vallée proprement dite (La Sauvenière, Avroy et le cours principal du fleuve), le plateau (vers Saint-Gilles et Saint-Nicolas) et l’embouchure du vallon de la Légia (vers Ans).

Secundo, le plan qui se dessinerait ainsi pour la fortification du Publémont est d’une remarquable homogénéité, la ligne fortifiée englobant la colline étant elle-même ceinturée par une zone franche, une sorte de périmètre de dégagement autour de la fortification, dont certaines parties resteront très longtemps vierges de toute construction<sup>66</sup>. L’ancienne topographie locale serait ainsi très judicieusement exploitée à des fins défensives.

Au sortir de cette hypothèse, un élément doit aussi être signalé, bien qu’il soit peut-être d’ordre secondaire et puisse relever de la simple coïncidence : le Publémont, si toutefois il fut fortifié de cette manière, présenterait une ressemblance étonnante avec un autre éperon fortifié bien connu : Chèvremont, la forteresse carolingienne démantelée par Notger. Chèvremont, la forteresse crainte, la rivale, la « grande sœur »... qu’on aurait cherché à imiter ? Les points de comparaison les plus parlants ne doivent bien évidemment pas porter sur les constantes inhérentes à ce genre d’éperon fortifié. Mais en mettant en parallèle les deux sites, dont les topographies varient quand même sensiblement, des traits communs remontent rapidement à la surface. Même excroissance fortifiée vers l’ouest<sup>67</sup>, ponctuée d’une tour offrant un point de vue imprenable sur

---

<sup>65</sup> Cf. DENOËL, 2007, p. 77.

<sup>66</sup> Pour les flancs nord et sud, ces aires de dégagements seraient formées par la portion inférieure de la déclivité. À l’ouest, le Trixhay aurait pu jouer ce rôle, son relief actuel assez pentu devant plutôt être une conséquence de travaux de terrassements ultérieurs, liés à l’enceinte des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. À l’est, l’aire de dégagement (possiblement surcreusée d’un fossé) pourrait être apparentée à l’espace compris entre la tour de l’hôtel de Sélys et les escaliers de la Montagne Saint-Martin.

<sup>67</sup> Pour la forteresse de Chèvremont, l’excroissance fortifiée occidentale est probablement un agrandissement par rapport à un autre dispositif antérieur mal connu, un rempart orienté nord-sud qui devait longer ce qui est interprété pour l’instant comme le complexe abbatial (cf. HOFFSUMMER-BOSSON, 1988, p. 79).

les environs, même emplacement pour les bâtiments liés au culte et à l'exercice du pouvoir... Ce rapprochement est hasardeux, il faut en convenir, mais comment ne pas le mentionner ?

Plus à l'est, à cause de la faible quantité des indices archéologiques, de nombreuses interrogations demeurent ou émergent. La forme adoptée par le prolongement des fortifications qui ont enserré le Publémont dans cette direction pose tout d'abord question. Le fait que les deux emmureillements repérés par l'archéologie sur les pentes de la colline se referment à hauteur des escaliers de la Montagne Saint-Martin peut induire la présence d'un fossé à cet endroit, et donc une certaine discontinuité du dispositif. De même, quelques dizaines de mètres plus haut, à l'exact point de départ de l'évasement progressif de la voirie en direction de la collégiale Saint-Martin, la trame cadastrale montre de sensibles anomalies, qui peuvent également plaider en faveur de la présence d'un fossé ou d'un autre élément de rupture à cet endroit. L'iconographie ancienne la plus fiable pour ce lieu<sup>68</sup> nous montre en tout cas une profonde entaille à cet endroit précis du flanc de la colline (fig. 5).

Au vu de ces éléments, on pourrait donc se demander si la fortification du Publémont n'est pas dotée d'une, voire de deux avant-cours dans sa descente vers l'actuelle collégiale Sainte-Croix. Ce type de configuration se retrouve en tout cas dans d'autres forteresses carolingiennes ou ottoniennes : Chèvremont, Tilleda, Werla, Elten<sup>69</sup>. Cette physionomie défensive impliquerait l'existence de trois fossés barrant perpendiculairement le Publémont, à hauteur du l'évasement de la voirie vers la collégiale Saint-Martin, dans l'axe des escaliers de la Montagne Saint-Martin et de l'ancienne rue Tournant Saint-Hubert et enfin dans l'axe de la rue Haute Sauvenièrre. Fastidieux, peut-être... mais la description la plus précise des fortifications du Publémont, la fameuse *Vita Notgeri* développée dans le prochain chapitre, renseigne bel et bien un dispositif équivalent.

---

<sup>68</sup> NSA, n° inv. S.1034 (16), 440 x 810, *Legia Leodium Liège*. Gravure sur cuivre aquarellée, réalisée par Julius Milheuser (1649) dans Atlas van Loon (1661).

<sup>69</sup> Cf. BINDING, 1972, p. 23-34 ; GRIMM, 1968, p. 83-100 ; HOFFSUMMER-BOSSON, 1988, p. 84-86.



Fig. 5 – Échancrure sur la colline du Publémont. Nederland Scheepvaartmuseum Amsterdam,

S.1034 (16) [kaart 092], Atlas van Loon (1661) : *Legia Leodiium Liège*, Julius Milheuser.

Gravure sur cuivre aquarellée, 1649, 44 x 81 cm (détail). © Nederland Scheepvaartmuseum Amsterdam.

### 3. DES TEXTES « BIEN » CONNUS

#### 3.1. *VITA ET CHRONIQUES : DES SOURCES INCONTESTÉES*

Maintes fois passées en revue, décortiquées, réassemblées, traduites, retraduites, « dé-traduites », les sources historiques les plus proches des événements qui peuvent documenter l'enceinte « notgérienne » sont peu nombreuses. D'où un tel acharnement. Encore récemment répertoriés, ces fragments de *Vita* et de chroniques sont les suivants : la chronique d'Anselme (ca 1053), la *Vita Balderici* (ca 1053), la chronique de Sigebert de Gembloux (1083-1106), la chronique Rupert de Deutz (avant 1106) et la *Vita Notgeri* (ca 1120-1140)<sup>70</sup>. La mise à plat des passages incriminés est, évidemment, un passage obligé<sup>71</sup>.

Deux distinguos affleurent à la lecture des trois textes les plus « précis » sur le règne du premier prince-évêque.

En premier lieu, l'existence d'un substrat fortifié antérieur à Notger est suggérée chez Anselme et dans la *Vita Balderici*, via les verbes utilisés pour qualifier l'action notgérienne : on reconstitue, on remet en état, on élargi, on étend... Toutes ces notions, quelles que soient les nuances que l'on veuille bien y apporter, peuvent impliquer des éléments défensifs qui préexisteraient au dispositif notgérien.

Un deuxième distinguo, plus catégorique, a été correctement appréhendé par F. Lohest et émane de la chronique d'Anselme et de la *Vita Notgeri*. Peu après l'an mil, les fortifications de la ville s'appréhendent et se conçoivent

---

<sup>70</sup> Cf. KUPPER 2004, p. 914-915 ; DENOËL, 2005, p. 37.

<sup>71</sup> Chronique d'Anselme : « *Ut enim paucis plurima perstringam, omnia apud nostram exterius quam interius melioravit et ampliavit, domum sanctae Mariae et sancti Lamberti, sicut in praesentiarum est cum ornamentis, claustro et aedificiis episcopi renovavit, urbem muris dilatavit et reparavit* » (PERTZ, 1846, t. VII, p. 203.) ; « *Urbem pro tempore et loco munitam per statutos in arce vigiles et claustra portarum jugiter obserata die noctuque ab incurso hostium tutam reddidit domos tam clericorum quam laïcorum armis refertas esse : cives nonnunquam in armis praecepit* ». *Vita Balderici* : « [...] *qui hanc civitatem nostram muro, edificiis gloriose dilatavit* ». *Vita Notgeri* : « *Habitationem et claustrum exterius ejusdem ecclesie Sancti Martini, inciso colle Publici Montis, triplici vallo et muro cum propugnaculis et turribus sublimibus communivit et eandem muri et turrium munitionem circa ambitum civitatis sua longitudine et latitudine, sicut adhuc hodie videtur perduxit* ». Chronique de Sigebert de Gembloux : « *Hic urbem muro circumduxit* [...] ». Chronique Rupert de Deutz : « [...] *urbem muro cinxit* [...] ». Sauf mention contraire, les passages sont cités des travaux de DENOËL, 2005, p. 37 et de LOHEST (1927, p. 17).

en deux pôles au moins : un établissement castral, situé sur le Publémont, contrebalance des fortifications établies dans la plaine<sup>72</sup>. La description faite par le rédacteur de la *Vita Notgeri*, tant dans l'ensemble des termes utilisés que dans la ponctuation<sup>73</sup>, est plus qu'éloquente à ce sujet. Tout y fait sens. Moins limpide mais tout aussi précieuse est l'évocation, dans la chronique d'Anselme, des troubles se produisant sous le règne de Wazon (1042-1048), troubles qui conduisent à une mise en défense de la ville. Cet état d'urgence implique, entre autres, des gardes nocturnes dans la forteresse du Mont Saint-Martin, ainsi que la fermeture continue des portes de la cité. La spécification par Anselme que la ville était fortifiée « suivant le système du temps et sa configuration topographique » est un point qui ne doit surtout pas non plus être négligé<sup>74</sup>.

Les deux autres mentions, dans les écrits de Sigebert de Gembloux et ceux de Rupert de Deutz, plus éloignées des événements, sont bien plus courtes et moins précises. Les assertions des deux chroniqueurs, qui s'attardent encore moins que leurs prédécesseurs sur les points traités ici, revêtent un caractère généraliste dépourvu de toute nuance et ne contiennent pas de renseignements exploitables<sup>75</sup>.

### 3.2. LES SOURCES D'ARCHIVES

La synthèse la plus récente parue sur les fortifications « notgériennes » s'est attardée à faire le point sur d'autres indices textuels non négligeables, les sources archivistiques<sup>76</sup>. Les renseignements issus des chartes

---

<sup>72</sup> Cf. LOHEST, 1927, p. 7-17. Un siècle et demi auparavant, en mai 858, les *Annales Bertiniani* relatent les événements suivants pour le vicus liégeois : [m]ense Maio in vico Leudico, in quo corpus sancti Landberti episcopi quiescit, tanta subito pluviarum inundatio effusa est, ut domos et muros lapideos seu quaecumque edificia cum hominibus et omnibus quaecumque ille invenit usque ad ipsam ecclesiam memoriae sancti Landberti violenta eripione in Mosam fluvium praecipitaverit (WALTZ et PERTZ, 1883, p. 50). Cette mention laconique pose question et pourrait éventuellement renvoyer à des fortifications protégeant le groupe épiscopal.

<sup>73</sup> Entre autres, le Publémont est entaillé perpendiculairement par trois fossés, ce qui ne doit laisser planer aucun doute sur l'étagement des défenses de la colline : un noyau central pourvu d'une ou de deux avant-cours (en outre, le terme *triplici* peut s'appliquer autant à *vallo* qu'à *muro*). La description du dispositif fortifié y est aussi scindée en deux parties, chacune employant un verbe distinct : *communire* (« fortifier une colline ») pour le Publémont et *perducere* (« conduire d'un point à un autre », « envelopper » ou aussi « parfaire », « parachever », « mener à son terme ») pour la plaine alluviale.

<sup>74</sup> LOHEST, 1927, p. 7-17.

<sup>75</sup> Dans l'utilisation du terme latin *murus*, commune aux cinq textes évoqués, S. DENOËL (2005, p. 37-39) voit cependant une indication sur la structure même de l'enceinte « notgérienne », contexte lexical et usage général du mot latin induisant la pierre comme matériau de construction.

<sup>76</sup> Cf. DENOËL, 2005, p. 39-42 et 48-96.

et des cartulaires des institutions ecclésiastiques (cathédrale Saint-Lambert, collégiales, abbayes ...), ainsi que la documentation produite par les appareils administratifs de la ville ou du prince-évêque, sont indiscutablement des éléments précieux<sup>77</sup>. Ils révèlent la mise en location, par les instances de la cité et à l'égard de particuliers ou d'institutions, de biens communaux<sup>78</sup> dont font partie certains tronçons de fortification désaffectés. Éléments précieux... mais aussi très tardifs : l'écrasante majorité des renseignements est issue de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Une fois écartées les mentions de biens se rapportant à la nouvelle enceinte débutée au XII<sup>e</sup> siècle et achevée au siècle suivant, on se retrouve en présence d'un corpus fiable, égrainant divers endroits où passaient d'anciennes murailles de la cité établies avant le début des extensions des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. La démarche est donc pertinente et efficace, si toutefois le but de la recherche est la clarification d'un tracé général chevillé à un *terminus ante quem*.

Via le dépouillement de ces sources diplomatiques, le passage de fortifications depuis la halle aux viandes jusqu'à la collégiale Saint-Denis est formellement attesté<sup>79</sup>. Par contre, sur base de ce matériau, impossible de vraiment préciser si ces bouts de fortifications furent tous établis de manière contemporaine, ni la nature du ou des dispositifs défensifs au(x) quel(s) ils appartenaient<sup>80</sup>.

---

<sup>77</sup> Pour l'essentiel, on consultera BORMANS et POLAIN. (éds), 1855-1878. *Recueil des ordonnances de la Principauté de Liège*, 6 vol. ; BORMANS, SCHOOLMEESTERS et PONCELET (éds), 1893-1933. *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, 6 vol. ; ainsi que FAIRON (éd.), 1933-1939. *Régestes de la Cité de Liège*, 4 vol. (en bibliographie).

<sup>78</sup> La principale source est un inventaire daté du 25 octobre 1330, compilant les revenus tirés de propriétés communales mises en location, comme des maisons, des terrains, des ponts, des fossés, des murailles, etc. La manipulation de cet inventaire est cependant délicate : il y est spécifié que ces biens se trouvaient aussi bien au-dedans qu'en dehors des murailles de la cité. De plus, la localisation du bien reste parfois obscure, ainsi que sa nature. Voir BORMANS et SCHOOLMEESTERS, 1898, vol. 3, p. 363-375.

<sup>79</sup> DENOËL, 2005, p. 73-81.

<sup>80</sup> Le fait que des fortifications supposées avoir été établies autour de l'an mil soient toujours debout au XIV<sup>e</sup> siècle a pu provoquer une rapide conclusion sur le fait que les murailles concernées furent bel et bien réalisées en pierre, sous l'argumentation que seul ce matériau pouvait avoir traversé trois siècles sans encombre et être utilisé comme dépendance d'habitations particulières (cf. DENOËL, 2005, p. 41-42). Même s'il est probable, effectivement, que les pans de murs désignés soient en pierre, l'argumentation soulignant la pérennité de ce matériau sur le bois est fallacieuse : on en prendra pour exemple le nombre de bâtiments en colombage des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles toujours conservés actuellement à Liège (MORA-DIEU, 2008<sup>d</sup>, p. 269-272 ; MORA-DIEU, 2010, p. 122-124 ; MORA-DIEU, 2011<sup>a</sup>, p. 162-164 ; MORA-DIEU, 2011<sup>b</sup>, p. 170-174).

Parue récemment, une étude de Jean-Louis Kupper s’est attardée sur l’étymologie et les circonstances de création de Hasselinporte, fortification disparue qui barrait l’actuelle Féronstrée. La dénomination primitive de cet ouvrage défensif (*Hasseiliseporte*) renverrait directement à la localité d’Asselt-sur-Meuse, près de Ruremonde aux Pays-Bas. C’est en effet à cet endroit que les Vikings, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, avait établi leur camp permanent pour razzier la Lotharingie. Sous le règne de l’évêque Francon (855-901), un système défensif aurait été établi dans le secteur de Vesquecourt, celui directement tourné vers le camp scandinave<sup>81</sup>.

Le raccord étymologique entre la porte et le point de villégiature des Vikings se trouve ainsi correctement établi : après l’an 881, le principal point d’accès sur le flanc oriental de la ville est fortifié. Cependant, cette période mouvementée devrait plutôt être retenue comme un *terminus ante quem*. En effet, rien n’indique que Francon crée *ex nihilo* une ligne de défense : il pourrait aussi réparer ou modifier des infrastructures déjà existantes. La porte elle-même put très bien être rebaptisée à l’occasion, les lois hasardeuses qui président à l’émergence, au maintien ou à la désuétude des toponymes entrant ici dans leur floue et pleine vigueur.

Quoi qu’il en soit sur ce sujet particulier, nous avons ici un embryon d’explication générale concernant les aspects bien distincts des fortifications qui nous ont été renseignés entre la rue des Airs et Vesquecourt.

### 3.3. JEAN D’OUTREMEUSE

#### 3.3.1. Une chronique toute personnelle

Difficile de trouver une source sur l’histoire médiévale liégeoise plus controversée que Jean des Preis, dit Jean d’Outremeuse (1338-1400). Discredité par la critique historique du début du siècle dernier, les apports possibles de Jean d’Outremeuse, tant sur les grands événements qu’il relate que sur des questions précises d’histoire locale, traînent jusqu’à nous leur sulfureuse réputation. L’étude critique menée par Godefroid Kurth en

---

<sup>81</sup> KUPPER, 2012, p. 6-11.

1910 n'y est pas pour rien et son empreinte a façonné certains aprioris dont l'historiographie liégeoise eut bien du mal à se défaire<sup>82</sup>. Le but de Godefroid Kurth n'était pourtant pas de condamner la totalité des renseignements rapportés par Jean d'Outremeuse<sup>83</sup>. Oui, d'Outremeuse faisait œuvre de fiction. Oui, il possédait un goût du merveilleux particulièrement prononcé. Oui, son esprit critique était souvent en berne. Même si la mise à plat radicale orchestrée par Kurth avait toute sa raison d'être à l'époque, cet exercice de critique historique d'un autre temps doit être, non oublié, mais dépassé.

Homme de son temps, qu'il s'évertue à chroniquer de sa manière toute personnelle, mais surtout homme de sa ville, accoutumé aux plus subtils méandres de ses rues, Jean d'Outremeuse est une source de premier ordre qui mérite bien une créance certaine quand sont abordés des éléments en rapport avec la physionomie médiévale de Liège<sup>84</sup>. L'auteur a côtoyé quotidiennement le théâtre de ses écrits : les anciennes murailles, les tours, les portes et autres fossés, si toutefois leurs traces n'étaient pas complètement éradiquées à l'époque, sont l'écrin où il fait vivre sa chronique. Si mise en doute il y a, elle ne peut se faire sur ces indications matérielles, issues de son quotidien. Par contre, l'explication ou l'interprétation qu'il en donne doit, elle, être examinée avec prudence. Pour dégrossir hâtivement notre propos, la discussion, l'interrogation ou la suspicion ne doivent donc pas se situer sur le fait que la porte ou la muraille unetelle ait été fondée à cet endroit de la cité plutôt qu'à un autre, mais bien plutôt sur les éléments circonstanciés dont ont été affublés l'ouvrage : qui l'a construit, pourquoi, quand, comment... C'est par ce levier, déjà souligné par L.-F. Génicot au début des années 2000, qu'il convient d'accéder aux écrits du chroniqueur<sup>85</sup>.

---

<sup>82</sup> Voir le travail de KURTH, *Étude critique sur Jean d'Outremeuse*, publié en 1910 (en bibliographie).

<sup>83</sup> Kurth, même si il ne le claironne pas dans sa dissertation dévolue aux « forgeries » de Jean d'Outremeuse, peut se permettre le recours à cet auteur pour régler des questions d'histoire locale... comme le tracé de l'enceinte « notgérienne », par exemple (cf. DENOËL, 2005, p. 35-37). Pour paraphraser le même Godefroid KURTH (1910, p. 19), si « Jean d'Outremeuse n'a pas d'autres sources que les sources existantes », il n'en reste pas moins un témoin crédible pour la topographie liégeoise du Bas Moyen Âge.

<sup>84</sup> Pour d'autres sujets, également en rapport avec le quotidien du chroniqueur, son apport n'a pas été négligé. Voir par exemple l'ouvrage de Claude GAIER, *Armes et armures dans l'œuvre épique et historique de Jean d'Outremeuse (XIV<sup>e</sup> siècle)*, édité en 1983 (en bibliographie).

<sup>85</sup> Cf. GENICOT L.-F., *Le témoignage de Jean d'Outremeuse sur l'architecture et la construction du Bas Moyen Âge en pays mosan*, en bibliographie.

### 3.3.2. Relecture

Ceci exposé, quels éléments ressortent des passages où l'extravagant chroniqueur s'épanche sur les anciennes fortifications de sa ville ? D'une manière moins étonnante qu'il n'y paraît, on y retrouve les deux distinguos qui affleuraient à la lecture conjointe de la *Vita Notgeri*, de la chronique d'Anselme et de la *Vita Balderici* : la ville possède un substrat fortifié antérieur à l'action notgérienne et le dispositif défensif de Liège au milieu du Moyen Âge s'appuie sur plusieurs pôles.

Ainsi, pour Jean d'Outremeuse, saint Hubert (706-727) aurait entamé les travaux d'une enceinte fortifiée en pierres qui ceinturait le cœur de la cité, englobant le groupe épiscopal et la plaine alluviale environnante. Il en décrit précisément le tracé à travers les quartiers du centre-ville, appuyant ses dires sur des vestiges toujours visibles à l'époque de sa rédaction. Il est primordial ici de noter que la description ainsi proposée n'inclut pas le Publémont<sup>86</sup>. Bien évidemment, l'attribution à saint Hubert peut légitimement être taxée de suspecte. Par contre, il en va tout autrement du cheminement de cette fortification, au cœur d'une ville médiévale qui s'est considérablement agrandie entre l'an mil et la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>86</sup> *Et adont entrat en oeuvre sains Hubers, qui estoit bien proveus de ouvriers, ef fist regrandir la citeit et fermer de pires, qui fut prise en chis bois meismes. Et si y fist trois portes, dont ly une fut al piet de Publemont qui regarde vers hesbay, et encor est-ilh à Liège, si l'appellons le tour l'official de Liège ; la seconde s'extendoit vers Treit, qui fut longtemps nommée la porte Haselin ; et la tierche fut sour la riviere de Mouse, en lieu que ons dist à Viviers. Enssi fut la citeit fermée (d'OUTREMEUSE, 1869, t. II, p. 389). Liège avoit trois portes. Le thour del official en estoit ly une ; si l'appelloit-ons le porte Saint-Piere, car l'egliese Saint-Piere seoit tantoist al defour del porte, et alloient les murs del citeit tout altour de Pissevaiche ; et encor les poeis veoir en palais, à Liege, où les maisons de Pissevaiche sont sus fondées, et avaloient devant les freres minneurs, desquendant jusques à Hasselin-Porte, qui estoit la seconde porte. Et alloient les murs parmy l'Evesque-Court, où ly palais l'evesque estoit, venant à la riviere de Mouse, et par Mernier-Ruwe jusques à Viviers, où la tierche porte estoit et encor est. De laqueile porte les murs alloient, tout solonc les preis où Mouse court ors, à pont d'Isle, et alloient solonc les preis jusques à lieu ou la Saubleniers est maintenant, passant tout parmy l'encloistre Saint-Lambert, par derier l'hosteit del prevosteit, en revenant à la portede Saint-Piere desseurdit (d'OUTREMEUSE, 1873, t. III, p. 7-8). L'hôtel de la Prévôté (hosteit del prevosteit ou du Prévôt est plus que probablement l'hôtel de Rougrave, qui jouxtait l'hôtel de Cortenbach. L'hôtel de Rougrave deviendra plus tard le théâtre du Gymnase, qui sera victime en 1975 des remous provoqués par le réaménagement de la place Saint-Lambert. Son emplacement actuel correspond plus ou moins aux escaliers reliant la partie supérieure de la rue de l'Official avec la place Saint-Lambert, entre l'îlot Saint-Michel et la nouvelle annexe du palais de justice. En concordance avec les dires d'Outremeuse, des reliquats de fortifications furent bien aperçus tout au long de la limite nord de la propriété de Rougrave (ULRIX, 1966, p. 65-69 ; AÉL, Échevins de Liège, Œuvres, 121, f. 367v°-368v°).*

Dans la dernière étude en date sur les fortifications « notgériennes », ce témoignage est pourtant discrédité de curieuse manière : l'auteur juge que Jean d'Outremeuse n'est pas suffisamment qualifié, n'est pas « assez bon archéologue » pour pouvoir distinguer chronologiquement entre eux les divers dispositifs défensifs qui auraient pu être installés durant le Moyen Âge<sup>87</sup>. Au demeurant, cette assertion cible mal son propos : aucune des murailles établies entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle n'est à rattacher à la périphérie du groupe épiscopal autour duquel d'Outremeuse a décrit les vestiges de son enceinte « hubertine », la ville de l'époque s'étant étendue bien au-delà de cette zone<sup>88</sup>. Si ce rejet en bloc des dires d'Outremeuse n'est pas satisfaisant, leur prise pour argent comptant est tout aussi problématique. Mais à quoi précisément fait référence le texte de *Ly myreur des histors* ? Brode-t-il un tracé fantasmatique à partir de vestiges entr'aperçus et à la chronologie disparate ? Avait-il encore sous les yeux les traces continues et probantes d'une fortification plus unitaire ? Les « combinaisons » possibles sont vertigineuses, il faut bien l'avouer...

Deuxième donnée patente dans les propos de Jean d'Outremeuse, et déjà induite par la description de ce qu'il pense être l'enceinte « hubertine » (fig. 6), la fortification du Publémont est conçue indépendamment des fortifications de la plaine alluviale<sup>89</sup>.

Pour Jean d'Outremeuse, les apports notgériens se seraient donc concentrés sur le Publémont et, pour le règne du fameux prélat, il met également en exergue un travail d'agrandissement et d'embellissement de la cité... hors les murs !

---

<sup>87</sup> Cf. DENOËL, 2005, p. 37.

<sup>88</sup> MORA-DIEU, 2006, p. 77-84.

<sup>89</sup> *En apres, sains Nogier metit X canoines à l'englise Saint-Martin en Publemont, et fist faire leur encloustre en trenchant le roche, et le warnist de mures par tout où besongnoit. [...]. Apres at museit à castel Saint-Michiel, car ilh astoit fors et seoit trop pres de la citeit ; et astoit tout mainseit le tietre de Publemont, [...], et tout parmi Ysle, [...]; et par tous les costeis de Liege, fors de mures, tout mainseit et fait maison si bien ordinee qu'ils sont maintenant. Atant at saint Nogier regardeit sa citeit qui astoit si petite que dit est par deseur, et l'at grant convoitise de abatre le castel Saint-Mychielh que Radus de Preit tenoit ; [...]* (D'OUTREMEUSE, 1877, t. IV, p. 144).

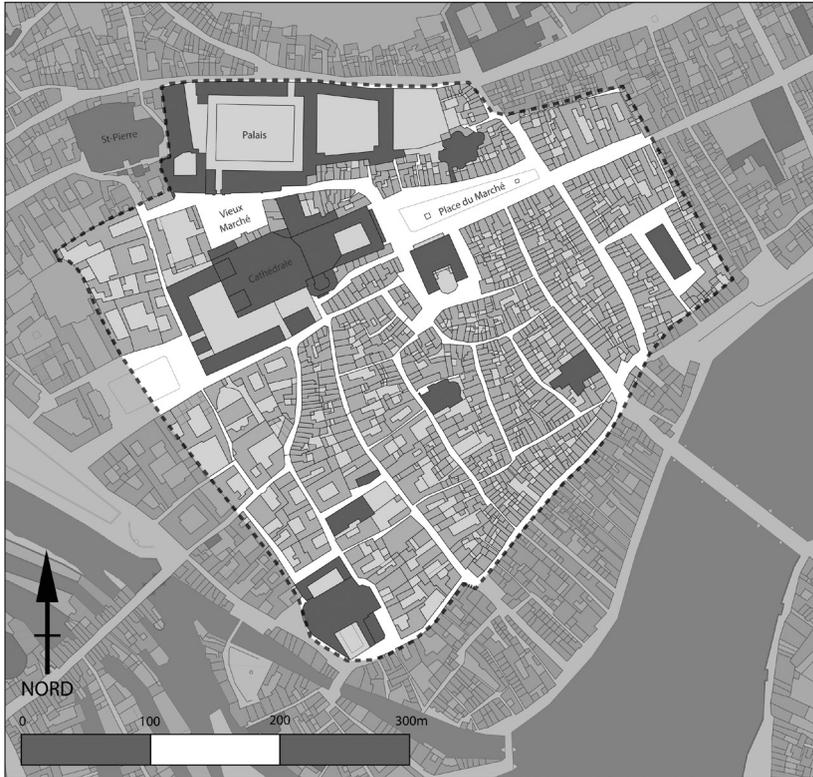


Fig. 6 – L'enceinte « hubertine » telle que décrite par Jean d'Outremeuse (suggestion du tracé reporté sur le cadastre ancien de Liège).  
Infographie I. Gilles & G. Mora-Dieu. © SPW/DGO4,  
Direction extérieure de Liège 1, Service de l'Archéologie.

### 3.3.3. Des châteaux énigmatiques

Un autre élément original, plus intrigant, est à rattacher aux dires du chroniqueur. Il s'agit de l'existence, à proximité des trois portes de l'enceinte englobant le noyau de la plaine alluviale, de trois châteaux ou petits complexes fortifiés<sup>90</sup>. Ce cas de figure nécessite ici l'ouverture d'une large parenthèse.

Dans son texte, le chroniqueur admet implicitement le fait qu'il n'a pas vu ces ouvrages, malencontreusement détruits avant son époque. Selon lui,

seules en subsistèrent les chapelles, qui firent par la suite office d'églises paroissiales, héritant par la même occasion du patronage initial du château. Très pratique. Et aussi très révélateur, nous le verrons.

Fondés par un personnage mythique récurrent dans son œuvre (le fameux Ogier le Danois), les trois établissements auraient connu des fortunes diverses : les châteaux Sainte-Catherine et Saint-Georges auraient été rasés lors des attaques normandes sur Liège, à la fin du IX<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>. Le château Saint-Michel, quant à lui, aurait été savamment modifié pour devenir, sous le règne de Notger, la collégiale Sainte-Croix.

Contrairement aux descriptions faites pour le tracé de son enceinte « hubertine », d'Outremeuse est donc avare de détails pour ses châteaux. Pour les deux premiers, supposément détruits par les Vikings, il ne s'appuie sur aucun vestige visible par lui durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Seule exception, la mention de la porte d'accès vers le pont des Arches, qu'il renseigne erronément comme un vestige du château Sainte-Catherine.

---

<sup>90</sup> Il s'agit des châteaux Saint-Michel (à l'emplacement de la collégiale Sainte-Croix, sur les premiers contreforts du Publémont), Saint-Georges (entre Féronstrée et Hors-Château) et Sainte-Catherine (en Neuvise). *Et al defours des portes avoit Il bonniers, preis, bois et forestes. Et alle entrée de bois de la porte Saint-Piere avoit ung fort chasteal que ons nommoit le casteal Saint-Michiel, car la cappelle du casteal fut fondée en l'honneur de saint Michiel, et encor est ly engliese Saint-Michel en la haulte Sablenier, à Liege ; car quant il fut formeit de casteal une eglise de Sainte-Croix, ensy comme vous oreis cy-apres, si fut la cappelle ordinée parrochiale engliese. Chis casteal desquendoit jusques à l'hospital Saint-Mathier, que ons appelle maintenant l'hospital al Chayne. Chis casteal estoit la maison le voveit de Liege, Ogier regardat bien que la porte de Saint-Piere estoit forte pour le casteal de Saint-Michiel ; si s'advisat que à chascune des portes convenoit moult bien unc casteal pour reforcheir la citeit. Autant mandat ovriers et machons, si les at deviseit Il castealz dehors casconne porte des aultres Il portes : de Hasselhie-Porte à Il bonniers, il fondat unc casteal moult noble, et fort et puissant, et qui porprendoit grande terre ; et fondat ens une capelle qui fut en l'honneur de saint George, et dist quant ly emperere venroit à Liege, chis seroit son hostel. Longtemps demorat enssy, et puis il fut destruis, mais la capelle de Saint-George remannit, qui maintenant est ly eglise parrochiale de Saint-George, à Liege. Chis casteal avoit une porte en la rue que ons dist le rue Richeron, pour la fontaine Richeron ; mais ons le nommat dedont en avant Defours-Casteal ou Fours-Casteal, et encore le nome-ons maintenant enssy, car elle seoit al defours dedit casteal Saint-George. Apres Ogier fondat unc casteal à Il boniers pres de la tierche porte des Viviers, droicte en celle porte et la porte Hasselhie, asseis pres du palais l'evesque ; et le fist fort et grans, car il tenoit plus d'on bonnier de grandeche ; et y fondat dedens une capelle en l'honneur de sainte Catherinne. Et quant ly casteal fut destruit apres cop, parrochiale eglise demorat ladite capelle, qui durat moult long temps anchois que ly paroiche Sainte-Catherinne, qui maintenant est, fust reediffiée nouvelle, asseis pres del vielhe, elle ruwe que ons dist Nuevis. Chis casteal donnat Ogier à l'evesque, si que dedont en avant demorat ly vesque en cheli casteal ; la grande porte de pont des arches estoit une des thours dedit casteal. Puis fist d'aultre costeit ung pont tout de pier, par lequel on passoit de l'engliese de Liege jusques a la porte des Viviers. Adont par la citeit ons fist plusieurs pontz de planches de bois, qui fissent moult grand confort à la citeit encontre les grandes aighes ; mais cheli que Ogier fist estoit de piers et plus poisans que tous les aultres ; si le nommat-ons le Souverain pont et la rue où ly pont estoit ; et quant ly pont fut defaict, si demorat le nom à la rue. Et n'avoit alhors nul pont là ly pont des arches stat à present, et là falloit passeir Mouse à naviers ; mais longtemps apres le fist faire l'evesque Reginars, [...] (D'OUTREMEUSE, 1873, t. III, p. 8-9).*

<sup>91</sup> D'OUTREMEUSE, 1877, t. IV, p. 83.

Effectivement ancienne, cette fortification a été érigée entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. Elle est en tout cas attestée en 1205 dans les sources historiques, sous la dénomination de « porte de Nuefvis » (Neuvice)<sup>92</sup>.

Pour le château Saint-Michel, par contre, le chroniqueur se montre beaucoup plus loquace, décrivant les « subtiles » modifications apportées à l'ouvrage défensif pour en faire une église<sup>93</sup>. Au-delà des invraisemblables modalités de la transformation de la collégiale elle-même, il convient quand même de souligner que les éléments périphériques à l'édifice, signalés par Jean d'Outremeuse (à savoir deux tours défensives et des fragments de murailles), se retrouvent aussi au même endroit dans les témoignages laissés par l'échevin tournaisien Philippe de Hurgés en 1615<sup>94</sup>.

De manière beaucoup plus générale, que penser de ces « châteaux outremosans » ? Apocryphes, nimbés d'une origine légendaire, les châteaux n'offrent que très peu de recoupements avec les autres sources historiques, contrairement au reste des propos du chroniqueur qui sont relayés ici. Seule exception notable, mais d'importance : les éléments en rapport avec la fondation de la collégiale Sainte-Croix sont des échos en provenance dans la chronique d'Anselme. Ce qui leur confère un statut particulier car ce qui est évoqué par Anselme n'est autre qu'un cas de litige territorial entre le duc Charles de Lorraine et l'évêque sur une zone, le bas de la colline du Publémont, où Notger veut préserver son autorité<sup>95</sup>.

Pour le reste, aucune trace des deux autres châteaux (Saint-Georges et Sainte-Catherine) n'est donnée à voir dans le corpus historique liégeois. Ces châteaux sont-ils une création personnelle de Jean d'Outremeuse ou ce dernier fait-il écho d'une tradition orale, en la réaménageant éventuellement dans des proportions inconnues ? Impossible de trancher de manière catégorique.

Mais risquons ici l'hypothèse de travail suivante, qui va nécessiter un petit développement.

---

<sup>92</sup> GOBERT, 1925, t. II, p. 297.

<sup>93</sup> *Atant est retorneis ariere, si at pris tant ovriers, qui sont maistres excellens ; sens le castel abatre fut fais mult subtilement ; et convertirent les offisschue de castelle en celles de mostier ; et de la grant tour de castel abaterent i verge de halteeche, et se fisent le tour des cloques ; et la neif de mostier et le cuer del dongnon, où li alteis sont ordineis as piliers ; encloustre et capitle et alconnes maisons pour habiter canoines ont faites de dois tours qu'ilh ont abatue, et des cengles stableries* (D'OUTREMEUSE, 1877, t. IV, p. 145).

<sup>94</sup> Dans son manuscrit, de Hurgés précise que ces tronçons de murailles sont fondés sur arcs. Or, le terme utilisé par Jean d'Outremeuse pour les vestiges à cet endroit est *cengles*, dont le sens figuré désigne plus spécifiquement un arc-en-ciel... D'Outremeuse utilise-t-il sciemment ce terme, en associant les formes épousées par les cintrages des murailles avec celles de l'arc-en-ciel ?

<sup>95</sup> KUPPER, 1990<sup>b</sup>, p. 420-424.

Les premières entités territoriales de la cité émergent entre la fin du X<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle : il s'agit de portions de territoire, dénommées « domaines urbains » par l'historiographie locale, et dont le prince-évêque va confier la juridiction à un établissement ecclésiastique ou à un proche<sup>96</sup>. Dans les domaines urbains laïcs, c'est-à-dire ceux confiés aux « ministériaux » du prince-évêque, ces lignages entament un véritable processus d'ancrage local, regroupant dans la circonscription qui leur a été confiée familles, affins et vassaux. L'accointance avec le lignage dominant et sa localisation géographique peuvent alors former un premier ressort identitaire, s'enracinant dans une zone de la cité. Au cours des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, les « domaines urbains » laïcs semblent s'amalgamer<sup>97</sup> en de nouvelles entités, plus grandes, qui seront appelées les « vinâves », toujours sous la fêrûle d'un lignage dominant, noble ou anobli. Mais à partir du début du XIV<sup>e</sup> siècle, les « vinâves » amorcent un net déclin en tant qu'entités administratives, militaires et judiciaires. Ce déclin est à mettre en rapport direct avec la perte d'influence des anciens lignages nobles au profit des corporations de métiers. À l'époque où Jean d'Outremeuse rédige ses écrits, le patriciat liégeois issu des anciens lignages, auquel le chroniqueur se rattache avec force, traverse une crise que l'on pourrait qualifier d'identitaire : leur primauté s'amenuise, leur système de valeur est suranné. En de pareilles circonstances, le recours à un passé ressenti comme plus glorieux est un mécanisme profondément humain, aisément décelable chez le chroniqueur<sup>98</sup>.

---

<sup>96</sup> Dans les 22 circonscriptions répertoriées, seules 10 ont été confiées à des « ministériaux », le reste se trouvant majoritairement concédé aux grands établissements ecclésiastiques. Les propriétaires de chaque circonscription ou domaine urbain étaient tenus de pourvoir aux besoins spirituels des gens résidant sur leur sol : ainsi, la mise sur place d'une église paroissiale « suivit d'assez près la fondation de l'église chapitrale ou la concession d'un domaine à un séculier ». En conséquence et en dépit de quelques ajustements, les limites paroissiales épouseront le plus souvent les limites des circonscriptions originelles. Tous ces domaines urbains originels sont détaillés dans l'ouvrage d'Edouard PONCELET (1947, p. 60-195) consacré à ce sujet. On ne sait encore exactement si ces proches de l'évêque, ces « ministériaux » qui vont pouvoir bénéficier de ses largesses foncières, sont issus de lignages nobles asservis à l'évêque ou s'il s'agit d'anciens serviteurs de condition plus modeste. Un subtil mélange de ces deux propositions n'est évidemment pas à exclure.

<sup>97</sup> Outre une possible érosion des obligations féodales, cet amalgame résulte plus sûrement d'une association de plusieurs lignages entre eux, mariage et dot se trouvant être des techniques efficaces en la matière. Les « vinâves » liégeois étaient au nombre de six : celui du Marché, englobant le secteur autour de la place du même nom ; celui de Neuvicé ou de Souverain-Pont ; celui de Saint-Jehanstrée, réunissant Féronstrée et Hors-Château ; le « vinâve » d'Isle ; le « vinâve » de Saint-Servais et pour terminer celui des Près, c'est-à-dire le quartier d'Outremeuse (BRUYÈRE, 2005, p. 10-11).

<sup>98</sup> Cette nostalgie appuyée, voire parfois cette amertume, est aussi patente chez le contemporain de Jean d'Outremeuse, le chroniqueur Jacques de Hemricourt (1333-1403), dont les écrits se centrent sur l'histoire et les hauts faits de la chevalerie liégeoise (cf. DE HEMRICOURT, 1910 ; ainsi que *Patron delle Temporaliteit* et *Le traité des guerres d'Awans et de Waroux* [en ligne]).

Dans ce cadre, finalement proche du marasme, les fameux châteaux de Jean d'Outremeuse ne pourraient-ils pas résonner comme un écho, autant nostalgique que fictif, de ces premières entités urbaines ? Le chroniqueur (ou la tradition orale qu'il rapporte) y réinterpréterait des éléments réels de la topographie urbaine à l'aune de fantasmes tant personnels que collectifs. Ainsi sur le territoire de trois circonscriptions périphériques<sup>99</sup> aux portes de l'enceinte « primitive » qui a été décrite par le chroniqueur, trois châteaux vont pouvoir s'élever. Élément très significatif, le lien unissant châteaux et entités urbaines est aussi scellé par la survivance respective de leur église paroissiale.

<b>Entités urbaines</b>	<b>Eglises paroissiales</b>	<b>Châteaux de Jean d'Outremeuse</b>
Vinàve de Saint-Jehanstrée	Saint-Georges	Château Saint-Georges
Vinàve de Neuvicé	Sainte-Catherine	Château Sainte-Catherine
Domaine de la Sauvenière	Saint-Michel	Château Saint-Michel

Ce type de rapprochement ne se retrouve pas que chez le fantasme chroniqueur. Dans l'œuvre de son contemporain Jacques de Hemricourt, il apparaît aussi clairement qu'une certaine frange du vieux patriciat se réfère volontiers aux « vinàves » comme à des entités particulières, autonomistes, féodales et donc aussi gestionnaires, voire propriétaires, des fortifications de leur territoire<sup>100</sup>. Il n'était donc pas déplacé, pour le patriciat de l'époque, de penser une circonscription urbaine comme une entité fortifiée indépendante.

En mêlant des éléments concrets de la topographie qu'il connaît et les fantasmes nostalgiques d'une noblesse liégeoise déclinante, Jean d'Outremeuse ferait ainsi correspondre, artificiellement et à

---

<sup>99</sup> Le « vinàve » de Saint-Jehanstrée, celui de Neuvicé et le domaine urbain de la Sauvenière, entité très spécifique dévolue au prévôt de la cathédrale Saint-Lambert, dont le titulaire disposait de réels droits seigneuriaux, et qui formait un territoire franc et privilégié, jouissant d'une relative autonomie (PONCELET, 1947, p. 142). Il est à noter que Jean d'Outremeuse revendique des liens de filiation entre son lignage et cette entité.

<sup>100</sup> Cf. BRUYÈRE, 2005, p. 2 ; KURTH, 1909-1910, vol. II, p. 246. Les propos de Jacques de Hemricourt, retranscrits dans l'article de Paul Bruyère se rapportent plus spécifiquement au « vinàve » des Près (Outremeuse). La validité de cette assertion n'est pas questionnée ici, il est juste important de constater que les anciens lignages nobles se plaisent à le penser.

sa manière, des entités territoriales, administratives et judiciaires déliquescents à des complexes fortifiées, fondés longtemps auparavant et dont il ne subsiste que peu de choses, si ce n'est, de manière systématique, la chapelle<sup>101</sup>. Cette opération de recyclage est aussi un réflexe de caste : la vieille noblesse tire encore fierté du ou des domaines urbains qui avaient vu naître sa puissance passée, et le rappelle via diverses formulations dont le leitmotiv pourrait être celui-ci : « mon quartier, ma forteresse ». Aussi, pour refermer cette large parenthèse consacrée aux châteaux de Jean d'Outremeuse sur le mode de la métaphore, quoi de plus opportun pour rappeler un biotope féodal en déclin qu'un château... détruit.

### 3.3.4. Des apports nuancés

Pour conclure momentanément sur un sujet tel que celui-ci, jauger les apports d'un chroniqueur aussi coloré que Jean d'Outremeuse est une démarche complexe. Mais mieux vaut s'engager dans cette voie, quitte à aboutir à des zones floues ou à faire des erreurs, que de mettre au ban les informations de natures très diverses dont fourmillent ses textes. Le décorticage et le filtrage de ses volumineux écrits est on ne peut plus laborieux, compte tenu des faibles possibilités de recoupement. Il faut évidemment s'attarder en priorité sur les éléments qui peuvent être croisés avec d'autres sources à la fiabilité plus avérée, qu'elles soient historiques ou archéologiques. Un examen au cas par cas s'imposera donc toujours, appréciant formes, fonds, propos d'ensemble et détails. Ces derniers, en effet, même fournis dans un contexte abracadabrant, peuvent fournir matière à un recoupement inédit.

Ainsi, même si une suspicion légitime entache la chronologie de son enceinte « hubertine », le chroniqueur nous renseigne un tracé fortifié qu'il considère antérieur à Notger et qui ceinture le cœur de la plaine alluviale, englobant le groupe épiscopal et les quartiers qui s'étendaient vers la rive gauche du fleuve. Dans une veine identique, les étranges modalités qui président à la fortification du Publémont sont conjecturales mais d'Outremeuse, comme Anselme et la *Vita Notgeri*, renseigne la colline comme un pôle fortifié indépendant du reste de la cité.

---

<sup>101</sup> Reste la tonalité bien particulière des éléments en rapport avec la collégiale Sainte-Croix. Le cas de figure semble s'écarter des deux autres châteaux, Saint-Georges et Sainte-Catherine, dans le sens où la fiction du chroniqueur s'ancre là dans des éléments plus concrets, sur un lieu d'un litige territorial avéré entre l'évêque et le duc de Lotharingie.

Constructions fantasmatiques, émanant éventuellement de certaines traditions orales en cours à l'époque, ses châteaux s'apparentent à de nombreux égards à une fiction nostalgique, soulignant l'importance déclinante du patriciat. Mais comme à son habitude, d'Outremeuse ancre sa fiction (édifiante, mais à d'autres égards) dans le quotidien de la cité en y mentionnant des vestiges ou des bâtiments toujours visibles à son époque<sup>102</sup>. Cependant, sur un point bien précis, celui de la collégiale Sainte-Croix, la mise en contexte faite par d'Outremeuse est plus étoffée. Il reprend à sa manière des informations perçues chez Anselme sur une zone de la ville qui a été l'enjeu d'une lutte de pouvoir entre le premier prince-évêque et le duc de Basse-Lotharingie<sup>103</sup>.

### **3.4. EN DÉPIT DES APPARENCES, DES SOURCES ÉCRITES HOMOGÈNES**

Contrairement aux convergences sporadiques qui ont pu être mises au jour pour les témoignages « matériels », c'est finalement avec une certaine fluidité que les sources écrites nous révèlent un sous-texte beaucoup moins hétérogène qu'il n'y paraît. Sous des apparences bigarrées, le fond des propos relativement sobres des panégyristes de Notger, Baldéric II et Wazon, couplés avec ceux, plus extravagants, de l'historien-romancier, font écho chacun dans leur style d'une même cité. Une cité où au moins une enceinte fortifiée a préexisté à l'action notgérienne et où, peu après l'an mil, la défense s'appuyait au minimum sur deux pôles fortifiés : la colline du Publémont contrebalançant les défenses établies dans la plaine alluviale.

---

<sup>102</sup> Les trois églises paroissiales, la porte du pont des Arches ainsi que les reliquats de fortifications à proximité de Sainte-Croix.

<sup>103</sup> KUPPER, 1990<sup>b</sup>, p. 420-424.

#### 4. HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Au carrefour entre sources matérielles et sources écrites, au terme d'un recueil systématique d'un côté et d'une mise à plat opérée à partir des textes d'origine de l'autre, quels enseignements tirer sur la physionomie des fortifications liégeoises, entre l'assassinat de Lambert et l'accession de la cité au statut de capitale principautaire ?

De prime abord, il est clair que rien de véritablement définitif ne peut ressortir de cette confrontation trop bien circonscrite entre archéologie et histoire. Par contre, se poser uniquement la question d'une seule enceinte « notgérienne », même si cela ne participe pas de l'aveuglement, peut s'apparenter à une certaine myopie intellectuelle, ou un réflexe synthétique, longtemps et souvent pratiqué par la discipline historique pour structurer son propos autour d'une figure majeure. En définitive, le tracé de l'enceinte dite « notgérienne » (si tant est qu'il ait existé un ouvrage unitaire de ce nom, dans sa confection et sa chronologie) reste un domaine hautement spéculatif.

Si besoin est, ce gauchissement éventuel des événements ne peut être entièrement redressé par une nouvelle « réflexion » historique : la nécessité de nouvelles preuves matérielles se fait jour. Elles doivent être mises en évidence, l'archéologie doit faire son office et, pour la période d'émergence de Liège, c'est bien là que se trouve le problème. Pour avoir la prétention de trancher, il faudrait arriver au bout d'un programme de recherche archéologique systématique et ambitieux aux endroits possibles des premières fortifications. Une utopie en somme.

Dans l'attente de ces nouvelles recherches, peut-on quand même faire progresser le discours sur le legs notgérien ? Existe-t-il une ou plusieurs hypothèses de travail, pistes de réflexion ou manières d'aborder la problématique qui puissent englober toute la bigarrure des indices précédemment relevés ? On l'a dit plus haut, le but de l'opération est aussi de voir si cette période d'émergence de la cité recèle matière à de nouveaux questionnements. Et force est de constater que c'est bien le cas. Si on se gardera bien de convertir péremptoirement certaines suppositions en réalités historiques, cette partie recense, en guise de conclusion, les pistes de recherche les plus pertinentes en la matière.

#### 4.1. DE L'ÉTABLISSEMENT RURAL À LA CAPITALE PRINCIPAUTAIRE, UNE EXTENSION PROGRESSIVE

##### 4.1.1. Du village à la résidence épiscopale

Du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, il est hautement probable que le groupe épiscopal liégeois et ses dépendances aristocratiques soient ceinturés par des fortifications (fig. 7). Cependant, au niveau des informations disponibles à l'échelon local, tant au niveau historique qu'archéologique, le vide est quasi abyssal. C'est via un exercice comparatif avec d'autres centres de pouvoirs carolingiens, qui peuvent être apparentés au site liégeois, que ce scénario se trouve accrédité.

Si la *domus* de l'évêque Lambert est vraisemblablement déjà délimitée par des haies défensives ou quelque chose d'approchant<sup>104</sup>, quel est le dispositif défensif en place, un siècle plus tard, lorsque Liège devient définitivement la résidence épiscopale du diocèse de Tongres-Maastricht ? Le coup d'œil sur les autres établissements carolingiens est donc riche d'enseignements.

Les fortifications « pré-urbaines » mises en place au IX<sup>e</sup> siècle sont dans leur grande majorité des fossés circulaires, doublés par une levée de terre palissadée, qui vont englober, au minimum, les bâtiments où se concentrent les activités des pouvoirs spirituel et temporel. Ces fortifications s'adaptent bien sûr aux contraintes locales imposées par la physionomie de chaque site, mais le format privilégié est généralement oblong ou circulaire<sup>105</sup> (Paderborn, Münster, Soest, Wiedenbrück, Vreden, Minden, Gand, Douai, Bruges, Petegem et Ennai). Bien évidemment, au niveau du prestige et de la puissance publique, les sites de Liège, Münster et Paderborn, en tant que centres névralgiques d'un diocèse<sup>106</sup>, se dégagent de ce type de mise en parallèle.

---

<sup>104</sup> Cf. KUPPER, 1984, p. 31.

<sup>105</sup> Cf. STREICH, 1984, p. 276-277, 280-281 ; WELZER, 1997, p. 62-66 ; VERHULST, 1994, p. 42 ; DEMOLON et LOUIS, 1994, p. 54-55 ; DE WITTE, 1994, p. 85-90 ; CALLEBAUT, 1994, p. 94, 99. Lorsque la physionomie du site l'impose, ce format subit un aplatissement d'une de ces parties, cette dernière se trouvant adossée à un bras d'eau ou à un particularisme du relief local. Dans le cas des établissements de Soest et de Paderborn, la ceinture fortifiée est une structure maçonnée (WELZER, 1997, p. 62-66).

<sup>106</sup> Le site de Xanten mériterait aussi une attention toute particulière. Ce sera chose faite sous peu grâce à un article de Michel de Waha sur la question.

Liège se trouve donc, si on peut dire, un cran au-dessus. D'autre part, au strict niveau de la topographie, le site liégeois se prête à merveille à un dispositif simple combinant fossés et palissades : le cœur du pouvoir s'ancre dans une plaine alluviale parcourue par de nombreux bras de la Légia s'en allant rejoindre la Meuse et un large bras du fleuve isole le sud-ouest de la petite cité, sans compter les reliefs environnants<sup>107</sup>.

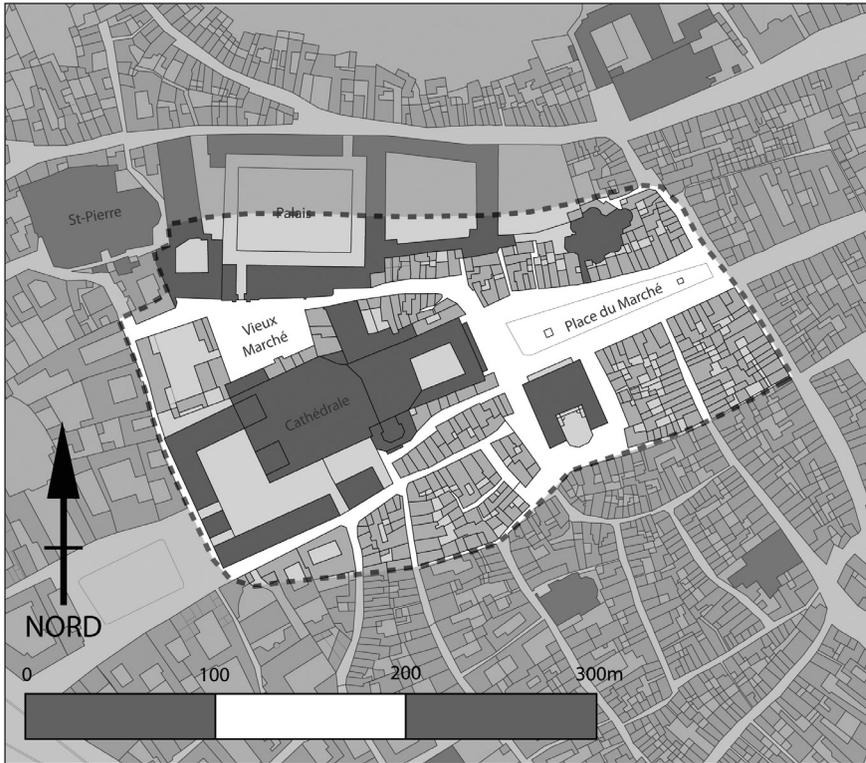


Fig. 7 – Enclos du groupe épiscopal avant le milieu du IX<sup>e</sup> siècle : suggestion hypothétique du tracé, reportée sur le cadastre ancien de Liège. Infographie I. Gilles & G. Mora-Dieu. © SPW/DGO4, Direction extérieure de Liège 1, Service de l'Archéologie.

<sup>107</sup> Pour la période évoquée ici, l'installation d'engins de siège sur les collines délimitant la rive gauche était inopérante, et pour d'éventuels assaillants le relief liégeois tient plus du handicap (cf. GAIER, 1988, p. 61-70).

D'un autre côté, même si la Liège lotharingienne fut moins exposée que les terres de France à la fureur viking, le site liégeois pourrait s'intégrer à l'essor massif des forteresses ecclésiastiques<sup>108</sup>, qui s'amorce dès la concrétisation du « péril normand<sup>109</sup> ». Cet essor, en tout cas, a été correctement mis en lumière pour la partie occidentale de l'ancien empire carolingien : après avoir constaté les insuffisances de la protection spirituelle, les quartiers épiscopaux et leurs dépendances palatiales y ont été concrètement fortifiés<sup>110</sup>.

L'existence d'un palais épiscopal à Liège sous le règne de Hartgard (840-857) nous est renseignée par les vers parfois obscurs et cérémonieux de Sedulius Scottus, poète irlandais attaché à l'évêque<sup>111</sup>. Dans le texte de Sedulius, rien n'indique que le bâtiment décrit a bien été construit sur l'initiative de Hartgard. Sedulius ne semble pas non plus décrire un complexe palatial dans son ensemble<sup>112</sup>. Par contre, les renseignements distillés par sa poésie désignent une tour et peuvent correspondre sans problème à la description d'une *aula*, une salle d'audience, de réception et de prestige, composante essentielle des palais carolingiens<sup>113</sup>. Hartgard, proche du roi Lothaire I<sup>er</sup> et rôdé à la lutte contre les Normands, a-t-il laissé sa résidence et son sanctuaire sans protection ? La question mérite bel et bien d'être posée, en regard de l'ensemble du contexte de l'époque. Rappelons aussi, au même moment, la mention ambiguë des *Annales Bertiniani* qui pourrait très éventuellement renvoyer à des fortifications protégeant le groupe épiscopal<sup>114</sup>. Pareillement, mais du côté scandinave cette fois, il est très important de souligner que les Vikings, durant leurs raids en terres scaldiennes et mosanes, firent un usage fréquent et correctement observé par leurs adversaires de fortifications circulaires en terre et en bois<sup>115</sup>.

---

<sup>108</sup> Cet essor est un des prémices de ce qu'il est convenu d'appeler la diversification castrale, via la terminologie dressée par A. RENOUX (1994, p. 66 ; 2010, p. 244-247). En Europe occidentale, cette diversification castrale se traduit par la différenciation progressive entre châteaux et enceintes urbaines, entre le IX<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>109</sup> Les hommes du Nord sont présents dans la sphère d'influence liégeoise depuis 820, environ.

<sup>110</sup> Cf. RENOUX, 1994, p. 64-66 ; RENOUX, 2010, p. 244-247.

<sup>111</sup> Cf. PIRENNE, 1882, p. 47-49 ; BALAU, 1901, p. 70-71.

<sup>112</sup> Pour J.-L. KUPPER (2000, p. 28-30), il est vraisemblable qu'une demeure épiscopale, un « palais carolingien », se dresse à proximité du sanctuaire de Saint-Lambert dès le VIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>113</sup> Cf. PIRENNE, 1882, p. 47-49 ; GODINAS, 2008, p. 18.

<sup>114</sup> Cf. WAITZ et PERTZ, 1883, p. 50.

<sup>115</sup> BOYER, 1992, p. 165.

Pour continuer sur cette lancée, on sait que le successeur de Hartgard, Francon (857-901), devra lui aussi faire face plusieurs fois aux Scandinaves. En 881, Liège est mise à sac et le groupe épiscopal détruit. La reconstruction qui s'en suivit a-t-elle pu négliger l'établissement ou le rétablissement d'un système défensif<sup>116</sup> ? Non. C'est notamment l'avis émis il y a peu dans ces pages par J.-L. Kupper. En rattachant l'origine du toponyme « Hasselinporte » au péril normand de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, l'historien contribue à valider le scénario qui fait se chevaucher au moins deux lignes défensives (et c'est un minimum) entre la rue des Airs et Vesquecourt au début du second millénaire<sup>117</sup>. Les faciès très contrastés des vestiges défensifs observés dans cette partie de la ville trouvent ici un bon début d'explication.

Il est évident qu'en suivant les mêmes ressorts de réflexion jusqu'à Notger, on pourrait égrainer une longue liste d'événements politiques, militaires ou naturels qui auraient pu motiver l'érection ou la modification d'un système fortifié sur le lieu de résidence de l'évêque. La « facilité » de cet exercice, qui restera ici très limité, n'échappe à personne, mais il a son utilité.

Un peu moins d'un siècle après les destructions normandes, Notger, réputé être à l'origine de la première enceinte urbaine, établissait et présidait à la destinée d'une principauté dont Liège était la capitale. Or, durant ce laps de temps se produiront de multiples soubresauts dynastiques dans l'ancien empire carolingien, soubresauts aux grandes conséquences territoriales. Vers 923, la question lotharingienne est définitivement tranchée et Liège bascule dans la sphère d'influence germanique sous l'épiscopat de Richer (920-945). La cité de Liège, ce n'est pas un hasard, devient alors officiellement le siège de l'évêché, au détriment de Tongres et Maastricht. Dans un autre registre, en 954 et en bons suiveurs des Normands, les Hongrois ravagent le diocèse. Tous ces événements, de natures différentes, peuvent évidemment avoir eu une incidence sur un système fortifié (fig. 8).

---

<sup>116</sup> Dans les années suivantes, les Normands razzient la Hesbaye et marchent sur Prüm en 884-885. Ils repassent par Liège en 891, en visant Aix et Maastricht. Ils réinvestissent ensuite leur camp fortifié de Louvain et atteignent Bonn et Prüm, de nouveau pillée en 892 (D'HAENENS, 1967, p. 52-61). Pourtant, lors de ces passages, Liège ne semble plus inquiétée ? L'objectif se trouvait-il trop appauvri pour intéresser les assaillants ? Hasard des événements ? Changement de tactique ?... Ou de dispositif de défense ?

<sup>117</sup> Cf. KUPPER, 2012, p. 7-10.

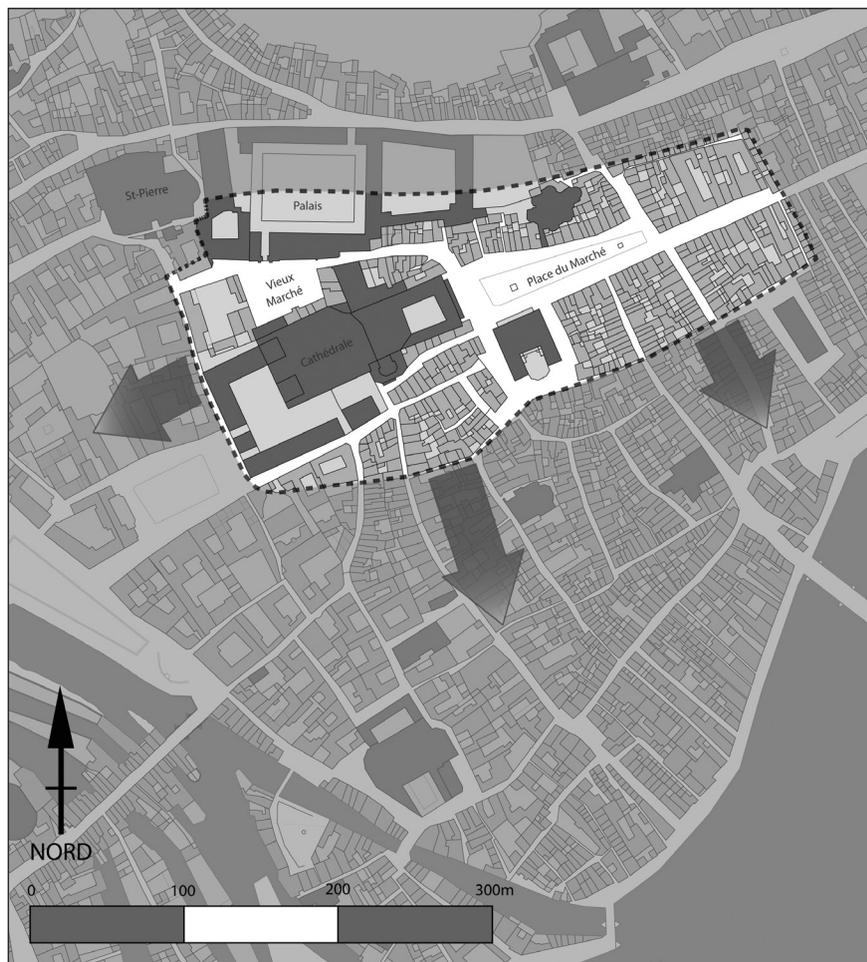


Fig. 8 – Enclos fortifié du groupe épiscopal après le milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Suggestion hypothétique du tracé, reportée sur le cadastre ancien de Liège, avec les principales possibilités d’extension de l’agglomération. Infographie I. Gilles & G. Mora-Dieu. © SPW/DGO4, Direction extérieure de Liège 1, Service de l’Archéologie.

#### 4.1.2. Éracle

Dans la frange occidentale de l'ancien empire de Charlemagne, l'essor des forteresses ecclésiastiques répond à un élan similaire, mais lié au monde laïc, à la primauté des lignages<sup>118</sup>. À partir du IX<sup>e</sup> siècle mais surtout au siècle suivant, la construction fortifiée n'est plus un privilège régalien : la puissance publique se reconstruisant dans le cadre de principautés, des lignages nobles vont entrer en compétition avec les principaux détenteurs du pouvoir, le plus souvent les évêques. Vecteur principal des ambitions laïques, des pôles de commandement, le plus souvent fortifiés<sup>119</sup>, voient le jour : ceux-ci, lieux de résidence de ce pouvoir émergent, vont concurrencer les enceintes établies précédemment. À nouveau, en fonction de tous les particularismes locaux, tant topographiques, politiques que symboliques, ces fortifications vont s'en aller phagocyter de diverses manières les anciens substrats fortifiés. Soit en s'y intégrant pleinement, soit en se plaçant *extra muros*, cette dernière solution produisant deux pôles fortifiés pour un même site<sup>120</sup>.

Liège s'intègre-t-elle à cette tendance générale ? Pas complètement, on le verra. Mais l'antagonisme entre comte et évêque va clairement participer au remodelage du site durant la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle. Et les évêchés en amont direct de celui de Notger recèlent des événements récurrents qui permettent déjà de jeter un éclairage ténu sur cette question, éclairage qui entre plutôt en concordance avec le schéma français. De manière générale, celui-ci semble bien s'apparenter avec les luttes de pouvoir en Lotharingie, au milieu du X<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, la déposition de Rathier au profit de Baldéric I<sup>er</sup>, en 955, ainsi que les troubles qui émaillèrent le règne d'Éracle (959-971) trouvent tous deux leur origine dans une lutte d'influence, voire une lutte tout court, entre les structures épiscopales et les grandes figures d'une aristocratie laïque, « comtale », pour se tailler une place de choix dans l'empire ottonien. À partir du milieu du X<sup>e</sup> siècle et la révolte de Regnier III, cet antagonisme

---

<sup>118</sup> Le phénomène semble par contre beaucoup moins net dans les contrées germaniques (cf. STREICH, 1984, p. 327-342, 366-385). Mais il est aussi possible qu'une trop grande segmentation typologique en ait atténué la visibilité.

<sup>119</sup> Mais pas systématiquement, car la portée symbolique de certains bâtiments a joué un rôle non négligeable (RENOUX, 1994, p. 66).

<sup>120</sup> L'installation *intra muros* d'un pôle laïc se fait très rarement dans le voisinage direct du séjour épiscopal. La solution la plus souvent adoptée est de s'installer en position opposée, ou au moins à bonne distance de la résidence de l'évêque (RENOUX, 1994, p. 66).

provoque un regain des fortifications et des retranchements dans les terres lotharingiennes<sup>121</sup>. Cette dynamique guerrière et politique conduit, par exemple, à la fortification de Namur<sup>122</sup>, à la construction du château de Boussu, ainsi qu’au réinvestissement de la forteresse de Chèvremont<sup>123</sup>. Dans ce contexte, on le sait, Éracle a entrepris, dès avant 965, de déplacer tout le groupe épiscopal sur la colline du Publémont, pour tenter de garantir son pouvoir et d’affirmer sa primauté face aux appétits extérieurs... et peut-être intérieurs<sup>124</sup>. Car l’agitation lotharingienne n’est pas incompatible avec ces tensions internes ressenties à Liège durant le règne d’Éracle : pour schématiser, le parti « comtal » a très bien pu s’appuyer sur une faction locale ou l’amener à partager certaines de ses vues.

Quoi qu’il en soit de cette supposition, des travaux ont en tout cas été planifiés et en partie effectués sur le Publémont sous l’épiscopat d’Éracle. Au vu de l’époque et du contexte liégeois, il paraît très peu probable que ceux-ci aient pu faire l’économie de fortifications, même partielles. Enfin, Éracle a-t-il disposé du temps et des moyens nécessaires pour boucler son programme de construction, ou ne laisse-t-il qu’une œuvre inachevée ? Au vu des difficultés rencontrées durant son règne, tant au niveau de son autorité que de ses finances, il est probable que la seconde proposition soit la bonne, bien qu’il soit certain que le projet ait été entamé<sup>125</sup>.

### 4.1.3. Les apports notgériens

Notger, bien conscient des problèmes qui ont émaillé l’épiscopat d’Éracle et qui sont toujours d’actualité au début de son règne, va tout d’abord suivre une impulsion similaire à celle de son prédécesseur, mais d’une manière plus radicale encore, puisqu’il va chercher à délocaliser sa résidence principale vers Huy. Mais, à partir de 987, doté de prérogatives

---

<sup>121</sup> Cette impulsion pourrait même être plus ancienne, si l’on prend en compte la volonté du duc Gislebert (mort en 939) de fortifier les alentours de Saint-Servais et du palais impérial de Maastricht (cf. DIERKENS et MARGUE, 2004, p. 885).

<sup>122</sup> L’exemple de Namur est « doublement » intéressant car, pour le milieu du X<sup>e</sup> siècle, il s’y développe deux pôles fortifiés distincts. Le premier est d’essence comtale et concerne l’éperon à la confluence de la Sambre et de la Meuse, tandis que le second englobe la petite agglomération civile sur la rive gauche de la Sambre. « Il s’agit, à ce jour, de la plus ancienne forme d’enceinte entourant un objectif économique civil et indépendante de toute structure religieuse comme dans les chefs-lieux de diocèse ou dans les agglomérations associées à des institutions religieuses majeures, comme de toute implantation militaire comtale ou seigneuriale » (DE WAHA, 2011, p. 222-224).

<sup>123</sup> DE WAHA, 2011, p. 214-217, 222-224 ; MARGUE, 2013, p. 244-246, 269-270.

<sup>124</sup> Cf. KUPPER, 1990<sup>a</sup>, p. 15-19 ; KUPPER, 2013, p. 15-22.

<sup>125</sup> Cf. KURTH, 1905, p. 30 ; KUPPER, 2013, p. 15-19.

largement supérieures à celles d'un évêché classique, Notger recentre ses prétentions sur le site liégeois et entreprend des travaux visant à faire de Liège la capitale d'une principauté ecclésiastique<sup>126</sup>. Cette entreprise unitariste ne peut bien évidemment pas se permettre de laisser coexister deux pôles fortifiés au sein d'une même entité.

Le premier pôle enserme le groupe épiscopal originel et ses dépendances dans la plaine alluviale. Le second, dont on ignore les modalités d'achèvement, est centré sur le haut du Publémont. Par ailleurs, un parti concurrent des intérêts de l'évêque fait valoir des prétentions territoriales sur le bas de cette colline, et il est même possible que des représentants de cette faction y soient durablement installés, au moins depuis Éracle<sup>127</sup>.

Pour arriver à ses fins et pour empêcher l'édification d'une placeforte comtale à quelques encablures du centre de son évêché, Notger court-circuite les vellétés bâtisseuses du duc de Basse-Lotharingie : sur tout ou partie des terrains convoités, il fait débiter la construction de la collégiale Sainte-Croix. Dans la foulée, il ne va pas entreprendre la construction d'une enceinte *ex nihilo*, mais va liaisonner et consolider (ou achever) les substrats fortifiés déjà existants. Dans une formulation somme toute assez classique des défenses de l'époque, mais par l'intermédiaire d'une variante adaptée au terreau liégeois et réalisée à l'aune des moyens considérables qui sont les siens, Notger opte pour la réunion (et non la fusion) des défenses établies dans la plaine<sup>128</sup> et celles, inachevées, du Publémont (fig. 9).

---

<sup>126</sup> KUPPER, 2002, p. 20-23.

<sup>127</sup> Outre la chute de Chèvremont, il serait intéressant de voir si il n'y a pas un lien de cause à effet, au moins partiel, entre l'abandon du site hutois par Notger et sa capacité à pouvoir mettre au pas la faction rivale du bas du Publémont, celle du duc Charles de Lorraine, pour enfin faire de Liège une capitale digne des nouveaux pouvoirs de son dirigeant (cf. KUPPER, 2002, p. 23 ; KUPPER, 1990<sup>a</sup>, p. 15-18).

<sup>128</sup> La nuance est importante et est, surtout, correctement validée par les témoignages concernant les modalités de fortifications du Publémont qui nous sont parvenus. On se rappellera en priorité les informations limpides dispensées par la *Vita Notgeri*, le texte d'Anselme ainsi que les indices archéologiques récemment décelés sur le Publémont. En ce qui concerne la coexistence entre un dispositif « castral » et une enceinte plus proprement « urbaine », Notger n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai. Un bref regard sur le traitement dont va bénéficier le site de Thuin en matière de fortifications permet de se rendre compte qu'il est bien un adepte de ce genre de système défensif. À partir de 974, et avec la volonté d'établir Thuin au rang de véritable cité, il y a fait relever les ruines du château, situées sur la portion la plus haute du promontoire dominant la Sambre, dispositif auquel il a adjoint d'autres zones emmurillées descendant vers la vallée. Outre les visées notgériennes, assez similaires dans les deux cas, les sites liégeois et thudinien sont aussi facilement comparables : présence d'un éperon rocheux, protection offerte par un méandre, etc. Qu'on ne se méprenne pas pour autant, la recette n'a rien de systématique. Ainsi pour Fosse-la-Ville, qui a aussi bénéficié des attentions notgériennes, il semble que seul le groupe abbatial de la future ville ait été fortifié (KURTH, 1982, vol. I, p. 174-180). Mais il est vrai aussi que le site est moins excentré que Thuin, marche liégeoise en terre hennuyère, et qu'il se trouve pourvu d'un relief beaucoup plus doux, moins propice à une déclinaison castrale.

Concrètement, les modalités pratiques d'une telle entreprise ne peuvent être connues dans les détails. Néanmoins, suffisamment d'indices sont à disposition pour que s'élabore une sorte de schéma directeur.

Dans la plaine alluviale, l'ancien noyau fortifié autour du groupe épiscopal et de ses dépendances, dont Jean d'Outremeuse a livré un tracé concevable, a pu être consolidé, ou éventuellement redoublé<sup>129</sup>. Il n'est pas impossible non plus que Notger ait étendu sa fortification à certaines zones qui pourraient ne pas avoir été encloses précédemment (vers le rivage de Meuse et la fin de la boucle de la Sauvenière, notamment). En tout cas, pour faire la liaison entre le Publémont et la plaine, Notger fait main basse sur l'épineuse zone au bas de la colline, ce qui, on l'a dit, sert tout autant ses objectifs politiques que ses visées de bâtisseur. Un réseau fortifié est donc implanté à cet endroit<sup>130</sup>. Sur le Publémont, Notger parachève les travaux d'Éracle en matière de fortifications, quel qu'ait pu être leur état d'avancement<sup>131</sup>. Il semble de toute manière évident qu'il ne pouvait laisser en dehors de son système des structures défensives déjà partiellement établies sur un site aussi propice à ce genre d'installation. Au terme de son règne, le Mont Saint-Martin est un pôle fortifié, protégé par trois fossés étagés au travers de la colline, et doté d'une ou de deux avant-cours. Cette physionomie particulière fait du Publémont un élément complémentaire des fortifications érigées dans la plaine alluviale, d'où la nuance importante, mentionnée plus haut : le promontoire et les installations épiscopales de la plaine sont liaisonnés, réunis, mais non fusionnés. La « création » d'une fortification « unitaire » sous Notger combine encore, sans les assimiler totalement, de nombreux traits de l'enceinte « urbaine » et de l'enceinte « castrale ». Sur un mode plus imagé, d'ailleurs, qu'attendre d'autre du premier prince-évêque que la réunion des traits les plus communs d'une forteresse ecclésiastique et d'un donjon princier ?

---

<sup>129</sup> Ces redoublements dans la fortification pourraient peut-être permettre d'expliquer l'épaisseur extravagante des murailles « notgériennes » observées par Gobert à certains endroits.

<sup>130</sup> Jean d'Outremeuse mentionne de manière succincte des éléments de ces fortifications. La présence de ces éléments se verra par ailleurs confirmée deux siècles plus tard par le témoignage de Philippe de Huges et encore ensuite par les rapides découvertes de Gobert.

<sup>131</sup> À nouveau, il n'est pas impossible que cet état de fait ait poussé le rédacteur de la *Vita Notgeri* à occulter complètement le rôle d'Éracle dans la mise en place de ces fortifications, attribuant à Notger tout le mérite de l'exercice. N'oublions pas que l'histoire est écrite par les vainqueurs... : source fiable s'il en est, la *Vita Notgeri* affiche certaines connotations panégyriques, comme d'ailleurs tous les autres textes de ce type. Des motivations identiques se retrouvent dans la chronique du chanoine Anselme. Ce dernier passe en effet sous silence la délocalisation du groupe épiscopal sur le Publémont, effectuée par Éracle, en se contentant juste de signaler que Notger y a consacré une église en l'honneur de Saint-Martin (KUPPER, 1990<sup>a</sup>, p. 17-18). De même, si l'historiographie s'est focalisée sur un litige aux entournures rocambolesques à proximité de Sainte-Croix, dans les faits, le duc de Basse-Lotharingie n'avait-il pas plutôt des visées sur l'ensemble du dispositif esquissé par Éracle ?

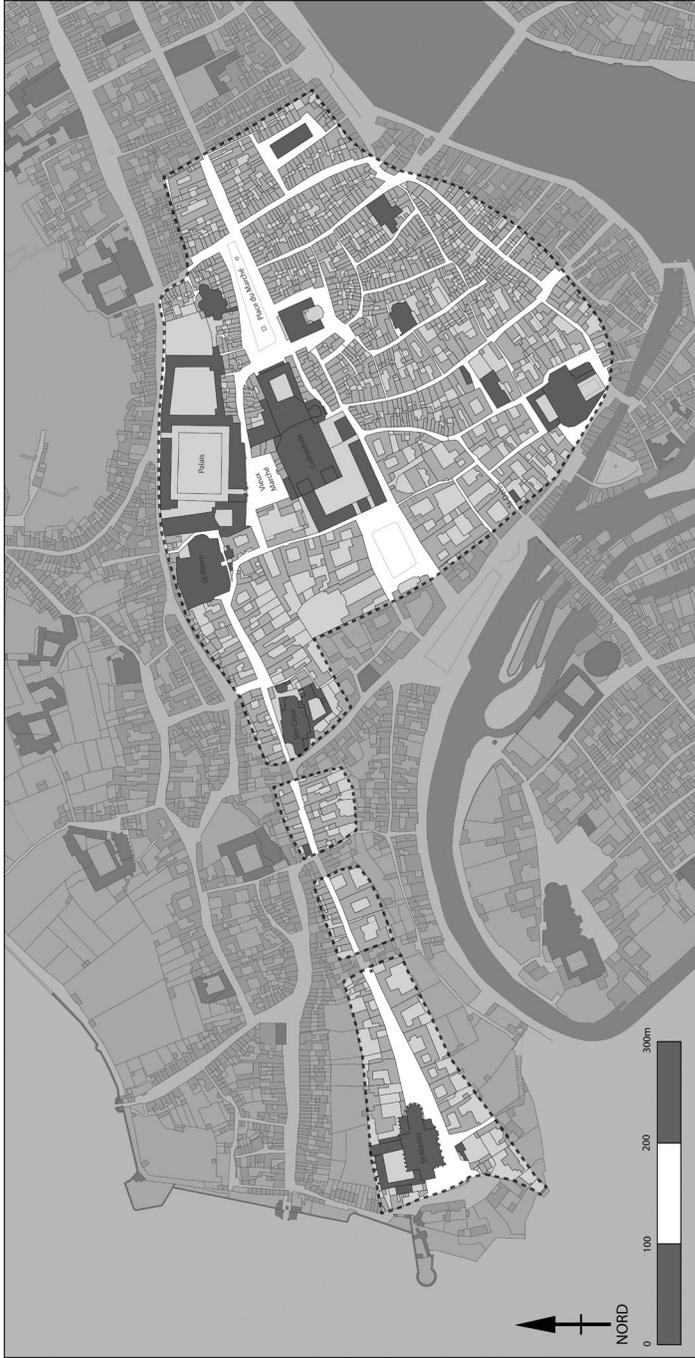


Fig. 9 – Enceinte « notgérienne » aux alentours de l’an mil :  
suggestion hypothétique du tracé, reportée sur le cadastre ancien de Liège.  
Infographie I. Gilles & G. Mora-Dieu.  
© SPW/DGO4, Direction extérieure de Liège 1, Service de l’Archéologie.

Déceler des aspects plus précis de l'enceinte « notgérienne » est une tâche ardue, dont le caractère incomplet de l'issue ne fait aucun doute. Quelques éléments peuvent cependant être (re)mis en évidence, outre le tracé général de l'enceinte déjà défini par les travaux de Lohest, Gothier, Lejeune et Denoël<sup>132</sup>. La question du nombre et de l'emplacement des portes de l'enceinte « notgérienne » a été systématiquement traitée dans les études précédentes. Les éléments les plus convaincants se retrouvent dans l'étude de Fernand Lohest<sup>133</sup>, repris aussi chez Louis Gothier et Jean Lejeune<sup>134</sup>. On y retrouve tout d'abord les trois portes citées par Jean d'Outremeuse : Hasselinporte, en Jehanstrée, ponctue la voie vers Maastricht ; la porte du Vivier, à l'extrémité de la rue Souverain-Pont, donne accès au *portus* établi sur le rivage de la Meuse ; enfin la porte Saint-Pierre, à proximité de la collégiale du même nom, s'ouvre aux communications arrivant de Hesbaye par le vallon de la Légia.

Il est vraisemblable que certains, voire éventuellement tous ces points de passage, soient antérieurs au dispositif notgérien et aient dû réguler le trafic du pôle fortifié qui ceinturait la plaine alluviale avant le premier prince-évêque. Sur le Publémont, les travaux d'Éracle et de Notger n'ont pas pu faire l'économie d'une porte barrant la voie en provenance du plateau de Saint-Gilles : il s'agit de la porte Saint-Martin, implantée au devant de l'éphémère groupement épiscopal souhaité par Éracle. Quatre portes, donc. Et c'est un minimum, car il est douteux que d'autres sorties n'aient pas été aménagées dans le dispositif notgérien, comme par exemple en direction du quartier de l'Isle, où le prince-évêque fonde la collégiale Saint-Jean, dans laquelle il se fera inhumer, ainsi qu'une église paroissiale dédiée à Saint-Adalbert<sup>135</sup>.

---

<sup>132</sup> LOHEST, 1927, p. 71-88 ; GOTHIER, 1955, p. 467-475 ; LEJEUNE, 1974, p. 47-50 et DENOËL, 2005, p. 47-95.

<sup>133</sup> Cf. LOHEST, 1927, p. 65-70.

<sup>134</sup> Cf. GOTHIER, 1955, p. 469-470 ; LEJEUNE, 1974, p. 47-50.

<sup>135</sup> D'après les données de fouilles les plus récentes, récoltées en 2004-2005 lors de la construction du cinéma Sauvenière, le peuplement du quartier médiéval de l'Isle débute à partir du milieu du X<sup>e</sup> siècle, sur la frange nord-ouest de la zone, à la périphérie directe des églises notgériennes. À partir de ce foyer d'implantation, un peuplement plus dense se fait graduellement jusqu'au milieu du siècle suivant, couvrant au moins la moitié nord du quartier, entre les collégiales Saint-Jean et Saint-Paul (MORA-DIEU, 2007, p. 142-145 ; MORA-DIEU, 2008<sup>a</sup>, p. 148-151 ; MORA-DIEU, 2008<sup>b</sup>, p. 135-136 ; MORA-DIEU, 2008<sup>c</sup>, p. 136-138).

Au niveau des matériaux de réalisation, les travaux notgériens n'ont pas pu faire l'impasse sur les ressources locales en grès houiller<sup>136</sup>. Les indices historiques et archéologiques évoqués précédemment ne tendent en tout cas pas vers autre chose. On prendra donc comme seul exemple les témoignages relatifs aux éléments fortifiés à proximité de la collégiale Sainte-Croix.

Un autre dernier élément à prendre sérieusement en compte sur le tracé notgérien est la plausibilité de son entretien et de son perfectionnement, jusqu'à sa désaffectation entamée dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle. À certains endroits de son parcours, à proximité de la rue des Airs ou de Sainte-Croix, par exemple, les témoignages oculaires de Philippe de Hurgès et de Théodore Gobert pourraient refléter des réfections militaires propres aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, à mettre au crédit de la révolution poliorcétique qui va culminer sous Philippe Auguste.

#### **4.1.4. En guise de conclusion**

Il est important de resouligner ici le caractère spéculatif de l'exercice qui vient d'être réalisé en ces pages. Les lignes écrites et les concepts brièvement développés se conçoivent plus souvent comme des pistes de réflexion que comme de réelles affirmations. Au croisement entre histoire et archéologie, il est clair aussi que la tentative ne peut rencontrer une pleine adhésion. Un *satisfecit* honorable serait de pouvoir sortir l'enceinte « notgérienne » des carcans réflexifs dont elle se trouve aujourd'hui affublée.

---

<sup>136</sup> Ce qui ne signifie pas pour autant l'existence de fortifications intégralement en pierres, le recours au bois d'œuvre paraissant indispensable pour les superstructures.

## 5. BIBLIOGRAPHIE

Louis ABRY, *Revue de Liège en 1700*, édité par Stanislas BORMANS, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, 1866, p. 273-300.

Sylvain BALAU, *Étude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au Moyen-Âge*, Bruxelles, Hayez, 1903, (Académie royale de Belgique, Mémoires couronnés, t. LXI).

Günther BINDING, *Spätkarolingisch-ottonische Pfalzen und Burgen am Niederrhein*, dans *Château Gaillard*, t. V, 1972, p. 23-34.

Caroline BOLLE, Jean-Marc LÉOTARD, Geneviève COURA, Sylvie BOULVAIN et Jean-Luc CHARLIER, *Liège, et plus particulièrement le Publémont, au XIV<sup>e</sup> siècle : l'apport des recherches archéologiques récentes*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. LXX, 2013, p. 133-168.

Stanislas BORMANS et Matthieu-Lambert POLAIN (éds), *Recueil des ordonnances de la Principauté de Liège*, 6 vol., Bruxelles, E. Devroye Éditeur, 1855-1878.

Stanislas BORMANS, Émile SCHOOLMEESTERS et Edouard PONCELET (éds), *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, 6 vol., Bruxelles, Hayez, Lamertin, Kiessling et Imbreghts, 1893-1933.

Régis BOYER, *Les Vikings*, Paris, Plon, 1992.

Paul BRUYÈRE, *Les Vinâves de la Cité de Liège avaient-ils des armoiries. Quelques considérations sur la question*, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. 25, 2005, p. 1-9.

Dirk CALLEBAUT, *Résidences fortifiées et centres administratifs dans la vallée de l'Escaut (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)*, dans Pierre DEMOLON, Henri GALINIÉ et Franz VERHAEGHE (coords), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l'Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Douai, Société d'Archéologie médiévale, 1994, p. 10-16.

Charles COMHAIRE, *Le Balloir Saint-Jacques*, dans *Le Vieux Liège*, t. VI, n° 1-7, 1904.

Charles COMHAIRE, *Les vieux remparts*, dans *La Meuse*, 7 décembre 1908.

Charles COMHAIRE, *Une découverte historique – Un tronçon du rempart Saint-Jacques révélé par les travaux*, dans *La Meuse*, 27 avril 1928.

Geneviève COURA, *1546 : le Bon Métier des Mangons s'installe dans la Grande Boucherie en Vesquecourt*, dans Jean-Marc LÉOTARD et AWWA (dirs), *Actes de la Journée d'Archéologie en Province de Liège* (Liège, 27 novembre 1999), Liège, DGATLP, Direction de Liège, Service de l'Archéologie, 2000, p. 213-231.

Albert d'HAENENS, *Les invasions normandes en Belgique au IX<sup>e</sup> siècle : le phénomène et sa répercussion dans l'historiographie médiévale*, Louvain, Publications universitaires de Louvain, 1967.

Jacques DE HEMRICOURT, *Le miroir des nobles de Hesbaye*, édité par Camille DE BORMAN, dans *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, t. I, Bruxelles, Kiessling et Imbreghts, 1910.

Johnny DE MEULEMEESTER, *Karolingische castra en stadsontwikkeling : enkele archeo-topografische suggesties*, dans *La genèse et les premiers siècles des villes médiévales dans les Pays-Bas méridionaux : actes du 14<sup>ème</sup> colloque international* (Spa, du 6 au 8 septembre 1988), organisé par le Crédit communal de Belgique, Bruxelles, 1990, (Collection Histoire in-8°, n° 83), p. 117-149.

Pierre DEMOLON et Étienne LOUIS, *Naissance d'une cité médiévale flamande : l'exemple de Douai*, dans Pierre DEMOLON, Henri GALINIÉ et Franz VERHAEGHE (coords), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l'Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Douai, Société d'Archéologie médiévale, 1994, p. 47-58.

Stéphanie DENOËL, *Les fortifications notgériennes de la cité de Liège : nouvelle approche contextuelle et critique des sources*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXII, 2005, p. 5-101.

Stéphanie DENOËL, *Les remparts de la cité de Liège, de la fixation du second réseau urbain à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXIII, 2007, p. 63-87.

Isabelle DERAMAIX et Pierre-Philippe SARTIEAUX, *Tournai : îlot des Douze Césars, dernière campagne de fouilles*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 7, 1999, p. 39-41.

Michel DE WAHA, *Les enceintes sur arcs des anciennes principautés belges*, dans Gilles BLIECK, Philippe CONTAMINE, Nicolas FAUCHERRE et Jean MESQUI (coords), *Les enceintes urbaines (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions du CTHS, 1999, p. 197-209.

Michel DE WAHA, “*Oppida quaedam ipsorum novitia*” : des fortifications lotharingiennes, dans Michèle GAILLARD, Michel MARGUE, Alain DIERKENS et Hérold PETTIAU (coords), *De la mer du Nord à la Méditerranée : Francia Media, une région au cœur de l’Europe*, Luxembourg, Publications du CLUDEM, 2011, p. 207-240.

Hubert DE WITTE, *La fortification de Bruges (Belgique) : les fouilles de 1987-1989 au “Burg” de Bruges (le site du Burghotel)*, dans Pierre DEMOLON, Henri GALINIÉ et Franz VERHAEGHE (coords), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l’Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Douai, Société d’Archéologie médiévale, 1994, p. 83-91.

Alain DIERKENS et Michel MARGUE, “*Memoria*” ou “*damnatio memoriae*” ? *L’image de Gislebert, duc de Lotharingie († 939)*, dans Sylvain GOUGUENHEIM, Monique GOULLET, Odile KAMMERER, Pierre MONNET, Laurent MORELLE et Monique PAULMIER-FOUCART (coords), *Retour aux sources : textes, études et documents d’histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, Éditions Picard, 2004, p. 869-890.

Wim DIJKMAN, *Maas-Tricht, lieu de défense et centre religieux* dans Pierre DEMOLON, Henri GALINIÉ et Franz VERHAEGHE (coords), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l’Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Douai, Société d’Archéologie médiévale, 1994, p. 35-39.

Émile FAIRON (éd.), *Régestes de la Cité de Liège*, 4 vol., Liège, Commission communale de l’Histoire de l’ancien Pays de Liège, 1933-1939.

Claude GAIER, *Armes et armures dans l’œuvre épique et historique de Jean d’Outremeuse (XIV<sup>e</sup> siècle)*, Madrid, Instituto de Estudios sobre Armas Antiguas, 1983.

Claude GAIER, *Les moyens d’attaque et de défense des fortifications aux environs de l’An Mil*, dans *Bulletin de l’Institut archéologique liégeois*, t. C, 1988, p. 61-70.

Henri GALINIÉ, *Émergence ou ré-émergence des villes dans le Nord-Ouest de l’Europe VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle*, dans Pierre DEMOLON, Henri GALINIÉ et Franz VERHAEGHE (coords), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l’Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Douai, Société d’Archéologie médiévale, 1994, p 10-16.

Henri GALINIÉ, *La question urbaine entre Antiquité et Moyen-Âge : “l’entre-deux des cités” (250-950)*, dans Jean CHAPELOT (coord.), *Trente ans d’archéologie médiévale en France : un bilan pour l’avenir*, (Neuvième congrès international de la Société d’archéologie médiévale à Vincennes, du 16 au 18 juin 2006), Caen, Publications du CRAHM, 2010, p. 337-350.

Bernard GAUTHIEZ, Elisabeth ZADORA-RIO et Henri GALINIÉ (dirs), *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2003.

Luc-Francis GENICOT, *Le témoignage de Jean d’Outremeuse sur l’architecture et la construction du Bas Moyen Âge en pays mosan*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. XIV, n° 297, 2002, p. 267-292.

Théodore GOBERT, *La plus ancienne enceinte de Liège*, Liège, Imprimerie Demarteau, 1907<sup>a</sup>.

Théodore GOBERT, *Rempart Notger*, dans *La Meuse*, 26 juillet 1907<sup>b</sup>.

Théodore GOBERT, *Rempart de Notger*, dans *La Meuse*, 31 juillet 1907<sup>c</sup>.

Théodore GOBERT, *Liège à travers les âges : les rues de Liège*, 6 vol., Liège, Georges Thone Éditeur, 1924-1928.

Julie GODINAS, *Le palais de Liège*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2008.

Michel GODINAS, *Le pont d’Amercœur des origines à la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, dans *Neuf cents ans de vie autour de Saint-Remacle-au-Pont*, Liège, Association culturelle d’Amercœur, 1979, p. 87-92.

Louis GOTHIER, *Comment Liège s’est formé*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. IV, n° 110, 1955, p. 463-481.

Paul GRIMM, *The Royal Palace at Tilleda, Kr. Sangerhausen, DDR. : Excavations from 1935-1966*, dans *Medieval Archaeology*, t. XII, 1968, p. 83-100.

Jean HAUST, *Notes de toponymie liégeoise*, dans *Annuaire d’Histoire liégeoise*, t. II, fasc. 2, 1939, p. 145-160.

Denis HENRARD et Jean-Marc LÉOTARD, *Liège au Haut Moyen Âge : un état de la question*, dans Titus PANHUYSEN (éd.), *Transformations in North-Western Europe (AD 300-1000) : 60<sup>th</sup> Sachsensymposium* (Maastricht, du 13 au 23 septembre 2009), Hannover, Niedersächsisches Landesmuseum, 2010, (Neue Studien zur Sachsenforschung, n° 3), p. 47-54.

Charles HIGOUNET, *Les grandes haies forestières de l'Europe médiévale*, dans *Le paysage rural : réalités et représentations*, Lille, Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 1979, p. 213-217.

Anne HOFFSUMMER-BOSSON, *Chèvremont : l'apport des sources archéologiques*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. C, 1988, p. 71-87.

Jean-Louis KUPPER, *Liège et l'Église impériale. XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Société d'Édition « Les Belles Lettres », 1981.

Jean-Louis KUPPER, *Sources écrites : des origines à 1185*, dans Marcel OTTE (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, Liège, 1984, (ERAUL, n° 18), p. 31-34.

Jean-Louis KUPPER, *Les origines de la collégiale Saint-Martin*, dans Marylène LAFFINEUR-CREPIN (dir.), *Saint-Martin : mémoire de Liège*, Liège, Éditions du Perron, 1990<sup>a</sup>, p. 15-22.

Jean-Louis KUPPER, *L'évêque Notger et la fondation de la collégiale Sainte-Croix de Liège*, dans Michel SOT, Claude LEPELLEY, Philippe CONTAMINE et Carol HEITZ (éds), *Haut Moyen-Âge : études offertes à Pierre Riché*, La Garenne-Colombes, Éditions européennes Érasme, 1990<sup>b</sup>, p. 419-426.

Jean-Louis KUPPER, *Le village était devenu une cité*, dans Jacques STIENNON (dir.), *Histoire de Liège*, Toulouse, Éditions Privat, 1991 p. 33-74.

Jean-Louis KUPPER, *La geste des pontifes de l'Église de Tongres, Maastricht ou Liège*, dans Jean-Louis KUPPER, Françoise PIRENNE et Philippe GEORGE (éds), *Liège : autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Liège, Éditions du Perron, 2000, p. 15-19.

Jean-Louis KUPPER, *La principauté médiévale*, dans Bruno DEMOULIN et Jean-Louis KUPPER (éds), *Histoire de la principauté de Liège : de l'an mille à la Révolution*, Toulouse, Éditions Privat, 2002, p. 7-72.

Jean-Louis KUPPER, *Note sur une vie de l'évêque de Liège Notger*, dans Sylvain GOUGUENHEIM, Monique GOULLET, Odile KAMMERER, Pierre MONNET, Laurent MORELLE et Monique PAULMIER-FOUCART (coords), *Retour aux sources : textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, Éditions Picard, 2004, p. 913-916.

Jean-Louis KUPPER, *Aux origines de la cité de Liège : sur deux chartes inédites de 1171 et 1266*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, n° 175, 2009, p. 321-342.

Jean-Louis KUPPER, *Sur les incursions normandes dans le pays mosan : le roi Arnoul, l'évêque Francon, le duc Henri, Franchimont, Limbourg et la porte Hasseline de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXVI, 2012, p. 5-24.

Jean-Louis KUPPER, *Sur les émeutes ou « émotions » populaires dans la cité de Liège, du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. LXX, 2013, p. 15-22.

Godefroid KURTH, *Les origines de la Commune de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXV, 1905, p. 229-324.

Godefroid KURTH, *La cité de Liège au Moyen Âge*, vol. 1, Liège et Bruxelles, Cormeaux, Demarteau et Dewit, 1909.

Godefroid KURTH, *Étude critique sur Jean d'Outremeuse*, Bruxelles, Hayez, 1910.

Godefroid KURTH, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Bruxelles, Éditions Culture et Civilisation, 1982.

Jean LEJEUNE, *Liège : de la principauté à la métropole*, Anvers, Fonds Mercator, 1974.

Jean LEJEUNE., *Liège et son palais*, Anvers, Fonds Mercator, 1979.

Marcel LOHEST, *Proposition de M. Lohest concernant les fouilles de la place Saint-Lambert*, dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, n° 45, 1907, p. 1684-1688.

Fernand LOHEST, *Le château-fort de Liège*, Liège, Imprimerie Bénard, 1927.

Michel MARGUE, *Face à l'évêque, le comte : politique ottonienne et pouvoir comtal en Lotharingie à l'époque de Notger*, dans Alexis WILKIN et Jean-Louis KUPPER (éds), *Évêque et prince : Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2013, p. 237-270.

Walter MELZER, *Karolingisch-ottonische Stadtbefestigungen in der Germania libera*, dans Gabriele ISENBERG et Barbara SCHOLKMANN (éds), *Die Befestigung der mittelalterlichen Stadt*, Köln, Weimar, Wien, Böhlau Verlag, 1997, (Städteforschung, A/45), p. 63-78.

Henri MICHELANT (éd.), *Voyage de Philippe de Hurgés à Liège et à Maestrect en 1615*, Liège, Grandmont-Donders, 1872.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : prospections archéologiques sur les murailles occidentales de la cité*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 11, 2003, p. 133-135.

Guillaume MORA-DIEU, *Genèse et développements de la seconde enceinte urbaine de Liège*, dans *Archaeologia mediaevalis*, n° 29, 2006, p. 77-84.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : poursuite des fouilles archéologiques sur le site du « Rivage Saint-Jean », place Neujean*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 14, 2007, p. 142-145.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : sondage d'évaluation stratigraphique dans la cour du « Seigneur d'Amay », un jalon supplémentaire pour l'histoire du quartier de l'Île*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 15, 2008<sup>a</sup>, p. 148-151.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : fouille de sauvetage archéologique en Bergerue*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 15, 2008<sup>b</sup>, p. 135-136.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : les vestiges du cloître ottonien à la cathédrale Saint-Paul*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 15, 2008<sup>c</sup>, p. 136-138.

Guillaume MORA-DIEU, *La maison en pan-de-bois de la rue Saint-Hubert à Liège*, dans David HOUBRECHTS (éd.), *Le logis en pan-de-bois dans les villes du bassin de la Meuse moyenne (1450-1650)*, Liège, 2008<sup>d</sup>, (Dossier de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, n° 12), p. 269-272.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : éléments d'un ancien colombage au n° 15 de la rue Souverain-Pont*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 17, 2010, p. 122-124.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : anciens édifices en colombage, rues Pierreuse n° 57 et Saint-Hubert n° 1*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 18, 2011<sup>a</sup>, p. 162-164.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : la « Maison du Léopard », un remarquable ensemble immobilier établi à la fin du Moyen Âge*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 18, 2011<sup>b</sup>, p. 170-174.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : examens des murailles privées sur le flanc sud du Publémont*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 19, 2012, p. 161-163.

Guillaume MORA-DIEU, *Liège/Liège : suivi archéologique sur le flanc sud du Publémont*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 21, 2014, p. 184-185.

Armand NAGELMACKERS, *Liège stratégique du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle : ses châteaux, ses fortifications*, Liège, Nagelmackers et Marinx, 1978.

Marcel OTTE, *Découvertes archéologiques au quartier Saint-Georges à Liège*, dans *Bulletin de la Société royale LeVieux-Liège*, t. IX, n° 199, 1977, p. 189-205.

Jean D'OUTREMEUSE, *Ly myreur des histors*, édité par Adolphe BORNET et Stanislas BORMANS, 7 vol., Bruxelles, Hayez, 1864-1887, (Académie royale de Belgique, Corps des chroniques liégeoises).

Georg Heinrich PERTZ (éd.), *Gesta pontificum Tungrensis, Traiectensis sive Leodiensis aecclesiae*, Hannovre, Impensis Bibliopolii Hahniani, 1846, (Monumentis Germaniae Historicis, Scriptores, t. VII), p. 189-234.

Henri PIRENNE, *Sedulus de Liège*, Bruxelles, Hayez, 1882, (Académie royale de Belgique, Mémoires couronnés, t. XXXIII).

Edouard PONCELET, *Notes de topographie liégeoise : Souverain Pont et le Vivier Sur Meuse*, dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. II, fasc. 2, 1939, p. 170-190.

Edouard PONCELET, *Les domaines urbains de Liège*, Liège, Éditions de la Commission communale de l'Histoire de l'Ancien Pays de Liège, 1947, (Documents et mémoires sur le pays de Liège, fasc. 2).

Jean-Joseph RAIKEM, Louis CRAHAY, Stanislas BORMANS et Matthieu-Lambert POLAIN, *Coutumes du Pays de Liège*, 3 vol., Bruxelles, Gobbaerts, 1870-1884.

Annie RENOUX, *Les manifestations de la puissance publique : enceintes, palais et châteaux*, dans Pierre DEMOLON, Henri GALINIÉ et Franz VERHAEGHE (coords), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l'Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Douai, Société d'Archéologie médiévale, 1994, p. 60-82.

Annie RENOUX, *Châteaux, palais et habitats aristocratiques fortifiés et semi-fortifiés*, dans Jean CHAPELOT (coord.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France : un bilan pour l'avenir*, (Neuvième congrès international de la Société d'archéologie médiévale à Vincennes, du 16 au 18 juin 2006), Caen, Publications du CRAHM, 2010, p. 239-256.

John SCHOFIELD et Heiko STEUER, *Urban Settlement*, dans James GRAHAM-CAMPBELL et Magdalena VALOR (éds), *The Archaeology of Medieval Europe : eight to twelfth centuries AD*, Aarhus, Aarhus University Press, 2007, (Acta Jutlandica, t. LXXXIII), p. 111-153.

Jean DE STAVELOT, *Chronique de Jean de Stavelot*, éditée par Adolphe BORGNET, Bruxelles, Hayez, 1861, (Académie royale de Belgique, Collection de chroniques belges inédites).

Jacques STIENNON, *La naissance du vicus mérovingien de Liège*, dans Marcel OTTE (dir.), *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, Liège, 1984 (ERAUL, n° 18), p. 295-297.

Gerhard STREICH, *Burg und Kirche während des deutschen Mittelalters : Untersuchungen zur Sakraltopographie von Pfalzen, Burgen und Herrnsitzen*, Sigmaringen, Jan Thorbecke Verlag, 1984, (Vorträge und Forschungen, 29).

Florent ULRIX, *Le rempart d'Avroy et la tour aux Lapins à Liège*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. VI, n° 147, 1964, p. 405-432.

Florent ULRIX, *Un monument gothico-renaissance peu connu à Liège : l'hôtel du chancelier de Cortenbach*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. VII, n° 154, 1966, p. 65-91.

Pierre VAN DER SLOOT, Julien DUPAGNE et Jean-Marc LÉOTARD, *Liège/Liège : études archéologiques préalables à la construction d'un complexe hôtelier, menées sur le site des hôtels de Sélys-longchamps et des Comtes de Méan : examen des terrasses*, dans *Chronique de l'archéologie wallonne*, n° 16, 2009, p. 139-142.

Franz VERHAEGHE, *L'espace civil et la ville*, dans Pierre DEMOLON, Henri GALINIÉ et Franz VERHAEGHE (coords), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l'Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Douai, Société d'Archéologie médiévale, 1994, p. 144-190.

Adriaan VERHULST, *La ville et son émergence en Flandre*, dans Pierre DEMOLON, Henri GALINIÉ et Franz VERHAEGHE (coords), *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l'Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Douai, Société d'Archéologie médiévale, 1994, p. 40-46.

Georg WAITZ et Georg Heinrich PERTZ (éds), *Annales Bertiniani*, Hannovre, Impensis Bibliopolii Hahniani, 1883, (Monumentis Germaniae Historicis, Scriptores Rerum Germanicum, t. V).

### Sources inédites

Florent ULRIX, *Liège – Quartier de la Goffe et de Potiérue. Plan des fouilles 1965-1966*, Dossier des Archives du Service national des Fouilles, Bibliothèque du Patrimoine, DGO4/SPW.

### Documents en ligne

Jacques DE HEMRICOURT, *Patron delle Temporaliteit*, [en ligne], <http://www.chokier.com/FILES/INSTITUTIONS/Temporaliteit.html> (consulté le 12 mars 2011).

Jacques DE HEMRICOURT, *Le traité des guerres d'Awans et de Waroux*, [en ligne], [http://perso.infonie.be/liege06/07septf.htm#Jacques de Hemricourt](http://perso.infonie.be/liege06/07septf.htm#Jacques%20de%20Hemricourt) (consulté le 12 mars 2011).

### Archives & iconographies

**AÉL** : Archives de l'État de Liège.

**BNF** : Bibliothèque nationale de France.

**BUC** : Bibliothèque Ulysse Capitaine, Fonds patrimoniaux de la Ville de Liège.

**CAULg** : Collections artistiques de l'Université de Liège.

**CCJ** : Collection du château de Jehay – Province de Liège.

**MBAR** : Musée des Beaux-Arts de la Ville de Reims.

**NSA** : *Nederlands Scheepvaartmuseum Amsterdam*.

AÉL, Échevins de Liège, Œuvres (ELO).

BNF, Manuscrits occidentaux/Manuscrits français, cote 9025, 420 x 270, *Mémoires de Philippe de Hurgès. Journal de son voyage de Tournay à Cologne, en 1615, par Mons, Liège et Maestricht*. Manuscrit papier de 75 feuillets, réalisé par Ph. de Hurgès (1615).

BUC, C2ch3-53 (R51), 884 x 1820, *Liège, Lueck, Luttig, Leodium nobilissima Eburonum et totius inferioris germaniae celeberrima civitas*. Gravure sur cuivre aquarellée, éditée par M. Merian (1626).

CAULg, n° inv. 36745, 595 x 740, Vue de Liège en 1567. Photographie noir et blanc, reproduction du tableau de Lucas van Valckenborch anciennement conservé au K. F. Museum de Berlin.

CCJ, non inventorié, 890 x 613, *Noli me tangere* (ou *Christ jardinier*). Huile sur panneau (diptyque avec au revers une *Adoration des mages*, issu de la huche du retable de Saint-Denis), attribuée à un atelier liégeois anonyme (ca 1540).

MBAR, n°inv. 795.1.103, 160 x 222, *Vue de Liège*. Huile sur toile de Lukas Van Valckenborch (ca 1567).

NSA, n°inv. S.1034 (16), 440 x 810, *Legia Leodium Liège*. Gravure sur cuivre aquarellée, réalisée par Julius Milheuser (1649) dans Atlas van Loon (1661).

## ENCORE UN CHRIST DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE SAINT-LAMBERT (XIV<sup>e</sup> SIÈCLE) AU TRÉSOR DE LIÈGE

par Philippe GEORGE et Jean-Claude GHISLAIN\*

Sur le pignon d'une maison, au sommet du Vieux Thier-à-Liège<sup>1</sup>, était fixé un grand Christ en bois (chêne, H. 130 x l.100 cm), que ses propriétaires ont souhaité donner au Trésor de la Cathédrale de Liège avant la vente de leur maison<sup>2</sup>. Son histoire nous a été retracée par tradition orale : découvert vers 1850, dans un champ à Ans, il proviendrait de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert<sup>3</sup>. Nombreuses sont les œuvres qui ont cette réputation et nous en avons récemment traité à propos de deux autres Christs donnés au Trésor : l'un, le « Crucifix des Miracles » de l'ancien temple liégeois ne pose pas de problème quant à son origine<sup>4</sup> ; l'autre provenant peut-être du bas du Thier-à-Liège est plus sujet à caution<sup>5</sup>. En voici un troisième.

L'œuvre (fig. 1-4) a, comme c'est souvent le cas, été plusieurs fois repeint et la dernière couche de couleur n'est pas très ancienne. Un travail de dégagement de la polychromie devra un jour être entrepris<sup>6</sup>.

---

\* C'est pour nous un plaisir de dédier cet article à M<sup>gr</sup> Aloys Josten, évêque émérite de Liège, en remerciement de son attention pour le Trésor de la Cathédrale de Liège pendant son épiscopat (2001-2013) : ce Christ est un des derniers dons faits au Trésor pendant celui-ci.

<sup>1</sup> La maison est située rue du Thier-à-Liège, mais le pignon, sur lequel le Christ était rivé, est visible au boulevard Ernest Solvay au n° 537 ; un petit enclos l'y précède, aménagé en jardinet, avec grille d'accès : nous y avons laissé la croix moderne sous son auvent. Le Christ est toujours visible en place sur Google Earth. À l'origine, il avait été placé sur le coin du Thier-à-Liège et de la rue Grand Vinâve, avant la construction du boulevard Solvay.

<sup>2</sup> Nous remercions très vivement M. Lambert Bovy et M<sup>me</sup> Fabienne Herben pour ce don et les informations fournies à propos de l'œuvre.

<sup>3</sup> Le lieu de découverte est un champ à Rocourt, au lieu-dit « terre del pîce ». Le Christ se trouvait parmi d'autres objets qui, suivant les dires de la propriétaire, M<sup>elle</sup> Libotte, proviendraient du pillage de la cathédrale, dont une statue de sainte non identifiée du XVI<sup>e</sup> siècle (?) (H. 70 cm), aujourd'hui disparue.

<sup>4</sup> Ph. GEORGE, *Le « crucifix des miracles » de la cathédrale Saint-Lambert et la sculpture gothique tardive à Liège*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. XV, n° 331, 2010, p. 563-587.

<sup>5</sup> Ph. GEORGE, *Un Christ inédit du XIII<sup>e</sup> siècle (?) provenant de la cathédrale Saint-Lambert de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXVI, 2012, p. 25-35.

<sup>6</sup> C'est ici l'occasion de lancer un appel à mécénat, toutes informations sur [info@tresordeliège.be](mailto:info@tresordeliège.be).

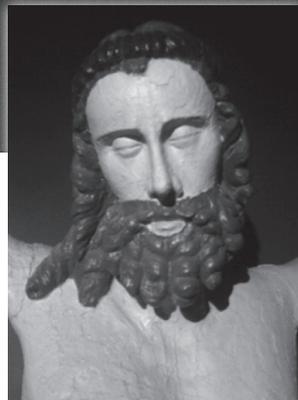
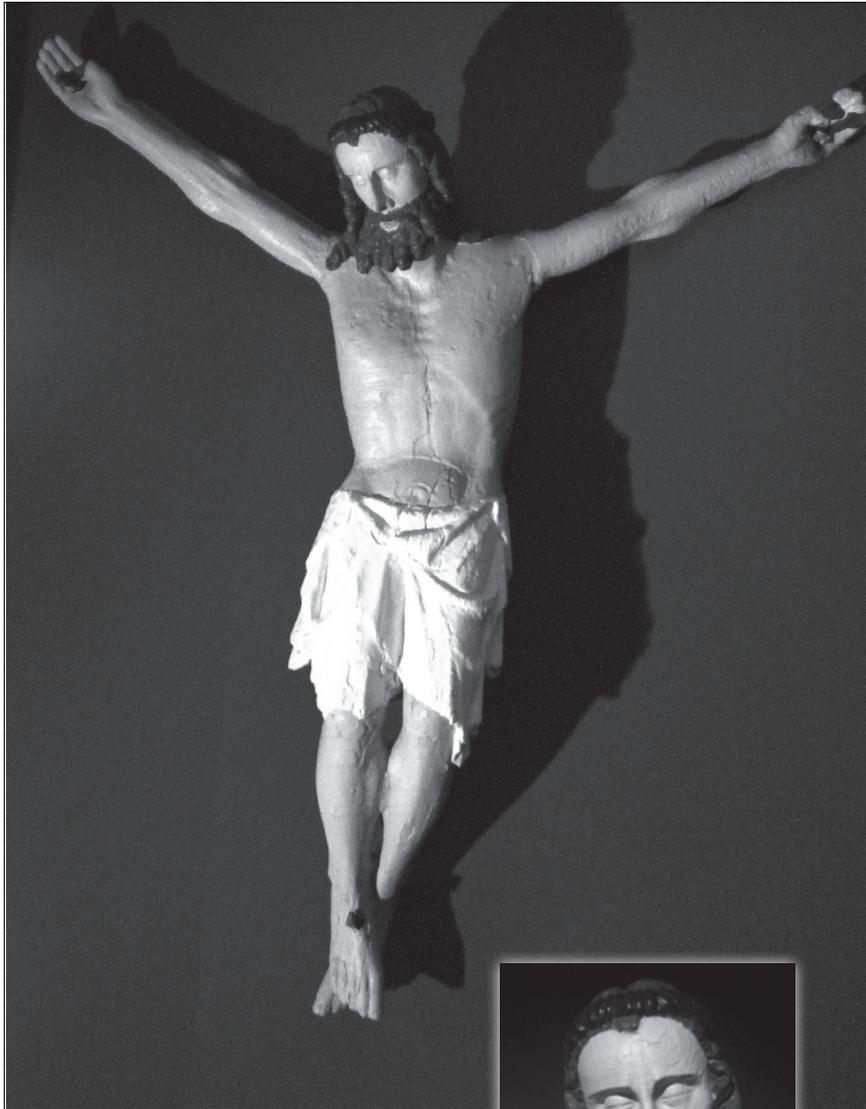


Fig. 1-4 – Christ du Thier-à-Liège,  
conservé au Trésor de la Cathédrale.  
© Cl. Sottiaux.



Le *corpus* gothique en chêne de la croix du Vieux Thier-à-Liège est de dimensions inférieures à la taille humaine et sans allongement prononcé, tel qu’observé sur la croix triomphale de la cathédrale Saint-Paul à Liège et celle de la collégiale Saint-Odulphe à Borgloon. Cette dernière option contribue à pallier l’effet de la perspective en contre-plongée. La position du Christ du Thier-à-Liège est très stable. Le corps est droit, les bras maigres, rectilignes et aux articulations marquées sont quelque peu affaissés. La tête couronnée d’épines est légèrement inclinée à dextre et le pied droit est implanté sur le gauche. Le torse est large et les côtes délimitent l’abdomen triangulaire. Le dos n’est pas évidé, contrairement à un usage technique fréquent.

Les finesses d’exécution sont diluées sous les couches accumulées de polychromies écaillées, dont la plus récente ne respecte pas nettement le contour des formes. Peut-être dissimulent-elles aussi des restaurations, notamment celles d’éléments fragiles, tels que les bras rapportés et les extrémités. L’exécution de la tête du Sauveur et de la draperie du perizonium révèle néanmoins les mérites plastiques incontestables, ainsi que les traits stylistiques de cette œuvre de qualité, représentative de la sculpture liégeoise sur bois du XIV<sup>e</sup> siècle. L’œuvre mérite instamment un décapage afin de lui restituer sa dignité esthétique.

La physionomie destinée à être perçue de loin est traitée en conséquence. Les paupières closes soulignent les arcades sourcilières horizontales et le nez droit allongé sépare les pommettes atténuées. La bouche inerte s’entrouvre sous la moustache prolongée sur la barbe. Les mèches épaisses et tortillées de celle-ci et de la chevelure sont traitées par masses détachées et contrastent avec le visage lisse et apaisé. La couronne d’épines est posée comme un mince bandeau incliné sur la chevelure. Celle-ci délimite le haut front surmonté de légères bouclettes.

Le perizonium couvre le corps depuis les hanches jusqu’aux genoux, en laissant le gauche apparent. La draperie gothique associe ici sur des pans verticaux majeurs, des brisures obliques et les rabats latéraux déroulés en volutes. Le drapé du vêtement est un aspect particulièrement révélateur du style du XIV<sup>e</sup> siècle. Liège est également riche de divers Christs du XIII<sup>e</sup> siècle, le véritable âge d’or de la sculpture mosane sur bois<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> R. DIDIER, *Christs et calvaires mosans du XIII<sup>e</sup> siècle*, dans *Millénaire de la collégiale Saint-Jean de Liège*, Liège, 1982, p. 141-172. Parmi ce recensement avec la bibliographie antérieure, l’auteur commente pour Liège le Christ de l’église Saint-Gilles, attribué aux années 1230, ceux de l’église Saint-Christophe et de la rue Porte Grumsel, tous deux datés de 1260 environ. Le Christ de l’église des Carmes de Jemeppe (Seraing), des années 1240, est conservé au Trésor de la Cathédrale et le Grand Curtius possède un Christ imposant des années 1250, qui provient d’Oreye.

Parmi une vingtaine de crucifix habituellement en chêne, de dimensions variées et attribués au domaine mosan de 1325 à 1340 environ<sup>8</sup>, citons à Liège un beau *corpus* de 1300 environ en la collégiale Saint-Barthélemy. Celui précité de la cathédrale Saint-Paul est un exemplaire majeur, à la fois empreint de raffinement et impressionnant, tandis que la trace de celui du couvent des Dominicains est perdue. Le Christ du calvaire de la rue Pierreuse est rapproché d'autres de 1330 environ. Ajoutons que le Grand Curtius conserve un Christ mosan du début du XIV<sup>e</sup> siècle, jadis dans le cimetière de Bois-de-Breux à Grivegnée (Liège) (fig. 5).

L'attitude générale, le traitement de la tête, de l'anatomie et du perizonium du Christ du Thier-à-Liège permettent certains rapprochements particuliers parmi la production mosane au XIV<sup>e</sup> siècle. C'est le cas avec le Christ de Saint-Martin de Rutten / Russon (*ca* 1340) (fig. 6) et plus directement encore, avec celui du calvaire de l'église de l'Assomption de la Vierge à La Gleize (*ca* 1325-1330) (fig. 7). Ce dernier est dû à un maître élégant et raffiné, dont la manière est caractérisée par l'agencement et l'acuité du graphisme des draperies. Il est emblématique d'une filiation stylistique dont le Christ de Notre-Dame de Louviers (France, Eure, *ca* 1330) est un écho éloigné. Celui-ci est aussi rapproché pour le buste, de la croix triomphale précitée de la cathédrale Saint-Paul à Liège et pour le perizonium, du Christ de la chapelle de Malpas à Malonne, davantage torturé et des années 1330, conservé en l'abbatiale Saint-Berthuin<sup>9</sup>. Ainsi, le Christ du Thier-à-Liège offert au Trésor de la Cathédrale compte désormais avantageusement parmi le patrimoine médiéval de la cité épiscopale.

---

<sup>8</sup> Le lecteur trouvera une documentation générale et le cadre chronologique sur le sujet, à l'exception du Limbourg néerlandais, dans R. DIDIER, *La sculpture mosane du XIV<sup>e</sup> siècle*, Namur, 1993, (Monographies du Musée des Arts anciens du Namurois, 2), p. 12, 14, 20, 28-32 et 57 en n. 10. Voir pour Liège : p. 28 et 32, fig. 44 (cathédrale Saint-Paul, croix triomphale, *ca* 1330) ; p. 30, fig. 56 (église, puis brasseries des Dominicains, *ca* 1330-1340). Pour Borgloon (Looz, Limbourg), p. 30, fig. 48, *ca* 1330). IDEM, *op. cit.*, 1982, p. 166-167, le Christ de la rue Pierreuse est comparé aux croix triomphales de la cathédrale Saint-Paul et de la collégiale de Borgloon.

<sup>9</sup> IDEM, *op. cit.*, 1993, p. 32, fig. 51 (Rutten) ; p. 12 et 28, fig. 45 (La Gleize) ; p. 12, 30, 52, 57, pl. au dos de couverture (Malonne) ; p. 30-32 et 20, fig. 30 (Louviers) ; p. 29, fig. 47 (au revers de la couverture) et p. 30, 52 et 57, n. 10. S'agissant de la mouvance du maître de La Gleize, p. 50 et 52. L'église normande de Louviers possède également deux groupes sculptés en chêne (H. 105 cm), contemporains du Christ et représentant respectivement la Pâmoison de la Vierge et les militaires au pied de la croix (p. 50 et p. 20, fig. 28 et p. 21, fig. 29). La parenté stylistique mosane des sculptures de Louviers fut proposée par W.H. FORSYTH, *A Group of XIV<sup>th</sup> Century Mosan Sculpture*, dans *Metropolitan Museum Journal*, I, 1968, p. 41-59. Parmi la recherche pionnière relative à la sculpture mosane gothique sur bois, rappelons l'apport considérable du comte Joseph de Borchgrave d'Altena († 1975), accumulé durant un demi-siècle au fil de ses nombreuses publications.



Fig. 5 – Christ du cimetière de Bois-de-Breux à Grivegnée, conservé au Grand Curtius.  
© Ville de Liège – Grand Curtius, photo Marc Verpoorten.

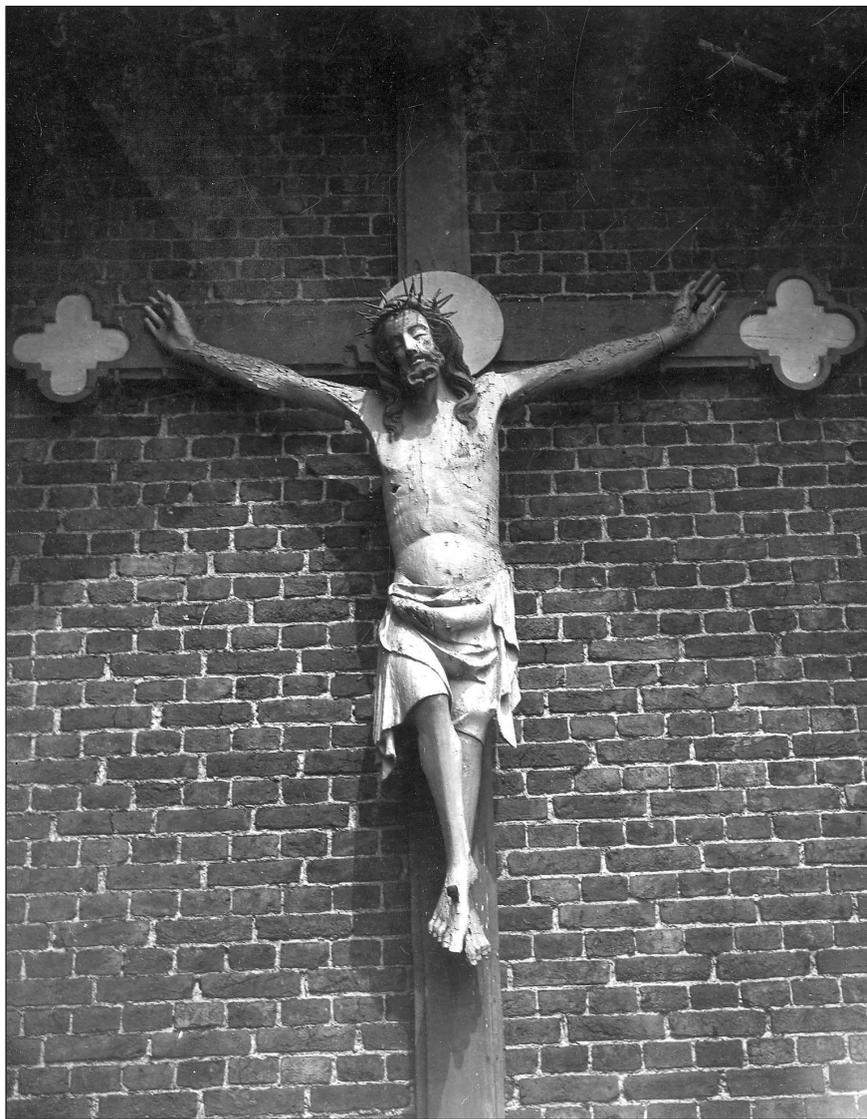


Fig. 6 – Christ, conservé en l'église Saint-Martin à Rutten / Russon.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 7 – Christ, conservé en l’église de l’Assomption de la Vierge à La Gleize.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

Par leur provenance, nous ne pouvons nous empêcher de mettre les deux Christs naguère au Thier-à-Liège en rapport avec une pietà (Liège, fin XV<sup>e</sup> siècle)<sup>10</sup>, acquise pour le Grand Curtius de Liège grâce à l'intervention de la Fondation Roi Baudouin (fig. 8). La pietà était jadis vénérée sous l'invocation de « Notre-Dame de Pitié » et occupait une potale dans une maison située au pied du Thier-à-Liège<sup>11</sup> (fig. 9).

Cette sculpture gothique tardive traite d'un thème particulièrement affectionné à la fin du Moyen Âge, celui de la pietà : la Vierge pleure la mort de son Fils, dont elle tient contre elle sur ses genoux le corps inerte descendu de la croix et débarrassé de sa couronne d'épines, posée à ses pieds<sup>12</sup>. Tantôt sous l'influence flémalienne, tantôt eyckienne, tantôt rogèresque, pour parler en termes de peinture, la sculpture ajoute au gothique tardif la troisième dimension et permet d'appréhender davantage encore la réalité. La pietà du Thier-à-Liège manifesterait-elle plutôt l'influence de Roger de le Pasture alias van der Weyden<sup>13</sup> ? Un contraste s'établit entre la Vierge, à l'attitude réservée, s'essuyant le visage, et dont le manteau capuchonné très ample a des accents de sculpture brabançonne, et le Christ aux membres disproportionnés, le bras gauche plié quasi en angle droit, qui témoigne d'une sculpture populaire, plus régionale. La disproportion des corps répondrait-elle à une volonté de faire de la Vierge le personnage principal ? L'image pathétique du Christ doit inspirer la compassion des fidèles. Cette vision doloriste et mystique fait partie des nouvelles formes de piété, dont les retables vont sans doute, comme les gravures, populariser la dévotion.

---

<sup>10</sup> Chêne sculpté et polychromé, H. 100 cm, n° inv. C445/2010. A. DE BREUCK, *Patrimoine et philanthropie. Le Fonds David-Constant géré par la Fondation Roi Baudouin*, dans *Liège. museum*, n° 1, 2010, p. 4-5.

<sup>11</sup> La statue a été à l'origine d'une confrérie fondée dans la paroisse du Thier-à-Liège. Nous devons à M. l'abbé Joseph Collignon, curé émérite du Thier-à-Liège, outre la connaissance du Christ ici étudié, celle de cette confrérie, dont il a retrouvé deux petites bannières du XIX<sup>e</sup> siècle montrant la pietà. Nous l'en remercions très vivement.

Entre les pages 610-611 de la réédition de l'ouvrage de Théodore Gobert (voir ci-après, en n. 19) se trouve un « cliché ACL » avec la légende : « Potale qui se trouvait rue du Thier-à-Liège, actuellement à Eupen dans une collection privée » ; il montre la Vierge sur un socle moderne à l'inscription « Notre-Dame de Pitié P(riez)P(our) N(ous) », cf. fig. 9.

<sup>12</sup> *Nostre-Dame. Les plus belles statues de la Vierge en pays de Liège (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Liège, 2008, p. 44-45.

<sup>13</sup> Roger de le Pasture / van der Weyden a traité à plusieurs reprises le thème pathétique de la pietà (*Rogier van der Weyden 1400-1464, Maître des Passions*, catalogue de l'exposition, Louvain, 2009, p. 502-516). Les rapports entre la sculpture et l'art de Roger van der Weyden sont largement traités par Bart Fransen, *ibidem*, p. 222-237 et précédemment par Adolf Jansen dans l'exposition de 1964 à la cathédrale de Tournai : *Hommage à Roger de le Pasture – van der Weyden 1464-1964*, p. 36-80 : les pietàs exposées étaient celles du Musée d'Archéologie de Nivelles (n° 55) ca 1490 ; de Bruyelles, chapelle Notre-Dame d'Espoir, (n° 37) ca 1500, et la magnifique pietà de l'église de Merchem (n° 64), ca 1510-1520.



Fig. 8 – Pietà du Thier-à-Liège, conservée au Grand Curtius.  
© Ville de Liège – Grand Curtius, photo Marc Verpoorten.



Fig. 9 – Potale au Thier-à-Liège.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

La polychromie est intéressante à appréhender car elle semble d'origine : la robe rouge de la Vierge, son manteau bleu et surtout la carnation de son visage, particulièrement soignée. Le corsage est serré à la taille par une ceinture. La guimpe, ce voile qui enveloppe la tête, couvre le cou et le haut de la poitrine, sert à la Vierge pour essuyer ses pleurs<sup>14</sup>.

À Liège, deux pietàs monopolisent l'attention : la célèbre en pierre (ca 1430) Notre-Dame de Saint-Remy, jadis dans l'église paroissiale éponyme, dépendant de l'abbatiale de Saint-Jacques, aujourd'hui sauvegardée dans Saint-Jacques même<sup>15</sup>, et la pietà des Dominicains, plus tardive (début XVI<sup>e</sup> siècle), œuvre limbourgeoise d'inspiration brabançonne<sup>16</sup>. Les larmes de la Vierge rendent cette dernière particulièrement émouvante.

Notre-Dame de Saint-Remy suscita un pèlerinage à l'époque moderne et contemporaine. On se souvient de la belle gravure de Michel Natalis de 1645<sup>17</sup> montrant la guérison miraculeuse de deux enfants par l'intercession de la statue de Notre-Dame. Des souvenirs de ce pèlerinage ont été créés, petites terres cuites dorées épigraphiées, dont nous connaissons deux exemplaires semblables, l'un provenant du carmel de Liège, en dépôt au Trésor, et l'autre chez l'antiquaire liégeois Axel Somers<sup>18</sup> (fig. 10).

La pietà du Thier-à-Liège est à placer chronologiquement entre ces deux statues.

Le Thier-à-Liège est « l'unique artère »<sup>19</sup> des hauteurs vers la ville, rue très fréquentée mais aussi difficilement praticable au charroi (pente de 11 %), importante pour l'approvisionnement en grains venant de la Hesbaye. Le hameau du Thier était constitué de commerces et de débits de boisson. Le boulevard Solvay est créé vers 1910.



---

<sup>14</sup> Sainte Anne, la mère de la Vierge, est souvent pourvue d'une guimpe, dans un autre thème particulièrement à l'honneur dans la sculpture de cette époque : la sainte Anne trinitaire.

<sup>15</sup> R. DIDIER, *Miseratio Christi, redemptio Mundi. Considérations sur l'iconographie de la Passion*, dans *Malmedy. Art & Histoire*, t. I, Malmedy, 1997, en particulier p. 131 et 139-140.

<sup>16</sup> A. LEMEUNIER, *Trésors du Musée d'Art religieux et d'Art mosan de Liège*, catalogue de l'exposition, Paris, 1981, n° 124, p. 69-70.

<sup>17</sup> P.-Y. KAIRIS, *Michel Ponceau (1583/1584-1649)*, dans *Ernest de Bavière (1554-1612) et son temps*, Turnhout, 2011, p. 205.

<sup>18</sup> Nous remercions M. Somers de nous en avoir fourni le cliché ci-joint.

<sup>19</sup> Th. GOBERT, *Les rues de Liège*, rééd., Bruxelles, 1977, t. X, p. 602, article *Thier-à-Liège*.



Fig. 10 – Notre-Dame de Consolation à Saint-Remy-en-Île, 1645.  
© A. Somers.

Le Thier-à-Liège est un accès important vers la cité et 1468 un moment charnière. Il suffit de se rappeler les guerres bourguignonnes et toutes les manœuvres en Hesbaye. Le début du martyre de la cité de Liège commence par le faubourg Saint-Léonard le 3 novembre 1468, fête de saint Hubert, mais par où sont arrivées les troupes ? Les récits contemporains du combat du faubourg Saint-Léonard n'en disent rien<sup>20</sup>.

L'histoire du Thier-à-Liège est à écrire, et plus largement l'histoire des accès à la ville. Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les accès au Nord de Liège s'effectuaient par la porte Sainte-Walburge et ceux de l'Est (vers Herstal, Visé, Maastricht) via les portes Saint-Léonard et Vivegnis.

Trois œuvres d'art, soit sauvegardées de la furie bourguignonne, soit réalisées après coup, soit préservées après la Révolution, étaient échelonnées ainsi sur le Thier-à-Liège, jalons d'art sur une voie qui conduit vers la Hesbaye, vers le Limbourg ou le Brabant.

---

<sup>20</sup> Comme nous l'a très aimablement confirmé M. Claude Gaier, de manière générale pour l'organisation militaire.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont facilité la tâche pour la mise au point de cet article, outre celles déjà nommées, M. Jean-Marc Gay, directeur des musées de Liège, et M. Philippe Joris, conservateur au Grand Curtius, M. Alain De Hert, technicien au Trésor et M. Claude Sottiaux, photographe. M<sup>me</sup> Monique Merland a assuré l'édition avec le soin qu'on lui connaît.



# **SUR LES TRACES DES « LIGNES DE COEHOORN »**

par Guillaume MORA-DIEU<sup>1</sup>

## **PHILOSOPHIE GÉNÉRALE DU DISPOSITIF HOLLANDAIS (1692-1694)**

Entre 1688 et 1697, la guerre de la Ligue d'Augsbourg a mis aux prises la France de Louis XIV avec une coalition regroupant principalement la Hollande, l'Angleterre, le Saint-Empire romain germanique et l'Espagne. Dans ce conflit à tiroirs, qui, sur son théâtre continental, visait surtout à ramener la France à des frontières plus acceptables pour les états voisins, de nombreux combats furent livrés aux lisières du domaine français. La principauté de Liège, quant à elle, n'a pu tenir son habituelle posture de neutralité. Les conflits d'intérêts au sein même de l'appareil gouvernemental, entre un prince-évêque trop faible (Jean-Louis d'Elderen, élu en 1688) et un Jean-Ferdinand de Méan, doyen du chapitre cathédral, bien trop puissant, conduisent à l'échec des négociations avec les Français. Contrainte et forcée par les événements qui se font pressants à ses frontières, Liège se joint aux rangs des coalisés<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Archéologue, Service de l'Archéologie de Liège (Direction de Liège 1, DGO4, Service Public de Wallonie), avenue des Tilleuls 62, 4000 Liège, [guillaume.moradieu@spw.wallonie.be](mailto:guillaume.moradieu@spw.wallonie.be).

<sup>2</sup> HARSIN, 1927, p. 55-73 ; DUMOULIN, 1998, XXVII-XXVIII, p. 154-155.

Dans ce cadre tumultueux, le siège de Namur, entamé par les troupes du Roi Soleil à la fin du mois de mai 1692, met pour la première fois face à face les deux ingénieurs militaires les plus emblématiques de leur temps : Sébastien le Prestre de Vauban (1633-1707) et Menno Van Coehoorn<sup>3</sup> (1641-1704). Alors que la ville elle-même tombe rapidement, Coehoorn tiendra la citadelle jusqu'au 30 juin. À cette date, blessé, il quitte la place forte pour Liège, où sa présence est attestée dès l'été 1692.

Promu major d'infanterie le 26 juillet, l'ingénieur hollandais a été désigné pour prendre les rênes de la défense de la cité. Jusqu'à son départ en mai 1694, il va entretenir une correspondance avec Anthonie Heinsius, farouche opposant à la politique de Louis XIV et qui, en tant Grand Pensionnaire des États généraux de Hollande, était l'homme le plus influent à la direction des affaires extérieures de la République. C'est dans ces rapports épistolaires réguliers, où les requêtes financières sont explicites, que Coehoorn va, entre autres, faire état de l'avancement des travaux qu'il a fait entreprendre pour la sauvegarde de la cité<sup>4</sup>.

Rebondissant sur le demi-échec namurois, Coehoorn établit rapidement un plan de défense qui va se détacher radicalement du cadre étriqué où sont installées l'enceinte urbaine et les deux citadelles (Sainte-Walburge et la Chartreuse<sup>5</sup>). Le 26 octobre 1692, il s'exprime clairement à ce sujet dans sa correspondance avec le Grand Pensionnaire Heinsius.

---

<sup>3</sup> Menno Van Coehoorn, aristocrate hollandais d'ascendance suédoise, passera l'essentiel de sa vie sur les champs de bataille et à la construction ou reconstruction des forteresses des Provinces-Unies (VAN HOOFF, 2004, p. 9-81). En 1685, il publie à Leeuwarden *Nieuwe Vestingbouw*, ouvrage dans lequel il énonce trois grands systèmes de mise en défense des places. Extrêmement pragmatique et souffrant peu que l'on conteste son autorité, l'homme, non content d'un bagage théorique impressionnant, saura surtout adapter (voire même parfois contredire) les principes qu'il a pu édicter, en fonction de la nature du terrain à défendre ou à attaquer.

<sup>4</sup> VAN HOOFF, 2004, p. 51.

<sup>5</sup> Pour toutes ces pages, la désignation de la Chartreuse renvoie au site fortifié de l'ancien couvent du Mont Cornillon et non aux vestiges actuels du fort de la Chartreuse, qui datent du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les emplacements respectifs de ces deux forteresses doivent être bien distingués : alors que les retranchements de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle s'articulent autour du couvent de Cornillon, la forteresse hollandaise inaugurée en 1823 est, quant à elle, largement déportée vers le sud-est, à un point tel que les deux sites se recoupent à peine. On verra à ce sujet les minutieux repositionnements effectués par Jacques LIÉNARD (1992, p. 331-335).

*Monsieur. Par la liste que le Comte de Tserclas<sup>6</sup> m'a donné on voit l'estat des canons et amunitions de cette ville. Le dit Comte m'a prié de vouloir mettre en estat les choses les plus nécessaires pour la défense de cette ville, je n'ay pas voulu manquer de les mettre icy et me donner l'honneur Monsieur de vous les envoyer, et comme je ne puisse doubter que ceux qui cognoissent Liège, sans bien cognoistre la scituation, diront qu'il est impossible de défendre une grande ville si peu fortifiée et commandée par plusieurs hauteurs, et que le canon et les amunitions se perdront avecq la ville, toutes les apparences y sont, si on s'amuse à vouloir défendre les remparts de cette ville, vingt mille hommes ne la pourroient sauver, si on n'occupe les hauteurs : on a commencé à y travailler, mais avecq un lenteur, faute d'argent et des instruments nécessaires à remuer la terre. Je ne vois point d'apparence de l'achever en temps, si on ne s'en mesle d'une autre manière. Monsieur cognoit de quelle importance est la conservation de cette place, et pour la conserver il n'y a point d'autre [solution] que de fortifier les hauteurs à l'entour. J'espère de pouvoir venir à bout si on fournisse les choses nécessaires. Monsieur je n'ay pas voulu manquer à vous faire part de mes considérations et vous prier d'y faire réflexion avec quoi je demeure, Monsieur, Vostre très humble et très obéissant serviteur, Liège 26 Xbre 1692, M. Coehoorn<sup>7</sup>.*

Le constat est on ne peut plus clair : pour assurer la défense, l'ingénieur hollandais ne souhaite pas s'appuyer sur l'enceinte urbaine. Pour défendre, il va falloir sortir les fortifications de la plaine alluviale et les installer sur les hauteurs périphériques qui ceignent ville et faubourgs. S'extraire de la cuvette liégeoise et établir les défenses sur toutes les crêtes environnantes, voilà le « nouveau » credo du Hollandais pour la défense de la cité. De décembre 1692 à mai 1694, Coehoorn va présider à l'établissement de ses lignes. Sur la rive gauche de la Meuse, celles-ci vont s'étirer à Cointe, Tilleur, Saint-Gilles, Saint-Nicolas, Ans, Xhovémont, Sainte-Walburge et aux Tawes. Sur la rive droite, seule la Chartreuse et ses alentours font l'objet d'une attention particulière. Il ne s'occupe que très peu de la Citadelle, qui a été implantée en retrait des sommets environnants

---

<sup>6</sup> Le comte T'Serclaes de Tilly (1643-1715), admis à la bourgeoisie et agréé par le chapitre, était le commandant en chef des troupes mises sur pied par les Liégeois durant ce conflit. Le total des détachements qui lui furent confiés avoisinait presque 6000 hommes (quatre régiments d'infanterie et deux de cavalerie) pour des frais mensuels d'entretiens de 30 000 écus (HARSIN, 1927, p. 81).

<sup>7</sup> VAN SYPESTEYN, 1860, p. 82-83.

et se trouve donc commandée par les petites éminences situées au nord de la forteresse, de l'extrémité du faubourg Sainte-Walburge jusqu'au Haut-des-Tawes.

Certains ont pu considérer le projet de Coehoorn comme novateur ou avant-gardiste<sup>8</sup>. Mais s'il est effectivement vrai que les travaux entrepris à l'époque vont être soumis à un feu nourri de critiques, la raison première n'en est pas l'originalité du dispositif mis en place par le Hollandais. En fait, ces critiques émanent uniquement des rivaux directs de Menno Van Coehoorn pour le commandement de la place ou des rangs de leurs sympathisants. Ces critiques, d'ailleurs, s'accompagnent également d'entraves logistiques et financières, de contrordres et de tout un attirail de petits procédés vexatoires<sup>9</sup> qui, tous, s'évanouiront au départ de l'ingénieur. Coehoorn parti, les lignes continueront d'être occupées par les troupes des Provinces-Unies. On le voit, c'est plus l'homme que son système de défense qui est mis en cause.

Car s'il est audacieux, le projet de défense n'est pas foncièrement original. Il ne s'agit ni plus ni moins que de la mise en place d'un système de circonvallation, comme il s'en pratique couramment depuis des siècles dans les guerres de siège. À la différence que le projet de Coehoorn est entièrement voué à la défense et, surtout, adapté à la topographie du site liégeois. Coehoorn, qui a lu les manuels et écumé les champs de bataille de son époque, opte peut-être aussi pour ce système en raison de facteurs plus personnels, peut-être moins évidents à identifier. La ville toute proche de Maastricht, assiégée deux fois en 1632 et en 1673 par l'entremise de circonvallations, les problématiques globalement identiques posées par les topographies des deux villes et la présence du jeune Menno dans la garnison hollandaise lors de la capitulation de Maastricht face aux Français en 1673 (contre Vauban, déjà...) forment en tout cas un faisceau d'éléments qui ont pu, pour partie, jouer un rôle dans la conception des « Lignes de Coehoorn » à Liège.

---

<sup>8</sup> Cf. LHOIST-COLMAN & GABRIEL, 1980, p. 47.

<sup>9</sup> À cet égard, on peut consulter la correspondance de Coehoorn sur les affaires liégeoises dans le recueil de VAN SYPESTEYN (1860, p. 81-103).

## ICONOGRAPHIE RELATIVE AUX TRACÉS DES LIGNES

Parmi les vues contemporaines des « Lignes de Coehoorn », disséminées au travers des archives belges, hollandaises, françaises et suédoises<sup>10</sup>, deux documents ressortent clairement du lot, alliant une vue d'ensemble nette à une précision topographique remarquable. Le premier est une aquarelle de J. Rentz<sup>11</sup>, réalisée vraisemblablement depuis les sommets du « Bois Saint-Jacques » à Angleur<sup>12</sup> et conservée à l'Université de Leiden, aux Pays-Bas (fig. 1). La majorité des ouvrages de Coehoorn y est dépeinte et le relief des retranchements y est largement accentué, afin de les faire ressortir du paysage. Le second est un plan anonyme, anticipant une vue aérienne et conservé aux Archives générales du Royaume<sup>13</sup>, à Bruxelles (fig. 2). Confrontés à la réalité géographique du terrain liégeois, via les plans topographiques dressés par Van Der Maelen au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et les actuels modèles numériques de terrain (MNT) de l'Institut géographique national, les deux documents, outre des imperfections surtout dues aux diverses techniques mises en œuvre à l'époque, collent au plus près de ce que fut le relief de la périphérie liégeoise à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Indice supplémentaire de leur fiabilité quant à la localisation des retranchements hollandais, ils furent tracés par des mains distinctes et selon des procédés différents, mais dépeignent les mêmes ouvrages aux mêmes endroits. Il s'agit donc ici de documents clés, qui vont permettre de suivre au mieux le tracé des « Lignes de Coehoorn ».

---

<sup>10</sup> Dans l'ordre, les Archives générales du Royaume à Bruxelles, les Archives de l'État à Liège, la Bibliothèque Ulysse Capitaine à Liège, la *Leiden University Library*, le Service historique de la Défense à Paris et le *Krigsarkivet* à Stockholm.

<sup>11</sup> LUL, Universiteitsbibliotheek Leiden, COLLBN Port 70 N15, 270 x 695, *Liège en prospect avec tous les ouvrages y alentour; fait par J. Rentz*. Dessin à la plume aquarellé, réalisé par J. Rentz (ca 1694). Bien qu'aucune autre vue de cet aquarelliste ne soit connue, Rentz est plus que probablement un des nombreux topographes et dessinateurs enrôlés dans les troupes des Provinces-Unies.

<sup>12</sup> Rentz se positionne à l'arrière de l'actuel cimetière d'Angleur, à proximité de la route du Condroz. Localisation générale selon les coordonnées Lambert : 236,588 est/144,976 nord.

<sup>13</sup> AGR, Cartes et plans, *Militaire Kaarten in 1934 door de Nederlandse regering aan België overgedragen*, 5355, 190 x 669, *Plan des travaux de Liège tracés par le S de Couhorne. 1693*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (1693). Les deux plans précités sont également reproduits et brièvement analysés dans l'article de LHOIST-COLMAN & GABRIEL (1980, p. 49).



Fig. 1 – Vue des lignes depuis le sud-ouest (ca 1694).  
Universiteitsbibliotheek Leiden, COLLBN Port 70 N15 : *Liège en prospect avec tous les ouvrages y alentour; fait par J. Rentz.* Dessin à la plume aquarellé, 270 x 695.  
© Universiteitsbibliotheek Leiden.

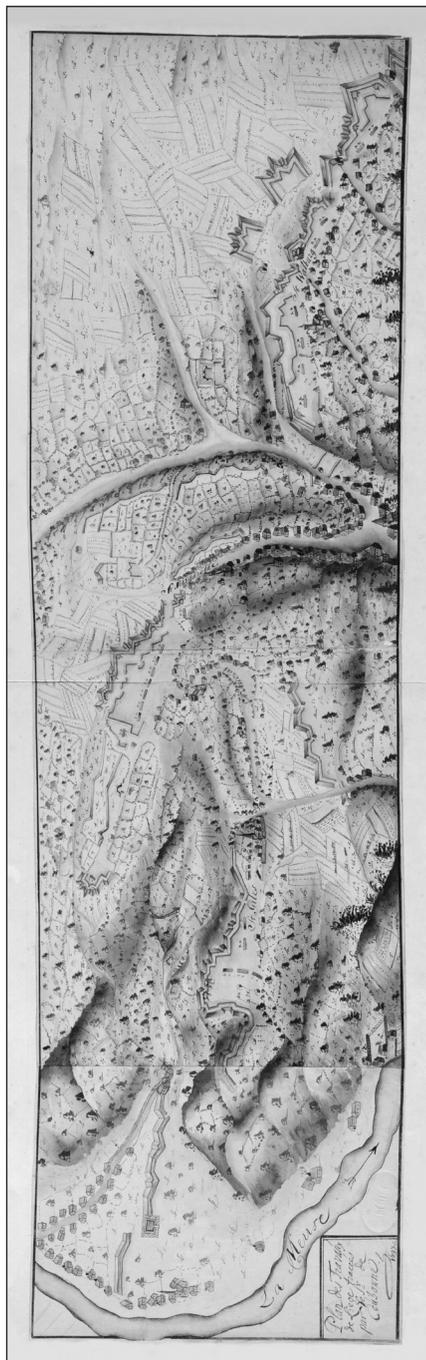


Fig. 2 – Vue des parties septentrionales du dispositif (1693).  
Archives générales du Royaume, Cartes et plans, *Militaire Kaarten in 1934 door de Nederlandse regering aan België overgedragen*, 5355 : *Plan des travaux de Liège tracés par le Sr de Couhorne*. 1693.  
Dessin à la plume aquarellé, 190x 669.

© Archives générales du Royaume. Photo G. Focant (SPW/DGO4).

Les autres vues contemporaines du dispositif hollandais sont majoritairement issues des services de renseignements militaires français de l'époque venus effectuer des repérages *in situ*, parfois de manière hâtive ou succincte (fig. 3). Si certaines font montre d'une belle précision et d'un certain sens du détail, la qualité de l'ensemble souffre globalement d'approximations topographiques notables ou d'exagérations, probablement causées par des conditions de réalisation assez précaires et, surtout, une volonté de synthétiser les informations au plus vite en faisant fi de certaines particularités<sup>14</sup>.

Enfin, quelques dernières vues, supposées être des pièces contemporaines des événements, semblent plutôt être de pâles copies de l'aquarelle de J. Rentz, rabattues dans le plan<sup>15</sup>. Elles sont donc d'un intérêt très relatif.

Forcément lacunaires, les vues postérieures aux événements offrent l'intérêt d'être dégagées d'une grande partie des approximations précédentes, approximations dues à un contexte de réalisation pour le moins chahuté, celui de la reconnaissance militaire. Les vestiges des lignes hollandaises, éparpillés à la périphérie liégeoise, y sont alors le plus souvent des éléments « paysagers » et ont été cartographiés comme tels. Cet état de fait permet de recouper les informations sur la position des retranchements, disponibles dans les documents contemporains les plus fiables qui ont été cités ci-dessus.

---

<sup>14</sup> BUC, C2ch2-9a (R2), 500 x 471, *Plan des ville et citadelle de Liège avec ses retranchements en 1694*. Gravure sur cuivre, réalisée par Fouchault (1695) et éditée par J. de Beaurain (1755). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 2/1, 305 x 485, *Avenues de Liège du costé du Condrolz et de Huy*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (1693). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 3, 280 x 430, *Plan de la ville et Citadelle de Liège et de ses lignes*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (1694). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 5, 391 x 545, *Plan de la ville de Liège, sur la Meuse dans l'Eveché et seigneurie de Liège entre Maestrich et Namur*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (1693-1696). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 8, 400 x 530, *Plan de la ville et de la Citadelle de Liège avec partie de ses environs, où sont marquez ses retranchemens, forts & redoutes qu'on y a fait depuis 1693 jusqu'en 1696*. Gravure sur cuivre aquarellée, anonyme (ca 1696). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 7, 373 x 245, *Plan des fortifications de la Chartreuse de Liège. 1696*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (1696). Pour ce dernier plan, on pourra en lire une analyse détaillée dans l'article de LIÉNARD (1992), p. 322-323).

<sup>15</sup> KAS, *Kartor och ritningar, Register till utländska kartor*, 0406a, *Belgien, Liège*, 10/047/004, format original inconnu, *Plan de la Ville, Citadelle, et généralement de toutes les nouveaux Ouvrages de Liège*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (ca 1694). AGR, Cartes et plans, Ms. 444, 415 x 530, *Plan de la ville, citadelle et généralement de tous les ouvrages de Liège, l'année 1691*. Dessin à la plume aquarellé, réalisé par A. B. Salhing (ca 1694). AGR, Cartes et plans, *Militaire Kaarten in 1934 door de Nederlandse regering aan België overgedragen*, 5348, 416 x 530, Plans des fortifications aux environs de Liège. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (ca 1694).

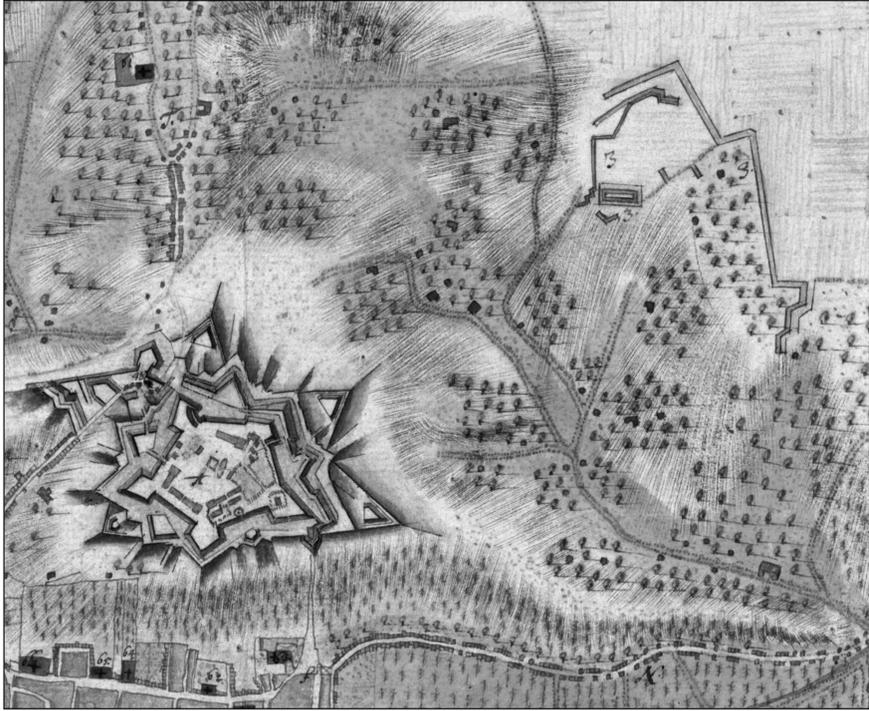


Fig. 3 – SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, no 17, 860 x 510, *Carte van de Stadt Ende Situatien met alln Fauborgen tot Luyk*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, réalisé par Van Wallen (1713).  
© Service historique de la Défense.

Une première volée de documents est à situer dans les années 1701-1702, période durant laquelle les Français réinvestissent la cité dans le cadre de la guerre de Succession d'Espagne. Les ingénieurs Jacques de La Combe et Louis Filley, dépêchés par Vauban, s'attachent à la réalisation de nombreux plans d'ensemble et de détail sur les fortifications de la ville<sup>16</sup>,

<sup>16</sup> SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 4, 407 x 540, *Plan de Liège avec une légende relative aux lignes faites par les alliés*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (1702). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, 10/1 et 2, 670 x 810, *Liège. 1702*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, réalisé par L. Filley (1702). Ces plans englobent l'ensemble de la périphérie liégeoise.

de la Citadelle<sup>17</sup> et de la Chartreuse<sup>18</sup>, alternant vues en l'état et projets futurs qui, pour la plupart, ne dépasseront pas le cap des esquisses dressées par ces deux ingénieurs<sup>19</sup>.

Une seconde vague de documents est à mettre au principal crédit d'ingénieurs et de cartographes du Saint-Empire ou des Provinces-Unies, et sont réalisés entre la prise de la ville par le duc de Malborough en octobre 1702 et le traité de la Haye en juillet 1717. Contrairement aux plans français évoqués précédemment, les plans qui ressortent de cette période négligent un peu la Chartreuse et se focalisent plutôt sur la Citadelle<sup>20</sup> et la ville<sup>21</sup>. Avec la nuance supplémentaire que les projets défensifs de l'époque y furent réellement exécutés.

---

<sup>17</sup> SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 9/1, 334 x 420, *Plan de la citadelle de Liège. 1701*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, réalisé par De La Combe (1701). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, 10/2, format original inconnu, *Liège Citadelle. 1702*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, réalisé par L. Filley (1702). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 12, 490 x 320, *Citadelle de Liège. 1702*. Dessin à la plume aquarellé, réalisé par L. Filley (1702). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 14/1, 490 x 400, *Citadelle*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, anonyme (ca 1703).

<sup>18</sup> SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 9/2, 384 x 484, *La Chartreuse*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, réalisé par De La Combe (1701). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 14/2, 390 x 310, *Chartreuse*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, anonyme (ca 1702). SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 15, 564 x 743, *Plan d'une partie de la ville de Liège, appelée Outremeuse*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, anonyme (1702).

<sup>19</sup> LHOIST-COLMAN & GABRIEL, 1980, p. 53-59 ; LIÉNARD, 1992, p. 320-321.

<sup>20</sup> AGR, Cartes et plans, *Militaire Kaarten in 1934 door de Nederlandse regering aan België overgedragen*, 5357, 497 x 644, *Grond tekening der Citadel te Luik alwaar men op het plan A ziet de werken die daer zyn aangevoegd door order van H. H. M. onder de directie van de directeurs Troigné en Du Mée en op het plan B zoo als zy voorheen is geweest*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, réalisé par De Landsberg (1707). BUC, C2ch2-39, 450 x 610, *Plan de la citadelle de Liège et partie celuy de la ville, 1717*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, anonyme (1717). LUL, Collection Bodet-Nijhenuis, COLLBN Port 70 N30, 405 x 325, *Plan de la Citadelle de Liège et des nouveaux ouvrages que l'on y a ajoutés depuis la Prise*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, anonyme (1704). LUL, Collection Bodet-Nijhenuis, COLLBN Port 70 N31, 410 x 540, *Plan de la Citadelle de Liège*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, anonyme (1707-1717). LUL, Collection Bodet-Nijhenuis, COLLBN Port 70 N32, 360 x 440, *Plan van de Citadelle van Luÿck*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, anonyme (1702-1703).

<sup>21</sup> SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 17, 860 x 510, *Carte van de Stadt Ende Situatien met alln Fauborgen tot Luÿck*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, réalisé par Van Wallen (1713). Extrêmement détaillé, il s'agit d'un des meilleurs documents disponibles pour le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, permettant aussi de jauger l'occupation du sol, le degré d'extension des faubourgs, l'emplacement des barrières qui confinent leurs voies d'accès, etc. Une copie partielle de ce plan se trouve dans les Collections artistiques de l'Université de Liège : CAULG, n° inv. 31692, 200 x 320, *Plan de Liège*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (ca 1713).

Les principales autres sources iconographiques relatives aux tracés des « Lignes de Coehoorn » se retrouvent également dans les planches liégeoises des atlas cartographiques édités tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme celui de Jean Villaret<sup>22</sup> (1748) (fig. 4) ou celui du comte Joseph de Ferraris (1776).

Des vestiges de retranchements sont aussi consignés dans divers fonds<sup>23</sup> aux Archives nationales de Paris et aux Archives de l'État de Liège, mais leur cote de rangement obsolète ou leur état de dégradation n'ont pas rendu possible la consultation de ces documents.

En tout dernier lieu et à titre d'information, on s'attardera également sur toute une famille de plans, censés dépeindre la ville de Liège entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces derniers présentent d'in vraisemblables faciès topographiques : le tracé de la Meuse s'y confond avec celui de l'Ourthe et on y retrouve une surabondance de retranchements fortifiés, parfois de taille gigantesque. Ainsi, entre Chênée et Jupille, la Chartreuse y affecte une centaine d'hectares de superficie, l'actuel quartier Nord, quant à lui, se voit pourvu d'une enceinte bastionnée, etc. Toutes ces représentations suspectes doivent être gérées avec toute la prudence d'usage. En effet, la profusion d'ouvrages publiés à la charnière entre ces deux siècles, le peu de scrupules ou l'ignorance d'imprimeurs qui recopiaient ou amplifiaient les erreurs de leurs confrères, ont conduit ici à une arnaque cartographique de premier ordre. L'origine de celle-ci est clairement visible dans l'ouvrage de Jean-Baptiste Nolin, *Le Champ de Mars dans les Pays-Bas en 1692* (fig. 5) : désireux de faire figurer dans son ouvrage un plan de Liège, qu'il ne possède pas, Nolin, plagiaire à l'occasion, va en « bricoler » un à partir du matériel dont il dispose, à savoir une vue cavalière de Liège dans la lignée de celle réalisée en 1626 par Matthieu Merian<sup>24</sup> ou en 1649 par Julius Milheuser<sup>25</sup>. Le célèbre panorama de la cité va ainsi tout bonnement être rabattu, écrasé,

---

<sup>22</sup> IGN, Cartothèque, Villaret, 69, chemise 292, 675 x 944, *Carte topographique de la partie de la Belgique comprise entre Gravelines, Ostende, Anvers, Maestricht et Mons, par Villaret, ingénieur du Roi. Feuille 69. Liège*. Gravure sur cuivre aquarellée, réalisée par J. Villaret (1748).

<sup>23</sup> ANP, Cartes et plans, Sous-série F<sup>14</sup> (Mines, carrières et usines), n° 10303, pièce 24, 485 x 645, *Carte figurative de la superficie du terrain de la demande en concession par le Citoyen Simon Massillon, située dans l'arrondissement de Liège*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (ca 1800). AÉL, États, 420, 295 x 460, *Citadelle vers le bastion Marchand* (1718) (voir HÉLIN, 1962, p. 1336-7).

<sup>24</sup> BUC, C2ch3-53 (R51), 884 x 1820, *Liège, Lueck, Luttig, Leodium nobilissima Eburonum et totius inferioris germaniae ceberima civitas*. Gravure sur cuivre aquarellée, éditée par M. Merian (1626).

<sup>25</sup> NSA, n°inv. : S.1034 (16), 440 x 810, *Legia Leodium Liège*. Gravure sur cuivre aquarellée, réalisée par Julius Milheuser (1649) dans *Atlas van Loon* (1661).



Fig. 4 – IGN, Carthèque, Villaret, 69, chemise 292, 675 x 944,  
*Carte topographique de la partie de la Belgique comprise entre Gravelines,  
Ostende, Anvers, Maestricht et Mons, par Villaret, ingénieur du Roi.  
Feuille 69. Liège.* Gravure sur cuivre aquarellée, réalisée par J. Villaret (1748).  
© Institut géographique national de France.

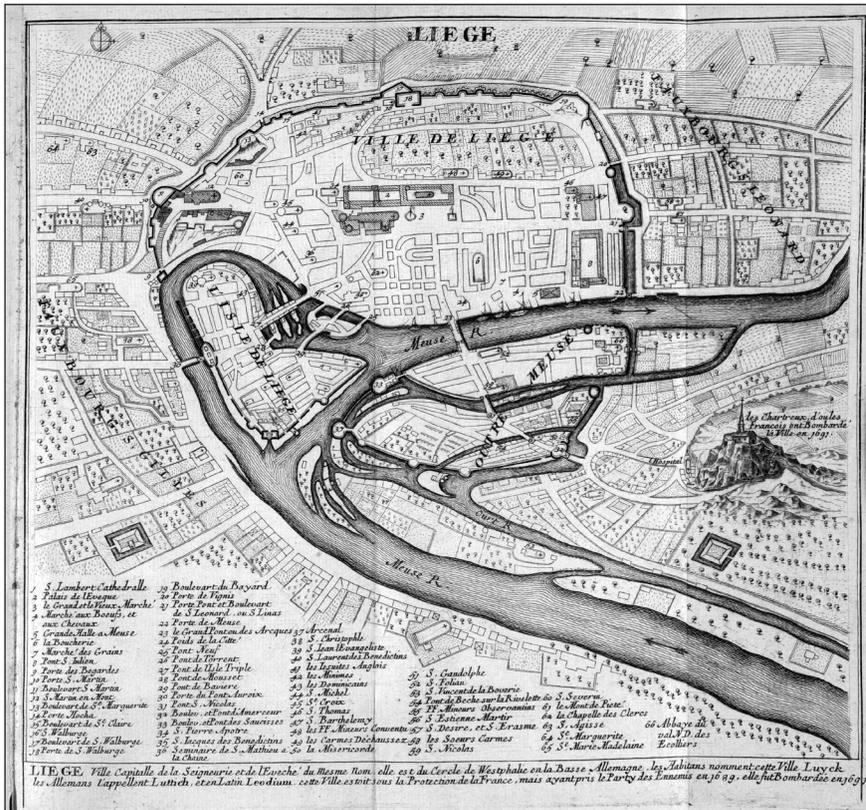


Fig. 5 – AGR., Atlas topographiques et historiques, Topo. 2233, 240 x 117, *Liege, Ville Capitale de la Seigneurie et de l'Évêché du mesme nom.* Gravure sur cuivre, éditée par J.-B. Nolin (1692).  
© Archives générales du Royaume. Photo G. Focant (SPW/DGO4).

dans un plan. Il en résulte une carte aberrante<sup>26</sup> où surnagent encore, en mauvaise perspective, quelques éléments permettant la filiation directe avec la vue de Milheuser : la Chartreuse, la tour des Brasseurs, le cavalier de Coqramont, les bateaux arimés de part et d'autre du pont des Arches, le crénelage des fortifications à droite de la porte Sainte-Walburge, certains éléments de la couverture végétale, etc.

<sup>26</sup> AGR, Atlas topographiques et historiques, Topo. 2233, 240 x 117, *Liege, Ville Capitale de la Seigneurie et de l'Évêché du mesme nom.* Gravure sur cuivre, éditée par J.-B. Nolin (1692).

Initiée par Nolin avant 1692, cette aberration va être poursuivie et amplifiée par ses contemporains français. Les presses de la veuve de Pierre Du Val reprennent le plan dès 1694<sup>27</sup>, dans une réédition de l'ouvrage le plus populaire du géographe, *La France depuis son agrandissement par les conquêtes du roi, avec les cartes et les blasons des provinces* ; celles de de Beaulieu remettent le couvert entre 1694 et 1697<sup>28</sup> et celles de de Fer en 1695<sup>29</sup>. Cette même année, l'Allemand Person<sup>30</sup> reprend le procédé. En 1702, Mortier<sup>31</sup> à Amsterdam et Johann Görlin<sup>32</sup> à Francfort relaient « l'information ». Un peu plus tard encore, les presses hollandaises de Schenk<sup>33</sup> et Allard<sup>34</sup> s'activent sur des plans similaires, ainsi que les presses bruxelloises de Harrewijn<sup>35</sup>. Les emprunts se poursuivent ensuite en Allemagne avec Gabriel Bodenehr le Vieux<sup>36</sup>..., et on pourrait de la sorte égrener une longue liste européenne jusqu'à la fin du premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle (Moll, Chrystin & Foppens, van der Aa, Bodenehr le Jeune...).

---

<sup>27</sup> BUC, C2ch2-37, 350 x 452, *Plan de la ville et Citadelle de Liège, Capitale de l'Evesché et principauté de ce nom, sur la Rivière de Meuse, avec ses nouvelles fortifications et son Profil Nouvellement desseigné sur les lieux*. Gravure sur cuivre, éditée par la Veuve du S<sup>r</sup> Pierre Du Val (1691 ou 1694). Il est difficile d'établir la date exacte de sortie de cette gravure, l'ouvrage de Pierre Du Val ayant été maintes fois réédité. Très éventuellement, la « paternité » de cette famille de plans fantaisistes pourrait donc revenir à cet imprimeur.

<sup>28</sup> BUC, C2ch2-38, 446 x 532, *Plan de la ville et Citadelle de Liège*. Gravure sur cuivre, réalisée par L. Loisel et éditée par S. de Beaulieu (1694-1697).

<sup>29</sup> BUC, C2ch1-17, 182 x 246, *Liège, ville forte et considérable, capitale de l'Eveché et Seigneurie de Liège, Enclavée dans les Pais-bas et du Cercle de Westphalie, Située sur la Meuse, entre Mastric et Namur*. Gravure sur cuivre, réalisée par Herman van Loon et éditée par N. de Fer (1695).

<sup>30</sup> KAS., *Kartor och ritningar, Register till utländska kartor*, 0406a, *Belgien, Liège*, 10/047/006, format original inconnu, *Liege oder Lujck, Luttich, eine Bischoffliche Statt ahn der Maes*. Gravure sur cuivre, éditée par N. Person (1695).

<sup>31</sup> LUL, Collection Bodel-Nijhenuis, COLLBN Port 70 N6, 250 x 190, *Liège, ville forte et considérable, Capitale de l'Eveché et Seigneurie de Liège*. Gravure sur cuivre, éditée par P. Mortier (1702). Cette gravure est assimilable aux cotes N7 et N8 de la même collection.

<sup>32</sup> BUC, C3ch3-11, 200 x 291, *Die veste stadt und vestung Lüttich*. Gravure sur cuivre aquarellée, éditée par Johann Görlin (1702). Görlin, à la suite de Merian, publie ce plan à Francfort dans le volume n° 14 du *Theatrum Europaeum* (tab. 8).

<sup>33</sup> AGR., *Cartes et plans, Famille d'Ursel*, 294, 142 x 185, *Luick, in het lanschap van die naam, aan de Maas*. Gravure sur cuivre, éditée par P. Schenk (1706) ; LUL, Collection Bodel-Nijhenuis, COLLBN Port 70 N12, 150 x 200, *Luick, in het landschap van die naam aan de Maas, [...] 13 Octob: 1702*. Gravure sur cuivre, éditée par P. Schenk (1706).

<sup>34</sup> LUL, Collection Bodel-Nijhenuis, COLLBN Port 70 N10, 230 x 260, *Luyk, de Hoofstadt des bisdoms [...] heerlijk hersteld*. Gravure sur cuivre, éditée par C. Allard (après 1702, avant 1709).

<sup>35</sup> LUL, Collection Bodel-Nijhenuis, COLLBN Port 70 N14, 130 x 140, *La ville de Liège*. Gravure sur cuivre, éditée par J. Harrewijn (ca 1710).

<sup>36</sup> BUC, C2ch1-31b, 195 x 328, *Lüttich oder Luyck*. Gravure sur cuivre, éditée par G. Bodenehr<sup>Sr</sup> (ca 1720).

Le fait est que, sur ce rabatement hasardeux, les presses françaises se sont faites un plaisir d'agrémenter la ville de retranchements dantesques, peut-être avec une réelle volonté de désinformation à l'attention de l'ennemi hollandais (qui pourtant occupait la ville à cette époque), mais plus sûrement par ignorance (on savait que Coehoorn avait récemment travaillé à des fortifications extérieures, on ignorait où et on les plaça donc à son goût). Chênée, Grivegnée, Bressoux et le faubourg Saint-Léonard se retrouvèrent ainsi fortifiés en un coup de presse magique, les citadelles doublèrent leur volume respectif, changeant parfois d'emplacement au gré de l'imagination du graveur, de nouveaux ouvrages fortifiés furent essaimés sur le pourtour de l'enceinte, etc. De la même manière, pour rendre plus vraies que nature ces aberrations, des profils fortifiés imaginaires furent ajoutés et des projets de fortifications, éventuellement pressentis, furent présentés comme existants. Au final, toute cette génération spontanée de plans nous renseigne bien plus sur la frénésie des pratiques d'imprimerie à cette époque (ce qui n'est pas inintéressant) que sur Liège elle-même.

## PARTICULARITÉS DES RETRANCHEMENTS

La physionomie générale des ouvrages consiste en un dense réseau de fortifications palissadées, ponctué par l'installation de nombreuses redoutes, voire de fortins de bonne dimension. Le tout s'étire le long des crêtes qui entourent la ville et ne redescend dans la plaine alluviale qu'en de rares endroits : à Tilleur, sur la rive gauche, et le long de la frange orientale du quartier d'Outremeuse, pour la rive droite.

Lorsqu'elles sont confrontées à la présence d'un vallon, les « Lignes de Coehoorn » en barrent l'accès via un dispositif léger, mais aussi et surtout, elles vont préférer en longer les versants les plus abrupts ou les plus hauts, transformant la combe en un goulot où peu oseraient s'aventurer. En ce sens, le dispositif hollandais se distingue des travaux habituels de contrevallation/circonvallation. Ainsi, du côté de la Hesbaye, depuis laquelle l'attaque française est la plus susceptible d'arriver, Coehoorn ne ceinture pas totalement la ville, ce qui aurait nécessité la fortification quasi-complète du plateau d'Ans, par exemple. Mais par contre, il transforme les deux principaux vallons de la rive gauche (celui du Horloz et celui de la Légia) et leurs ramifications en deux « entonnoirs »,

susceptibles d'être arrosés par un déluge d'artillerie et de mousquets depuis de multiples positions retranchées, établies à Saint-Gilles, Saint-Nicolas, Glain, Xhovémont, etc.

En théorie, le réseau de fortifications palissadées a dû se traduire sur le terrain par le creusement de deux, voire trois tranchées réalisées en parallèle, entre lesquelles viennent chaque fois s'intercaler une place d'armes où peut s'abriter l'infanterie. Chaque place d'armes est installée de manière à commander les ouvrages réalisés du côté à défendre<sup>37</sup>.

Ce lacis défensif s'articule autour de positions retranchées, positionnées sur tous les points culminants du réseau, et parfois même en dehors de celui-ci. Ces positions peuvent être globalement de deux types. Les éléments les plus répandus sont de petites redoutes carrées, qui peuvent éventuellement être dégagées du réseau pour endosser le rôle de poste avancé ou commander une zone non couverte par les lignes. Le second type de position se matérialise sous la forme de fortins polygonaux, souvent non fermés, dont les plans irréguliers épousent la physionomie du relief sur lequel chacun est implanté. Toutes ces positions sont autant des postes de tir et d'observation que des lieux de casernement pour l'infanterie qui occupait les lignes (avec une fonction supplémentaire pour les fortins, qui font office de plate-forme de tir et de stockage des munitions pour l'artillerie).

Une dernière caractéristique notable doit aussi être soulignée : l'ensemble du dispositif, à l'exception peut-être de quelques portes fortifiées (cf. infra), est réalisé exclusivement via des travaux de terrassements. Les « Lignes de Coehoorn » sont des ouvrages en terre, gazonnés, renforcés de nombreux éléments en bois, mais en aucun cas des ouvrages maçonnés.

---

<sup>37</sup> Un plan assez schématique daté entre 1705 et 1711, dressé aux abords nord-est de la Citadelle, confirme cette disposition des « Lignes de Coehoorn » (AÉL, États, 3033, Suppliques de Marie de Lours, 300 x 375, *Glacis de la Citadelle*. Dessin à la plume, anonyme (1705-1711). Une coupe théorique de ce type d'ouvrage est reprise dans l'article de LHOIST-COLMAN & GABRIEL (1980, p. 36).

## EMPLACEMENTS DES LIGNES

Même s'il subsiste quelques inconnues, le tracé général des retranchements établis par Menno Van Coehoorn peut être détaillé<sup>38</sup> (fig. 6).

Sur la rive droite, la Chartreuse et ses proches alentours font l'objet de soins attentifs. La position n'est pas anodine, puisque toutes les voies de communication arrivant depuis le plateau de Herve, et donc de l'Allemagne, convergent vers cet endroit. La Chartreuse est donc aménagée de manière à barrer l'intégralité du mont Cornillon, depuis le petit promontoire surmontant l'impasse du Chéra, au sud-ouest, jusqu'à la rampe formée par l'actuelle rue du Carmel, au nord-est<sup>39</sup>. La fausse-porte de Péville, établie à partir de 1623 sur le *real chemin* vers Beyne-Heusay<sup>40</sup>, est intégrée à la fortification hollandaise. En direction de l'ouest, une longue plate-forme fortifiée est prévue. Partant de la forteresse, l'extrémité de cette plate-forme vient surplomber le vallon « Trou Louette » et l'ancienne abbaye de Robermont, à hauteur de l'actuelle église du Sacré-Cœur de Robermont. Vers la ville, deux lignes redescendent vers le pont d'Amercoeur, en enserrant de part et d'autre le faubourg et la rue du même nom, ainsi que les premiers îlots d'habitations implantés en « Basse-Wez ». Sur la frange orientale du quartier d'Outremeuse, des travaux prennent aussi place pour commander les « Prés Saint-Denis » et « Gravioule », vaste zone d'îlots s'étirant alors à la confluence de l'Ourthe et de la Meuse. Pour le peu que l'on connaisse de ces travaux, une petite

---

<sup>38</sup> En la matière, des défrichements très importants sont attribuables aux travaux de LHOIST-COLMAN & GABRIEL (1980, p. 45-52) et de LIÉNARD (1992, p. 317-336). Pour la description de ce tracé, on pourrait faire s'égrener une énumération fastidieuse, qui reprendrait les dénominations actuelles des rues en correspondance avec l'ancien cheminement des lignes... Ce qui, à coup sûr, tuerait le lecteur potentiel, ou à tout le moins son envie de poursuivre dans la lecture des présents paragraphes. Il semble donc plutôt préférable de circonscrire largement les zones d'implantation du dispositif, en privilégiant la mention des lieux-dits par rapport aux voiries. Cependant, dans certains cas, l'exercice est tout bonnement impossible, et on ne pourra que se rabattre sur les noms de rue. Au besoin, la documentation graphique reprise ici compensera largement les éventuelles lacunes textuelles. Le tour descriptif qui va suivre s'effectue dans le sens des aiguilles d'une montre dont le centre du cadran serait le cœur historique de Liège. Partant de Grivegnée, sur la rive droite, la Meuse est franchie et les zones de Cointe, Saint-Nicolas, Ans et Sainte-Walburge sont successivement évoquées.

<sup>39</sup> Un aperçu très détaillé des moyens mis en œuvre et des ouvrages établis par Coehoorn sur le site est relaté dans l'article de Jacques LIÉNARD sur le premier fort de la Chartreuse, publié en 1992 (p. 320-326, 329-336).

<sup>40</sup> YANS, 1974, p. 53.

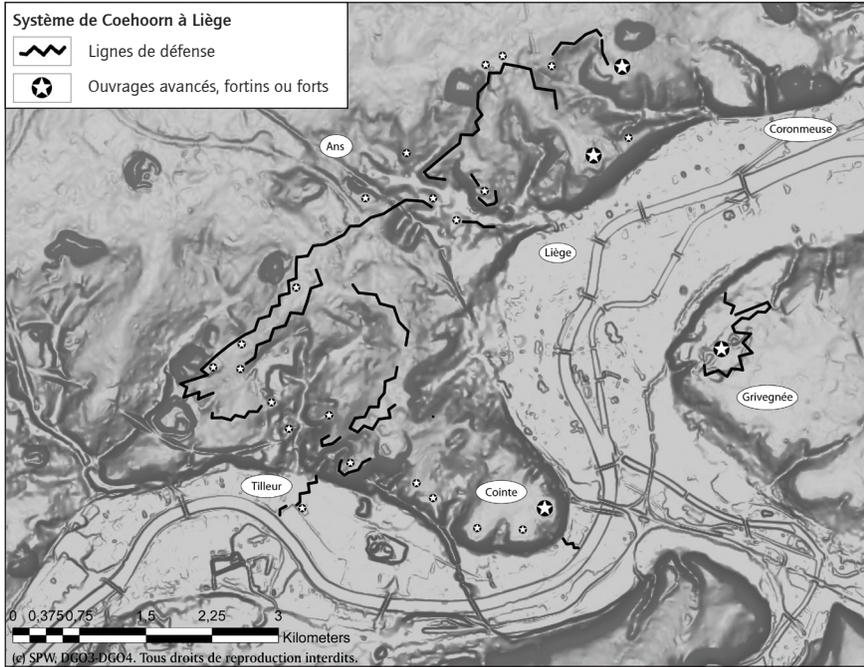


Fig. 6 – Restitution de l’emplacement des lignes. Infographie G. Mora-Dieu.  
© SPW/DGO4, Direction extérieure de Liège 1, Service de l’Archéologie.

redoute de plan triangulaire semble ainsi édiflée en « Gravioule »<sup>41</sup> et une autre, de format inconnu, est érigée au moulin des Grandes Oies<sup>42</sup>.

C’est sur la rive gauche de la Meuse que vont s’établir la majorité des lignes hollandaises. En bordure immédiate du fleuve, l’abbaye du Val-Benoît est pourvue de retranchements vers l’amont. Sur les éminences qui surplombent l’abbaye, au « Bois du Val-Benoît », deux redoutes et un fortin de plus grande ampleur sont aménagés. Jusqu’à l’embouchure du vallon du Horloz, deux redoutes sont encore installées pour commander le fleuve et cette partie de la plaine alluviale : une au « Bois L’Évêque » et une autre aux « Waides ».

<sup>41</sup> SHD, Archives de la Défense, Fonds de l’Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 4, 407 x 540, *Plan de Liège avec une légende relative aux lignes faites par les alliés*. Dessin à la plume aquarellé, anonyme (1702).

<sup>42</sup> AÉL, Chambres des Comptes, 27, f. 180 v°. Dans ce document daté de 1717 est fait mention d’un ouvrage en terre établi par Coehoorn à proximité du moulin des Grandes Oies.

C'est ensuite tout le vallon du Horloz et ses nombreuses ramifications qui sont ceinturés de retranchements. Les lignes barrent tout d'abord la plaine alluviale à hauteur du « Vinâve », à Tilleur, depuis l'ancien chemin de hallage jusqu'à l'actuelle place Ferrer. Dans ce tronçon, une grosse redoute est installée, à proximité de la place de l'Église. Sur les hauteurs, à l'est du vallon du Bordelais, la butte du « Navay<sup>43</sup> » est fortifiée, à l'emplacement de l'actuelle avenue des Marronniers. Cette portion des lignes opère la jonction avec la série de positions retranchées établies sur Cointe. Toute la colline descendant depuis les « Grands Champs » de Saint-Gilles jusqu'à la plaine de Tilleur, entre les ruisseaux du Horloz et du Bordelais, subit un sort équivalent bien que les fortifications y semblent installées de manière plus sporadique.

Une partie importante du dispositif, cependant, est centrée sur le plateau des « Grands Champs ». Tout le flanc nord-ouest de cet étroit plateau qui s'étend entre l'abbaye de Saint-Gilles et l'ancien gibet de Saint-Gilles<sup>44</sup> (situé à la jonction entre les actuelles rues de la Paix et de la Justice) est parcouru de retranchements qui peuvent accueillir des pièces d'artillerie. À l'extrémité sud-ouest du plateau, les fortifications ceinturent le lieu de haute justice et se retrouvent en vis-à-vis avec celles du « Navay ». Toute l'enclave formée par ce fortin irrégulier sert de lieu de stationnement ou de casernement pour les troupes hollandaises. Pour poursuivre la clôture du vallon du Horloz, des lignes sont creusées à l'arrière de l'abbaye Saint-Gilles, partant de l'actuelle rue Chauve-Souris et aboutissant à la place Saint-Nicolas. Ces lignes sont établies entre la rue Saint-Nicolas et le boulevard Sainte-Beuve.

L'épine dorsale de toutes les « Lignes de Coehoorn » est constituée par les retranchements créés entre Saint-Nicolas et Glain. Cette pièce maîtresse dans l'échiquier du Hollandais enserme le flanc nord-ouest du vallon du Horloz, verrouille l'extrémité du plateau hesbignon vers Montegnée et commande le versant sud du vallon de la Légia, le tout s'étirant sur un peu plus de trois kilomètres. Comme pour les « Grands

---

<sup>43</sup> Cf. DE BRUYN, 1979, p. 169.

<sup>44</sup> Lieu d'exécution des condamnés étrangers à la Cité de Liège, le gibet est installé à cet endroit depuis le début du XV<sup>e</sup> siècle, au moins. Lieu polyvalent s'il en est, on y roue, décapite et brûle également. « Du gibet, et en dernier souvenir, le supplicié pouvait voir l'antique route de France (par le Vieux Thier de Tilleur) et aussi les villages de Seraing, Tilleur, Jemeppe et Montegnée » (DE BRUYN, 1979, p. 152). En fait, le message a dû plutôt fonctionner en sens inverse : c'est bien toute la vallée, jusque Flémalle, qui avait le loisir de se rendre compte de la cadence et de l'inflexibilité de la justice rendue par la Cité.

Champs » de Saint-Gilles, les retranchements viennent s'établir sur un étroit plateau qui, du sud-ouest au nord-est, court depuis le lieu-dit « Le Pansy<sup>45</sup> », à Saint-Nicolas, jusqu'à la place du Chêne, à Liège, qui voit la jonction des actuelles rues Sainte-Marguerite, É. Vandervelde et E. Houdret.

Toute la moitié sud-ouest du plateau est fortifiée sur ses deux versants, de sorte à pouvoir défendre tant vers le vallon du Horloz que vers Montegnée. De la même manière, un ouvrage irrégulier en couronne ponctue l'extrémité de l'éperon, en direction de Jemeppe<sup>46</sup>. Le centre du plateau, à la périphérie de l'actuelle clinique de l'Espérance, est protégé par une seconde ligne intérieure où se trouve cantonnée le gros des troupes et du matériel nécessaire au dispositif hollandais. L'accès à ce centre névralgique est régulé par une porte fortifiée barrant la rue Saint-Nicolas, à hauteur de l'actuelle rue de Montegnée<sup>47</sup>. La seconde moitié du plateau n'est fortifiée que vers le vallon de la Légia, via une imposante ligne en crémaillère hérissée de postes d'artillerie, qui débute à l'actuelle cité du Moulin pour amorcer une lente descente vers Glain et le faubourg Sainte-Marguerite<sup>48</sup>.

En connexion avec les lignes venant de Saint-Nicolas, le bas du vallon de la Légia reçoit également quelques retranchements, entre les actuelles place du Chêne et du Flot, mais aussi en travers de la rue de Hesbaye. La suite du dispositif est malheureusement moins claire et une zone de flou persiste entre le fond du vallon et les retranchements de Xhovémont. Le versant occidental du petit vallon de Molinvaux peut avoir été fortifié, ainsi que les éminences ansoises du « Haut-Douy », via l'établissement d'un ouvrage à cornes. Un poste d'artillerie est en tout cas positionné à l'emplacement de l'actuel terroir Sainte-Barbe et Tonne. La suite du tracé est par contre plus évidente : une ligne s'étire depuis l'actuel centre sportif Naimette-Xhovémont et remonte à travers l'ancien hameau

---

<sup>45</sup> Et plus précisément à l'emplacement de l'ancien siège d'exploitation du charbonnage « Gosson n° 1 ».

<sup>46</sup> Pour encore compliquer la tâche d'éventuels assaillants, au moins quatre redoutes sont installées dans le vallon même du Horloz, sur de petites éminences surplombant les nombreuses ramifications du ruisseau : « En Lamay », « Haut-Roufosse », « Horloz » et « Bas-Roufosse ».

<sup>47</sup> La porte se trouvait en tout cas au-delà de l'ancienne chapelle de Saint-Nicolas-en-Glain, au croisement entre la rue des Noyers et la rue Saint-Nicolas (cf. AGR, Cartes et plans, *Militaire Kaarten in 1934 door de Nederlandse regering aan België overgedragen*, 5355).

<sup>48</sup> Cette ligne en crémaillère s'insérait entre la rue É. Vandervelde et les rues du Moulin à Vent, des Hotteuses et En-Glain.

vers le faubourg Sainte-Walburge<sup>49</sup>. Comme pour les retranchements de Saint-Nicolas, une seconde ligne intérieure est établie dans cette zone pour le casernement et le stockage. À hauteur des retranchements arrivant depuis Xhovémont, la chaussée Sainte-Walburge est barrée par un ouvrage de maçonnerie qui semble, dans l'aquarelle de Rentz, être une porte fortifiée. En avant de cette position, deux grands ouvrages en couronne sont détachés des lignes et établis dans la campagne, de part et d'autre de la chaussée. Le premier, au sud-ouest de la route, est établi à proximité de l'actuel Mémorial de 1830, et le second est compris dans le pâté de maison délimité par les actuelles rues Sainte-Walburge, Bontemps, Visé-Voie et Vieille Voie de Tongres. Le réseau de lignes, quant à lui, se poursuit jusqu'à la Vieille Voie de Tongres, à proximité de l'embranchement actuel avec la rue Bontemps. À cet emplacement, une nouvelle porte fortifiée, visible dans le document des Archives générales du Royaume, recoupe la voie de communication<sup>50</sup>. De là, les lignes longent l'actuel cimetière Sainte-Walburge, en suivant la rue des Neuf Journaux. À la jonction de cette dernière avec la rue du Ploppe, une dernière porte fortifiée est installée. Les « Lignes de Coehoorn » obloquent ensuite au sud-est en direction du Haut-des-Tawes pour repartir finalement en direction du Thier-à-Liège, où elles se terminent via un fortin de plan irrégulier commandant simultanément la Citadelle, l'entrée du vallon des Tawes et le vallon en direction de Vottem. Le dispositif gérant l'accès au Fond-des-Tawes est complété par une redoute implantée au « Bois Fabry », sur le petit éperon descendant de la Citadelle vers les Bayards.

## LES LIGNES APRÈS LE TRAITÉ DE RIJKSWIJK (1697)

Désaffectées à partir de l'année 1697, qui marque la fin de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, les « Lignes de Coehoorn » vont rapidement s'éroder. Peu étonnant au vu de la nature même de ces retranchements, qui devaient nécessiter les soins presque continus dispensés par les troupes

---

<sup>49</sup> Les retranchements hollandais recourent la chaussée Sainte-Walburge un peu au delà de l'actuelle rue de Rocourt, à l'amorce de la lente redescente vers le plateau hesbignonn.

<sup>50</sup> En direction de la ville, la Vieille Voie de Tongres est flanquée de petits ouvrages capables de diriger des tirs vers le vallon des Tawes.

qui les occupaient<sup>51</sup>. Ces troupes évacuées, le dispositif dut se dégrader rapidement. De plus, la primauté des travaux des champs et de la houille sur la chose militaire se rétablissant, une bonne partie du dispositif s'est vue gommée du paysage au début du siècle des Lumières.

En 1702, les plans d'ensemble réalisés par les Français<sup>52</sup> ne prennent la peine de faire figurer que les « Vieux Retranchements » de Saint-Gilles, ceux longeant la rue Saint-Nicolas et ceux de Xhovémont. Ces vues, cependant, sont partiellement erronées : un peu plus de dix années après leur réalisation, en 1713, la carte dressée par Van Wallen<sup>53</sup> dépeint les vestiges d'anciennes lignes ne figurant pas sur les plans français, au « Bois du Val-Benoît », à Cointe et au « Haut-des-Tawes ». On le voit, il est alors dangereux de faire coïncider totalement cartographie et réelle occupation du sol, et de nécessaires recoupements s'imposent à chaque fois. Ce genre de décalage se prolonge tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle : la carte de Villaret (1748) ne mentionne que les retranchements de Saint-Gilles, tandis que celle de Ferraris (1776) ne fait figurer que les vestiges du Haut-des-Tawes. Or, on sait via des archives minières<sup>54</sup> que des éléments de fortifications ont bien persisté dans le paysage saint-gillois, au moins jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans le même registre, aucun document cartographique du début du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a représenté les retranchements établis à Tilleur ; or ceux-ci n'ont été démolis qu'entre 1711 et 1732<sup>55</sup>. Au gré d'un épulchage conséquent des archives, la liste pourrait ainsi s'agrandir longuement...

De manière logique, les « Lignes de Coehoorn » se sont rapidement volatilisées dans les zones de la périphérie non pas précisément les plus peuplées, mais plutôt celles où la taille des parcelles cultivables était la

---

<sup>51</sup> Inversement, ce type de retranchement peut perdurer un certain temps si l'entretien est constant. Les retranchements français de Flandre occidentale vont être opérationnels pendant sept années consécutives, cf. AGR., Bibliothèque, LP 1569, *Histoire Militaire de Flandre, depuis l'année 1690 jusqu'en 1694 inclusivement, qui comprend le détail des marches, campemens, batailles, sièges & mouvemens des armées du roi & de celles des alliés pendant ces cinq campagnes*, t. 2, pl. 16, *Cartes des lignes ou retranchements faits par les ordres de Louis XIV pendant la guerre de 1688 et qui ont existées jusqu'en 1695*. Gravure sur cuivre aquarellée, éditée par J. de Beaurain (1755).

<sup>52</sup> SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 4. SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, 10/1 et 2.

<sup>53</sup> SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 17. Inversement, le même document hollandais omet certains éléments des lignes qui étaient représentés dans les plans français de 1702. Ces éléments, il est vrai, sont susceptibles d'avoir disparu pendant l'intervalle. Sur la carte de Van Wallen, une légende spécifique est rédigée pour les *Overblijfselen van de Coehorns linie* (survivances des lignes de Coehoorn).

<sup>54</sup> La mention se trouve dans l'ouvrage de HÉLIN, 1962, p. 1362-1363. Le document originel n'a pu être consulté.

<sup>55</sup> PHILIPPET, 1955, p. 52.

plus grande, sans compter aussi les lopins soumis à l'exploitation intensive de la houille. De fait, le début du siècle des Lumières est un tournant pour cette industrie : la taille et la cadence atteinte par les exploitations va progresser au prorata de la croissance démographique et des innovations technologiques. On pourrait aussi se demander si le creusement des lignes n'a d'ailleurs pas révélé ou rendu possible l'exploitation de nouveaux filons...

Pour revenir au cœur du propos, il semble bien que des vestiges matériels bien nets des lignes se soient maintenus de manière notable en deux endroits de la périphérie liégeoise, et ce jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le premier se situe aux « Grands Champs », à proximité de l'ancien gibet de Saint-Gilles, au croisement des actuelles rues de la Justice et de la Paix. Le second se trouve au nord de l'hôpital de la Citadelle, le long de la rue Haut-des-Tawes. Si les vestiges de Saint-Gilles ont été nivelés dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en va pas de même pour ceux des Tawes, qui ont, fort modestement il est vrai, poursuivi leur carrière jusqu'à nous (cf. infra).

## VESTIGES SUBSISTANTS

Autant l'écrire d'emblée, le détail de l'ensemble de ces ouvrages reste pour l'instant strictement inconnu de l'archéologie de terrain. Écrasés sous des faubourgs densément peuplés, nivelés par la démographie pourrait-on dire, aussi délicats à identifier et étudier qu'ignorés par l'archéologie traditionnelle arc-boutée sur son centre-ville, les traits distinctifs des « Lignes de Coehoorn » demeurent obscurs. Cet état de fait a conduit certains auteurs<sup>56</sup> à poser un jugement sans nuance sur la pérennité matérielle de ces retranchements, jugement qui consiste à affirmer, purement et simplement, qu'il n'en subsiste plus aucune trace. Point.

Et à dire vrai, une bonne partie de ces ouvrages en terre, aplanis par l'érosion, les anciens labours, l'industrie, les voies de communications et l'habitat, ne peuvent effectivement plus être documentés par l'archéologie. Mais pour peu qu'on fasse converger l'ensemble des données pouvant nous renseigner sur ces fortifications<sup>57</sup>, subitement quelques traces,

---

<sup>56</sup> On verra notamment l'article de LHOIST-COLMAN & GABRIEL (1980, p. 48-49).

<sup>57</sup> Documents historiques, cartographiques, vues topographiques anciennes et modernes, vues satellitaires, modèles numériques de terrain, prospections pédestres, éléments de toponymie, etc.

ténues mais tangibles, des lignes hollandaises remontent à la surface. Ces stigmates émergent tantôt dans le paysage en tant que tel (sa segmentation cadastrale et/ou son relief), tantôt dans la désignation de lieux-dits.

Quelques survivances notables des retranchements hollandais semblent s’offrir dans le parcellaire, où le cadastre montre de curieuses subdivisions, bien éloignées des standards urbains et ruraux : les motifs en dents de scie irréguliers avoisinant la rue Baltus, à Saint-Nicolas, en sont un bon exemple. Un commentaire équivalent peut être fait pour le tracé de la rue des Neuf Journaux, derrière le cimetière Sainte-Walburge. Dans ces deux cas, le parcellaire ou la voie de communication pourraient avoir « suivi » et pérennisé des délimitations établies par les retranchements<sup>58</sup>.

Dans le paysage liégeois, les traces les plus probantes du dispositif émergent encore entre la rue Haut-des-Tawes, celle des Cotillages et la rue Delours, ancienne voirie vicinale aujourd’hui désaffectée. Les vestiges des fortifications hollandaises s’y retrouvent sous la forme de talutages émoussés, affectant le tracé d’une ligne brisée qui ne doit rien aux déblais évacués par les charbonnages environnants. La poursuite même de la rue Haut-des-Tawes, avec notamment ses brusques inflexions bien particulières jusqu’à la rue Coupée, peut, elle aussi, être une survivance de ces mêmes retranchements.

Toujours rue Haut-des-Tawes, on relève dans le cadastre actuel le toponyme « Campagne à la Batterie<sup>59</sup> », qui renvoie à la présence de postes d’artillerie à cet endroit. Pour ce cas précis, cependant, le toponyme originel est peut-être légèrement plus tardif que l’implantation des lignes car cet endroit, fortifié par Coehoorn à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sera aussi celui où il va installer son artillerie lors du siège de la Citadelle en 1702. Toujours dans la même veine, deux plans du Service historique

---

<sup>58</sup> Pour la même commune, entre la rue Lhonneux et la rue Grimbérieux, des traces ténues subsistent également mais sont un peu moins convaincantes. Toujours à Saint-Nicolas, le phénomène se répète aux lieux-dits « Bas-Roufosse » et « Le Pansy ». Idem à Liège, entre la rue de Rocourt et les terrils « Batterie et Tonne », ainsi que du côté droit de la rue Sainte-Marguerite, entre la place du Chêne et la place du Flot.

<sup>59</sup> Liège, 12<sup>e</sup> Division, Section A/1, Feuille 62812A, n° 252v. La parcelle se trouve entre les terrils « Batterie Ancien » et « Batterie Nouveau ». La périphérie liégeoise dispose encore de quelques toponymes en rapport avec le positionnement d’artillerie, mais ceux-ci ne semblent pas antérieurs à la bataille de Rocourt (1746) et n’entretiennent plus aucuns liens avec les « Lignes de Coehoorn ». On verra à ce sujet la notice de HÉLIN (1960, p. 468-469).

de la Défense de Paris<sup>60</sup>, datés de 1702, renseignent le lieu-dit « Vieille Batterie » accolé à des vestiges de retranchements, le long de la rue de Rocourt. Disparu à l'heure actuelle, le toponyme survit dans l'appellation d'un terriil voisin. Pour clore ce sujet, il semble donc que dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, un de ces deux lieux-dits – voire les deux, pourquoi pas – ait donné son nom à une concession minière, dont les puits d'exploitation vont alors essaimer dans les environs immédiats, d'où la résonance du toponyme dans la dénomination des trois terriils actuels.

Enfin, sur les hauteurs de Saint-Gilles, un plan de 1755 conservé aux Archives de l'État de Liège<sup>61</sup> mentionne le lieu-dit « Battavia », à l'emplacement exact des anciens retranchements hollandais qui longeaient l'ancienne abbaye de Saint-Gilles. Ce toponyme, via une savoureuse maturation « contrepèterique », a donné son nom à l'actuelle rue Tout-Va-Bien. Pour A. De Bruyn cependant, l'origine du lieu-dit est à mettre en rapport avec l'existence d'un petit hameau occupé exclusivement par des familles d'ouvriers hollandais<sup>62</sup>. Notons que ces deux explications pourraient ne pas s'exclure, les troupes hollandaises ayant stationné pendant plus d'un quart de siècle en Cité ardente, des familles ont pu s'expatrier, voire se créer.

On le voit, concernant l'implantation des lignes, toute une série d'indices matériels ou toponymiques a survécu<sup>63</sup>. Maintenant que ceux-ci se trouvent identifiés, peut-être l'archéologie de terrain pourra-t-elle se mettre à les étudier.

## LES « LIGNES DE COEHOORN », EN DÉFINITIVE

La circonvallation défensive imaginée par Menno Van Coehoorn pour la défense de Liège est marquante à plus d'un titre. Premièrement, même si le dispositif est voulu comme temporaire (en aucun cas on ne va penser à

---

<sup>60</sup> SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, n° 4. SHD, Archives de la Défense, Fonds de l'Armée de Terre, Archives techniques du Génie, 1 V M 174, 10/1 et 2.

<sup>61</sup> AÉL, Cartes et plans, 131, 382 x 1264, *Plan scénographique du projet de la Batte devant Seraing*. Dessin à la plume et à la mine de plomb aquarellé, réalisé par S<sup>r</sup> Defrène (1755). Voir aussi PHILIPPET, 1955, p. 85.

<sup>62</sup> DE BRUYN, 1979, p. 244.

<sup>63</sup> La liste qui précède n'a d'ailleurs rien d'exhaustif et divers endroits pourraient encore receler bien des surprises, comme le parc des Oblats à Grivegnée, par exemple.

pérenniser officiellement les limites établies par les retranchements pour en faire des remparts en bonne et due forme), un soin maladif a été apporté à leur conception théorique et à leur implantation efficace dans le relief de la cuvette liégeoise. Les lignes épousent au mieux les caractéristiques du terrain et jouent à certains endroits un double, voire un triple rôle défensif. Et ce sur un tracé qui avoisine les 15 kilomètres<sup>64</sup>.

Deuxièmement, les retranchements se distinguent des circonvallations traditionnelles (peut-être, d'ailleurs, par souci d'économie) dans le sens où ils présentent une défense qui n'est pas tout à fait fermée. Coehoorn crée des couloirs d'aspiration, des goulots, où les ennemis potentiels seraient susceptibles de s'engouffrer pour être ensuite exposés à un feu nourri, en provenance de tous les versants environnants. Ce dispositif « en entonnoir » est évident pour les deux plus grands vallons de la périphérie, celui du Horloz, à Saint-Nicolas, et celui de la Légia, à Ans. Mais la même logique préside aussi aux ouvrages mis en place dans le vallon des Tawes, à proximité de la Citadelle, ainsi que, dans une moindre mesure, à la zone de confluence entre Meuse et Ourthe, entre le Val-Benoît et la Chartreuse.

Pour les stratégies français de l'époque, le piège est bien apparent. Et dissuasif, néanmoins. Car si l'on se pose la question de l'efficacité des lignes, la reconnaissance effectuée le 26 juillet 1693 par l'armée française, alors que les travaux des lignes demeurent inachevés, est particulièrement instructive. Le maréchal de Luxembourg, particulièrement rôdé aux champs de bataille, mène lui-même les observations, probablement dans les environs d'Ans ou de Montegnée.

*Le 26 de grand matin, M. de Luxembourg alla reconnoître le camp retranché de Liege ; & après l'avoir bien examiné, il pensoit qu'on pouvoit le forcer, mais non sans qu'il en coutât beaucoup de monde, & sans hazarder de perdre, peut-être fort inutilement, la meilleure infanterie*

---

<sup>64</sup> En comparaison avec les retranchements pratiqués tout au long de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), les « Lignes de Coehoorn » semblent se trouver dans la moyenne, au niveau du kilométrage, s'entend. On pourra comparer avec les lignes françaises reliant Menin à Espierre (20 km de long, en Flandre occidentale) et avec les lignes hollandaises de la Mehaigne, entre Wasseiges et Orp-le-Petit (9 km de long, en province de Liège), cf. AGR., Bibliothèque, LP 1569, *Histoire Militaire de Flandre, depuis l'année 1690 jusqu'en 1694 inclusivement, qui comprend le detail des marches, campemens, batailles, sièges & mouvemens des armées du roi & de celles des alliés pendant ces cinq campagnes*, t. 2, pl. 16, *Cartes des lignes ou retranchements faits par les ordres de Louis XIV pendant la guerre de 1688 et qui ont existees jusqu'en 1695*. Gravure sur cuivre aquarellée, éditée par J. de Beaurain (1755). Voir aussi BUC, C2ch1-24, 455 x 367, *Plan van de gelegenheid des linies van de Mehaigne. Aftekeningen der Beschansingen welke aantoonen de dikte der borstweeringen, de diepte en breedte der graghten volgens de N. gemerkt in de plan. 1703*. Gravure sur cuivre, réalisée par G. L. Mosburger et éditée par A. Beeck (ca 1704).

*de son armée [...] : ce camp retranché étoit partagé par un ravin qui le coupoit en deux, de façon qu'étant maître d'une partie, on ne pouvoit presque en aucune maniere nuire aux troupes qui defendoient l'autre [...]. [O]n ne pouvoit pas retirer un grand fruit de l'attaque des retranchemens de Liege, & l'infanterie Françoisse pouvoit y être fort maltraitée [...]*<sup>65</sup>.

Même partiellement achevées, les « Lignes de Coehoorn » ont pu jouer un rôle dissuasif important. En deux années, les travaux de réalisation ont englouti pas moins de 120 000 florins<sup>66</sup>. En mai 1694, en plus des conflits internes de son état-major, Coehoorn est pris dans les remous de la succession du prince-évêque Jean-Louis d'Eldereren. Ces entraves l'empêchent de fignoler son dispositif, mais il quitte la capitale de la principauté profondément convaincu que ses lignes peuvent soutenir une épreuve de force<sup>67</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

DE BEURAIN J., 1755. *Histoire Militaire de Flandre, depuis l'année 1690 jusqu'en 1694 inclusivement, qui comprend le detail des marches, campemens, batailles, sièges & mouvemens des armées du roi & de celles des alliés pendant ces cinq campagnes*, 2 t., Paris, Jean de Beaurain.

DE BRUYN A., 1979. *Histoire des rues et lieux-dits de la commune de Saint-Nicolas : Montegnée – Saint-Nicolas – Tilleur*, Liège, Éditions Dricot.

DUMOULIN B., 1998. *Recueil des instructions aux ambassadeurs et ministres de France : Principauté de Liège*, t. XXXI, Paris, Ministère des Affaires étrangères.

HARSIN P., 1927. *Les relations extérieures de la Principauté de Liège sous Jean-Louis d'Eldereren et Joseph-Clément de Bavière (1688-1718)*, Liège, Vaillant-Carmanne, (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. XXXVIII).

HÉLIN É., 1960. *Les fortifications de Liège et les lieux-dits « La Batterie »*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. V, n° 131, p. 468-469.

HÉLIN É., 1962. *Les plans anciens de Liège*, Liège, Vaillant-Carmanne. Extrait de la *Commission communale d'Histoire*, t. VI, n°s 4 et 5, 1961-1962.

---

<sup>65</sup> DE BEURAIN, 1755, t. 2, p. 283-284.

<sup>66</sup> LHOIST-COLMAN & GABRIEL, 1980, p. 48.

<sup>67</sup> Cf. VAN SYPESTEYN, 1860, p. 92-94.

LHOIST-COLMAN B. & GABRIEL G., 1980. *La colline de la citadelle du Moyen Âge à la période hollandaise : essai historique*, dans CPAS DE LIÈGE/MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (éds), *De Bavière à la Citadelle*, catalogue de l'exposition à l'hôpital de la Citadelle, du 7 novembre au 7 décembre 1980, p. 19-95.

LIÉNARD J., 1992. *Le premier fort de la Chartreuse à Liège (1689-1702) : essai de localisation*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 258 (XII), p. 317-336.

PHILIPPET G., 1955. *Aperçu sur le passé des rues et lieux-dits de Tilleur*, Huy, Imprimerie Coopérative.

VAN HOOF J., 2004. *Menno van Coehoorn, 1641-1704 : vestingbouwer-belegeraar-infanterist*, Den Haag, Instituut voor Militaire Geschiedenis.

VAN SYPESTEYN J.J.W., 1860. *Het leven van Menno Baron van Coehoorn*, Leeuwarden, G.T.N. Suringar.

YANS M., 1974. *Aux origines de la grande agglomération : la banlieue liégeoise*, Liège, Éditions de la Commission Communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège.

## **Archives**

AÉL, Chambres des Comptes.

## **Fonds cartographiques**

AÉL : Archives de l'État à Liège.

AGR : Archives générales du Royaume.

ANP : Archives nationales de Paris.

BUC : Bibliothèque Ulysse Capitaine, Fonds patrimoniaux de la Ville de Liège.

CAULg : Collections artistiques de l'Université de Liège.

IGN : Institut géographique national de France.

KAS : *Krigsarkivet Stockholm*.

LUL : *Leiden University Library*.

SHD : Service historique de la Défense à Paris.

# ALBERT MOCKEL (1866-1945) ET ARMAND RASSENFOSSÉ (1862-1934) CORRESPONDANCE INÉDITE COMMENTÉE

par Pierre GILISSEN et Nadine DE RASSENFOSSÉ<sup>1</sup>

Liège, avant le retour d'Adrien de Witte d'Italie en 1884, était un quasi-désert artistique. Sous son influence, une jeunesse d'avant-garde se rassemble et transforme complètement cette situation. Autour du peintre-graveur de trente-cinq ans, qui vient d'être nommé professeur à l'Académie des Beaux-Arts, se forme en effet bientôt, à partir de 1885, un petit groupe de jeunes artistes qui se réunit tous les jours vers dix-huit heures (fig. 1). Chacun y apporte le fruit de ses recherches : Armand Rassenfosse, muni du *Traité de la gravure à l'eau-forte* de Gustave Lalanne, participe fiévreusement aux activités de ce clan avec notamment Auguste Donnay, François Maréchal, Henri Berchmans, François Namur et Émile Berchmans<sup>2</sup>.

Les milieux de la jeunesse littéraire ne sont pas en reste : dès avril 1885, un petit cercle d'étudiants de l'Université de Liège fonde une modeste revue intitulée *L'Élan littéraire*. La direction en est confiée à un jeune homme de dix-neuf ans, totalement inconnu, Albert Mockel, étudiant inscrit en première année de Philosophie et Lettres. Il s'entoure de collaborateurs-amis comme Hector Chainaye<sup>3</sup>, Auguste Lameere<sup>4</sup> et Fernand Séverin<sup>5</sup> ; lui-même y publie des vers. Quelques mois plus tard,

---

<sup>1</sup> pierre.gilissen@digiline.be ; nadine.derassenfosse@digiline.be.

<sup>2</sup> Nadine DE RASSENFOSSÉ-GILISSEN *Rassenfosse, peintre, graveur, dessinateur, affichiste*, Liège, Éditions du Perron, 1989, p. 20.

<sup>3</sup> Hector Chainaye (1865-1913), écrivain, journaliste et militant politique de la première heure de la cause wallonne. Son œuvre littéraire est essentiellement constitué de contes symbolistes (*L'Âme des choses* publié en 1890). Il participe à la fondation des revues *La Basoche* et *La Wallonie* et publie dans *La Jeune Belgique*, puis, comme journaliste, à *L'Indépendance belge*, à *L'Étoile belge* et à *La Réforme*.

<sup>4</sup> Auguste Lameere (1864-1942), zoologue, est professeur à l'Université Libre de Bruxelles. C'était un ami d'adolescence d'Albert Mockel.

<sup>5</sup> Fernand Séverin (1867-1931), poète et professeur d'université en Philologie classique. Il publie ses premiers vers dans *La Jeune Belgique*, et son premier recueil, *Le Lys*, en 1888. Malgré sa participation à la fondation de *La Wallonie*, il rejette le Symbolisme et restera fidèle à une poésie plus classique et lyrique. Il fut professeur à l'Université Libre de Bruxelles, puis à l'Université de Gand.



Fig. 1 – Photographie prise par Georges Wilmotte le 7 novembre 1886 dans l'atelier de François Namur, avec de gauche à droite, Edmond Devos, Adrien de Witte (assis), Armand Rassenfosse, François Namur et Henri Berchmans (coll. privée).

Mockel achète la revue au cercle étudiant et, en juin 1886, il finance et lance une nouvelle publication littéraire qu’il baptise *La Wallonie*<sup>6</sup> (fig. 2).

Maurice Wilmotte<sup>7</sup> décrit la situation d’alors : [...] *il faut avoir vécu à Liège aux environs de 1890, pour comprendre le genre d’influence exercé par un presqu’adolescent sur une élite juvénile, trépidante, enfiévrée de Poésie et d’Art, mais privée de ses guides naturels. Où les aurait-elle cherchés, ces guides-là ? A l’Université. Hélas, le seul maître qui aurait pu la mener peut-être aux sources du Beau, était tenu en suspicion, écarté de tout enseignement littéraire, découragé avec système*

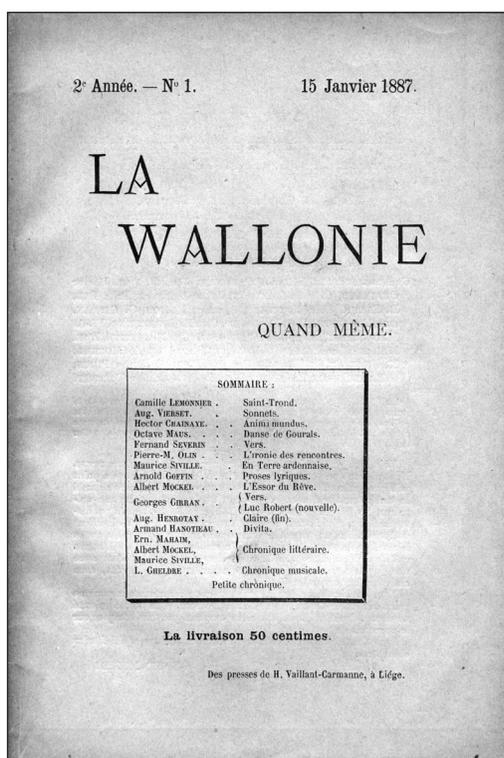


Fig. 2 – Couverture de *La Wallonie*,  
15 janvier 1887 (coll. privée).

<sup>6</sup> Sur *La Wallonie*, voir Jeannine PAQUE, dans *Histoire de la littérature belge (1830-2000)*, ouvrage dirigé par Jean-Pierre BERTRAND, Michel BIRON, Benoît DENIS et Rainer GRUTMAN, Paris, Fayard, 2003, p. 151-159.

<sup>7</sup> Maurice Wilmotte (1861-1942), professeur à l’Université de Liège, organisateur des études de Philologie romane en Belgique, médiéviste, critique et essayiste, se spécialise d’abord dans l’étude de la dialectologie wallonne, puis se consacre à décrire la formation et l’évolution des deux grands genres narratifs médiévaux que sont la chanson de geste et le roman français.

*par des autorités aveuglément réactionnaires. La presse d'alors ne se montrait guère accueillante pour les talents naissants ; elle demandait à des professionnels d'être souples, laborieux, discrets ; elle n'exigeait d'eux ni pensée, ni style. Madame Deros (que vous ignorez, vous qui me lisez) était le grand écrivain du moment, et elle signait « Violette », la digne femme ! Les « Soirées populaires » de Verviers et la Société Franklin de Liège apparaissaient les seuls phares, brillant dans cette nuit. Quelques audacieux lisaient Zola, Daudet, Maupassant et on murmurait tout bas, avec un frisson dans la voix, le nom d'un certain Baudelaire.*

*C'est alors qu'Albert Mockel surgit de l'ombre. Je le revois, grand, mince, élancé, les attaches un peu fortes d'un bon rameur, la bouffarde aux lèvres, marchant vite, avec une sorte de dandinement naturel, où il y avait de la nervosité et un rien de recherche enfantine. Son sourire déjà accueillant, se nuancait d'ironie, du reste bien douce. Sa voix était forte, parfois tonitruante, avec aussi des inflexions qui caressaient et entraient dans la chair. Ses amis Pierre-Marie Olin, Van Halmé, Xavier Neujean, Ernest Mahaim et quelques autres, aimaient le rejoindre dans cette grande chambre de la maison de la rue de Cointe, dont les fenêtres s'ouvraient sur une venelle, mystérieuse pendant le jour et inquiétante dès la nuit. On était cordialement reçu ; on fumait, on buvait du thé, des vins d'Espagne en devisant littérature, peinture, musique. On se retrouvait aussi dans de modestes cafés, dont les consommateurs vulgaires se tenaient à l'écart de cette jeunesse quelque peu excentrique. Des peintres, Rassenfosse, Donnay, des musiciens aussi, étaient accueillis avec un empressement égal dans ces sanctuaires plus ou moins improvisés où l'on pratiquait une liturgie, qui, sans être celle de la messe noire, ne ressemblait du tout au canon des offices réguliers.*

*Albert Mockel avait l'allure d'un chef, et malgré sa cordialité très prompte et très affirmée, il ne détestait point d'avoir le dernier mot. Discutant à perte de vue, disputant même, mais en dialecticien qui lisait déjà les philosophes, préoccupé extrêmement des relations secrètes entre les Arts, se mouvant parmi les abstractions avec une aisance qui stupéfiait ses interlocuteurs ; à la fois souple et rigide, étonnamment informé de biens des choses au-delà de son âge et de son savoir réel, intuitif comme pas un [...]»<sup>8</sup>.*

---

<sup>8</sup> Maurice WILMOTTE, *En souvenir de « La Wallonie »*, dans *La Wallonie en Fleurs*, numéro spécial en l'honneur d'Albert Mockel, 2<sup>e</sup> année, n° 4-5, avril-mai 1924, p. 77.

Albert Mockel, Gustave Rahlenbeck<sup>9</sup> et Maurice Siville<sup>10</sup> constituent le comité de rédaction de *La Wallonie*. Les principaux collaborateurs de la revue qui les entourent sont Hector Chainaye, Célestin Demblon, Jules Destrée, George Garnir (sous le pseudonyme de *G. Girran*), Arnold Goffin, Auguste Jottrand (sous le pseudonyme de *Gaston Vytal*), Camille Lemonnier, Charles Magnette, Ernest Mahaim, Octave Maus, Xavier Neujean, Pierre-Marie Olin, Fernand Séverin et Auguste Vierset.

Les liens qui unissent Rassenfosse et Mockel remontent à l'époque de la fondation de *La Wallonie*. Cette amitié, que Mockel qualifie souvent d'affectueuse, ne prendra fin qu'avec la mort du premier en 1934.

Étonnamment, et mises à part quatre lettres de Rassenfosse conservées à la Bibliothèque royale de Belgique, nous n'avons pas retrouvé de correspondance entre les deux amis relative à la période 1886-1905. Ces quelque vingt années ont pourtant logiquement dû donner lieu à moult échanges épistolaires, les deux hommes ayant cette caractéristique commune de prêter la plus grande attention à leur courrier. Mais, hélas, aucune lettre de Mockel de cette époque n'a été retrouvée dans les archives familiales, patiemment rassemblées et conservées par feu le professeur André de Rassenfosse, fils aîné du peintre. Avant d'exposer et de commenter la quarantaine de lettres et de cartes postales, essentiellement de la main de Mockel, qui constituent la correspondance conservée, nous évoquerons d'abord cette longue période où le graveur et le poète ont, de loin en proche, collaboré à Liège même, puis, entre Liège et Paris.

Malgré leur différence d'âge (un aîné de quatre ans lorsqu'on a dix-neuf ans, cela peut paraître beaucoup...), tout indique que Rassenfosse a fait partie du premier cercle, de ce petit groupe de jeunes rassemblés autour d'Albert Mockel lors de la fondation de *La Wallonie* au printemps 1886. Dans une lettre adressée à George Garnir le 27 mai 1886, Mockel précise : [... ] *S'il y a des aquafortistes à Liège, et j'en connais, la caisse de la*

---

<sup>9</sup> Gustave Rahlenbeck (écrit aussi sous le pseudonyme de Georges Rosmel) (1864-1922). Né à Dalhem en 1864, il est issu d'une famille patricienne protestante de Louvain. Son père, Charles Rahlenbeck (1823-1903), était historien et archiviste du Synode de l'Union des Églises protestantes de Belgique. Avocat au barreau de Bruxelles, il fait partie des premiers collaborateurs de *La Wallonie*. Il publie en 1888 *Histoires estudiantines*, recueil de nouvelles (dont la première, *Miss Dispute*, est dédiée à Rassenfosse qui dessine le frontispice). En 1896, il édite un autre recueil de nouvelles, *L'Émerveillée*, pour lequel Rassenfosse conçoit une couverture et un frontispice (Rouir 53). En 1919, il est élu député libéral de l'arrondissement de Neufchâteau-Virton. En 1920, Rahlenbeck publie un roman, *L'année glorieuse : 1914*.

<sup>10</sup> Maurice Siville assure la chronique littéraire dans *La Wallonie*. Il devient en 1888 le rédacteur en chef de *Caprice Revue*. Cette même année 1888, il publie chez Bénard *Contes pour l'aimée* avec des illustrations d'Émile Berchmans.



Fig. 3 – *Essai de couverture pour « La Wallonie »*, lithographie, 22 x 13,5 cm, 1886/1887, (Rouir 148)<sup>16</sup>.

© Bibliothèque royale de Belgique.  
Bruxelles, KBR, Cabinet des Estampes, S. III 41875.

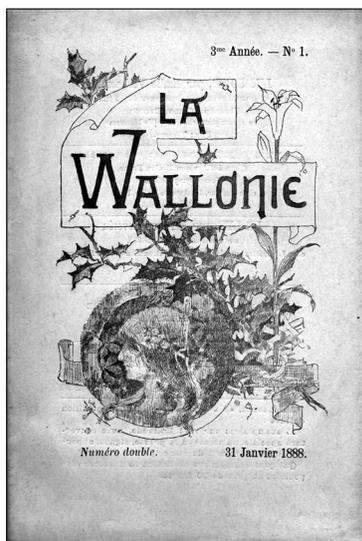


Fig. 4 – Couverture de *La Wallonie*, à partir de janvier 1888, dessinée par Auguste Donnay (coll. privée).

*Wallonie n'a pas de quoi faire reproduire un dessin à l'eau forte chaque mois ; il faudra autre chose : une sorte de lithographie sur acier pour laquelle nous avons fait l'acquisition d'une espèce de petite presse. Quant aux artistes de mérite, nous en avons deux qui ont beaucoup de talent : Rassenfosse qui fait plutôt dans le genre de Mars<sup>11</sup> ou le genre parisien, si tu veux ; et Masui<sup>12</sup> qui est très fort lorsqu'il veut se donner la peine de travailler ; il y a encore Henry Simon<sup>13</sup>, un peintre (la vieille mohonne, de l'almanach), Marissiaux<sup>14</sup>, paraît-il, et au besoin les relations artistiques de ma mère ou de moi ; mais je crois que Rassenfosse seul, avec Masui et peut-être Simon s'occuperont de nous faire des dessins<sup>15</sup>.*

Effectivement, comme il y sera plusieurs fois fait allusion dans la suite de cet article, Rassenfosse a procédé à au moins un *Essai de couverture pour « La Wallonie »* (Rouir 148 et 151)<sup>17</sup>, lithographie qui date de 1886 ou 1887 (fig. 3) et ne sera finalement pas utilisée<sup>18</sup>. La seule couverture illustrée de la revue, à partir de janvier 1888, est en effet due à Auguste Donnay (fig. 4), artiste qui curieusement n'est pas cité dans la lettre de mai 1886 de Mockel à Garnir.

Près de cinquante ans après leur première rencontre, Mockel raconte : *J'avais moins de vingt ans quand je vis pour la première fois Armand Rassenfosse, qui était de peu mon aîné. Sans autres guides que son goût naturel et son ingéniosité, il dessinait alors, pour son propre plaisir, de petites figures de la plus charmante fantaisie. Il semblait jouer avec des formes souriantes et légères, évidemment promises aux plus prompts succès, lorsqu'il s'arrêta soudain : il les avait prises en horreur.*

---

<sup>11</sup> Mars, de son vrai nom Maurice Bonvoisin (1849-1912), dessinateur, illustrateur, aquarelliste et aquafortiste belge, était né à Verviers.

<sup>12</sup> Cet artiste est-il parent du peintre-graveur Paul-Auguste Masui (1888-1981) ?

<sup>13</sup> Henri Simon (1856-1939), après s'être inscrit en 1876 à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, avait finalement préféré étudier le dessin et la peinture à l'Académie des Beaux-Arts. En 1883, ayant obtenu une bourse, il va rejoindre Adrien de Witte à Rome. Après son retour à Liège, il se détache peu à peu de la peinture et se tourne plus résolument vers la littérature.

<sup>14</sup> S'agit-il du photographe Gustave Marissiaux ?

<sup>15</sup> Lettre reproduite dans Paul DELSEMME, *Une amitié littéraire : Albert Mockel et George Garnir*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 2008, p. 12, communication à la séance mensuelle du 10 novembre 2001, [disponible en ligne sur le site internet de l'Académie : <http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/delsemme101101.pdf>].

<sup>16</sup> Sauf mention particulière, toutes les œuvres illustrées dans le présent article sont d'Armand Rassenfosse.

<sup>17</sup> Eugène ROUIR, *Armand Rassenfosse. Catalogue de l'œuvre gravé*, Bruxelles, Van Loock, 1984. Pour le reste de l'article, les références données pour les gravures de Rassenfosse le seront sous la forme « R. » suivi du numéro de catalogue.

<sup>18</sup> Les seules épreuves connues de cette lithographie sont conservées au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Belgique.

*C'est pourquoi le premier dessin qu'il eût consenti à laisser reproduire est aussi, à ma connaissance, le seul témoignage public qui nous soit resté de ces dons séduisants et fragiles. On le trouvera sous les espèces d'une sanguine, frontispice d'un petit livre, Les Fumistes wallons, écrit par un certain L. Hemma (mars 1887)<sup>19</sup> (fig. 5).*

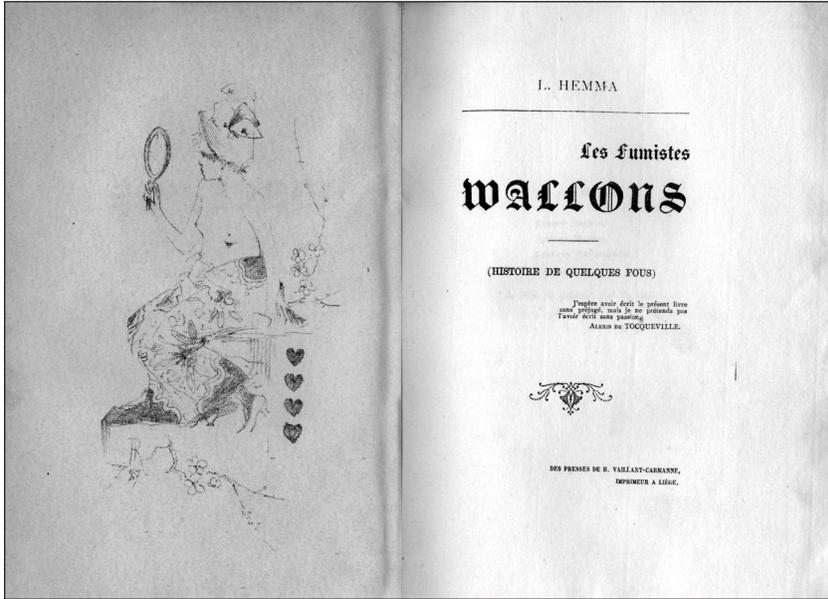


Fig. 5 – Page de titre et frontispice de *Les Fumistes wallons* de L. Hemma (pseudonyme d'Albert Mockel)<sup>20</sup>, Liège, Vaillant-Carmanne, 1887, lithographie, 16 x 8 cm (R. 292a) (Henrard, p. 155)<sup>21</sup> (coll. privée).

Il s'agit ici du premier frontispice (lithographie, R. 292a) qu'Armand Rassenfosse conçoit pour le premier livre d'Albert Mockel (qui écrit ici sous le pseudonyme de L. Hemma), petit roman satyrique liégeois paru au printemps 1887, où il décrit la vie joyeuse d'un groupe d'amis, écrivains et artistes, qui se rassemblent autour

<sup>19</sup> Albert MOCKEL, *L'exemple d'Armand Rassenfosse*, dans *La Vie wallonne*, numéro consacré au *Souvenir d'Armand Rassenfosse*, 15 avril 1934, n° 8, p. 239.

<sup>20</sup> Tous les livres reproduits dans le présent article sont d'Albert Mockel.

<sup>21</sup> Victor HENRARD, *Armand Rassenfosse, Catalogue raisonné de l'œuvre illustré*, Bruxelles, Van Loock, 1989, p. 155. Pour le reste de l'article, les références données pour les illustrations de livres de Rassenfosse le seront sous la forme « He. » suivi du numéro de page du catalogue.

d'une revue littéraire. On y reconnaît sans peine les collaborateurs de *La Wallonie*, soit Albert Mockel lui-même, sous le nom de *Quelvocable*, Gustave Rahlenbeck, *Mortembouche*, Pierre-Marie Olin, *O'Chanvre*, Maurice Siville, *Pekin*, Ernest Mahaim, *Hamalin* et Célestin Demblon, *Letribun*. Rassenfosse y apparaît sous celui de *Robate*. Le livre est imprimé et édité par Vaillant-Carmanne (l'édition de luxe n'est tirée qu'à 25 exemplaires sur Hollande).

Selon sa propre définition, la revue *La Wallonie s'efforce de grouper autour d'elle les éléments vivants de la jeunesse littéraire de nos provinces wallonnes. Elle rejette vigoureusement la politique de ses colonnes et reste indépendante de toute école et de toute coterie.*

Il n'est donc pas étonnant que Rassenfosse prenne part en avril 1887 à la fondation du Cercle d'Art *La Wallonie* qui, à côté de la revue littéraire du même nom, réunit autour d'Albert Mockel, des musiciens, des peintres (Rassenfosse et Auguste Donnay), des sculpteurs (Joseph Rulot) et des intellectuels (Maurice Wilmotte, Monseur, Joseph Bidez, Henri Simon, Xavier Neujean fils et Charles Magnette)<sup>22</sup>.

Ernest Mahaim dans *La Wallonie* du 15 avril 1887 écrit à ce propos : *Ce mois-ci, le cercle d'Art La Wallonie s'est constitué. « Grouper les personnes qui s'intéressent à l'art dans le pays wallon », tel est son but.*

*Accueillant à beaucoup, il espère réunir les peintres, les musiciens, les dessinateurs et les amants des lettres, qu'une communauté de tendances attire instinctivement, mais qu'une apathie belge naturellement tient séparés.*

*Des expositions, des concerts et des conférences artistiques le mettront en face du public.*

*Mais, intimes et chères aux affinis, de petites séances nombreuses feront connaître aux frères en l'Art l'aquarelle et le tableau nouveau, la valse ou bien le rondeau de la semaine, les vers ou la prose d'hier.*

*Tout cela ne sera-t-il pas délicieux ?*

*Les adhésions de membres effectifs et de membres honoraires ont dépassé les espoirs les plus exagérés.*

*La Wallonie salue avec enthousiasme son frère homonyme. Elle lui souhaite longue vie, bonne chance et courage en son Œuvre<sup>23</sup>.*

---

<sup>22</sup> Nadine DE RASSENFOSSÉ-GILISSEN, *op. cit.*, p. 22.

<sup>23</sup> Ernest MAHAIM, *La Wallonie*, n° 4 du 15 avril 1887, p. 164.

En juillet 1887, Rassenfosse décrit à son ami Auguste Donnay, alors à Paris, les débuts du Cercle d'Art : *La Wallonie : Le Cercle des Wallons est définitivement monté. [...] On commence à s'y connaître. C'est à dire que le froid des premiers jours est parti et que cela commence à être tout à fait sans façons.*

*Cambresier a mis au mur quelques aquarelles et comme ton tableau Neige fondante était chez nous, j'ai dit à Siville de le faire chercher et il occupe la place d'honneur au local. J'espère que tu ne m'en voudras pas d'avoir donné cette permission.*

*Nous avons en même temps l'exposition Burlesque qui vient de s'ouvrir et jeudi seulement s'ouvrira le salon Liégeois, la galerie de tous les personnages connus de Liège, caricaturés de façon plus ou moins aimable.*

*Nous avons dû beaucoup travailler pour arriver à un résultat satisfaisant. Espérons qu'aucun des caricaturés ne se fâchera et qu'il n'y aura pas de disputes.*

*Tous les peintres de Liège ont fait quelque chose ; il y aura des cocasseries à se tordre<sup>24</sup>.*

Et cependant, de l'aveu même d'Albert Mockel, cette sœur cadette de la revue *La Wallonie* fut un *Cercle aux débuts assez brillants mais qui ne dura guère : les intellectuels et les artistes ne parvenaient pas à se fondre. Le cercle fut dissous dès sa deuxième année sans avoir rien réalisé de ses beaux projets<sup>25</sup>.*

En décembre 1887, l'imprimeur Auguste Bénard lance une nouvelle publication artistique hebdomadaire sur quatre pages, *Caprice Revue* dont Maurice Siville deviendra quelques mois plus tard le rédacteur en chef. Premier véritable organe de critique artistique à Liège, avec *La Wallonie*, *Caprice Revue* consacrait chaque numéro à une célébrité et alignait des signatures prestigieuses ou appelées à le devenir, telles Camille Lemonnier, Jules Destrée, Maurice des Ombiaux, Hubert Krains, Eugène Demolder, Charles Delchevalerie, Ernest Mahaim, ... et Albert Mockel<sup>26</sup>.

---

<sup>24</sup> Lettre d'Armand Rassenfosse à Auguste Donnay de juillet 1887, Bibliothèque royale de Belgique, Départements des manuscrits (Mss II 6957).

<sup>25</sup> Francesca Bianca CRUCITTI-ULRICH, *La Littérature belge d'expression française au miroir de la correspondance Albert Mockel – Georges Marlow (1894-1943)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1998, lettre du 25 octobre 1926, n° CXVII, p. 304.

<sup>26</sup> Nadine DE RASSENFOSSE-GILISSEN, *op. cit.*, p. 24.

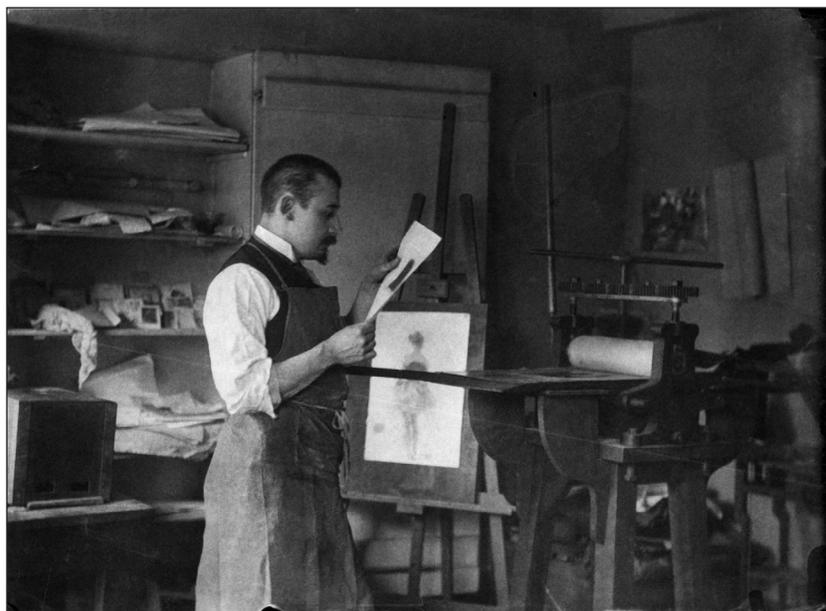


Fig. 6 – Armand Rassenfosse à sa presse, le 4 avril 1889, photographie anonyme (coll. privée).

Dès le début, Armand Rassenfosse collabore à cette revue en publiant quelques dessins (fig. 6), dont le menu du banquet de la *Société de Littérature wallonne* de janvier 1888 (*XXI<sup>me</sup> Heureie de l’*Société Wallonne*, 7 janvir 1888*) (He. p. 186). Ses amis Donnay, Berchmans, Maréchal, Moreels et Marneffe participent également à l’illustration de ce journal. L’aventure de *Caprice Revue*, publication ambitieuse mais financièrement à bout de souffle, devait se terminer en mai 1889, après 76 numéros.

En avril 1890, Mockel quitte Liège pour Paris, où il s’installe dans un appartement au 39, rue des Écoles. Il est introduit aux fameux « Mardis » de Stéphane Mallarmé<sup>27</sup> et fréquente le café *La Vachette*, où il fait la connaissance des poètes Stuart Merrill, Henri de Régnier et Adolphe Retté. En septembre, il est présenté par Régnier à José-Maria de Heredia. À cette époque, il rencontre également Verlaine, André Gide et

---

<sup>27</sup> Mockel était en relation épistolaire avec Mallarmé depuis au moins janvier 1888 (cf. catalogue de la vente publique de la bibliothèque d’Albert Mockel (première partie), Bruxelles, Palais des Beaux-Arts, 11 et 12 mai 1945, n° 380).

Jean Moréas. Après un retour à Liège de quelques mois, Mockel s'installe définitivement à Paris (65, rue Pigalle<sup>28</sup>) en mai 1891, avec sa femme, la cantatrice Marie Ledent, Liégeoise elle aussi, et leur tout jeune fils Robert<sup>29</sup> (fig. 7).

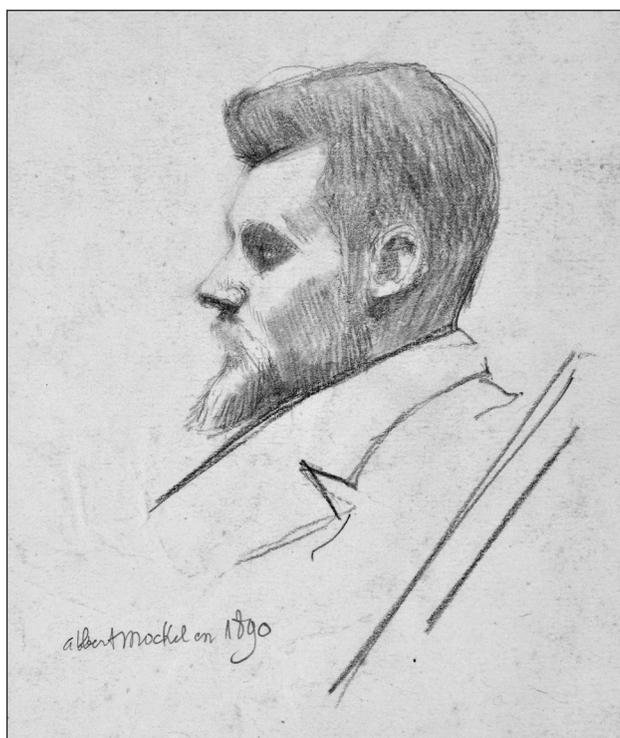


Fig. 7 – *Albert Mockel en 1890*, croquis  
(coll. Fonds Rassenfosse – Fondation Roi Baudouin).  
© Ville de Liège – photo Marc Verpoorten.

<sup>28</sup> Mockel changera plusieurs fois de domicile à Paris : en 1892, 19, boulevard de Rochechouart, puis en 1893, 52, rue Polonceau et enfin 14, rue Léon Coignet, où il reste jusque 1910.

<sup>29</sup> Marie Ledent, nièce du compositeur liégeois Félix-Étienne Ledent (qui fut Prix de Rome en 1844), était la maîtresse de Mockel depuis 1888, mais les parents Mockel s'opposaient formellement à ce mariage, considéré comme une mésalliance. Leur fils Robert Mockel, est né à Paris, le 22 mars 1891. Ce n'est que le 1<sup>er</sup> février 1893, soit après la mort de son père, que Mockel a enfin pu épouser celle qui devait rester sa compagne jusqu'au dernier jour.

En juin 1891, Mockel publie son premier volume de vers, *Chantefable un peu naïve*. Le livre est imprimé à Liège, chez Vaillant-Carmanne, à 200 exemplaires sur Hollande, sans nom d’auteur ni d’éditeur. La plupart des poèmes compris dans ce recueil avaient été publiés dans *La Wallonie* dès 1889, mais l’auteur les a entièrement remaniés pour cette édition. Jusqu’alors, Mockel n’avait publié que de simples plaquettes ou des tirés à part de *La Wallonie*.

De sa villégiature bretonne de Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), près de Dinard, Mockel expédie un exemplaire dédié à son ami Rassenfosse.<sup>30</sup> Le 11 août, Rassenfosse écrit à Mockel, toujours sur la Côte d’Émeraude, pour le remercier de son envoi. Il s’agit ici de la pièce la plus ancienne retrouvée.

## CORRESPONDANCE INÉDITE COMMENTÉE

### **1. Armand Rassenfosse à Albert Mockel : lettre autographe, datée du 11 août 1891 (17,5 x 11,5 cm) (Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, Fonds Albert Mockel, FSMV – 4/21)**

*Liège, le 11 août 1891*

*Mon cher Albert,*

*Merci et grandement merci pour ton gracieux envoi. J’ai lu le commencement (en prose) et j’ai commencé à déchiffrer la musique. Je vais essayer de l’exécuter à l’orgue. Chose singulière, au moment même où l’on m’a apporté ton livre dans mon atelier, je pensais à toi et à t’écrire à St. Briac. J’ai fait un dessin pour Monsieur Stuart Merrill, (que cela me semble drôle de dire Monsieur). Je voudrais bien te le soumettre avant de le lui envoyer.*

---

<sup>30</sup> Il fait de même avec plusieurs amis et correspondants, dont André Gide, (voir Gustave VANWELKENHUYZEN, *André Gide et Albert Mockel, Correspondance (1891-1938)*, Genève, Droz, 1975, p. 40), Charles Van Lerberghe (voir Robert DEBEVER et Jacques DETEMERMAN, [édition établie, présentée et annotée par] *Charles Van Lerberghe : Lettres à Albert Mockel*, Bruxelles, Labor, 1986, p. 157), Max Elskamp et Stuart Merrill (voir Jean WARMOES, *Albert Mockel : centenaire de sa naissance*, catalogue de l’exposition, Bruxelles, Bibliothèque royale, 1966, nos 174-175).

*Ce dessin m'a été inspiré par le second vers du conte dédié à la mémoire d'Ephraïm Mikhaïl<sup>31</sup>, dans les « Sceptres ». Le voici :*

*« Où des dames en deuil faisaient tinter des harpes ».*

*Le plus grand défaut de mon dessin est de n'avoir fait qu'une Dame, alors évidemment que l'image évoquée par les 3 vers de la 1<sup>ère</sup> strophe vous donne un décor perspectif et complet. Mon croquis est donc particulier et ne présente qu'une Dame. Mais je serai déjà bien heureux si c'est vraiment une de ces Dames là.*

*Comptes-tu revenir assez vite à Liège ? Je le conserverai jusqu'à cette époque. Sinon, je te l'enverrai à St. Briac et tu me le renverras avec ta bien franche et bien complète appréciation. Tu dois me donner ton avis entièrement car tu sais que j'ai ici des influences à combattre et je ne suis pas encore bien affermi dans ce que je sais. Tu sais, du reste, que tu peux tout me dire.*

*J'ai encore fait quelques essais de vernis mou et un dessin dont je suis relativement satisfait. Tu verras tout cela, du reste, tu sais que je garde des épreuves pour toi.*

*Merci encore, mon cher Albert, je te serre bien cordialement la main.*

*A. Rassenfosse*

*334, rue Saint-Gilles, Liège*

Rassenfosse remercie son ami Mockel pour l'envoi d'un exemplaire dédicacé de son recueil de vers *Chantefable un peu naïve*<sup>32</sup> (cf. supra). Le livre, dédié par Mockel *À la simple Elsa qui fut aimée du Chevalier du Cygne* (c'est-à-dire son épouse Marie Ledent), comporte en effet, après une préface en prose, une partition (de la page 19 à la page 31), sorte de prélude musical préparant à la lecture des poèmes. Rassenfosse, aussi

---

<sup>31</sup> Éphraïm Mikhaël (1866-1890) est un poète et auteur de théâtre symboliste français. Né à Toulouse, il est diplômé en Lettres de la Sorbonne, fréquente les célèbres « Mardis » de Mallarmé, et meurt terrassé par la tuberculose à 24 ans.

<sup>32</sup> Sur *Chantefable un peu naïve*, voir Jean WARMOES, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 170-175.

<sup>33</sup> Pour être différent de celui représenté sur l'aquarelle, l'harmonium de Rassenfosse qui est toujours conservé aujourd'hui par la Fondation Roi Baudouin (Fonds Armand Rassenfosse), n'en est pas moins très beau. Cet instrument porte la marque *Estey Organ Company, Brattleboro, U.S.A.* Entreprise artisanale établie dans le Vermont dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, elle employait de la main-d'œuvre hautement spécialisée qui assura sa renommée internationale. Ses activités s'arrêtèrent en 1955. En un siècle, plus de 500 000 instruments (harmoniums et orgues) sont sortis de ses ateliers. Depuis 2002, s'est ouvert sur le site, un musée d'orgues qui retrace, au travers de modèles patiemment récoltés, l'histoire de la *Estey Organ Company*.

musicien amateur, va *essayer de l'exécuter à l'orgue*. Il avait en effet chez lui, depuis son mariage en 1884, un très bel harmonium. En 1886, il réalise d'ailleurs une de ses premières aquarelles, où il représente son épouse Marie jouant de l'harmonium dans leur appartement du Vinâve d'Île, dans le centre-ville de Liège<sup>33</sup> (fig. 8).

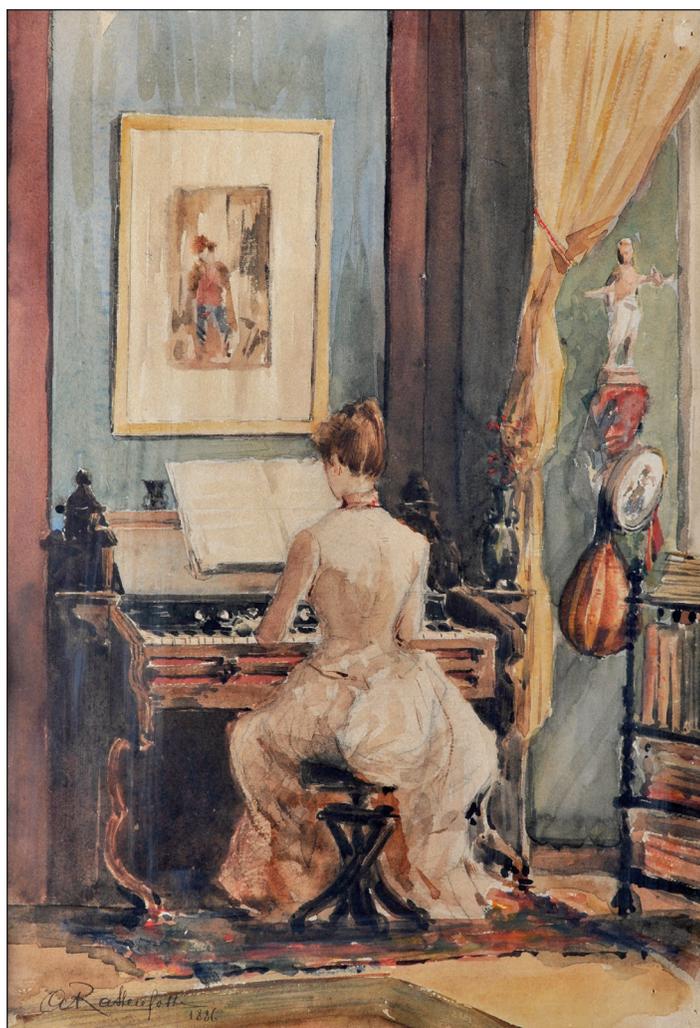


Fig. 8 – *Marie Rassenfossé à l'harmonium*, aquarelle, 42 x 28 cm, 1886  
(coll. Fonds Rassenfossé – Fondation Roi Baudouin).  
© Ville de Liège – photo Marc Verpoorten.

Le dessin destiné à Stuart Merrill<sup>34</sup>, évoquant un vers du poème *Les Sceptres*, deuxième partie du recueil *Les Fastes*, paru chez Léon Vanier à Paris au printemps de 1891, n'a pas été retrouvé. Rassenfosse a certainement lu la critique que Mockel en avait donné dans *La Wallonie* et il trouve donc logique de soumettre son dessin à la censure du « maître ès Symbolisme » qu'est devenu son ami Albert. Rassenfosse est d'autant plus prudent que Mockel n'a pas été très tendre avec Stuart Merrill dans sa critique. En effet, après avoir fait l'éloge du recueil, Mockel termine son article ainsi : *Si le vers de Fastes a une solidité de métal, il pourrait gagner en souplesse : c'est que les allitérations multipliées n'obéissent pas assez, ici, aux courbes de la pensée ; il leur manque fort peu de choses certes, sinon d'être plus logiquement coordonnées, et de ne pas se présenter comme des accords plaqués. Cette réserve ne m'empêche pas de croire que, de tous les nouveaux poètes, nul n'a su aussi bien que Stuart Merrill user de la musique. Mais j'ai un autre reproche à faire à cet artiste. Les Fastes sont trop un recueil de pièces, il n'y a pas là le Poème constant. Sans même exiger qu'une pensée identique se développe sans interruption depuis le début jusqu'à la table des matières, – ce que je voudrais cependant, – on est en droit de réclamer une unité générale et large, comme celle du Don d'Enfance de Fernand Séverin, par exemple. Cette unité n'existe guère dans Les Fastes et c'est, à mes yeux, le grave défaut de ce très beau livre*<sup>35</sup>.

En cet été 1891, Rassenfosse en est encore au début de sa carrière artistique. Il connaît ses faiblesses et ses limites. Ainsi, fait-il à la fois preuve de lucidité et de confiance dans le jugement de Mockel, lorsqu'il écrit : *Tu dois me donner ton avis entièrement car tu sais que j'ai ici des influences à combattre et je ne suis pas encore bien affermi dans ce que je sais. Tu sais, du reste, que tu peux tout me dire*. On peut voir ici l'allusion très claire à l'influence, sans doute trop académique, de son ami et mentor Adrien de Witte.



---

<sup>34</sup> Stuart Merrill (1863-1915), poète américain d'expression française. Il se fixe définitivement en France dès 1892 et devient un des théoriciens du Symbolisme. C'était un ami intime de Mockel.

<sup>35</sup> Albert MOCKEL, *Deux livres de vers*, dans *La Wallonie*, numéro de juin-juillet-août 1891, p. 267-270.

Le 22 novembre 1891, François Mockel, le père d'Albert, meurt. Directeur de la Fabrique de fer d'Ougrée (devenue plus tard l'usine d'Ougrée-Marihaye) et ancien président du Conseil provincial, il laisse à son fils unique une fortune qui le met à l'abri du besoin.

En 1892, Rassenfosse grave un ex-libris pour son ami Albert Mockel (R. 1050). Dans sa composition, il parvient à cerner le caractère symboliste de la poésie de Mockel sous les traits d'une jeune fille, androgyne et nue, à la lyre. Limité par l'espace, Rassenfosse l'est aussi par les moyens : en quelques traits, il doit évoquer la personnalité du dédicataire, exprimer son idéal poétique, créer un climat (fig. 9).



Fig. 9 – Ex-libris d'Albert Mockel, sucre, pointe sèche et aquarelle, 2<sup>e</sup> état/2, 8,2 x 4,5 cm, 1892 (R. 1050) (coll. privée).

Jusqu'alors, Rassenfosse n'avait encore gravé que deux ex-libris, en 1890, celui pour son ami l'écrivain Alfred Lavachery (R. 1062) et, en 1892, son propre ex-libris (R. 1029). Cette forme d'art réclame habileté, élégance et maîtrise technique du dessin et de la gravure. Rassenfosse l'a très bien compris et ces trois ex-libris gravés, qui seront suivis de nombreux autres, en constituent une preuve manifeste.

Marie Rassenfosse, l'épouse de notre graveur, s'était prise de passion pour ces vignettes et constitua une collection de plus de dix mille pièces en un peu plus de quarante ans. La nombreuse production de son mari (une centaine de pièces au total) lui permettait en effet de pratiquer des échanges et d'entretenir une correspondance suivie avec des artistes et des bibliophiles dans le monde entier ; citons notamment le marquis Frantz von Bayros, graveur austro-hongrois, qui compte parmi les meilleurs artistes spécialisés dans cette production si particulière. Cette collection, donnée en 1956 par le professeur André de Rassenfosse, fils aîné de l'artiste, est conservée aux Collections artistiques de l'Université de Liège<sup>36</sup>.

Albert Mockel écrit à sa femme Marie, le 29 novembre 1892 : [Rassenfosse] *m'a donné aujourd'hui une gracieuse gravure, toute petite, destinée à me servir d'ex-libris, par conséquent, à être collée dans mes livres. [...] Il prétend avoir voulu mettre dans les lignes de la femme et dans l'expression de ses traits, les impressions qu'il a ressenties par mes vers. En effet, je trouve en la figure quelque chose « d'émerveillé », ce qui est bien le sentiment que j'éprouve ou tâche d'éprouver en composant, mais tout de même ce n'est pas du tout là le type que je rêve, malgré l'adorable élégance si gracile du corps*<sup>37</sup>.

En 1934, dans le texte d'hommage que Mockel publie dans le numéro spécial que *La Vie wallonne* consacre au souvenir d'Armand Rassenfosse, trois mois après son décès, il précise son analyse à cet égard. Le temps a fait son œuvre et a affiné la critique : *C'est l'élégante figure, svelte et nue, d'une très jeune femme, les doigts aux cordes d'une lyre plus haute qu'elle-même. A cet ex-libris gravé à la pointe sèche, étaient jointes les études qui l'avaient préparé. Rien, d'abord, que des croquis, des esquisses*

---

<sup>36</sup> Madeleine LAVOYE, *Catalogue d'ex-libris d'Armand Rassenfosse, Collection de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, Liège, Desoer, 1956, (Bibliotheca Universitatis Leodiensis. Publications, 8).

<sup>37</sup> Jean WARMOES, *op. cit.*, n° 477.

*de mouvements : le crayon s'efforce de trouver le geste le plus naturel et le plus harmonieux. Puis vient une étude rigoureuse d'après le modèle vivant. Ce modèle est une femme quelconque, assez commune ; mais une étude nouvelle le surpasse en le stylisant : la beauté naît des lignes concertées. Deux études encore affirment et précisent la silhouette, fixent le jet du torse, et lancent les proportions. Puis un dessin au crayon et à l'estompe donne le jaillissement décisif de la forme en sa grâce nerveuse délicatement modelée. L'œuvre est donc là, prête et définitive, mais sur le papier seulement. C'est au tour du graveur de l'interpréter, et, comme pour se faire la main, il reprend son sujet en une grande planche à l'aqua-teinte (sic). Enfin il le saisit et le concentre dans des proportions très réduites, et cette fois, la pointe aiguë a seule égratigné le cuivre, ne gardant que la ligne souple d'un contour merveilleusement juste. Une touche légère, ici et là, à peine indiquée mais d'une sûreté parfaite, suffit à créer un volume, à modeler le sein, le ventre, le flanc, la cuisse juvénile<sup>38</sup>.*

Comme cela avait été décidé dès son lancement en 1886, Mockel met fin à la publication de *La Wallonie* en décembre 1892.

En 1893, une plaquette *La Wallonie – En mémoire* est imprimée chez Vaillant-Carmanne par Albert Mockel qui écrit : *En souvenir de sept années de sérieux travail et d'une manifestation d'art qu'il paraît inutile, désormais, de continuer ici sous cette forme, « En souvenir de La Wallonie » est un témoignage de notre gratitude, j'ai voulu offrir ce petit album aux Artistes et aux Poètes qui nous apportèrent leur talent, aux amis des premiers jours et aux lecteurs qui furent en communion avec notre pensée.*

La publication contient plusieurs illustrations, dont une planche d'Armand Rassenfosse, *L'Inconnue*, simple phototypie de facture un peu maladroite.

---

<sup>38</sup> Albert MOCKEL, *L'exemple d'Armand Rassenfosse*, op. cit., p. 242-243.

**2. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**lettre autographe, datée du 9 juin 1894 (18 x 11, 5 cm)**  
**(Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, Fonds**  
**Albert Mockel, non coté)**

*Liège, 9 juin 1894*

*Mon cher Albert,*

*Je viens te remercier du gracieux envoi de ton livre et je viens en même temps m'excuser de ne pas avoir été te voir – car, tu sais ou tu ne sais pas – je suis allé quelques jours à Paris à propos d'une illustration d'un nouveau catalogue de l'œuvre gravé de F. Rops.*

*Je comptais aller te voir et j'ai été rappelé ici par Bénard, pour une machine à exécuter pour les Bodegas de Belgique<sup>39</sup>.*

*Je n'ai presque pas dessiné pour moi cette année. L'Exposition d'Anvers nous a apporté des commandes de réclames et j'ai dû fabriquer sans m'arrêter toutes choses embêtantes et je continue !*

*J'espère en des jours meilleurs et je ne désespère pas de pouvoir un jour réaliser certains Grands Rêves ! En attendant je fais mon devoir de bon ouvrier.*

*Présente, je te prie, mes respectueux hommages à Madame Mockel et embrasse le jeune fils pour moi.*

*Encore merci mon cher Albert et bien affectueusement à toi,*

*A. Rassenfosse*

Rassenfosse remercie son ami Mockel pour l'envoi d'un exemplaire dédicacé de son dernier livre, *Propos de Littérature*, édité par la *Librairie de l'Art Indépendant* à Paris (fig. 10).

Cet ouvrage va bien au-delà de la simple critique littéraire ; il s'agit d'un véritable manifeste de la poésie contemporaine, où Mockel synthétise et expose sa vision de l'esthétique poétique, soumise aux références musicales. En se basant sur l'étude de l'art poétique d'Henri de Régnier

---

<sup>39</sup> Nous ignorons ce que recouvre cette appellation et ne connaissons aucun travail de Rassenfosse pour cette marque.

et de Francis Vielé-Griffin, il y construit une véritable théorie du Symbolisme. L'ouvrage est dédié à André Gide qui, lors d'un séjour breton à l'été 1893, avait décidé Mockel à publier cette étude, qui devait primitivement s'appeler *Deux poètes*.

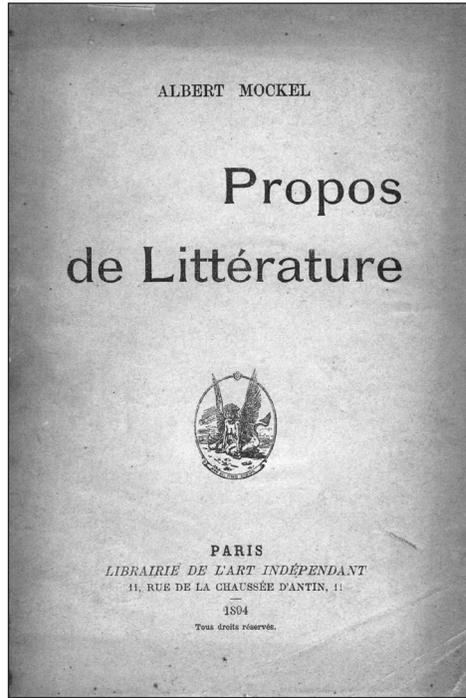


Fig. 10 – Couverture de *Propos de Littérature*, Paris, Librairie de l'Art Indépendant, 1894 (coll. privée).

Fondée par Edmond Bailly<sup>40</sup> en 1889, la *Librairie de l'Art Indépendant*, située 11, rue de la Chaussée d'Antin, était un des centres intellectuels de la rive droite où se croisaient les jeunes dont le Tout-Paris commençait à parler. C'est ainsi que Bailly avait publié les premières œuvres d'André Gide, de Paul Claudel, de Pierre Louÿs, d'Henri de Régnier ou de Jean de Tinan, et édité les premières compositions musicales de

---

<sup>40</sup> Edmond Bailly (1850-1916) est un libraire et éditeur français ; moins connu comme écrivain et compositeur dans une veine symboliste et ésotérique. Sur Edmond Bailly, voir Jean-Paul GOUJON, *Jean de Tinan*, Paris, Plon, 1991, p. 77-115 et Jean-Paul GOUJON, *Pierre Louÿs*, Paris, Fayard, 2002, p. 185 et 198.



Fig. 11 a – *Supplément au Catalogue de l'Œuvre gravé de Félicien Rops*,  
bandeau de la page 57, 7 x 9,5 cm (coll. privée).

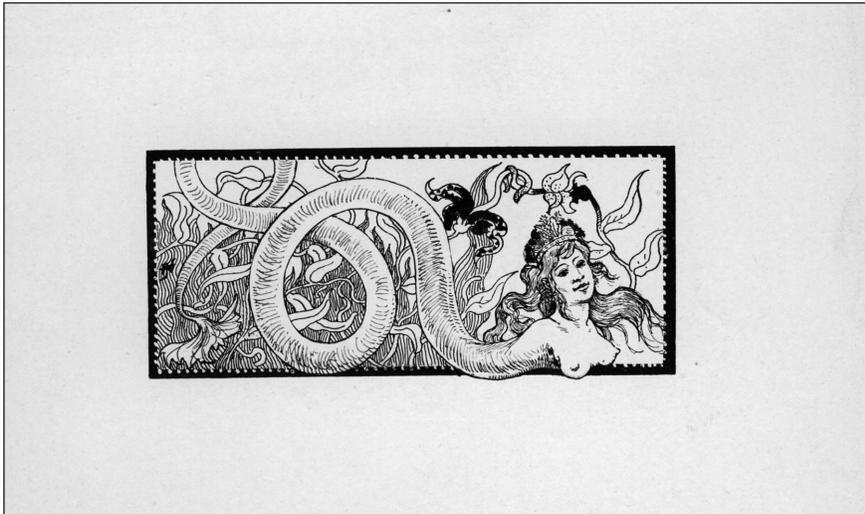


Fig. 11 b – *Supplément au Catalogue de l'Œuvre gravé de Félicien Rops*,  
bandeau de la page 47, 4,2 x 9,5 cm (coll. privée).

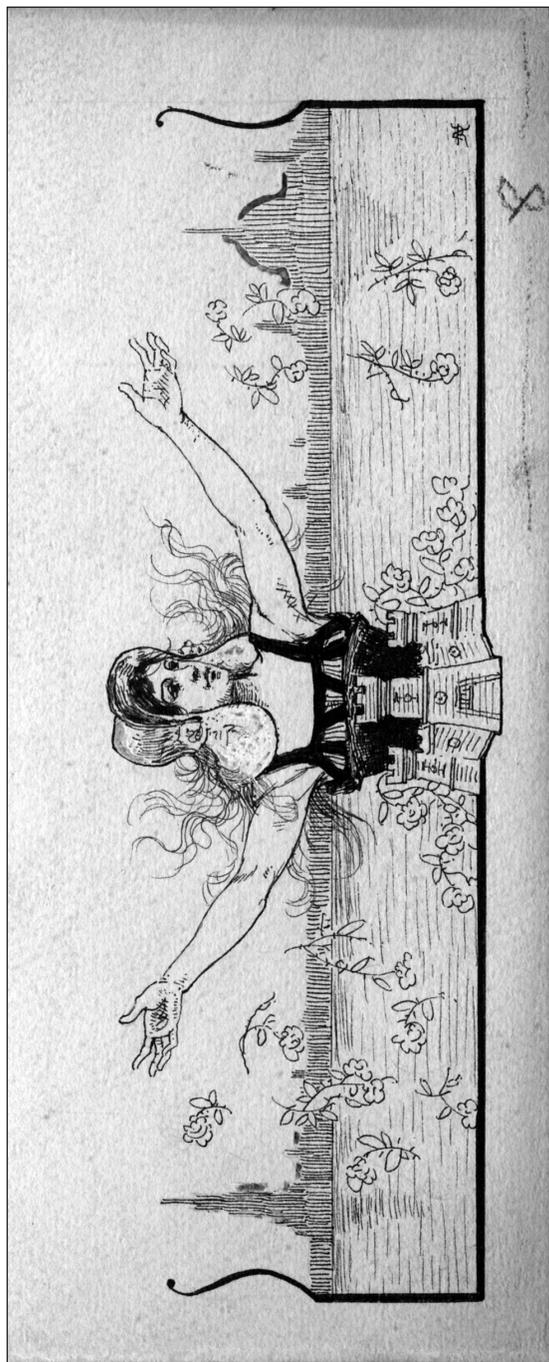


Fig. 12 – *Bandeau pour la plaquette de l'Exposition d'Anvers,*  
dessin à l'encre de Chine avec rehaut de gouache, 8 x 19 cm, 1894 (coll. privée).

Claude Debussy ou d'Erik Satie. Bailly avait également à son catalogue Stéphane Mallarmé, Oscar Wilde et Villiers de l'Isle-Adam. Félicien Rops avait autorisé Bailly à utiliser sa gravure *Poisson rare* (1876), une sphinge ailée, aux dents de vampire et à la queue de poisson, flanquée de la devise *Non hic piscis omnium* (*Ce n'est pas le poisson de tout le monde*), comme ornement-marque de sa maison d'édition.

L'allusion au *nouveau catalogue de l'œuvre gravé de F. Rops* nous renvoie à un important travail d'illustration de Rassenfosse.

Afin de compléter et d'actualiser son travail de catalographe de Rops entamé dix ans plus tôt, Eugène Rodrigues, sous son pseudonyme d'Erastène Ramiro, avait décidé de publier un *Supplément au Catalogue de l'Œuvre gravé de Félicien Rops*. Pour décorer son ouvrage et lui donner un caractère hautement bibliophilique, Rodrigues demande à Félicien Rops de graver des planches inédites et à Rassenfosse de dessiner les ornements (bandeaux et culs-de-lampe) (He. p. 158) (fig. 11 a-b).

Le livre sort au printemps 1895 à Paris chez Floury, en tirage limité à 570 exemplaires sur grand papier, avec l'ensemble des « gravures » (en réalité de simples hélios retouchées), des croquis de Rops et les ornements conçus par Rassenfosse. Ce dernier a également gravé pour la circonstance une planche d'après une aquarelle de Rops : *La Bonne hollandaise* (R. 440-444).

L'imprimerie Bénard a effectivement produit cette année-là au moins deux documents pour l'Exposition universelle d'Anvers : une plaquette de présentation pour laquelle Rassenfosse a conçu des ornements<sup>41</sup> (fig. 12) et un plan-guide.



En 1896, très certainement par l'intermédiaire d'Albert Mockel, Bailly commande à l'imprimerie Bénard des affiches promotionnelles pour sa *Librairie de l'Art Indépendant*. Émile Berchmans et Armand Rassenfosse

---

<sup>41</sup> Liège, Typ. Aug. Bénard, 1894, 17,3 x 11,6 cm, 32 p. Couverture ornée d'un dessin en couleurs, non attribué (Rassenfosse ?), représentant un panorama de la métropole et de l'exposition, avec les armoiries de la Ville d'Anvers. Compositions originales (vignettes, bandeaux et culs-de-lampe) d'Armand Rassenfosse sur la page de titre et aux pages 7, 8, 10, 20 et 26.

conçoivent chacun une affiche. De relativement petite dimension, destinée à l'intérieur plutôt qu'à être placardée sur les murs et palissades de la ville, l'affiche de Rassenfosse (Bernard 19<sup>42</sup>) fait l'objet de tirages divers, en sanguine ou en noir et blanc, sur des papiers chamois ou bleu-vert (fig. 13). Cette affiche n'annonce pas une manifestation en particulier ; on y retrouve les noms des artistes qui étaient régulièrement exposés dans la librairie de la rue de la Chaussée d'Antin cette année-là, soit Félicien Rops, Odilon Redon, Émile Schuffenecker, Maurice Denis et le trio des Liégeois, Émile Berchmans, Auguste Donnay et Armand Rassenfosse<sup>43</sup>. La même composition de Rassenfosse est également utilisée pour la couverture d'un catalogue de la *Librairie de l'Art Indépendant* en octobre 1896.

Au printemps 1895, Mockel entame sa collaboration avec la revue *Le Mercure de France*<sup>44</sup>. Elle devait durer quarante ans ! Il y publie notamment en mai 1895 son étude sur Émile Verhaeren<sup>45</sup>.

Peu après, Albert Mockel et son ami Robert de Souza<sup>46</sup> lancent l'idée de publier un *Almanach des poètes pour l'année 1896* au *Mercure de France*. Ils sollicitent et obtiennent la collaboration d'André Fontainas, André Gide, André-Ferdinand Hérold, Francis Vielé-Griffin, Gustave Kahn, Saint-Pol-Roux, Henri de Régnier, Adolphe Retté, Charles Van Lerberghe et Émile Verhaeren, à qui il est demandé d'écrire un poème pour chacun des mois de l'année. C'est Auguste Donnay qui est choisi pour illustrer les douze poèmes du premier recueil. Ce concept sera renouvelé à deux reprises, pour 1897 avec des dessins d'Armand Rassenfosse (fig. 14), et pour 1898, où c'est à nouveau Donnay qui est désigné pour orner le livre<sup>47</sup>.

---

<sup>42</sup> Marie-Laurence BERNARD, *Armand Rassenfosse. Catalogue raisonné des affiches*, Bruxelles, Van Loock, 1989. Pour le reste de l'article, les références données pour les affiches de Rassenfosse, le seront sous la forme « MLB. » suivi du numéro de catalogue.

<sup>43</sup> Pascal de SADELEER, notice pour le n° 20 du catalogue de la vente publique *L'Art et l'Idée*, organisée le 26 octobre 1992. Émile Schuffenecker expose ainsi à la *Librairie de l'Art Indépendant* des peintures, pastels et dessins, en février 1896 (cf. *Schuffenecker 1851-1934*, catalogue de l'exposition, Musée de Pont-Aven et Musée départemental Maurice Denis de Saint-Germain-en-Laye, 1996, p. 93 et 107).

<sup>44</sup> *Le Mercure de France*, avant d'être la maison d'édition bien connue, était d'abord et avant tout une revue littéraire, qui réunissait depuis 1890, sous la houlette de son fondateur Alfred Vallette (1858-1935) et de sa femme la célèbre Rachilde (1860-1953), un groupe d'amis de la génération symboliste, dont Jean Moréas, Remy de Gourmont, Louis Dumur, Jules Renard et Alfred Jarry.

<sup>45</sup> Cette étude sortira aussi en volume, *Émile Verhaeren*, Éditions du Mercure de France, Paris, 1895 (72 p.), avec une note biographique par Francis Vielé-Griffin.

<sup>46</sup> Robert de Souza (1864-1946) est un poète symboliste et critique français, disciple de Stéphane Mallarmé et théoricien du vers libre. Grand ami d'Albert Mockel, il collabore à de nombreuses revues littéraires.

<sup>47</sup> Robert de Souza a raconté l'histoire de ces trois publications dans *Le Mercure de France*, t. 271, n° 920 du 15 octobre 1936, p. 403-420, sous le titre *Un recueil de poésie collective édité par le Mercure* : « *L'Almanach des Poètes, 1896-1897-1898, et le cinquantenaire du Symbolisme* ».



Fig. 13 – Affiche pour *Librairie de l'Art indépendant*,  
lithographie en couleurs, 2<sup>e</sup> état/2, 57,5 x 38,5 cm,  
1896 (MLB. 19) (coll. Fonds Rassenfosse – Fondation Roi Baudouin).  
© Ville de Liège – photo Marc Verpoorten.

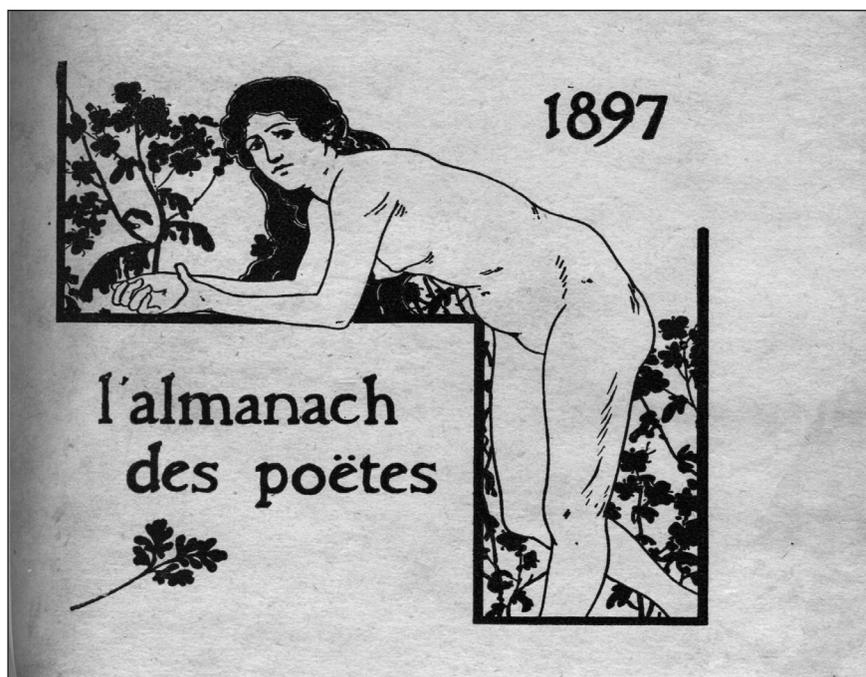


Fig. 14 – Couverture d’Armand Rassenfosse pour *L’Almanach des Poètes* 1897 (He. p. 158) (coll. privée).

Ces choix, éminemment et étonnamment liégeois, ont bien entendu été guidés par la main de l’ami de toujours, devenu un des « gourous » du *Mercur de France*, Albert Mockel.

Le 22 juillet 1896, Robert de Souza, qui dirige la publication, écrit à Armand Rassenfosse : *Mon ami M. Albert Mockel m’a transmis votre aimable acceptation de collaborer à l’Almanach des poètes. [...] J’espère que mon ami Mockel vous a instruit du véritable sacrifice qui vous était demandé, puisque nous ne pourrions songer à rémunérer un travail, cependant considérable. Vous savez seulement que nous abandonnons au dessinateur les bénéfices de la première édition et une part dans les autres s’il y a lieu. Mais plus la publication sera ancienne, plus on sera [illisible] de la vente et j’ai quelque raison d’espérer le succès puisque pour la première année le « Mercur » est rentré dans ses frais et qu’il restait à votre camarade Donnay la somme honorifique de 40 frs que je dois lui envoyer.*

*Mais au point de vue « honneur », vous n’aurez peut-être pas, cher Monsieur, à vous repentir de notre gracieuseté, car je sais que plusieurs critiques d’art parisiens se sont vivement intéressés aux illustrations de Donnay<sup>48</sup>.*

Les poèmes illustrés de l’*Almanach des poètes pour l’année 1897* sont dus à la plume du gratin du milieu symboliste d’alors : Gustave Kahn, Stuart Merrill, Francis Jammes, Francis Vielé-Griffin, Henri de Régnier, André-Ferdinand Hérold, André Fontainas, Camille Mauclair, Émile Verhaeren, André Gide et bien entendu Robert de Souza et Albert Mockel. Ce dernier se charge du poème pour le mois de Mai (fig. 15). Accablé de fortes migraines, il se plaint à André Gide depuis sa retraite estivale spadoise : [...] *je ne suis qu’à moitié bien portant, j’emporte souvent dans la forêt de terribles maux de têtes et bien que j’aïlle mieux à présent, figurez-vous qu’on ne me permet même plus de travailler une demi-heure par jour, – la pauvre petite demi-heure qu’on m’avait laissée pour me consoler !... Plus moyen de rien faire. Je peine pour achever mon malheureux poème de Mai et entre-temps j’envie mes onze confrères car il me semble naturellement que chacun des onze autres mois m’aurait onze fois mieux convenu...*<sup>49</sup>.

Rassenfosse travaille à une vitesse assez stupéfiante pour cette commande, puisque c’est en moins d’un mois qu’il conçoit et réalise la couverture et les soixante-cinq illustrations du volume. Inspirées des saisons et des mois, elles représentent des personnages, hommes et femmes, des fleurs, des feuilles, des graminées et des signes du zodiaque, le tout en une couleur vert olive du plus bel effet. L’achevé d’imprimer du livre est du 20 octobre 1896.

L’illustration de *L’Almanach des Poètes pour l’année 1897* (He. p. 158) constitue pour Rassenfosse, à cette époque, le travail le plus important dans ce domaine (fig. 16). C’est ainsi la première fois qu’il a l’occasion d’illustrer seul tout un ouvrage. Jusqu’alors, il n’avait conçu et réalisé que des frontispices isolés ou travaillé à une illustration complète qu’en collaboration, avec Donnay, Rops ou d’autres.



---

<sup>48</sup> Lettre autographe de Robert de Souza à Armand Rassenfosse, datée du 22 juillet 1896 (coll. privée).

<sup>49</sup> Gustave VANWELKENHUYZEN, *op. cit.*, p. 156.

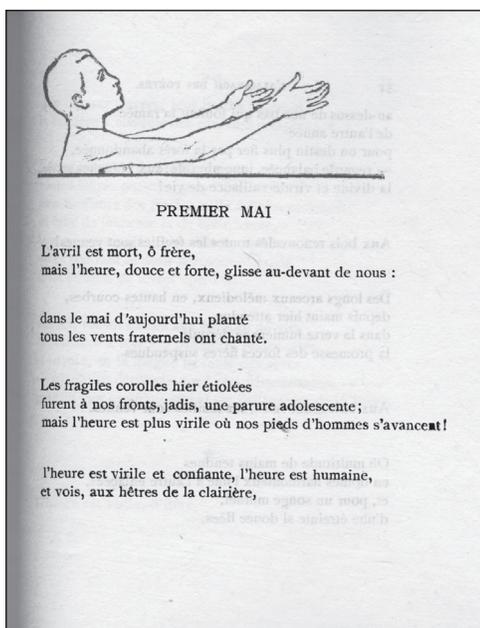


Fig. 15 – Poème *Premier Mai* d'Albert Mockel pour *L'Almanach des Poètes 1897* (p. 53) (He. p. 158) (coll. privée).

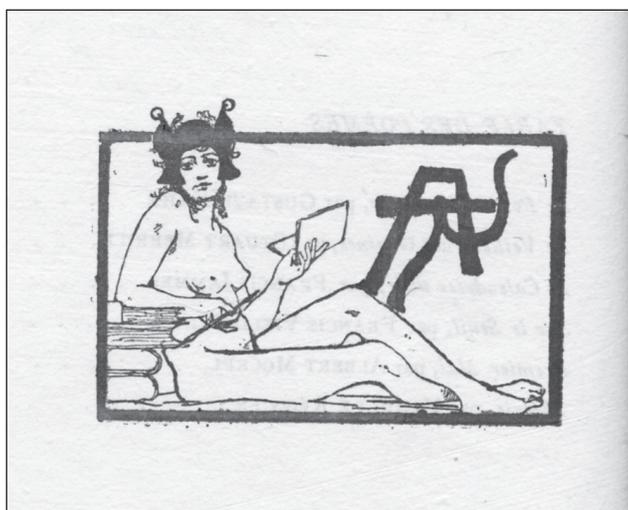


Fig. 16 – *L'Almanach des Poètes pour l'année 1897*, cul-de-lampe, p. 8.  
(He. p. 158) (coll. privée).

**3. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**lettre autographe, non datée [ca avril-mai 1897], avec impression**  
**de la gravure R. 1013 (carte de nouvel an 1897) (17,8 x 9,4 cm)**  
**(Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup>, Département des manuscrits,**  
**Mss II 7359)**

*Mon cher Albert,*

*Excuse-moi de ne t'avoir pas encore remercié pour le « Coq Rouge » et pour la pièce que tu as bien voulu m'y dédier. Je t'ai dit tout le plaisir que me font tes vers et j'ai vraiment fort goûté « La chambre vide ». J'en ai parlé à Donnay et je t'avoue que cette impression d'attente et cette impassibilité vivante de la nature m'impressionnent toujours.*

*Je t'avais adressé mes vœux de nouvel an sur un papier semblable à celui-ci (c'est ce qui t'explique son format) mais dorénavant je mettrai mes vœux sous enveloppe fermée – car les employés de la poste sont probablement collectionneurs et presque aucune de mes gravures 1896-1897 n'est arrivée à destination.*

*J'ai également fort apprécié ton article sur Camille Lemonnier et sur les Belges – tes remarques sur les Wallons sont très justes – et à la défiance qu'ils ont d'eux-mêmes et que tu as très bien définie, se mêle je crois une bonne dose de paresse – ce n'est pas de la paresse, c'est plutôt un goût de vivre sa vie plutôt que de la traduire.*

*J'ai reçu un mot de M. Vittorio Pica (que tu connais de nom certainement) où il me demande les ex-libris que j'ai gravés afin d'en faire un article dans l'Emporium (il n'y aura pas que les miens bien entendu !). Voudrais-tu m'envoyer un exemplaire du tien ou bien le lui envoyer directement à M. Vittorio Pica*

*12, Salita San Potito à Naples  
(je n'en possède plus un seul)*

*Je te souhaite bonne santé pour les chers tiens et pour toi, une cordiale poignée de mains,*

*A. Rassenfosse*

La fondation de la revue *Le Coq Rouge*<sup>50</sup> est le produit des querelles littéraires internes à *La Jeune Belgique*. En rupture de ban avec Albert Giraud, Yvan Gilkin et Valère Gilles, sept anciens collaborateurs de *La Jeune Belgique*, Louis Delattre, Eugène Demolder, Georges Eekhoud, Hubert Krains, Maurice Maeterlinck, Francis Nautet et Émile Verhaeren, décident au printemps 1895 de créer un nouvel organe littéraire mensuel qui devra concentrer *en un faisceau les forces littéraires éparpillées dans un grand nombre de périodiques*. Le premier numéro de la nouvelle revue paraît en mai 1895, imprimé par Xavier Havermans à Bruxelles. Sander Pierron assure le secrétariat de rédaction.

Le premier éditorial donne d'emblée la tonalité : *Le Coq Rouge réunira toutes ses forces, condensera son ardeur et son énergie pour batailler ferme, pour lutter à vigoureux coups de bec, contre les ennemis de toute littérature, les mondains, les bas-bleus et les rastaquouères de lettres, les bureaux de l'administration des beaux-arts, le journalisme opportuniste et vénal, qui a la haine du livre comme le bâtard nourrit l'exécration de l'enfant légitime, contre les législateurs « vivant de bonne soupe et non de beau langage », sans épargner la Cour, qui nous paraît indubitablement flatter la torpeur cérébrale de la nation et fournir au pays le plus bel exemple d'indifférence en matière littéraire que l'on puisse imaginer, cette Cour digne de symboliser la crasse intellectuelle, le belgeoisisme, et qui se constitue en mécène de harpistes et en protectrice de goujats virtuoses de la bicyclette !*

Albert Mockel collabore à la revue *Le Coq Rouge* durant deux ans, en 1896 et 1897. Il y publie en décembre 1896, un poème intitulé *La chambre vide* qu'il dédie à Armand Rassenfosse. Nous le retranscrivons ici *in extenso*<sup>51</sup>.

---

<sup>50</sup> Georges-Henri DUMONT, *Quand le Coq rouge plantait ses ergots sur la Jeune Belgique (1895-1897)*, communication à la séance mensuelle de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique du 14 décembre 1991 [disponible en ligne sur le site Internet de l'Académie : <http://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/dumont141291.pdf>].

<sup>51</sup> *Le Coq rouge*, t. II, n° 8-9, décembre 1896-janvier 1897, p. 350-352.

## La chambre vide

À Armand Rassenfosse.

*La lampe est allumée.*

*Et blanche, glorieuse, toute parée,  
la table est prête pour l'accueil.*

*Unies au lourd argent légué d'anciennes années,  
des roses, l'une à l'autre, en guirlandes sourient  
et le cristal qui fait du vin des pierreries  
chante déjà la bienvenue  
au maître fatigué qui passera le seuil.*

*La porte est close ; la chambre est tiède et recueillie ;  
il semble que le vol des heures s'y repose.*

*La joie, — on le dirait, — aux rires de la clarté  
scintille clair parmi les frêles verreries.*

*Mais n'est-ce un long et lourd effluve de mélancolie  
qui monte des profondeurs du parc déserté ?...  
ah ! l'odeur est trop douce, de toutes les fleurs exhalée !  
et la croisée, ouverte encore  
vers l'ombre aux mirages épars,  
attend le front pensif qui ne s'y penche pas.*

*Tout est calme ;*

*la terre élargit son sommeil,  
et les vents dorment au creux des vallées.*

*Le ciel se meut, profond d'étoiles.*

*Sur les cimes du parc, là-bas, sur les plaines,  
et jusqu'au fleuve dont les eaux pâles  
au plus loin des mers sont allées,  
la nuit est un voile impalpable qui plane.*

*Ici, vers les allées*

*d'où s'est enfui déjà l'été,  
la lampe au verbe d'or chante une cantilène  
comme un appel humain confusément jeté  
qui va mourir, aérien, parmi les chênes.*

*Méditantes et attentives*

*sous les heures dont l'aile est reclose,  
toutes les choses retiennent leur haleine ;  
et dans l'air où n'oscille plus nulle brise  
le silence est comme une plume suspendue.*

*Hélas ! hélas ! dans la chambre déserte  
en vain brûle la lampe de bienvenue ;  
hélas ! en vain ; et la croisée ouverte  
prolonge son regard dans l'ombre incertaine.  
La nappe est fraîche et blanche, en vain, comme une femme ;  
l'une vers l'autre, en vain, se penchent les fleurs enlacées ;  
oh ! en vain toutes choses palpitent comme une âme,  
comme une âme d'amante, douce et blessée...  
Le maître est loin ; le maître est loin d'ici.  
Est-il venu, jadis, le maître bienvenu ?  
A-t-il jamais connu le tiède asile  
et sait-il que la lampe veille, et sait-il  
que dès toujours, pour lui, la table est dressée ?  
Ou bien s'il est parti, au gré du fleuve, vers les villes,  
insoucieux, de rive en rive, comme on rêve,  
en souriant aux pleurs qui glissaient de ses rames ?  
Peut-être il vient, la bouche amère, à un foyer vide de flamme  
pleurer la maison délaissée ?  
Là-bas, au loin, esclave errant de son destin,  
à l'heure où son étoile à l'horizon s'élève  
songe-t-il à la chambre douce de roses  
où le soir à son front allégeait la pensée ?  
– ah ! ne sait-il qu'ici, prête pour le festin,  
la coupe de cristal attend toujours sa lèvre ?  
Le maître est loin ; le maître est loin : et les mauvaises routes  
ont emporté ses pas qui hésitaient peut-être...  
Ou peut-être, perdu aux carrefours qu'on redoute,  
fuit-il éperdument la suave saveur  
des vins où le soleil a mûri des prestiges,  
– et craint-il le soudain vertige dont on meurt...  
Le silence frémit, en suspens, comme une feuille.  
L'heure voltige, hésite, puis se pose.  
Mais la porte, toujours hélas, reste close ;  
nul talon familier ne frappera le seuil  
et, gardienne oubliée, ivre de lassitude,  
seule pour attester l'inutile trésor,  
la lampe, érigeant haut sa haute flamme d'or,  
brûle l'aride solitude.*

*Albert Mockel*

Le poème *La chambre vide*, ici en édition originale avec la dédicace à Rassenfosse, sera repris par Albert Mockel dans son recueil *La Flamme immortelle*, publié par *La Renaissance du Livre* à Bruxelles en 1924 seulement. Ce poème fut récité en public le samedi 2 mai 1897 par le comédien français Jean-Louis Janvier, lors d'une des séances organisées à l'Odéon (*Les Samedis populaires de poésie classique et moderne*) par Catulle Mendès. Ces auditions étaient à la poésie lyrique ce que les *Concerts populaires* de Padeloup avaient été pour la musique. Albert Mockel annonce la chose à André Gide dans une lettre du 25 avril 1897<sup>52</sup>.

L'allusion aux *vœux de nouvel-an* nous permet de signaler ici que Rassenfosse avait pour habitude de concevoir, presque chaque année, une gravure en guise de carte de vœux, tant pour son épouse que pour lui-même. On compte ainsi pas moins de vingt et une gravures qui s'échelonnent de 1891 à 1930. Celle de 1897, que Mockel reçoit avec retard, et dont Rassenfosse se plaint qu'elle est détournée par les employés de la poste, représente une jolie fille nue au bonnet de folie, chevauchant un grand carton à gravures renversé (R. 1013) (fig. 17). Elle fit l'objet de divers tirages en plusieurs couleurs et certains amis du graveur l'ont tout de même bien reçue, tels Colette et Willy qui souhaitaient la reproduire tant elle leur plaisait.

L'article que Mockel a publié sur *Camille Lemonnier et la Belgique* est sorti au *Mercure de France* en avril et mai 1897<sup>53</sup>, ce qui permet de dater la lettre de façon plus précise. Cet article est important sur le plan de l'histoire du Mouvement wallon, en ce qu'il préfigure (quinze ans plus tôt !) la célèbre *Lettre au Roi* de Jules Destrée (le fameux *Sire, il n'y a pas de belges !*), texte où Mockel, en véritable visionnaire, évoque une *séparation administrative complète de la Flandre et de la Wallonie, avec un parlement pour chacune d'elles et l'union des deux petits Etats sous une chambre fédérale dont ils éliraient chacun la moitié. Il y aurait alors en Flandre un gouvernement ultra-conservateur et catholique, en Wallonie, il serait libéral et socialiste, et l'on ne verrait plus comme à présent des heurts d'intérêts constants du nord-ouest agricole et des régions de l'est et du midi qui sont industrielles*. Prophétie écrite par un poète, il y a cent dix-huit ans !

---

<sup>52</sup> Gustave VANWELKENHUYZEN, *op. cit.*, p. 190.

<sup>53</sup> *Mercure de France*, t. 22, n° 88, avril 1897, p. 97 et n° 89, mai 1897, p. 205.



Fig. 17 – *Carte de vœux pour 1897*, pointe sèche et roulette, 3<sup>e</sup> état/4, 19 x 13 cm (R. 1013) (coll. privée).

Rassenfosse informe ensuite Mockel que Vittorio Pica<sup>54</sup> lui a écrit pour lui demander des ex-libris (dont celui de Mockel) afin d'en faire un article dans *Emporium*.

<sup>54</sup> Vittorio Pica, écrivain et critique d'art italien, est né à Naples le 21 avril 1864. Toute sa vie fervent défenseur de l'art moderne italien et international, il s'est également beaucoup impliqué, dès 1882, dans la diffusion en Italie des auteurs français contemporains. Il a d'ailleurs entretenu une correspondance avec Barrès, Zola, Mallarmé et Edmond de Goncourt. Spécialiste de la gravure et du dessin, il participe à la fondation en 1895 de la revue d'art *Emporium, Rivista mensile illustrata d'arte, letteratura, scienze e varietà*, éditée à Bergamo par l'Istituto italiano d'Arte grafiche, revue dont il devient le directeur à partir de 1900. Pendant longtemps, *Emporium* fut en Italie le seul magazine illustré consacré à l'art moderne. Fondateur en 1895, avec Fradeletto et Sauvage, de la Biennale d'Art de Venise, Pica en sera le secrétaire général de 1910 à 1927. Il laisse une abondante bibliographie (livres et articles) sur l'art et la littérature. Il meurt à Milan le 1<sup>er</sup> mai 1930.

Effectivement, Vittorio Pica publie à partir de novembre 1896, à Bergame dans la revue *Emporium, Rivista mensile illustrata d'arte, letteratura, scienze e varietà*, une série d'articles illustrés sur les graveurs et affichistes du monde entier, dont Rassenfosse. L'ex-libris d'Albert Mockel y est reproduit dans le numéro de novembre 1897. L'ensemble de ces articles sera réuni et publié en deux volumes, en 1904, sous le titre *Attraverso gli albi e le cartelle (Sensazioni d'arte)*<sup>55</sup> ; le chapitre V du premier tome est d'ailleurs consacré à *Quattro disegnatori di Liegi (Donnay, Berchmans, Rassenfosse, Maréchal)*.



Très vraisemblablement à la requête d'Albert Mockel, Rassenfosse exécute, de février à novembre 1898, pour *Le Mercure de France*, une série de vignettes (en-tête ou cul-de-lampe) dans l'esprit symboliste (fig. 18 a-b). Cette collaboration se renouvellera en 1901.

Le 9 septembre 1898, Stéphane Mallarmé meurt à cinquante-six ans dans sa maison de campagne de Valvins, près de Fontainebleau. Disciple du Maître et habitué des fameux « Mardis » de l'appartement de la rue de Rome depuis 1890, Mockel avait été à l'origine de la rédaction d'un album de poèmes en hommage à Mallarmé, rédigés par vingt-cinq poètes de ses amis et qui lui fut offert en mars 1897<sup>56</sup>.

En février 1899, Mockel publie au *Mercure de France* son essai *Stéphane Mallarmé. Un Héros*<sup>57</sup>. L'exemplaire dédicacé à Rassenfosse nous est parvenu (fig. 19), mais les échanges de correspondance de cette époque nous sont malheureusement inconnus.

---

<sup>55</sup> Vittorio PICA, *Attraverso gli albi e le cartelle (Sensazioni d'arte)*, Bergamo, Istituto italiano d'Arte grafiche Editore, 1904.

<sup>56</sup> Cet album, constitué de vingt-cinq feuilles de papier d'Arches filigrané d'une branche de laurier et des mots *À Stéphane Mallarmé*, est conservé à la Bibliothèque Jacques Doucet à Paris. Il fut remis à Mallarmé le 23 mars 1897.

<sup>57</sup> *Stéphane Mallarmé. Un Héros*. (Paris, Mercure de France, 1899, 70 p.), est le texte, augmenté et corrigé, de l'étude que Mockel avait publiée dans *Le Mercure de France* en novembre 1898. Sur ce livre, voir Jean WARMOES, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 157-162.

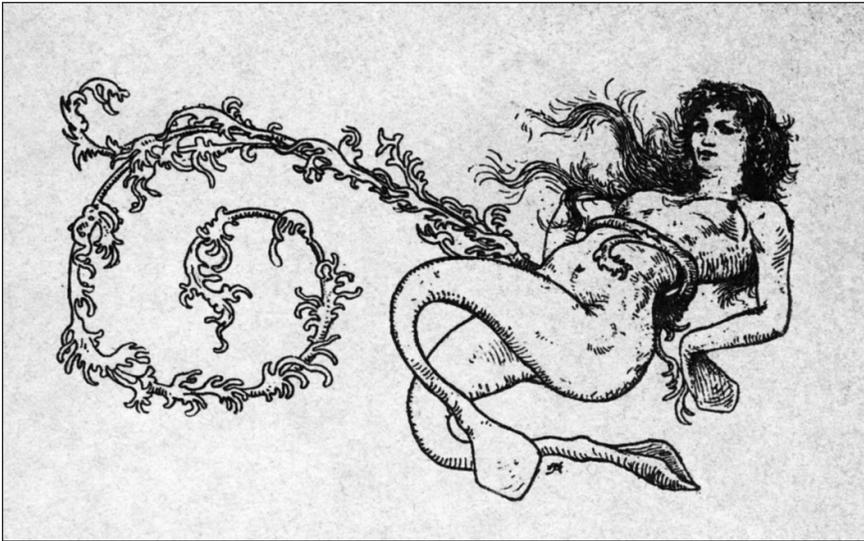


Fig. 18 a-b – Ornaments pour *Le Mercure de France*, 4 x 8 cm, 1898 (He. p. 189) (coll. privée).

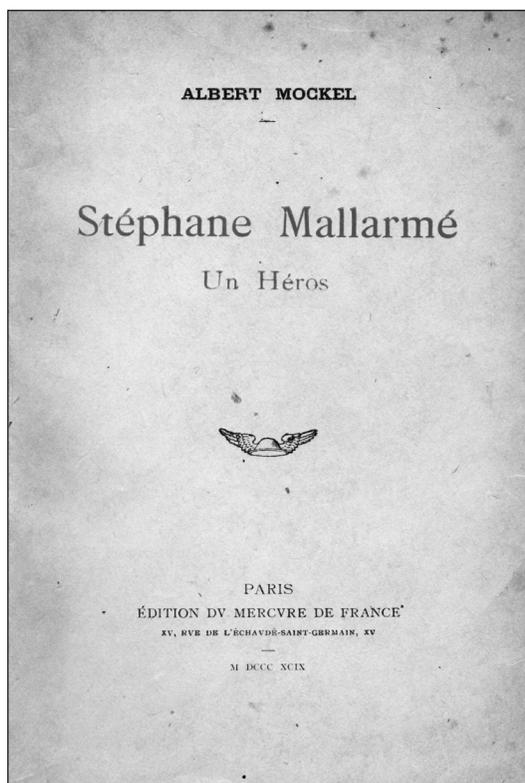


Fig. 19 – Couverture de *Stéphane Mallarmé. Un Héros*, Paris, Mercure de France, 1899 (coll. privée).

Au printemps 1900, Marie Mockel donne une série de concerts dans les locaux du *Journal* à Paris, sous le titre générique de *Quelques maîtres de la musique vocale*. Un projet d’affiche est alors demandé par le couple Mockel à leur ami Théo Van Rysselberghe pour annoncer ces *séances* (fig. 20). Bien entendu, c’est à l’imprimerie Bénard à Liège, dont Rassenfosse assure la direction artistique, que l’on confie l’impression de l’affiche (lithographie) de Van Rysselberghe. On en connaît un seul exemplaire en couleurs, conservé dans une collection privée à Bruxelles<sup>58</sup> et une épreuve d’essai en noir qui fit partie de la collection d’Albert Mockel<sup>59</sup>.

<sup>58</sup> *Théo Van Rysselberghe*, rétrospective au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles et au Gemeentemuseum de La Haye en 2006, Bruxelles, Fonds Mercator, Palais des Beaux-Arts, Belgian Art Research Institute, 2006, p. 226 et 258.

<sup>59</sup> Catalogue de la vente publique du 26 octobre 1992, Bruxelles, Librairie Pascal de Sadeleer, n° 21.



Fig. 20 – Épreuve d'essai de l'affiche de Théo Van Rysselberghe pour les concerts de Marie Mockel en 1900, 29,5 x 29,5 cm, reproduit d'après le catalogue de la vente publique du 26 octobre 1992, Bruxelles, Librairie Pascal de Sadeleer (coll. et localisation inconnues).



**4. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**lettre autographe, datée du 15 mars 1902 sur papier à en-tête**  
**« Armand Rassenfosse / 366, rue Saint-Gilles / Liège (Belgique) »**  
**(18,5 x 11,5 cm)**  
**(Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, Fonds**  
**Albert Mockel, FSMV – 15/23)**

*15 mars 1902*

*Mon cher Albert,*

*Je te remercie de l'envoi de ton livre et si je répons un peu tard, c'est que j'ai voulu le lire attentivement avant de t'écrire.*

*En rentrant hier soir d'avoir été entendre la 9<sup>ème</sup> Symphonie de Beethoven j'ai relu la fin de ton livre et cet admirable morceau qui le termine : « Aube » – je ne sais pourquoi mais en le relisant j'ai eu nettement la sensation de souffle et d'envolée continuant la symphonie entendue – je crois que la moindre faiblesse de ton chant eut détonné et j'y ai trouvé au contraire une grande joie et la continuation du charme.*

*Tout ne me plait pas à l'égal de cette pièce et les critiques que je pourrais te faire ne seraient que des chicanes de détails sur certains mots que je trouverais peut-être un peu précieux – mais tu peux être satisfait et ce que tu as fait est d'un art très pur.*

*Comment vas-tu ? J'ai su indirectement que tu avais eu à te plaindre de ta santé. Il ne faut pas trop s'écouter et je crois que tous les artistes sont malades, même s'ils n'en ont pas l'air. Viendras-tu à Liège et aurais-je le plaisir de te voir ? Notre amitié est déjà vieille ! et on peut rester longtemps sans se voir, le mystérieux lien existe toujours bien vivace.*

*Je t'envoie mes vœux de bonne santé pour les tiens et pour toi et en te remerciant encore, je te serre la main très affectueusement.*

*Armand*

Rassenfosse remercie Mockel pour l'envoi d'un exemplaire dédicacé de *Clartés*, paru au *Mercure de France* (et imprimé chez Vaillant-Carmanne à Liège à 350 exemplaires sur grands papiers) en mars 1902. Une bonne

part des poèmes du recueil avait déjà été publiée entre 1892 et 1901 dans des revues comme, entre autres, *La Wallonie*, *Le Mercure de France* et *La Plume*, ou dans *L'Almanach des poètes*<sup>60</sup>.



En 1903 et 1904, Rassenfosse et Mockel ont très certainement eu l'occasion de se revoir à plusieurs occasions. Le poète a en effet donné plusieurs conférences à Liège ces deux années-là : le 5 avril 1903, *Camille Lemonnier et la Wallonie* au Théâtre du Gymnase<sup>61</sup>, en prélude à une représentation de la pièce *Un Mâle*, tirée du roman éponyme du même Lemonnier<sup>62</sup>; le 16 janvier 1904, une autre sur *Le Snobisme*, et le 28 janvier, une dernière sur *Émile Verhaeren* à la Société Littéraire de Wallonie. Les conférences et autres causeries (exercice dans lequel il brillait) données par Albert Mockel, qui savait par son verbe fasciner son auditoire, ont toujours rencontré un grand succès. En septembre 1904, Charles Van Lerberghe, qui souhaitait lui aussi se spécialiser dans ce genre d'activité, lui écrit : [...] *Sans oser prétendre vous égaler (les dames Camion qui assistaient à votre conférence à Mons m'ont trop chanté vos louanges, et à quel point vous dépassiez le morose, le compassé, le stupidement clérical Séverin dans ses conférences), je me tire cependant d'affaire, et suis beaucoup moins timide devant mes auditeurs que vous ne le croiriez*<sup>63</sup>.

En 1903, Rassenfosse conçoit des frontispices pour *Les pièces Condamnées des Fleurs du Mal* de Baudelaire (Éditions de *La Plume* à Paris) et pour *La Vallée heureuse* du poète liégeois Isi Collin (Liège, Bénard et Paris, L'Ermitage), ouvrages que l'on retrouve tous deux dans la bibliothèque du poète à son décès<sup>64</sup>.

---

<sup>60</sup> Sur *Clartés*, voir Jean WARMOES, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 183-191 et 194.

<sup>61</sup> Il s'agit de la toute première conférence donnée par Mockel, qui tout au long du reste de sa vie en donnera beaucoup sur les sujets les plus divers.

<sup>62</sup> Mockel, et très probablement Rassenfosse, assistent à un banquet organisé à Liège en l'honneur de Camille Lemonnier le 3 avril 1903 ; Mockel y prononce un discours reproduit dans le numéro spécial de *Wallonia* (p. 88-91) paru en avril 1903.

<sup>63</sup> Robert DEBEVER et Jacques DETEMERMAN, *op. cit.*, p. 394.

<sup>64</sup> Catalogue de la vente publique de la bibliothèque d'Albert Mockel (première partie), *op. cit.*, n<sup>os</sup> 17 et 270.

En avril 1904, Mockel publie dans *Le Mercure de France* une étude sur son ami le poète Charles Van Lerberghe, qui sera éditée, avec des remaniements, en volume<sup>65</sup> au mois de mai suivant. Rassenfosse en reçoit un exemplaire dédié (fig. 21).

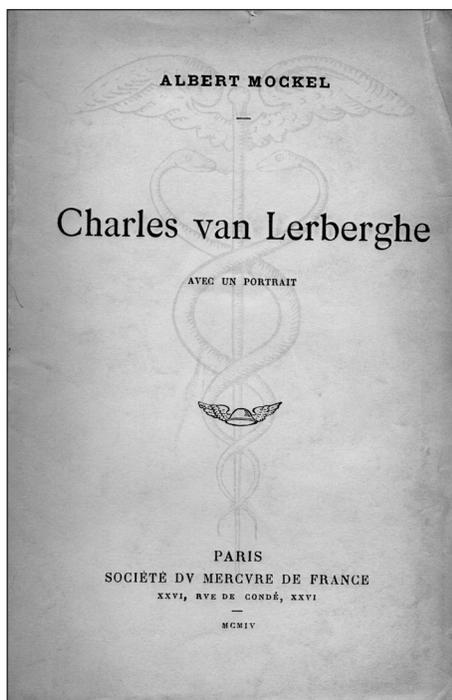


Fig. 21 – *Charles Van Lerberghe*, Paris, Mercure de France, 1904 (coll. privée).

En novembre 1904, Mockel participe aux travaux organisant la section littéraire du Congrès pour l'extension et la culture de la langue française, qui doit avoir lieu en marge de l'Exposition universelle de Liège l'année suivante.

Malheureusement, aucune lettre de ces deux années ne nous est restée.



<sup>65</sup> Albert MOCKEL, *Charles van Lerberghe*, Paris, *Mercure de France*, 1904, in-12 de 55 pages. Voir Jean WARMOES, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 251-253.

**5. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe, non datée [ca avril 1905] et sans lieu**  
**(17,7 x 11 cm)**  
**(coll. privée)**

*Merci, mon cher Armand, de ta lettre amicale. Mais que d'éloges à la fois, et quels éloges ! Enfin, ils m'ont fait beaucoup de plaisir; venant d'un artiste tel que toi.*

*Je comprends que l'organisation de la Section des Beaux-Arts te donne mille embarras, et je crains bien pour toi que tes ennuis ne s'accroissent encore à mesure que s'approchera la date de l'ouverture. Mais tu dois te reconforter en pensant que tu fais ainsi du bien aux artistes exposants, et, plus que cela, que tu sers l'Art lui-même.*

*Je ne t'ai pas écrit tout de suite à propos de l'ex-libris. C'est que, si intelligentes que soient les femmes, on ne sait pas toujours très bien où l'on en est avec elles. Quand je l'ai apporté, M<sup>me</sup> N. était un peu souffrante et très occupée d'une amie qui venait de perdre sa mère. Elle l'a trouvé « charmant », mais sans y prêter beaucoup d'attention ce jour-là, et je n'avais pas envie de t'écrire cela. L'autre jour, je l'ai rencontrée avec sa sœur au vernissage de la S<sup>te</sup> Nouvelle des peintres et sculpteurs ; nous avons flâné ensemble, et sa sœur m'a dit que ton eau-forte avait beaucoup plu. Là-dessus M<sup>me</sup> N. intervient et déclare qu'elle avait voulu t'écrire pour te féliciter et te remercier mais que, ne l'ayant pas fait tout de suite, elle jugeait qu'il était trop tard à présent. J'attendais une occasion pour te le dire, et je saisis volontiers celle-ci. Tu vois que, pour s'être fait attendre, l'éloge n'en est que meilleur, étant plus spontané ; et moi je le transcris tel qu'il est venu, en sa forme tardive, parce qu'il est plus vivant aussi et plus sincère. Certes, si M<sup>me</sup> N. n'avait pas admiré son ex-libris, je t'assure que je lui aurais fait une vie très dure, mes privilèges de camarade d'enfance m'autorisant à me moquer d'elle sans merci et, ce qui est pis, avec courtoisie. Mais elle est vraiment bien intelligente. Pour l'ex-libris, elle s'en était rapportée à mon choix (ça c'est un signe d'intelligence, ou je ne m'y connais pas) ! Cependant, elle connaissait tes eaux-fortes pour les Fleurs du Mal, notre ami commun Alphonse Frédéric<sup>66</sup> étant l'un des souscripteurs. J'ai l'impression qu'elle a trouvé plus de puissance*

---

<sup>66</sup> Alphonse Frédéric était un industriel liégeois du secteur des fabrications métalliques et de l'arme portative.

*technique dans ces illustrations, mais l'ex-libris l'a charmée par ses qualités plus pures, et je ne suis pas loin de penser comme elle. Bref, il n'est pas impossible qu'un de ces jours elle t'achète un dessin, mais c'est là un projet encore vague.*

*Ouf ! Je me suis étendu sur ce chapitre qui nous intéresse tous les deux, mais il y a une fin à tout, et cette fin aurait peut-être dû venir avant la dernière phrase, car je n'étais nullement chargé de te dire cela, qui n'est peut-être qu'une idée en l'air. En fait d'idée de cette sorte, je pensais, ces jours-ci, qu'il te serait peut-être utile, pour faire pénétrer ton art dans les milieux parisiens, d'offrir un ex-libris à quelque personnalité comme Anatole France, par exemple, quelqu'un de fin et d'averti, amateur de beaux livres et de belles gravures, qui se plairait à le montrer à ses amis. Si je cite Anatole France, c'est parce que j'ai été frappé de voir combien l'enchantait l'art de Victor Rousseau. Chez lui, jeudi dernier, il a parlé de mon étude à tout le monde, et l'on voyait qu'il goûtait profondément cette noble sculpture. Maintenant, tu sais, c'est une idée qui me venait ainsi ; elle est peut-être absurde, et il me semble aussi que je me mêle ici de ce qui ne me regarde pas.*

*Je me porte beaucoup mieux, ces temps-ci ; cela me donne une âme plus joyeuse et j'espère faire du meilleur travail. La fin de mon article sur l'Exposition paraît le 15 avril dans les Arts de la Vie ; elle est plus développée que la 1<sup>ère</sup> partie, mais ce n'est plus que de la critique pure, morceau par morceau.*

*Bonsoir. Je somnole sur mon papier, ce qui hélas, m'arrive presque mécaniquement dès que j'ai fourré la plume dans l'encrier. Mes amitiés à ta femme et reçois, mon cher Armand, une affectueuse poignée de main.*

*Albert Mockel*

*Je me relis... Quel style, mon dieu ! Ah ! Pourrais-tu m'envoyer un exemplaire de l'ex-libris dont ta femme a hérité ? J'entends le 1<sup>er</sup> projet que j'ai si inhumainement repoussé.*

On peut dater le document des premiers jours du mois d'avril 1905. En effet, les éloges dont question au début de la lettre et la référence à l'avis d'Anatole France en fin de lettre, sont relatifs à la plaquette sur le sculpteur

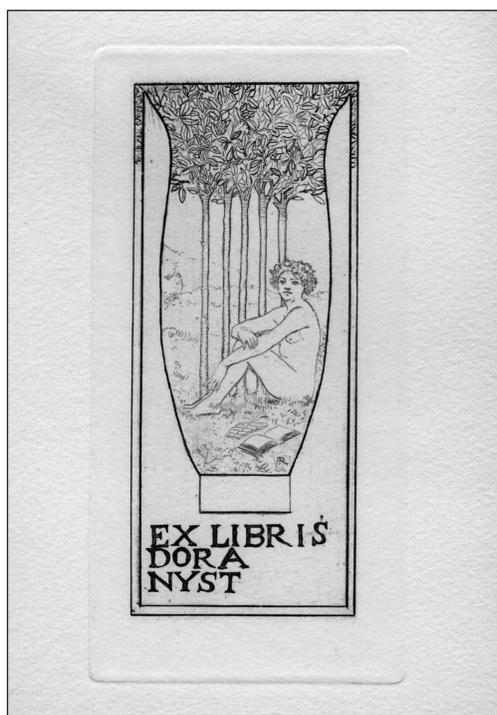


Fig. 22 – *Ex-libris Dora Nyst*, eau-forte et pointe sèche, 11,4 x 5,6 cm, ca 1905 (R. 1078) (coll. privée).

belge Victor Rousseau<sup>67</sup> qu’Albert Mockel avait publié en mars 1905, reprise du texte (légèrement modifié) d’un article édité dans la revue « La Plume » en mai 1904<sup>68</sup>. Mockel accordait beaucoup d’importance à cette publication. En avril 1904, il écrivait à Karl Boès, le directeur de « La Plume » : *Je tiens à soigner cette étude, l’un des efforts les plus considérables que j’aie faits dans la critique d’art*. Mockel est resté très lié à Victor Rousseau, puisqu’il collabore au catalogue de l’exposition que la Galerie Giroux de Bruxelles consacre au sculpteur en février 1925<sup>69</sup>.

<sup>67</sup> Victor Rousseau (1865-1954), sculpteur belge ; Grand Prix de Rome en 1911, on connaît de lui un buste d’Eugène Ysaye (1916) conservé au Musée des Beaux-Arts de Liège et les sculptures du pont de Fragnée (1905). Après y avoir été professeur pendant 18 ans, il sera directeur de l’Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles jusqu’en 1935.

<sup>68</sup> Albert MOCKEL, *Victor Rousseau*, Paris, La Plume, 1904, in-8° de 24 pages. Le texte avait d’abord paru dans la revue *La Plume* du 1<sup>er</sup> mai 1904, p. 481-499.

<sup>69</sup> Jean WARMOES, *op. cit.*, n° 456-457, p. 135.

Rassenfosse est à cette époque très occupé par ses fonctions de secrétaire de la Section des Beaux-Arts de l'Exposition universelle de Liège 1905, qui s'ouvrira au public au mois de mai suivant.

L'ex-libris de M<sup>me</sup> N. ? Selon toute vraisemblance, Mockel parle ici de l'ex-libris de Dora Nyst (R. 1078), car il s'agit du seul ex-libris datant de 1905 dont la lettre initiale correspond (fig. 22). La matrice originale, sur acier, a été conservée dans une collection privée. Mockel sous-entend dans sa lettre (*Mes privilèges de camarade d'enfance m'autorisant à me moquer d'elle sans merci*) qu'elle et lui se connaissent de très longue date. Peut-être s'agit-il ici d'une parente (la fille ou la nièce ?) de l'ingénieur Frédéric Nyst<sup>70</sup>, créateur des tramways à Liège ?

Enfin, notons que Mockel fut en effet chargé par Gabriel Mourey, directeur de la revue *Les Arts de la Vie*, d'étudier les aspects architecturaux de l'Exposition universelle de Liège. L'étude, assez fouillée, paraît en trois articles dans les numéros de février, avril et mai 1905. Constatons qu'en cette même année 1905, Mockel, que l'on ne connaissait pas comme amateur d'architecture, a également publié dans *L'Illustration belge* du 17 décembre, un article intitulé *Vieilles maisons*, consacré à quelques-unes des plus anciennes habitations de Liège. Ce texte est illustré de croquis de Louis Moreels, graveur liégeois tout à fait oublié aujourd'hui, mais dont il faut rappeler qu'il collabora dans les années 1890 avec Rassenfosse et Rops à l'élaboration du fameux vernis mou dit *Ropsenfosse*.



Voici à nouveau deux années qui se passent sans que nous ayons trace de correspondance entre le peintre et le poète.

---

<sup>70</sup> Ernest-Frédéric Nyst est né à Maëstricht le 19 décembre 1836. La concession d'une première ligne de tramway lui est confiée à Bruxelles en 1866, ligne qui relie le bois de la Cambre à l'église Sainte-Marie à Schaerbeek. En 1880, Nyst a créé le tramway de Liège. En 1888, il y fonde la société des tramways Est-Ouest depuis la gare du Haut-Pré jusqu'à Cornillon, le nombre de lignes augmentant par la suite. Les premiers tramways étaient tirés par des chevaux, mais il fit procéder à l'électrification du réseau. Une rue du quartier d'Amercœur porte son nom. Il meurt à Ivoz-Ramet, le 13 septembre 1920.

<sup>71</sup> Edmond Glesener (1874-1951), écrivain belge né à Liège. Dès 1892, il écrit dans quelques revues (*Floréal*, *La Revue wallonne* et *La Nervie*) et, en 1898, il donne un premier roman, *Histoire de M. Aristide Truffaut, artiste-découpeur*, qu'il publie, à compte d'auteur à Paris. Entré en 1900 au Ministère des Sciences et des Arts, il deviendra directeur général des Beaux-Arts et des Lettres. En 1904, paraît *Le Cœur de François Remy*, hymne à la Wallonie et succès littéraire durable. En 1913, il publie *Chronique d'un petit pays*, en deux volumes : *Monsieur Honoré* et *Le Citoyen Colette*, romans éminemment liégeois. Élu membre de l'Académie royale de Langue et de

En avril 1906, Rassenfosse entreprend avec ses amis les écrivains Edmond Glesener<sup>71</sup> et Maurice des Ombiaux<sup>72</sup>, un voyage en Italie qui les conduira de Turin au lac de Côme, en passant par Florence, Sienne, Padoue, Venise, Vérone et Milan. Un des buts de ce périple est en effet de visiter l'Exposition internationale de Milan qui s'ouvre le 28 avril 1906, et pour laquelle Rassenfosse avait été désigné comme membre de la classe d'Arts graphiques du Comité belge. Il y présente un choix d'illustrations, d'affiches, de marques et d'ex-libris pour lequel il reçoit un premier prix décerné par le jury de l'exposition.

En cette même année 1906, Camille Lemonnier sort son important ouvrage de critique artistique, *L'Ecole belge de Peinture (1830-1905)*. Il y réserve une place à notre graveur liégeois et, élément nouveau, Lemonnier fait pour la première fois allusion à la peinture de Rassenfosse et reproduit un tableau sélectionné parmi sa nouvelle production, *Le Lever ou Femmes à la toilette*, que nous datons de l'hiver 1903-1904.

De son côté, Albert Mockel publie en mai et septembre 1906 quelques contes dans *La Dernière Heure*, mais ne sort pas de nouveau livre. Fin 1906, il représente Charles Van Lerberghe, aux répétitions de sa pièce *Pan*, comédie satirique en trois actes qui doit être donnée par Lugné-Poe et son Théâtre de l'Œuvre à Paris. Mockel y apporte des modifications conformes aux vœux de l'auteur et la première représentation a lieu le 28 novembre 1906, avec Lugné-Poe et Colette, qui vient de divorcer de Willy, dans les rôles principaux. La même troupe viendra présenter la pièce à Bruxelles au Théâtre du Parc en décembre de la même année.



---

Littérature françaises de Belgique le 20 mai 1922, ses grandes qualités de nouvelliste, qui rappellent Maupassant, se font jour dans quatre recueils : *Le Chant des veuves* et *La Chevauchée des Walkyries* (1921), suivis par *Les Dytiques* (1923) et par *Au Beau Plafond* ou *L'Enfant prodigue* (1926). Il publie encore trois romans, *Une jeunesse*, en deux tomes : *La Rose pourpre* et *La Flamme du cyprès* (1927), *Marguerite* (1931), et trois recueils de contes : *L'Ombre des sapins* (1934), *Entre les coteaux bleus* (1937) et *Le Joug de feu* (1940).

<sup>72</sup> Maurice des Ombiaux (1868-1943), écrivain et journaliste belge né à Beauraing. Très francophile, il fut un ardent défenseur de la culture wallonne. Il commence à écrire dès 1887, en collaborant à *La Wallonie* et à *La Jeune Belgique*. Son premier roman, *Histoire mirifique de saint Dodon*, paraît à Paris en 1899. Il sera suivi de très nombreux ouvrages (romans, essais, recueils de nouvelles et de contes...), dont les plus célèbres sont ses romans *Mihien d'Avène* (1904) et *Le Maugré* (1911), ses essais d'art et de littérature, comme *Quatre Artistes liégeois* (1907) et *Camille Lemonnier* (1909) et ses livres sur la gastronomie, le vin ou le tabac, comme *Petit Traité du Havane* (1913), *Petit Bréviaire de la Gourmandise* (1921), *Le Gotha des Vins de France* (1925) et *Le Nobiliaire des eaux-de-vie et liqueurs de France* (1927).

**6. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :  
carte postale autographe avec cachet postal de  
« Paris / 22-5-1907 » (14 x 9 cm)  
(coll. privée)**

*Mon cher Armand,*

*J'aurais voulu t'envoyer une reproduction meilleure, et de dimension plus grande, de la « bataille de nus » d'Antonio Pollaiolo. Malheureusement, cette œuvre n'existe pas chez Alinari.<sup>73</sup> Force m'est donc de me contenter de te donner cette photographie prise dans ma collection et dont je ne connais pas l'éditeur. L'original est une gravure (sur cuivre, je crois)<sup>74</sup>, environ 4 fois plus grande que cette reproduction. C'est évidemment, comme tu verras, une étude de la « musique des mouvements », dont Pollaiolo se préoccupait beaucoup.*

*Nous avons reçu la visite de Miss Allan, qui interprète aux Variétés une série de musique et de danse. Nous avons parlé de toi ! Elle est enchantée des eaux-fortes que tu lui as envoyées, et voudrait t'écrire pour t'en remercier, mais n'ose le faire en français. Je lui ai dit que certainement l'un de tes fils serait en état de traduire une lettre rédigée en anglais.*

*Affectueusement à toi, et mes hommages à ta femme.*

*Albert M.*

Nous ignorons pourquoi Mockel se préoccupe de cette gravure ancienne et veut absolument en envoyer une reproduction à Rassenfosse.

Par l'intermédiaire de Marcel Remy (aussi ami de jeunesse de Mockel<sup>75</sup>), journaliste et musicien liégeois expatrié à Berlin depuis 1897, Rassenfosse

---

<sup>73</sup> La firme Fratelli Alinari, constituée à Florence en 1852, est l'entreprise qui exerce encore dans le domaine de la photographie et dont la fondation est la plus ancienne dans le monde. Les Archives Alinari à Florence conservent un patrimoine photographique qui atteint les 3 500 000 exemplaires originaux (clichés, films, épreuves positives d'époque, daguerréotypes, etc.). Un Musée d'Histoire de la Photographie Alinari a été fondé en 1985.

<sup>74</sup> *La Bataille des hommes nus* de Pollaiolo est une gravure sur cuivre réalisée vers 1470 ; considérée comme l'une des plus importantes estampes de la Renaissance italienne, elle a la surface gravée (38,1 x 56,7 cm) la plus grande réalisée au *Quattrocento* ; 45 épreuves en sont conservées dans divers musées, dont une à la BNF (Département des Estampes), une au Musée du Louvre (collection Rothschild) et une au Petit Palais (collection Dutuit).

<sup>75</sup> Dans sa correspondance avec André Gide, Albert Mockel fait allusion à Marcel Remy, notamment en décembre 1892 : *Nous ferons probablement un peu de musique, avec Marcel Remy dont je vous ai déjà parlé, et qui m'a apporté de curieux Noël wallons anciens, harmonisés très drôlement par lui* (Gustave VANWELKENHUYZEN, *op. cit.*, p. 85). Marcel Remy a collaboré sporadiquement à *La Wallonie*.

avait rencontré en 1905 une jeune danseuse venue donner une représentation à Liège pendant l'Exposition universelle, la canadienne Maud Allan<sup>76</sup>, aujourd'hui reconnue comme une pionnière de la danse moderne occidentale. Notre graveur fut frappé par la nouveauté et l'audace de ses chorégraphies, influencées par Isadora Duncan. Lors d'une visite à son atelier de la rue Saint-Gilles, la danseuse avait accepté de poser et Rassenfosse avait composé une gravure au vernis mou (R. 426) d'après un de ses gestes de danse caractéristique (fig. 23). C'est sans doute à cette gravure qu'il est fait allusion dans la carte postale d'Albert Mockel.

Maud Allan a effectivement dansé *La Vision de Salomé*, ballet sur une musique du Liégeois Marcel Remy, au Théâtre des Variétés à Paris, à partir du 7 mai 1907<sup>77</sup>. Les mouvements de danse de Maud Allan comportaient une indéniable composante érotique, rare et très audacieuse pour l'époque, tout empreinte de sensualité ; il en était de même pour ses poses et ses costumes. C'est ce ballet qui fit sa réputation dans le monde entier.

Maud Allan, qui triomphe ensuite à Vienne, Prague, Hambourg et Berlin, demande alors à Rassenfosse de concevoir une affiche pour annoncer ses spectacles. Se basant sur sa composition initiale pour la gravure, Rassenfosse réalise pour la danseuse une affiche (MLB. 42), imprimée chez Bénard en septembre 1907 et livrée à Prague en octobre suivant.



---

<sup>76</sup> Maud Allan (Maud Durrant) est une danseuse canadienne, née le 27 août 1873 à Toronto. Elle est reconnue comme une pionnière de la danse moderne occidentale. Elle étudie la musique à Berlin à partir de 1895, où elle rencontre Marcel Remy (1865-1906), journaliste liégeois et critique musical, l'auteur des *Ceux de chez Nous*, correspondant du *Temps*, du *Journal de Liège* et de *L'Indépendance belge* à Berlin depuis 1897. Influencée par l'art d'Isadora Duncan, elle est encouragée par Marcel Remy (dont elle fut certainement la maîtresse) à se lancer comme danseuse d'avant-garde, en créant un style qui lui est tout à fait personnel. Elle fait ses débuts à Vienne en 1903, se produit à Liège en 1905, Prague, Hambourg, Berlin et Paris, où elle triomphe dans *La Vision de Salomé*, sur une musique de Marcel Remy. Un parfum de scandale flotte autour d'elle, apparaissant sur scène avec un costume qui ne laissait rien ignorer de son anatomie. En 1911, elle commande un ballet à Claude Debussy. Ce sera *Khamma*, légende dansée, en 3 scènes, de W.L. Courtney et Maud Allan, orchestré par Charles Koechlin en 1913, mais dont la musique ne fut donnée pour la première fois en salle de concert que le 15 novembre 1924, aux Concerts Colonne à Paris, le ballet n'étant lui créé sur scène que le 26 mars 1947, à l'Opéra-comique. Avant la Grande Guerre, Maud Allan se lance dans une tournée mondiale qui en deux ans la mènera sur les cinq continents, avec notamment Ernest Bloch comme chef d'orchestre. Après un retour en Californie près de sa famille en 1915, où elle tourne d'ailleurs, chez Paramount, son seul film, *The Rug Maker's Daughter*, elle revient à Londres en 1916. Sa carrière décline après la guerre. Elle retourne aux États-Unis et meurt le 7 octobre 1956 à Los Angeles.

<sup>77</sup> C'était le jour précédant la première parisienne de *Salomé*, l'opéra de Richard Strauss, au Théâtre du Châtelet. La première représentation de *La Vision de Salomé* avait eu lieu le 2 décembre 1906, à Vienne au Wiener Carltheater.



Fig. 23 – *Maud Allan*, vernis mou rehaussé, 31,7 x 24,7 cm, 1905 (R. 426)  
(coll. privée).

Nous sommes ici à nouveau confrontés à une longue période, cette fois de quatre années, sans aucune trace de relations épistolaires entre les deux amis. Un aussi long silence nous semble exclu et on ne peut donc que supposer que cette correspondance s'est perdue.

En mars 1908, Mockel publie à compte d'auteur au *Mercure de France*, ses *Contes pour les enfants d'hier*, avec des illustrations-vignettes d'Auguste Donnay. Le conte n° V (p. 109-134), *Le Chevalier désamorcé*, est dédié à Rassenfosse ; ce dernier reçoit un tiré-à-part du conte, exemplaire d'épreuve corrigé par l'auteur, avec la dédicace *À Armand Rassenfosse, exemplaire d'épreuve de ce conte qui est sien désormais* (fig. 24 a-b). Notre graveur liégeois y est en bonne compagnie, les autres dédicataires des contes étant, entre autres, Pierre Louÿs, Théo Van Rysselberghe, Rachilde, Eugène Demolder et Paul Adam. Ces contes rencontrent un certain succès auprès du public, puisqu'une deuxième édition sort assez rapidement.

Durant ces années qui courent de 1908 à 1911, Mockel ne publie pas grand-chose, quelques rares articles épars, et donne des conférences, notamment sur *L'œuvre de Charles Van Lerberghe*<sup>78</sup>, à la Libre Académie à Bruxelles en février 1908, sur *La Tradition populaire dans la poésie*, au Salon d'automne à Paris en novembre 1908 et à Liège, aux Amitiés françaises, en novembre 1910, ou encore sur *La poésie et la musique dans la mélodie française*, avec le concours de son épouse Marie Mockel pour la partie musicale, à l'Université nouvelle de Bruxelles en mars 1911.

En juin 1908, Mockel est très occupé par le déménagement de sa mère de Liège à Bruxelles, où elle s'installe au 18, rue de la Charité, et par la vente de la propriété familiale de Liège. *Malgré le charme de la vieille maison de Liège, à laquelle nous sommes très attachés, ma mère ne peut conserver ici un immeuble désormais inutile et dont la valeur est relativement considérable. Alors, j'ai employé mon séjour à Liège à faire réparer certains coins de la maison, à discuter avec le notaire, et à faire arpenter et allotir notre vaste jardin. Tout cela est douloureux, car on aime les choses parmi lesquelles on a longtemps vécu. Et malgré tout, j'arrivais à vaincre la tristesse de ces opérations en m'efforçant de les considérer comme une sorte de théorème, comme un problème abstrait qu'il me fallait étudier et résoudre*<sup>79</sup>.

---

<sup>78</sup> Charles Van Leerberghe est mort le 26 octobre 1907.

<sup>79</sup> Lettre d'Albert Mockel à Francis Viélé-Griffin du 11 juin 1908, dans *Albert Mockel – Francis Viélé-Griffin, Correspondance 1890-1937*, textes établis et annotés par Victor MARTIN-SCHMETS, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 2002, lettre n° 52, p. 140.

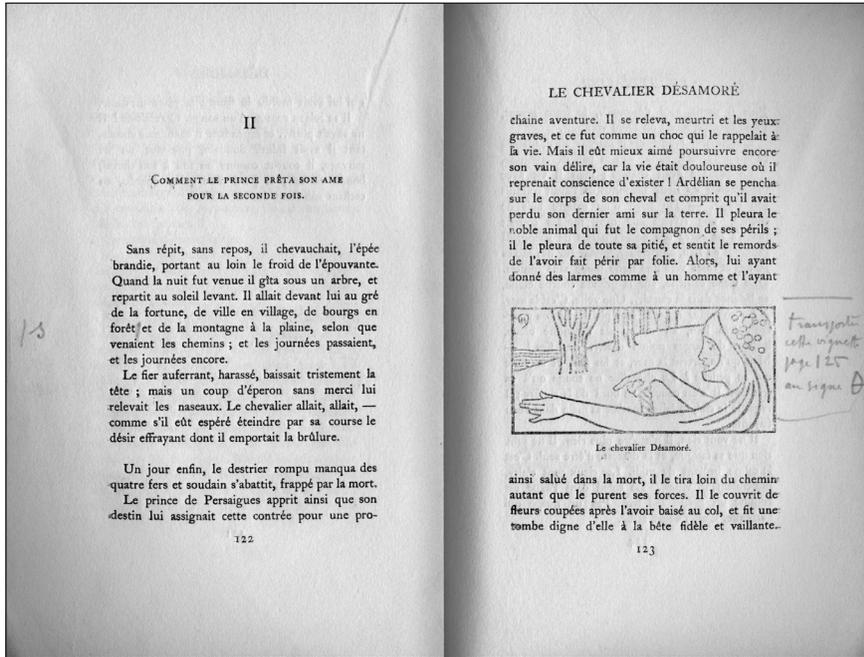


Fig. 24 a – *Le Chevalier désamoré*, exemplaire d'épreuve corrigé par l'auteur, illustration d'Auguste Donnay (coll. privée).

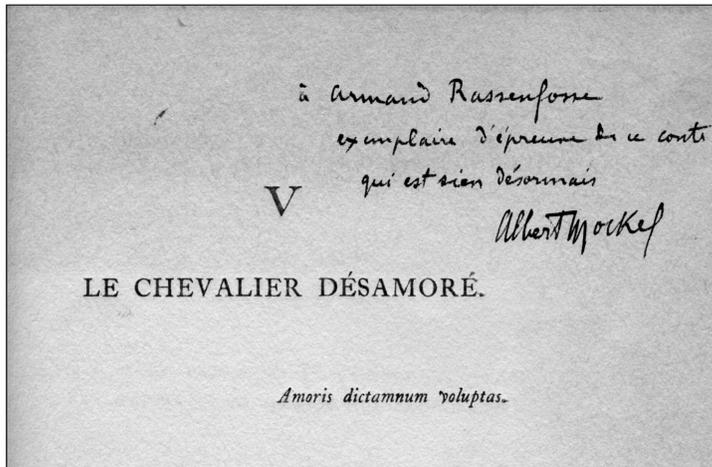


Fig. 24 b – *Le Chevalier désamoré*, dédicace d'Albert Mockel à Armand Rassenfosse (coll. privée).

Albert Mockel et sa famille s'installent en juin 1910 dans leur nouvelle propriété de Rueil-Malmaison, une charmante maison dotée d'un grand jardin, 179, avenue de Paris. Ils y resteront jusqu'en 1937 et reviendront alors définitivement en Belgique s'établir dans la maison, aujourd'hui disparue, de la rue de la Charité à Bruxelles.

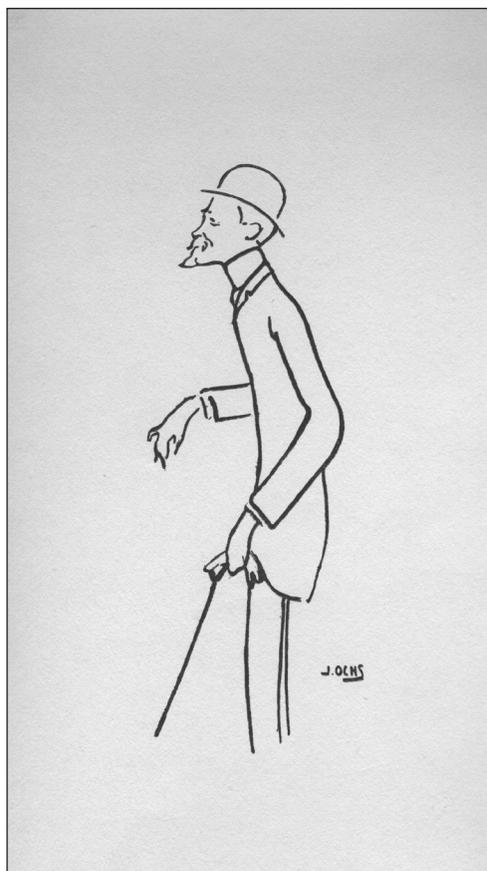


Fig. 25 – *Caricature d'Albert Mockel* par Jacques Ochs, *Les Remarqués*, Liège Desoer, s.d. [ca 1909] (coll. privée).

**7. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :  
lettre autographe datée du 30 avril 1911 avec enveloppe aux  
cachets postaux de Rueil et de Liège du 1<sup>er</sup> mai 1911. (18 x 14 cm)  
(coll. privée)**

*La Malmaison, 30 avril 1911*

*Mon cher Armand,*

*Ta belle planche vient de me parvenir, – et en double épreuve encore !  
Merci mon cher ami. La planche en couleurs est très bien venue ; les  
nuances sont délicates et heureusement alliées. Voilà qui fait honneur  
à la maison Bénard en même temps qu'à toi-même, car tu n'aurais pu  
malgré tous tes soins, obtenir une réalisation pareille et, en particulier, un  
repérage si précis, sans un outillage de premier ordre.*

*Malgré la séduction de l'épreuve en couleurs, je préfère pourtant  
l'épreuve monochrome. On y suit mieux ton dessin, on y sent mieux la  
structure de ta danseuse, mieux la flexion doucement agile de ses bras et  
de l'écharpe qui fait voltiger autour d'elle les signes du zodiaque comme  
pour prouver qu'en ta pensée la Femme est le centre du monde.*

*J'espère, mon cher Armand, que l'état de santé de Jean continue à  
s'améliorer par degrés. Lorsque je t'ai vu à Liège, tu étais relativement  
satisfait à ce point de vue. N'oublie pas que, non loin de Liège, à  
Francorchamps, le docteur Charles Bordet s'est complètement guéri  
d'une maladie pareille. Il l'avait sous sa forme réputée la plus grave : la  
cocaïnomanie, et son cas passait pour incurable. Il s'est guéri, – il y a de  
cela une douzaine d'années, et n'a pas eu de rechute.*

*Ici, tout va bien, et je jouis profondément du printemps dans notre villa  
qu'entoure un beau jardin orné d'arbres admirables. Je voudrais te voir  
venir passer deux ou trois jours ici, si tu vas à Paris pour tes affaires  
ou pour ton art. Mes maux de tête, souvent accompagnés d'une sorte  
de vertige, me gâtent bien des journées et contrarient terriblement mon  
travail ; mais le fait de vivre très simplement, dans ce beau décor de  
verdure, me fait un bien extrême.*

*Mes meilleurs hommages à ta femme et les bons souvenirs de la mienne.  
Robert aussi se recommande à votre bon souvenir à tous.*

*Albert Mockel*

La planche pour laquelle Mockel remercie Rassenfosse est une grande lithographie tirée chez Bénard, représentant une danseuse agitant un long foulard décoré des signes du zodiaque (R. 422). Elle a effectivement fait l'objet de tirages monochromes en noir, ou en camaïeu de rouge, et de tirages en couleurs (fig. 26). Elle a même été publiée dans *Le Musée du Livre* en 1910 (fasc. XIV, n° 2, pl. 142).

La cocaïne : nous trouvons ici la confirmation de l'origine de la maladie du deuxième fils d'Armand Rassenfosse, Jean, jeune homme au caractère charmant et enjoué, qui avait entamé des études à l'Université en 1908-1909.



Fig. 26 – *Danseuse*, lithographie en couleurs, 2<sup>e</sup> état/2, épreuve rehaussée, 30,3 x 22,3 cm, 1911 (R. 422) (coll. privée).

Commence alors le dur combat de Marie et d'Armand Rassenfosse pour tenter de sauver la vie de leur fils. Ce véritable calvaire va durer quatre longues années et bouleverser complètement l'existence de l'artiste et de son épouse.

C'est à partir de ce moment, à la fin de 1909, que Rassenfosse se réfugie dans la peinture pour tenter de se détourner de cette réalité trop atroce. Le 23 juin 1913, la vie du couple s'arrête et plonge dans le drame. Leur fils Jean s'éteint à 23 ans. Le choc est d'autant plus rude qu'alors ils le pensaient guéri et débarrassé de son addiction à la drogue. Le moral du peintre, le cœur brisé, en restera affecté jusqu'à la fin de son existence.

Charles Bordet, né à Soignies en 1868, était docteur en médecine de l'ULB (1892). Il est le frère aîné de Jules Bordet (1870-1961), Prix Nobel de médecine 1919. Lorsqu'il était encore étudiant, Charles Bordet avait mené des travaux avec Jean Massart<sup>80</sup>, en 1890 et 1891, sur l'infection microbienne. Ces travaux vinrent expliciter certaines lacunes des théories de Metchnikov<sup>81</sup> et de son frère Jules Bordet, sur l'immunité et les anticorps, qui ouvrirent la voie à la sérologie, ou l'étude de l'immunité humorale. Signalons qu'il existe une « Impasse Docteur Charles Bordet » à Francorchamps (Stavelot).

La cocaïnomanie s'est répandue en Europe et aux États-Unis à partir des années 1880, où dans les milieux artistiques et intellectuels, elle devient à la mode. En 1885, le fameux *Docteur Jekyll et Mister Hyde* fut notoirement écrit par Stevenson sous l'emprise de la cocaïne. Dans ses romans à succès sur Sherlock Holmes, Conan Doyle n'hésite pas, dès 1890, à faire prescrire de la cocaïne au célèbre détective de Baker Street, par son comparse le Docteur Watson. En outre, plusieurs grands médecins allemands et autrichiens de l'époque, notamment Freud (cocaïnomane lui-même), ont contribué à sa banalisation. En effet, ces derniers recommandaient notamment son utilisation dans le traitement de la neurasthénie et pour les cures de désintoxication des morphinomanes, en sous-estimant totalement les effets toxiques néfastes de cette nouvelle drogue.

---

<sup>80</sup> Jean Massart (1865-1925), docteur en Sciences naturelles et docteur en Médecine de l'ULB, assistant du professeur Paul Héger. *In fine*, Massart devait orienter sa carrière exclusivement vers la botanique ; il devient docteur en Sciences botaniques en 1894.

<sup>81</sup> Ilya Ilitch Metchnikov (1845-1916) est un zoologiste et bactériologiste russe, naturalisé français. On lui doit la découverte des mécanismes de défense immunitaire contre les bactéries au moyen des globules blancs (phagocytose). Il est avec Paul Ehrlich, colauréat du Prix Nobel de physiologie ou médecine de 1908.

**8. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**brouillon de lettre autographe, datée du 2 mai 1912**  
**(28,3 x 21,7 cm)**  
**(coll. privée)**

*Jeudi 2 mai 1912*

*Mon cher Albert Mockel,*

*J'ai été stupéfait en lisant dans La Meuse de mercredi une lettre signée de toi & adressant des félicitations au nommé Emile Motte, au nom du groupe parisien des Amis de l'Art wallon – comme il est regrettable que tu ne te sois pas enquis de l'exactitude des fait – pourquoi ne pas m'écrire pour me demander ce qui s'était passé ?*

*Le monsieur en question n'avait plus aucune raison de donner sa démission puisque le jury pour lequel il avait été nommé était dissout – dans le jury de placement c'était moi qu'on avait chargé de représenter les Wallons & tu es convaincu, je l'espère, que pour les défendre, je n'en suis pas à mes premières armes.*

*Du reste dans le Jury d'acceptation, ce monsieur n'avait pas à défendre les Wallons du tout, à part deux ou trois vagues Montois – les gens de chez nous, il ne les connaissait pas – ce sont les Flamands du Jury qui ont été charmants pour les Wallons, quand je prenais leur défense – ce M<sup>r</sup> est plus flamand que wallon – il est né à Bruxelles, il parle couramment le flamand & est l'auteur d'une plaquette intitulée « Une heure d'art par un peintre flamand ». C'est un personnage qui a cherché à attirer ainsi l'attention sur lui, au lieu de se distinguer seulement comme il conviendrait, c'est-à-dire en faisant de la bonne peinture.*

*Il ne faut pas confondre les Amis de l'Art wallon, avec la Fédération des Artistes wallons – la section liégeoise est composée du résidu du Cercle des Beaux-arts & pas un artiste sérieux n'en fait partie, à Liège du moins – c'est une petite chapelle dédiée au vrai culte de la Médiocrité et c'est embêtant que des gens comme toi donnent l'appui de leur nom à pareille entreprise.*

*J'excuse ton geste par l'ignorance dans laquelle tu te trouvais – nous n'avons pas répondu au sr Motte parce que nous l'ignorons jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'au jour où s'il nous embête, l'un de nous lui tirera les oreilles.*

Nous ignorons si cette lettre, manifestement rédigée sous l’emprise de la colère, a jamais été envoyée à Albert Mockel. Rassenfosse en a gardé le brouillon, mais nous n’avons pas de trace de la réponse éventuelle de Mockel.

Émile Motte (1860-1931) est un artiste montois formé à l’Académie d’Anvers, qui avait fait un stage dans l’atelier du peintre d’histoire J.-P. Laurens à Paris. Sa peinture s’inspire fortement du préraphaélisme anglais. Il fut directeur de l’Académie de Mons. On conserve des œuvres de lui aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, de Mons et de Tournai<sup>82</sup>. Contrairement à ce que pense Rassenfosse, il n’est pas né à Bruxelles, mais à Mons. Il est décédé à Schaerbeek.

Manifestement, Rassenfosse et lui n’entretenaient pas les meilleures relations...

La *Société des Amis de l’Art wallon*<sup>83</sup> est fondée à l’initiative de Jules Destrée le 4 février 1912, au *Cercle artistique de Bruxelles*. Parmi les membres fondateurs, on trouve, entre autres, les peintres Pierre Paulus et Auguste Oleffe ainsi que les écrivains Louis Delattre et Louis Piérard. Albert Mockel est nommé membre d’honneur par la section liégeoise et devient membre du comité central à Bruxelles. En avril, il fonde une section parisienne des *Amis de l’Art wallon*. Très rapidement, ils sont rejoints par les poètes Fernand Séverin, Émile Verhaeren, les graveurs Auguste Danse, Armand Rassenfosse et Auguste Donnay. On y retrouve aussi des journalistes, des intellectuels et des hommes politiques comme Maurice Wilmotte, Octave Maus, François Bovesse, Émile Digneffe, Olympe Gilbert, Charles Delchevalerie, Joseph-Maurice Remouchamps, ou Léon Losseau.

Il ne faut en effet pas confondre la *Société des Amis de l’Art wallon* avec la *Fédération des Artistes wallons*, fondée en 1911 à l’initiative de Maurice des Ombiaux, association qui ne connaîtra pas le même succès, ni la même adhésion, ni surtout la même longévité, la *Société des Amis de l’Art wallon* continuant son action à Liège jusqu’au milieu des années 1970.

---

<sup>82</sup> *Le Dictionnaire des Peintres belges du XIV<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1995, t. II, p. 762.

<sup>83</sup> Sur la *Société des Amis de l’Art wallon*, voir la note de Paul Delforge sur le site Internet de l’Institut Jules Destrée : <http://www.wallonie-en-ligne.net/Encyclopedie/Congres/Notices/Societe-amis-art-W.htm>.

**9. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée du 6 février 1913 avec enveloppe**  
**aux cachets postaux de Rueil du 7 février et de Liège du**  
**8 février 1913. La lettre a été réexpédiée le 8 février par**  
**Marie Rassenfosse à son mari qui séjournait à Paris à ce**  
**moment, selon son habitude à l'Hôtel Monsigny, rue Monsigny,**  
**derrière l'Opéra Comique (18 x 13,7 cm)**  
**(coll. privée)**

6 février 1913

*Mon cher Armand,*

*Je reçois, par tes soins, une invitation pour une exposition à laquelle tu prends part, et je ne t'ai pas encore remercié de la belle planche en couleurs que j'ai là, devant moi, depuis plusieurs semaines !*

*Je n'étais pas ici lorsqu'elle est arrivée. J'étais, en effet, resté auprès de ma mère à Bruxelles pour le premier de l'an. C'est ma femme qui avait reçu et mis de côté ta belle étude de nu ; elle l'avait mise de côté avec tant de soins, à cause des peintres encore occupés chez nous, que je suis fort heureux d'avoir fini par entrer en possession de ton œuvre : elle aurait pu m'attendre pendant plusieurs mois dans la profonde armoire où on l'avait douillettement abritée. Bref, elle me fut remise le jour du Banquet Verlaine, il y a longtemps déjà, vers le 15 janvier, et, partant pour le banquet, je reportai au lendemain le plaisir de te remercier. Le lendemain, je tenais à peine sur mes pattes, avec un mal de tête fou, et le surlendemain j'avais l'influenza.*

*Elle n'a pas été bien méchante, cette influenza, en ce sens qu'elle me faisait à peine tousser ; mais elle me donnait une fièvre absurde et m'empêchait de faire quoique ce fût, même de lire un journal, parfois. Toute ma correspondance est demeurée en plan, et maintenant que je me remets peu à peu, j'ai fort à faire pour demander pardon à tous les amis que j'ai négligés. J'ai déjà pu faire, depuis deux jours, le tour du jardin, et je ne suis plus intéressant du tout. Seulement je ne vaux pas encore plus de quatre sous quant à la caboche, et tu ne trouveras pas ici des appréciations longuement motivées de ton œuvre : j'ai conscience qu'elles seraient idiotes. Sache seulement que ton dessin est demeuré en évidence dans ma chambre ou dans mon bureau parce que j'en aimais les lignes sûres, le modelé très doux et très ferme à la fois, sans minutie et*

*sans trou ; et puis il y a la tache à fois vive et délicate de mouchoir rouge qui enveloppe la tête et qui achève le dos ferme et charnu et la courbe voluptueuse de l'épaule.*

*Quel procédé as-tu donc employé ? S'il s'agissait d'un autre, je croirais (à défaut d'un dessin original) à une lithographie au crayon lith[ographique] rehaussée, où l'on dirait que le pinceau lavait le fouillis du linge, au bas, tandis que le crayon rouge animerait le fichu noué sur les cheveux et éclairait de rose la joue, le coude, la main et la cuisse. Mais avec toi, on ne sait jamais. Bien que ceci ne ressemble en rien à une eau-forte, tu es bien capable d'avoir forcé le vernis mou à nous donner une nouvelle surprise : celle de réaliser une planche qu'on dirait directement dessinée et relevée au crayon pour la figure, et au lavis pour le flot de linge. On dirait un dessin original et quelque chose pourtant, – je ne sais quoi, par exemple ! – y révèle le tirage. Dans tous les cas, ton procédé est des plus remarquables. Encore une fois, on pourrait jurer qu'il s'agit d'un dessin directement sorti de tes mains.*

*Merci, mon cher Armand. Voilà ma collection de « Rassenfosse » enrichie d'une pièce de prix.*

*Je n'ai pu encore sortir, sauf pour les petits tours de jardin dont je te parlais. Mais, maintenant que je me sens plus ferme sur mes pattes, j'espère bien pouvoir aller à Paris d'ici quelques jours. Je me dirigerai tout droit chez Durand-Ruel pour y voir tes planches exposées. J'ai regretté de ne pas te voir à la conférence que j'ai donnée à Liège pour l'Union des Femmes de Wallonie. J'y parlais du sentiment wallon et de la femme wallonne et il y a été longuement question de toi, et du type de femme que l'on peut dégager de l'ensemble de ton œuvre.*

*Je sais, par des voies indirectes, que la santé de Jean continue à se rétablir tout de bon.*

*Te voilà enfin libéré, – vous voilà ta femme et toi, libérés d'un souci qui fut pesant et cruel ! Chez moi, l'on va bien. Robert travaille ferme pour son Ecole des Beaux-Arts ; il fait cette année la construction, qui l'intéresse tout particulièrement, et va passer un examen.*

*Mes hommages à ta femme, à qui la mienne adresse, ainsi qu'à toi, ses bons souvenirs. Je te serre affectueusement la main.*

*Albert Mockel*

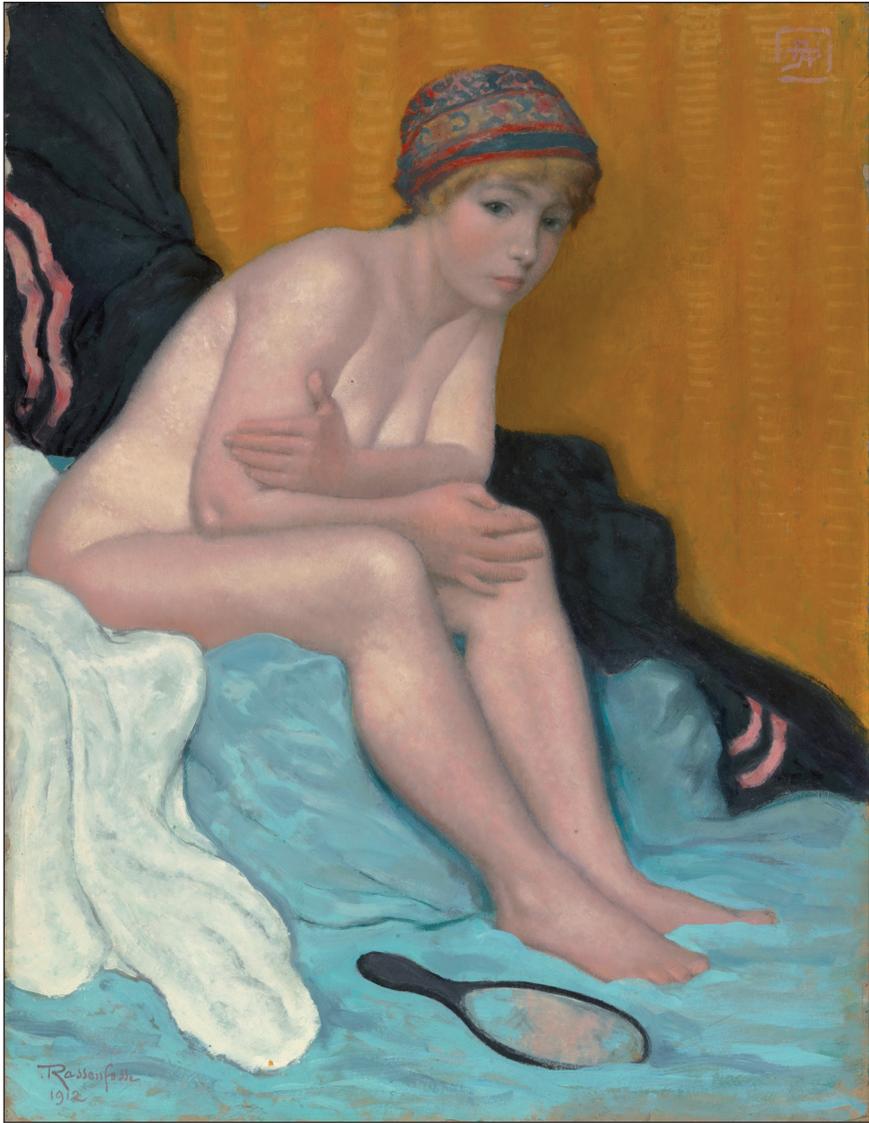


Fig. 27 – *Poyette*, huile sur carton, 90 x 70 cm, 1912,  
(coll. Musée d'Orsay, Paris, inv. R.F. 1979-39).  
© RMN-Grand Palais (Musée d'Orsay) / Hervé Lewandowski.

L'invitation reçue par Mockel correspond à l'exposition d'œuvres de Rassenfosse à la Galerie Durand-Ruel, rue Laffitte à Paris, le lieu le plus emblématique de l'art contemporain à cette époque. Rassenfosse y présente en février 1913, quelques œuvres dont notamment la peinture *Poyette* (fig. 27). Le tableau est alors acquis par l'État français et intègre les collections du Musée du Luxembourg, temple français des artistes vivants jusque la création en 1947 du Musée national d'Art moderne, au Palais de Tokyo à Paris. L'œuvre aurait cependant été proposée par l'artiste à la Ville de Liège pour le Musée des Beaux-Arts, mais Alfred Micha, échevin de l'Instruction publique dont dépendait alors le musée, aurait refusé l'acquisition. Cette peinture fait aujourd'hui partie des collections du Musée d'Orsay.

Mockel a effectivement séjourné quelques jours chez sa mère malade à Bruxelles ; elle meurt un mois plus tard, le 13 mars.

La planche pour laquelle Mockel remercie Rassenfosse est une lithographie (R. 398) représentant une jeune femme de dos, les cheveux enveloppés dans un foulard de madras rouge, composition tout à fait « ingresque » (fig. 28).

Le 18 décembre 1912, Albert Mockel a effectivement donné une conférence à Liège, à la Bibliothèque centrale de l'Université de Liège, sur *Le Sentiment wallon et la femme wallonne*, à l'invitation de l'*Union des Femmes de Wallonie*, pour l'inauguration de cette ligue. Il donnera à nouveau cette conférence à l'hôtel de ville de Mons, le 26 octobre 1913, organisée par la *Fédération des Artistes wallons*. Le manuscrit autographe (60 pages) de cette conférence est conservé aux Archives et Musée de la Littérature (Fonds Albert Mockel) ; plusieurs feuillets sont de la main de son épouse Marie Mockel, avec des corrections et des ajouts de Mockel lui-même<sup>84</sup>.

---

<sup>84</sup> Jean WARMOES, *op. cit.*, n° 346.



Fig. 28 – *Nu assis*, lithographie en couleurs, 35,5 x 22 cm (R. 398)  
(coll. Fonds Rassenfosse – Fondation Roi Baudouin).  
© Ville de Liège – photo Marc Verpoorten.

**10. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe bordée de noir, non datée [mars / avril 1913]**  
**et sans lieu, (17 x 13,4 cm)**  
**(coll. privée)**

*Merci de tout cœur pour ton excellente lettre, mon cher Armand. Je ne te dirai pas qu'elle m'a rappelé notre vieille amitié ; il n'est besoin de rien pour que je m'en souviennne. Mais elle m'a reporté à ce temps lointain de notre première jeunesse et de nos premiers enthousiasmes, et j'y pense comme toi avec émotion. Oui, c'étaient de beaux jours que ceux là, et nous ne le savions pas assez, peut être. Mais je garde, sur un vilain petit bout de papier, une tête de femme que tu avais hâtivement dessinée devant nous, et tirée au « Préparat einz et préparat zwei » ; c'est la première planche, la toute première, du maître que tu es devenu. Qui nous eût dit, alors, que tu graverais la série complète des Fleurs du Mal, et que tu serais le peintre dont j'ai admiré, à Gand et à Mons, les envois ?*

*Non, mon cher ami, mon cher collègue dans la Légion d'Honneur !... Je n'ai pu aller à la Galerie Georges Petit. J'avais bien mis en évidence sur ma table l'invitation au salon de la « Comédie humaine ». Mais j'ai été claustré par un fort vilain mal de gorge qui a commencé comme une angine pour finir par une amygdalite.*

*Ne viendras-tu jamais me voir ici ? J'aurais grand plaisir à te montrer mon habitation. Elle n'a de prétention d'aucune sorte, mais elle assez grande et vraiment délicieuse à mon gré avec les beaux arbres de son jardin. Tu devrais te secouer, mon vieux, et rien ne te serait meilleur qu'un petit séjour à Paris, au printemps, lorsque les Salons ouvrent leurs portes.*

*Si tu t'y décidais, écris-moi !*

*Offre à ta femme mon amical hommage et accueillez tous deux les bons souvenirs de la mienne. Je te serre affectueusement la main.*

*Albert Mockel*

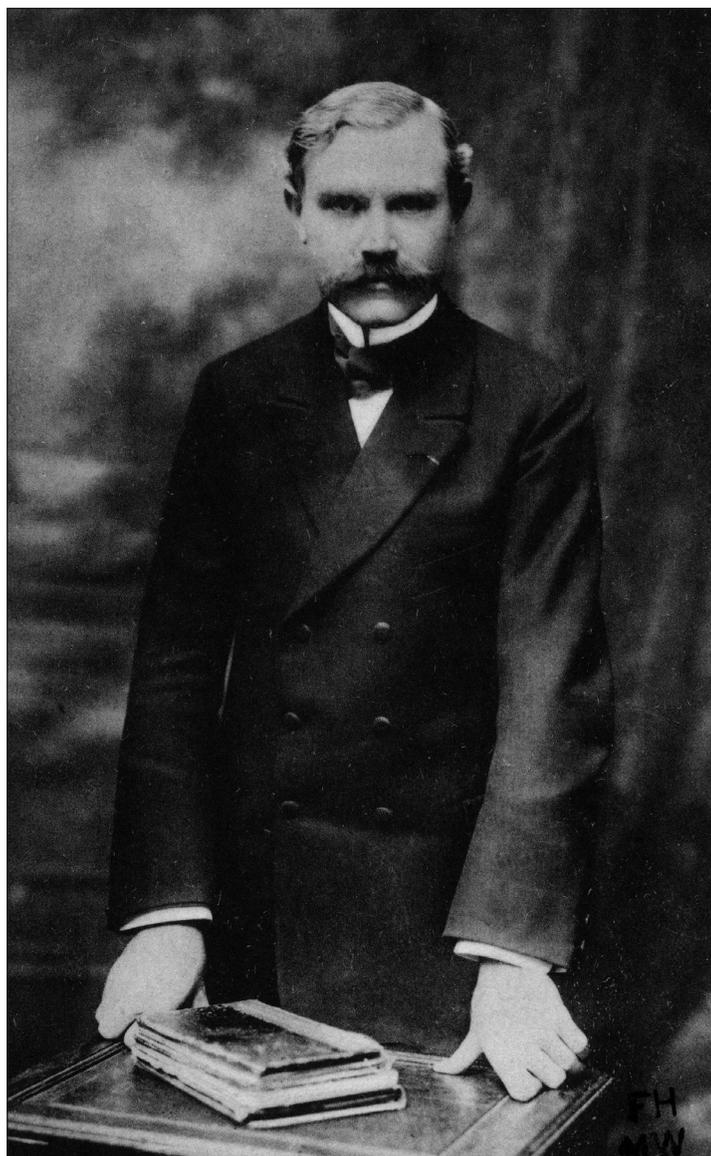


Fig. 29 – *Albert Mockel en 1913*, photographie anonyme  
(coll. Musée de la Vie wallonne – Fonds d’Histoire du Mouvement wallon D00 51/15).  
© Province de Liège – Musée de la Vie wallonne.

Il s'agit de la lettre de remerciement pour les condoléances exprimées par Rassenfosse à l'occasion du décès, le 13 mars 1913, de la mère d'Albert Mockel (fig. 29), Clara Mockel, née baronne Behr. Par elle, il descendait d'une vieille lignée allemande remontant au XIII<sup>e</sup> siècle (Lippold Behr était un compagnon du duc de Saxe et duc de Bavière Henri le Lion) qui gouverna la Courlande au XV<sup>e</sup> siècle pour le compte du Danemark. La famille Mockel, originaire du duché de Limbourg, s'était fixée à Maëstricht à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>85</sup>.

La *première planche, la toute première, du maître que tu es devenu* est la lithographie *Essai de couverture pour « La Wallonie »* (R. 148 et 151), qui date de 1886-1887 et ne sera finalement pas utilisée, la couverture illustrée de la revue à partir de janvier 1888 étant due à Auguste Donnay.

L'allusion de Mockel à la collégialité dans la Légion d'Honneur est curieuse à cette date, celui-ci ne la recevant effectivement qu'en janvier 1914. Sans doute le décret le concernant venait-il d'être pris. Rassenfosse était chevalier de la Légion d'Honneur depuis le 16 mai 1907 et sera promu officier en 1922.

Rassenfosse participait en effet depuis décembre 1912 à une exposition à la Galerie Georges Petit à Paris, où il avait déjà exposé des gravures en mai 1908. Cette fois, les tableaux du Liégeois sont présentés dans le cadre du cycle annuel de *La Comédie humaine*, célèbres expositions de peintures, dessins et sculptures organisées dans ce haut lieu parisien de l'art contemporain sous la houlette du célèbre critique et écrivain Arsène Alexandre. Rassenfosse y expose notamment *Le Peignoir jaune* (fig. 30), dont l'artiste demande 5000 francs (somme considérable pour l'époque), et six autres peintures, dont *L'Imprévu*. L'œuvre est vendue lors de cette exposition chez Georges Petit en janvier 1913 et, un an plus tard, Rassenfosse, manifestement attaché à la thématique du tableau, réalise d'après cette peinture (non retrouvée), une gravure (R. 192) au vernis mou rehaussé de pointe sèche et d'aquatinte.

---

<sup>85</sup> Sur les origines familiales d'Albert Mockel, voir Jean WARMOES, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 1-17.



Fig. 30 – *Le Peignoir jaune*, huile sur carton, 90 x 70 cm, 1912  
(coll. Fonds Rassenfosse – Fondation Roi Baudouin).  
© Ville de Liège – photo Marc Verpoorten.

**11. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe bordée de noir, datée du 24 février 1914, avec**  
**enveloppe bordée de noir aux cachets postaux de Paris et de**  
**Liège du 25 février 1914 (17,5 x 14 cm)**  
**(coll. privée)**

*Mon cher Armand, dis à ta femme que j'éprouve pour elle une profonde pitié. Ce nouveau deuil était prévu mais il vient trop tôt ajouter son chagrin à votre inguérissable douleur. Certes, ta femme ne pouvait espérer conserver beaucoup plus longtemps sa mère et, lorsqu'elle survient à l'âge de 88 ans, la mort est souvent une délivrance plutôt qu'une catastrophe pour le malheureux être qui achève sa vie. Mais quelle tristesse, quelle amertume il y a dans cette séparation ! Comme elle remue en nous le fond de l'être jusqu'aux plus lointains souvenirs de l'enfance.*

*Mon cher Armand, tu seras notre interprète auprès de M<sup>me</sup> Rassenfosse. Tu lui diras que je la plains de toute ma sympathie et que ma femme et mon fils se joignent à moi. Robert aurait lui-même écrit, sans doute, s'il n'était très sérieusement indisposé. Il nous est revenu en permission pour le Mardi gras, mais avec une laryngite et surtout un commencement de bronchite qui l'accablent au-delà même de ce qu'on pourrait attendre. Nous le soignons, bien entendu, et avons la certitude de le conserver une quinzaine de jours de plus, jusqu'à guérison bien complète.*

*Affectueusement à toi.*

*Albert Mockel*  
*24 février 1914*

Marie Rassenfosse, l'épouse du peintre, a perdu sa mère, Ludivine Delgoffe-Hennebert, décédée le 18 février 1914 à l'âge de 88 ans.

Robert Mockel a en effet été atteint d'une grave bronchite et a dû garder la chambre de mars à juin, ce qui devait plonger Mockel et son épouse dans l'angoisse et l'inquiétude.



Pour fêter à Liège la nomination de Mockel dans la Légion d'Honneur, un banquet est organisé à l'initiative des *Amis de l'Art wallon*, des *Amitiés françaises* et de la *Fédération des Artistes wallons*, lesquels ont saisi cette

occasion pour rendre hommage à l'écrivain qui fut parmi les premiers à défendre leurs idées les plus chères et au poète dont l'œuvre est tout de noblesse, d'élévation et de grâce. La manifestation a lieu le 5 avril 1914 à l'Hôtel de l'Europe, rue Hamal, sous la présidence d'Émile Verhaeren. À cette occasion, des toasts sont prononcés par Charles Delchevalerie, Xavier Neujean, Olympe Gilbert, Émile Jennissen<sup>86</sup>, Émile Verhaeren et Mockel lui-même, qui conclut le sien par : *La Wallonie, Chère petite patrie ! « Pays des bonnes gens » comme l'appelait Grétry, est-il au monde un lieu où les cœurs soient plus francs, où les âmes soient plus libres et parlent d'une voix plus intime et plus pénétrante ? Pays de fraternité... Patrie où l'on sait aimer*<sup>87</sup>.

Il est demandé à Rassenfosse d'illustrer le menu du banquet. Curieusement, au lieu de réaliser une composition originale (sans doute n'en a-t-il pas eu le temps), il reprend sa gravure (R. 920) pour le recueil de Gilbert de Voisins et Albert Erlande, *Felh Yasmin* (1905), qui finalement ne convient pas si mal pour évoquer le poète symboliste (fig. 31).

Le lendemain, 6 avril, Mockel donne une conférence à l'Émulation, sous les auspices de la *Ligue antiflamingante*, sur le poète liégeois Hector Chainaye, ami des premiers jours, décédé depuis peu, le 4 septembre 1913. La séance se poursuit par l'exécution d'œuvres de musique wallonne et se termine au son du *Chant de la Wallonie*, œuvre (paroles et musique) d'Albert Mockel, orchestrée par Joseph Jongen, créée à Mons en décembre 1912 et reprise à Liège en mai 1913<sup>88</sup>.

Les deux amis ne se verront plus avant le début de la Grande Guerre.

Rassenfosse s'enferme dans son atelier pendant les quatre années d'occupation.

Mockel de son côté poursuit son combat wallon à Paris, en prononçant des conférences, composant avec son épouse le chant *Le Coq hardi de Wallonie*, créé en octobre 1916 à la Maison de Balzac, organisant au même moment une section belge d'un Comité d'Union latine, etc. Il va plus loin, en écrivant un article pour *L'Opinion wallonne*, journal militant wallon distribué, avec l'accord de l'Armée belge, dans les tranchées de l'Yser

---

<sup>86</sup> Émile Jennissen (1882-1949), homme politique liégeois, libéral, laïc et militant wallon, fondateur en 1909 des *Amitiés françaises*.

<sup>87</sup> Compte rendu du banquet et des discours dans *Wallonia*, 13<sup>e</sup> année, n° 6, juin 1914, p. 341-356.

<sup>88</sup> Jean WARMOES, *op. cit.*, n°s 434-437.

de 1916 à 1918. Cet article, qu'il intitule *Un Royaume-Uni de Flandre et de Wallonie*, est en grande partie censuré à la demande du gouvernement belge, car considéré comme dangereux, vu les positions fédéralistes qu'il contient. Malgré la censure, l'article circule en tiré à part sous le manteau. Mockel s'en explique dans une lettre à Carton de Wiart, ministre de la

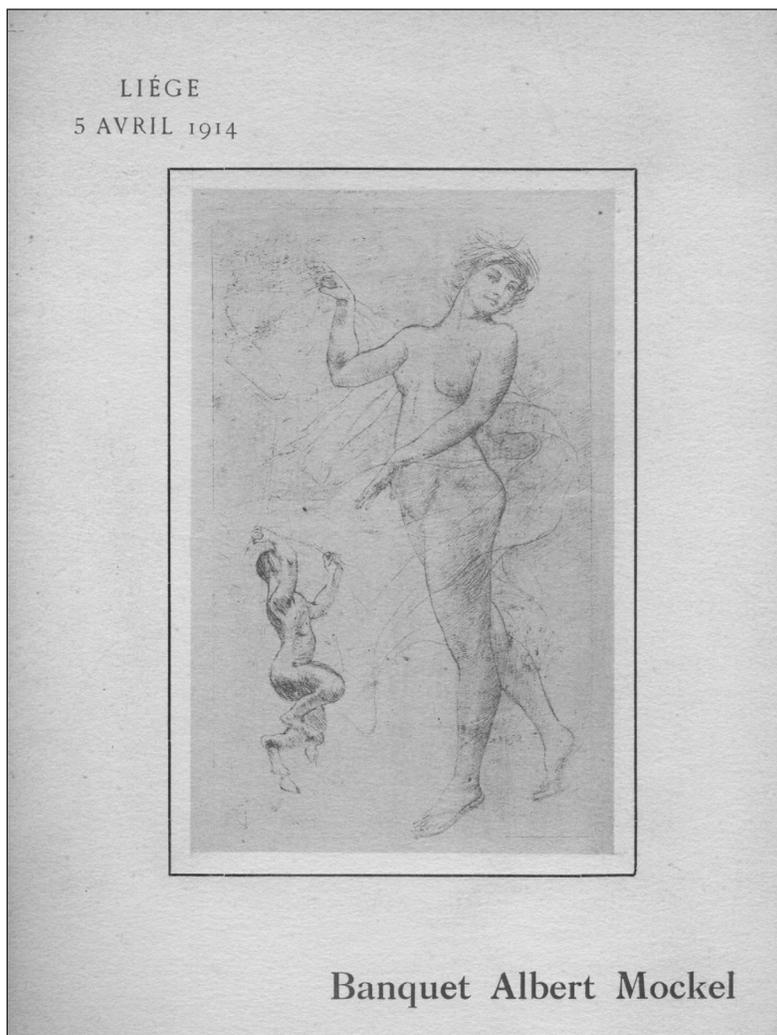


Fig. 31 – Menu du banquet Albert Mockel, 5 avril 1914 (He. p. 207)  
(coll. privée).

Justice, alors installé à Sainte-Adresse avec l'ensemble du gouvernement belge. *Je ne m'étais décidé à permettre la réimpression de mon article qu'après m'être assuré qu'il ne pouvait offenser personne. Quelques amis d'opinion modérée et non « wallonnisante » à qui je l'ai montré, n'y ont vu que la recherche d'un terrain d'entente avec les flamingants ; ils l'ont considéré comme un gage d'union dans un vœu de liberté pour tous.*

Sur le plan littéraire, Mockel est admis en mai 1916 comme membre adhérent de la *Société des Gens de Lettres*, et en février 1918, il publie *Un poète de l'énergie. Émile Verhaeren, l'œuvre et l'homme*. Le grand poète était mort en gare de Rouen, écrasé par un train, le 27 novembre 1916.

Le décès dramatique de Verhaeren n'est malheureusement pas le seul deuil qui devait accabler Mockel durant ces années de guerre. Son grand ami Stuart Merrill disparaît en décembre 1915, mais le pire restait à venir.

Robert « Tristan » Mockel, le fils unique et tant aimé, servant comme sergent à l'escadrille SPA 154 dans l'Armée de l'Air française, meurt de la fameuse et meurtrière grippe espagnole, dans un hôpital de campagne à Vitry-le-François le 6 octobre 1918. Bouleversé, Mockel écrit à sa femme qui est alors déjà au chevet de son fils : *Me pardonneras-tu jamais de n'être pas mort avant lui ? Moi, je suis révolté moi-même par l'injustice de cela. Moi qui n'espère plus rien, je survis, et lui, qui avait un monde devant lui, il est tombé, notre pauvre grand fils !*

Pour Albert Mockel et son épouse Marie, la vie ne sera plus jamais la même.



L'Armistice du 11 novembre 1918 met fin au sanglant conflit qui a endeuillé toutes les familles européennes.

La vie reprend son cours plus ou moins normal et les échanges épistolaires entre les deux amis se poursuivent. Rassenfosse a appris le deuil affreux qui a touché le poète et son épouse, à peine plus d'un mois avant la fin des hostilités. Il est d'autant mieux placé pour comprendre la douleur de son ami que, comme on le sait, il a lui-même perdu un fils en 1913.

**12. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe bordée de noir, datée de Rueil, le**  
**10 février 1919, avec enveloppe bordée de noir au cachet postal**  
**de Paris du 12 février 1919 (16,5 x 12 cm)**  
**(coll. privée)**

*Rueil (S. et O.)*  
*10 février 1919*

*Merci, mon cher Armand, de ta lettre affectueuse. Je n'y répondrai pas longuement. Tu devines, ou plutôt tu sais par toi-même, quel flot amer remonte en moi lorsque je dois reparler d'un deuil si atroce.*

*Ma vie est découronnée, et ne contient plus d'espoir. Quant à ma pauvre femme, elle n'a pas comme moi le désir de réagir contre la douleur; et elle s'abandonne à un horrible et profond accablement.*

*Mais aussi quel fils nous avons perdu ! Tu l'as connu enfant, il t'aimait bien et tu t'étais montré très affectueux pour lui. Mais tu ne sais pas ce qu'il était devenu, ayant à la fois de la gravité dans l'esprit et un caractère divinement joyeux, un noble et fier sentiment du devoir et un cœur quasiment frais et tendre qui se donnait à nous tout entier. C'était une nature d'élite s'il en fut jamais !*

*J'irais sans doute assez prochainement à Liège, d'ici quelques semaines peut-être. Je serai heureux de te revoir, mon cher ami, après ces années d'angoisse et de souffrance.*

*Offre à ta femme avec mes meilleurs hommages, les témoignages de sympathie dont la mienne me charge pour vous deux et crois, mon cher Armand, à ma vieille amitié.*

*Albert Mockel*

*Je reçois à l'instant une lettre de M. Elie Morroy, 16 rue de Candolle à Genève. Il t'a écrit, je le sais, pour solliciter ta collaboration à un livre. Il s'agit d'un gros volume édité au profit des réfugiés, et destiné à célébrer la Belgique intellectuelle. M. Morroy a les plus nobles et les plus chaleureuses intentions ; il est très lettré et bon critique d'art, averti de tous les efforts nouveaux. Comme homme, d'après ses lettres, il est irrésistiblement sympathique. Je t'engage donc vivement à lui envoyer quelque chose et à le faire sans retard, car il y a désormais urgence, je crois.*

En effet, Albert Mockel vient à Liège le 15 avril suivant donner une conférence sur Émile Verhaeren pour l'Association de la Culture française à la Salle académique de l'Université. Le 27 avril, toujours à Liège, Mockel participe à une séance de l'Assemblée wallonne, où il présente un rapport sur son projet d'organisation fédéraliste de la Belgique. En visionnaire, il y propose une réorganisation politique et administrative du pays qui se caractérise par la création, à côté des provinces, de régions (qu'il appelle *états*) qu'il dote des principaux attributs de la souveraineté nationale, transformant ainsi l'État belge en véritable Royaume-Uni. Ce rapport sera publié et diffusé par l'Assemblée wallonne en une brochure de 16 pages<sup>89</sup>.

Élie Moroy (1892-1965) est un poète, critique d'art, journaliste et graveur suisse, devenu en mars 1919 secrétaire général adjoint du Comité international de la Croix-Rouge à Genève. Élie Moroy est notamment l'auteur d'un *Essai sur Albert Mockel*, publié à Genève en 1922.

Effectivement, Moroy avait écrit à Rassenfosse dès le 29 novembre 1918 pour lui demander de participer à l'illustration d'un livre de luxe consacré à l'Art et la Littérature belges, dont le produit de la vente était destiné à des œuvres de bienfaisance en Belgique.

Albert Mockel avait pris fait et cause dès le printemps 1918 pour le projet de publication du jeune Genevois et s'en était ouvert à d'autres écrivains et artistes belges, comme par exemple son grand ami Georges Marlow<sup>90</sup>, le poète bruxellois d'origine malinoise, ou le jeune poète liégeois Marcel Paquot, alors soldat dans l'armée belge sur le Front de l'Yser<sup>91</sup>, pour les encourager à y apporter leur concours.

Rassenfosse donne suite à cette demande en concevant un pastel pour la circonstance, mais confronté à des difficultés budgétaires, le projet de publication d'Élie Moroy sera finalement abandonné en 1920. Rassenfosse et Moroy resteront en contact épistolaire jusque 1932 au moins.

---

<sup>89</sup> Albert MOCKEL, *Esquisse d'une organisation fédéraliste de la Belgique*, (Assemblée wallonne, *Essais de solution de la question wallonne*), Bruxelles, Imp. Dereume, s.d. [1919].

<sup>90</sup> Georges Marlow (1872-1947), médecin et poète belge. Il donne plusieurs recueils de vers, dont *Hélène* (1926), dédié à Albert Mockel. Il collabore à de nombreuses revues, dont *Le Mercure de France*. En 1932, il succède à Max Elskamp à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique. Voir Francesca Bianca CRUCITTI-ULRICH, *op. cit.*, p. 17, lettres n° XXVII, p. 111 et n° XXIX, p. 113.

<sup>91</sup> Marcel PAQUOT, *Albert Mockel d'après des lettres inédites*, dans *Revue belge de Philosophie et d'Histoire*, t. 52, 1974, fasc. 3, p. 586 et 594.

**13. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Rueil le 9 septembre 1920,**  
**avec en-tête « aux flambeaux » en noir et rouge (27,5 x 21,5 cm)**  
**(fig. 32)**  
**(coll. privée)**

*Rueil, 9 septembre 1920*

*Merci, mon cher Armand, de ton mot amical. On se voit bien rarement, mais on reste toujours les mêmes, pas vrai ? en la vieille et fidèle amitié.*

*Quant à l'Académie, je m'y résigne comme écrivain, – ainsi que je l'ai d'ailleurs écrit à Destrée lui-même, – parce que je suis forcé, comme Belge et comme Wallon, de reconnaître qu'elle peut contribuer à la défense de la culture française chez nous.*

*J'allais précisément t'écrire, mon cher Armand, pour te parler de M. et M<sup>me</sup> Saint-Amand qui viennent de s'installer à Liège et y passeront probablement un an. Jean Saint-Amand est le chancelier du consulat de France. C'est un simple et très brave et gentil garçon, sans grande culture intellectuelle d'ailleurs, encore qu'il soit assez averti. M<sup>me</sup> Saint-Amand est beaucoup plus intéressante. Elle est la sœur de M<sup>me</sup> Stuart Merrill, laquelle est une des amies les plus intimes de ma femme ; la sœur aussi de Lucien Rion le peintre et artiste dinandier. Elle a donc été mêlée à la vie artistique de Bruxelles et a elle même, avec un certain don naturel pour le dessin, le goût le plus sûr et le plus délicat. Mais cette grande et belle jeune femme, si douce qu'elle en paraîtrait aisément languissante, est une héroïne dont tu as certainement entendu parler, même à Liège, sous le nom qu'elle portait avant ce second mariage : Marguerite Saint-Amand, c'est M<sup>me</sup> Cramer. Quoique Française par son père, elle avait épousé un Allemand, homme cultivé et digne de la plus haute estime, qui aimait passionnément la France, et est mort au commencement de la guerre, moralement assassiné par ses compatriotes. C'est lui-même qui, quelques jours avant sa fin, a demandé à sa femme d'utiliser leurs relations allemandes pour sauver la vie à des Belges. Et M<sup>me</sup> Cramer s'y est employée au péril de sa liberté et même parfois de sa vie, avec un dévouement admirable et souvent avec une audace dont je reste encore stupéfait, car elle n'hésitait devant rien. Peut être te racontera-t-elle un jour certaines péripéties de cette campagne de compassion. On lui a rendu, d'ailleurs, solennellement hommage à Bruxelles, à l'occasion d'un procès d'après-guerre où elle avait apporté son témoignage, et*

*Louis Piérard lui a consacré dans « Le Soir » un article enthousiaste. Comme M<sup>me</sup> Saint-Amand est, en outre, une toute simple et très charmante femme, je ne doute pas que vous ayez, M<sup>me</sup> Rassenfosse et toi, grand plaisir à la connaître. Elle-même désirerait voir ton atelier et, comme nous avons parlé de toi et des tiens, elle serait certainement charmée si d'aimables relations se nouaient entre vous. Je demande aussi à Xavier Neujean et à sa femme de lui faire bon accueil. Mais toi, tu pourrais d'avantage en lui donnant l'occasion de connaître le petit groupe liégeois des intellectuels que tu fréquentes. Puis-je te prier, mon cher Armand, de faire quelque chose en ce sens ?*

*Nous vivons toujours très repliés sur nous-même à la suite de notre affreux malheur. Moi, je réagis au moins, je me reprends. Mais ma pauvre femme, malgré son courage, reste désespérée, – je veux dire qu'elle n'a plus d'espoir qu'en la Mort qui la réunira à son fils. Elle s'est idéalisée, spiritualisée, elle ne touche plus qu'à peine à la terre. Moi, je ne vis plus que pour elle, comme c'est mon devoir et aussi mon penchant. Nous nous unissons dans la même pensée, et cette pensée est celle de la survivance. Mes convictions à moi sont celles de la théosophie, admirable doctrine issue de cette philosophie de Vedantas qui, dès ma jeunesse, m'avait captivé ; c'est un monisme spirituel ou, si tu veux, un vaste panthéisme spiritualisé très proche de l'enseignement de Schopenhauer (Jésus n'y est pas considéré comme un Dieu, mais la charité chrétienne s'y unit à la compassion bouddhique). Quant à ma femme, elle se repose aussi en cette vaste foi, en cette religion supérieure qui n'admet ni Eglise, ni prêtres ; mais ce qui la soutient, et d'une manière merveilleuse, c'est le spiritisme. Je me suis prêté à des expériences à l'aide de la planchette de M<sup>me</sup> de Girardin, car j'aurais fait n'importe quoi pour adoucir son chagrin, ou pour le tromper pendant quelques instants. Je l'ai fait avec scepticisme, et même avec répugnance. Mais je suis obligé de dire qu'après ces expériences, dont nous avons fait plus de deux cents, je suis absolument convaincu de la réalité du phénomène et sa cause extraterrestre, – ce qui ne veut pas dire du tout surnaturelle. Strictement naturelle, au contraire, et physique, comme sont naturelles et physiques, dans un domaine proche mais distinct, les phénomènes de l'hypnotisme ou, dans un autre domaine encore, très voisin par ses manifestations seulement, les phénomènes de la radioactivité. Il suffit d'admettre que la mort, terme de notre individu corporel, laisse survivre en nous un individu magnétique. Depuis que nous nous livrons à ces expériences émouvantes, beaucoup de nos amis ont voulu y assister et, comme moi, ils ont dû céder à l'évidence.*

*Je crois, mon cher Armand, que cette confiance t'étonnera beaucoup. Peut être même te choquera-t-elle fort, – si j'en juge par mes propres sentiments à cet égard lorsque je n'avais pas encore vu ce que j'ai vu. Mais nous sommes de trop vieux amis pour que je veuille te taire ce qui occupe désormais une grande place dans ma vie morale, et qui pourrait t'apporter une consolation dans ta douleur de père.*

*Mes souvenirs et mes hommages à ta femme, mon cher Armand, et pour toi une affectueuse poignée de mains.*

*Albert Mockel*

Albert Mockel a été désigné pour le Prix triennal de littérature de Belgique le 30 juin 1920. Concomitamment, il est consulté par Jules Destrée sur la fondation d'une académie belge de littérature et de langue françaises. Mockel adhère à l'idée, après avoir émis de nettes réserves, et, le 19 août 1920, l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique est fondée.<sup>92</sup> Les premiers académiciens sont, outre quatre philologues désignés par le gouvernement, les titulaires des prix quinquennaux et triennaux de littérature, et c'est à ce titre que Mockel est nommé. La nouvelle Académie sera installée solennellement le 13 février 1921.

*Marguerite Saint-Amand, c'est M<sup>me</sup> Cramer.* En effet, le poète Stuart Merill, ami intime des Mockel, avait épousé Claire Rion, dont Jean Delville a laissé un portrait symboliste très célèbre, conservé aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Elle avait un frère, l'artiste dinandier Lucien Rion, et une sœur, Marguerite, laquelle avait épousé en première noce un Allemand, Wilhem Cramer, comme le raconte Mockel dans sa lettre. Stuart Merrill va leur dédier à tous deux des poèmes de son recueil *Une voix dans la foule* (1909). En mai 1919, Mockel a commis des vers, *Epigrammes à Claire Stuart Merill et à Marguerite Cramer-Rion*, dont le manuscrit est conservé aux Archives et Musée de la Littérature (Fonds Albert Mockel)<sup>93</sup>.

---

<sup>92</sup> Jacques DETEMMERMAN, *Albert Mockel et la genèse de l'Académie*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique*, t. 49, 1971, n° 3-4, p. 265-281.

<sup>93</sup> Jean WARMOES, *op. cit.*, n° 216 (reprod. pl. XI) et 217.

Reuil 9 septembre 1920

R

de la possibilité de m'en à grandir  
 un / certain fait n'est pas que  
 pour obtenir son diplôme, mais le  
 honneur (surtout qu'il y a un  
 le fait fait avec respect, et même  
 avec respect. Mais je n'ai été  
 de lui qu'après ses études, surtout  
 après fait plus de deux ans, je n'ai  
 obtenu que la somme de la réalité  
 de l'humanité et de sa culture, et  
 surtout, - ce qui n'est pas fait  
 numériquement. Surtout, et surtout,  
 comme tout est  
 et l'humanité, sans un  
 de l'humanité, sans un  
 de l'humanité, sans un  
 de l'humanité, sans un

Merci, mon cher Armand, de ton mot amical. On ne voit  
 bien rarement, mais on reste toujours les mêmes, pas vrai? en  
 la vieille et fidèle amitié.

Quant à l'Académie, je n'y réserve comme écrivain,  
 - ainsi que l'ai d'ailleurs écrit à Dethier lui-même, - parce  
 je n'ai force, comme Delpe et comme Wallon, de reconnaître  
 qu'elle peut contribuer à la défense de la culture française et non.  
 J'allais précisément t'écrire, mon cher Armand, pour te  
 parler de M. et M<sup>me</sup> Saint-Amand qui viennent de s'installer  
 à Liège et y passeront probablement un an. Jean Saint-Amand  
 est le chancelier du consulat de France. C'est un vaillant et très brave  
 et gentil garçon, sans grande culture intellectuelle d'ailleurs, mais  
 qu'il soit assez averti. M<sup>me</sup> Saint-Amand est beaucoup plus intéressante.  
 Elle est la veuve de M<sup>me</sup> Stuart-Merrill, laquelle est une  
 de nos plus intimes de nos femmes, la veuve aussi de Lucien Pison,  
 le peintre et artiste d'aujourd'hui. Elle a donc été mêlée à la vie artistique  
 de Bruxelles, et à elle-même, avec un certain don naturel pour  
 le dessin, le goût le plus sûr et le plus délicat. Mais c'est une  
 et belle femme femme, si douce qu'elle en paraîtrait aisément  
 languissante, est une héroïne dont tu as certainement entendu  
 parler, même à Liège, sous le nom qu'elle portait avant ce second  
 mariage : Marguerite Saint-Amand, c'est M<sup>me</sup> Cramer à Liège.

de l'humanité, sans un  
 de l'humanité, sans un  
 de l'humanité, sans un  
 de l'humanité, sans un

Fig. 32 – Lettre manuscrite d'Albert Mockel du 9 septembre 1920 (coll. privée).

Jean Saint-Amand est chancelier du Consulat de France sous l'autorité de Léon Labbé, consul en poste à Liège depuis le 27 novembre 1918<sup>94</sup>. Les époux Saint-Amand ne sont pas restés longtemps à Liège, un nouveau chancelier du consulat étant déjà en fonction en juillet 1921. Par contre, une amitié réelle se créera entre Rassenfosse et le consul Léon Labbé, jusqu'au-delà de son départ de Liège en janvier 1931.

L'allusion par Mockel à sa conviction en la théosophie est pour le moins surprenante. Les deux principes fondamentaux de la théosophie sont la croyance dans la réincarnation et la loi du karma. La première enseigne qu'après la mort, notre âme renaît dans des corps successifs, en s'améliorant jusqu'à la perfection. La loi du karma affirme que toute action, bonne ou mauvaise, entraîne une réaction proportionnée, dans cette vie ou dans une autre. La théosophie, dont le succès fut aussi rapide qu'universel dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, évolua au cours des ans, puisant ses éléments dans le spiritisme, la franc-maçonnerie, le culte d'Isis, le bouddhisme et le vedanta, école de philosophie indienne issue de l'hindouisme ancien. Sans doute Mockel a-t-il lu dans sa jeunesse le livre « phare » de la théosophie, d'Helena Blavatsky, *La Doctrine secrète, Synthèse de la Science, de la Religion et de la Philosophie* (édition originale en anglais, 1888).

Nous trouvons donc ici l'aveu du poète à son vieil ami liégeois, de curieuses pratiques qu'on ne s'attendait pas à trouver dans le chef d'un esprit libre comme Mockel : le recours au spiritisme. Manifestement, c'est surtout Marie Mockel, totalement submergée par son chagrin, qui a entraîné le couple dans cette direction.

Madame de Girardin (1804-1855), première femme de l'écrivain et homme politique Émile de Girardin, née Delphine Gay, était romancière et poétesse. Son salon littéraire fut fréquenté par tous les poètes romantiques. Elle était également un célèbre médium de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Delphine de Girardin avait mis au point un système, dit « la planchette », fixé sur un guéridon, sensé faciliter la communication avec l'au-delà et le décriptage de la parole des morts.

La première tentative de communication spirite, par la planchette, de Mockel et de son épouse avec leur fils Robert, date de fin 1919. Plusieurs retranscriptions de prétendues communications avec Robert Mockel via la planchette ont été conservées. Elles donnent froid dans le dos : *De même*

---

<sup>94</sup> Sur le consul Léon Labbé (1869-1957), voir Vincent GENIN, *La fête du 14 juillet à Liège vue par le consul Léon Labbé (1919-1930), une célébration sous surveillance*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 344, 1<sup>er</sup> mars 2014, p. 405-428.

*que vous cherchez à m'imposer vos théories anti-patriotiques, vos idées bolchévistes ou spirites, de même vous voudriez un peu, presque sans vous en rendre compte, m'imposer votre manière d'être jusque dans notre deuil intime... Je me débats alors contre cette hantise, cette obsession de la mort dont vous ne cessez de me parler. Il me semble parfois que vous cherchez à m'enfoncer avec vous dans un horrible marécage, et que je me raidis violemment pour m'en dégager<sup>95</sup>. Ces tentatives désespérées se prolongeront durant plusieurs années, jusqu'en 1926 au moins. De façon stupéfiante, d'autres essais de communications avec des défunts ont été tentés par les époux Mockel, notamment avec Stuart Merrill, Charles Van Lerberghe, Émile Verhaeren et Pierre Louÿs. Il semblerait que le poète Paul Valéry se soit ponctuellement joint à ces expériences spirites, notamment pour communiquer avec Stéphane Mallarmé<sup>96</sup>.*

À peu près à la même époque, Mockel s'ouvre également de ses pratiques spirites et théosophistes à son ami le poète anversois Max Elskamp, qui partage d'ailleurs cette croyance en ces interventions directes de l'au-delà. Leurs pratiques l'ont amené à adopter une forme de bouddhisme ésotérique<sup>97</sup>.

---

<sup>95</sup> Jean WARMOES, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 308-309.

<sup>96</sup> Marcel THIRY a publié *Une expérience de spiritisme relatée par Albert Mockel*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique*, t. XLIV, 1966, n<sup>o</sup> 1, p. 47-57.

<sup>97</sup> Henri DAVIGNON, *L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel (Lettres inédites)*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 1955, p. 19-28.

**14. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**

**lettre autographe, datée du 9 février 1922 sur papier Japon avec cachet sec au monogramme « AR » et mention « 366, rue Saint-Gilles / Liège Belgique » (18,3 x 27,5 cm)**

**(Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, Fonds Albert Mockel, non coté)**

*9 février 1922*

*Mon cher Albert, je reçois, avec ton affectueuse dédicace, le charmant petit livre où tu as réuni les Chroniques parues dans la Vie Wallonne & consacrées à notre cher ami Auguste Donnay.*

*Tu dois bien certainement croire avec quel plaisir & quelle émotion je les avais lues dans la Revue & comme je viens pieusement de les relire : c'est tout un grand morceau de notre Jeunesse que tu as fait revivre là : je repensais en les lisant à nos essais de couverture pour la Wallonie, avec cette petite machine, venue d'Allemagne (déjà !) & la préparation I & la préparation II, que nous employions plus ou mieux judicieusement, plutôt moins que plus, car le résultat ne fut guère emballant !*

*Et les réunions chez toi, rue Mandeville ! Siville, Rahlenbeck, Masui, C. Demblon, Piron...*

*Voilà bien longtemps que je n'ai plus été à Paris. Je suis, hélas, tellement tenu par mille besognes barbantés. Je n'ai presque plus trouvé le temps de peindre & cela me désole. – le temps passe – on avance en âge comme dit M. Falloise<sup>98</sup> et l'époque est vraiment saumâtre !*

*(Je ne sais ton adresse à Bruxelles – je t'envoie ma lettre à Paris).*

*Présente, je te prie, à Madame Mockel, mes hommages respectueux et crois-moi, mon cher Albert, ton bien reconnaissant & affectueusement dévoué,*

*Armand*

---

<sup>98</sup> Falloise était un homme politique libéral, qui fut notamment échevin de l'Instruction publique de la Ville de Liège.

Il s'agit de la plaquette *Auguste Donnay. Souvenirs et réflexions*<sup>99</sup> réunissant les divers articles, partiellement réécrits, que Mockel avait publiés dans *La Vie wallonne* d'octobre à décembre 1921 (fig. 33). Auguste Donnay s'était donné la mort quelques mois auparavant. Rassenfosse a également publié ses souvenirs sur son ami d'enfance Auguste Donnay, dans *La Vie wallonne*<sup>100</sup> en 1922.

Dans cet opuscule, Albert Mockel donne son analyse sur l'influence initiale d'Adrien de Witte sur l'art d'Armand Rassenfosse, incontestable jusqu'à la fin des années 1880, et qui, petit à petit, va s'estomper : *de Witte*

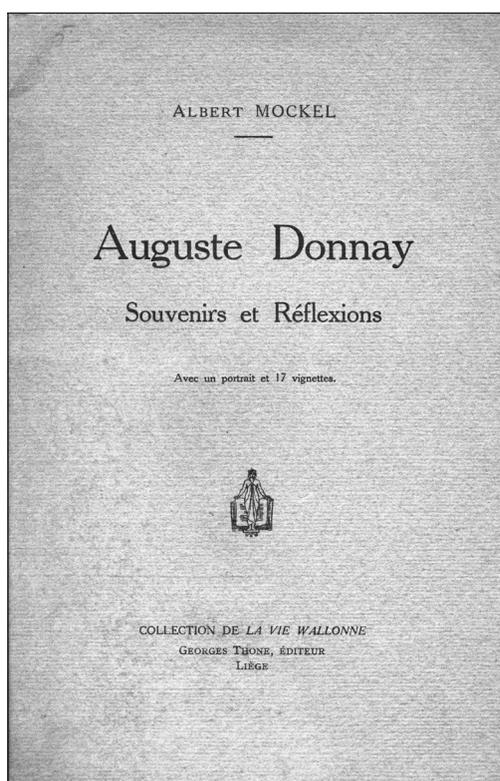


Fig. 33 – Auguste Donnay. Souvenirs et réflexions (coll. privée).

<sup>99</sup> Albert MOCKEL, *Auguste Donnay. Souvenirs et réflexions*, Liège, Georges Thone, 1922, in-8° de 58 pages, avec un portrait et 17 vignettes.

<sup>100</sup> Armand Rassenfosse, *Souvenirs à propos d'Auguste Donnay*, dans *La Vie wallonne*, 1922, p. 145-154 et p. 307-317.

*recommandait avec raison l'étude directe de la nature mais il n'admettait guère d'autre ambition que la reproduction scrupuleuse de celle-ci. Son enseignement et son exemple furent parfois bienfaisants. [...] Peut-être ces étroits principes ont-ils un moment gêné, au contraire, le développement naturel d'Armand Rassenfosse, jusqu'à ce que ce libre esprit les eût interprétés assez largement pour s'y mouvoir à l'aise. Obéir à la lettre à une telle doctrine pouvait conduire à un réalisme trop minutieux, sans caractère et sans portée, bref à un art d'artisan<sup>101</sup>.*



Fig. 34 – *Claire (Rassenfosse)*, dessin en couleur, 20 octobre 1924  
(coll. Fonds Rassenfosse – Fondation Roi Baudouin).

© Ville de Liège – photo Marc Verpoorten.

<sup>101</sup> Albert Mockel, *op. cit.*, p. 23.

**15. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe, sans lieu ni date, datée du 3 octobre 1922**  
**(17,5 x 13,5 cm)**  
**(coll. privée)**

*Mon cher Armand,*

*Félicite de notre part ton fils Louis et sa jeune femme. Que Claire Rassenfosse ait une vie lumineuse comme son nom, en digne petite fille d'un beau peintre ; et qu'elle émerveille par sa grâce, par sa beauté, par sa douceur, par son esprit, par sa sagesse... La cour est déjà si pleine, mon cher ami, qu'il n'y a plus guère de place pour la vertu ; aussi la caserons-nous dans une chambre à part, à l'abri des méchantes ironies.*

*Tu es heureux d'être grand père, mon cher Armand ! Sans que je te le dise, tu devines tout ce que cette idée remue en moi, si près d'un anniversaire de deuil. Mais, de tout cœur, je me réjouis avec toi et prend part à la joie de ta femme.*

*Ma femme se rappelle au bon souvenir de M<sup>me</sup> Rassenfosse à qui je te prie d'offrir mon amical hommage et je te serre la main vieillement.*

*Albert Mockel*

Claire de Rassenfosse (1922-2009) est née le 29 août 1922 (fig. 34), fille de Louis Rassenfosse, second fils du peintre, et de Daisy Schoofs. Contrairement à ce que semble croire Mockel, Rassenfosse était déjà grand-père depuis la naissance en mars 1915 de Jacques de Rassenfosse (1915-1996), fils d'André Rassenfosse, fils aîné du peintre, et de Madeleine Blaise.

**16. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**lettre autographe, datée du 28 décembre 1922**  
**(Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup>, Département des manuscrits,**  
**Mss II 6957)**

*[...] Figure-toi que je ne savais rien du tout et que c'est par les journaux que j'ai appris l'arrivée de cette manne rouge. Comme tu le dis si bien, c'est le symbole de la France, notre vraie mère qu'il faut voir là-dedans et en ce moment on le sent encore davantage et plus profondément, en ce moment où tant de malheureux sont égarés et manquent du plus simple bon sens [...]<sup>102</sup>.*

Malgré toutes nos tentatives, il n'a pas été possible de retrouver cette lettre, normalement conservée au Département des manuscrits de la Bibliothèque royale, alors que nous avons pu la consulter en 1988, dans le cadre d'autres recherches.

Rassenfosse a été élevé au grade d'officier de la Légion d'Honneur au début du mois de décembre 1922.

---

<sup>102</sup> Nadine DE RASSENFOSSE-GILISSEN, *op. cit.*, p. 162.

**17. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe, datée de Bruxelles, le 11 février 1923**  
**(16 x 12,5 cm)**  
**(coll. privée)**

*Bruxelles*  
*18 rue de la Charité*  
*11 février 1923*

*C'est de Bruxelles que je t'écris, mon cher Armand, – de Bruxelles où tu devrais venir faire un petit tour pour voir des tableaux, causer avec des gens, prendre un bain d'air neuf. Je suis persuadé que cela te donnerait une furieuse envie de te remettre à l'œuvre. Aujourd'hui même j'y pensais en visitant la séduisante exposition de Wagemans<sup>103</sup> au Cercle artistique. Tu aurais certainement goûté le grand charme de cet art, pour très différent qu'il soit du tien. C'était d'ailleurs le dernier jour. Wagemans a surtout des natures mortes et des marines qui sont des poèmes de la nuance et de la limpidité. Ton art à toi, qui est celui de la figure, est infiniment plus étudié, plus concentré. Mais le contact avec un art très lointain est souvent une joie où l'âme se renouvelle et prend de jeunes forces et Liège est bien pauvre en occasions de ce genre.*

*Tout de même, vous avez eu, ces jours-ci, une petite exposition d'Allard l'Olivier<sup>104</sup> qui a dû t'intéresser beaucoup. Mais j'insiste encore sur le bien moral que te ferait, de temps à autre, un petit voyage à Bruxelles, – et je serais naturellement très heureux si tu t'y décidais pendant que j'y suis.*

*Avant mon départ de Rueil, j'avais reçu les deux estampes que tu as eu la gentillesse de m'envoyer encore. Merci, mon cher Armand, de ce nouveau présent. Ces deux planches appellent des remarques analogues à celles que me suggéraient la précédente, (celle du 1<sup>er</sup> janvier). Comme en celle-ci, l'étude du modelé est très poussée, et ton dessin est d'une conscience qui ne se permet ni d'esquiver une difficulté, ni de négliger un détail. La reproduction, reprise et vivifiée par ta main, est également*

---

<sup>103</sup> Maurice Wagemans (1877-1927) est un peintre bruxellois, élève de Portaels, de scènes de genre, portraits, paysages, natures mortes et marines.

<sup>104</sup> Fernand Allart, dit Allard l'Olivier (1883-1933) est un peintre belge de scènes de genre et tableaux de voyages, spécialement du Congo, où il est d'ailleurs mort accidentellement.

*belle. Mais j'ai une grande préférence pour la figure vue de dos, qui a beaucoup plus d'accent et de caractère, et où les rehauts de couleur ont moins d'importance. Encore une fois merci mon cher ami. Tu m'as gâté...*

*Autre chose. J'allais écrire chez Bénard pour demander deux exemplaires, ou même trois (à 15 frs) du beau livre de Jean Dominique, « Le Vent du Soir ». J'en aime les vers, j'en admire l'illustration, et c'est un chef d'œuvre de typographie. Mais la maison Bénard, c'est toi... Alors c'est à toi que je m'adresse. On ne trouve pas ce livre dans toutes les librairies, et j'en voudrais faire présent à des personnes à qui j'en ai parlé, – à qui je l'avais même promis, croyant pouvoir me le procurer aisément. En outre, il y a maintenant une raison plus importante. Je voudrais pouvoir montrer ce livre samedi prochain à la réunion du jury pour le « Prix Verhaeren ». Je fais partie de ce jury, chargé de désigner trois poètes, et cette œuvre encore si peu connue de Jean Dominique me paraît l'emporter de beaucoup sur les œuvres qu'on lui pourrait opposer. Tu vois donc quel intérêt j'attache à cela. Si même il n'était possible qu'un seul exemplaire, je te demanderais instamment de me le faire envoyer le plus tôt possible. Mon exemplaire à moi, que je dois à Victor Rousseau, est resté à Rueil.*

*D'avance je te remercie, mon cher Armand, et je te serre la main avec un vague espoir de te voir ici. Ton vieil ami,*

*Albert Mockel*

La poétesse belge Marie Closset (1873-1952), un peu oubliée aujourd'hui, publia ses vers, influencés par Verlaine, dès 1899<sup>105</sup>, sous le pseudonyme de *Jean Dominique*. Amie proche du peintre Théo Van Rysselberghe, elle fit partie du groupe des *Peacocks*, immortalisé par ce dernier dans son tableau *La Promenade* ou *La Peacock March* (1901), conservé aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. L'un de ses poèmes, *Le Don silencieux*, a été mis en musique par Gabriel Fauré<sup>106</sup>. Marie Closset fut l'amie, muse et mentor de la poétesse américaine, d'origine belge, May Sarton (1912-1995).

---

<sup>105</sup> *Un petit goût de sel et d'amertume*, Bruxelles, Lacomblez, 1899.

<sup>106</sup> Gabriel FAURE, *Le Don silencieux*, Opus 92, mélodie en mi majeur sur un poème de Jean Dominique (dédicace à M<sup>me</sup> Octave Maus), Paris, Heugel, 1906. Fauré a composé cette mélodie le 20 août 1906 et la première exécution eut lieu à Bruxelles, à *La Libre Esthétique*, le 12 mars 1907.



Fig. 35 – Illustration (reproduction de dessin) de Victor Rousseau pour *Le Vent du Soir* de Jean Dominique, 21 x 15,5 cm (1922) (coll. privée).

Son recueil de poèmes *Le Vent du soir* est imprimé et édité à Liège par l'imprimerie Bénard en 1922 ; il est agrémenté d'illustrations (six reproductions de dessins) du sculpteur Victor Rousseau (fig. 35), autre ami d'Albert Mockel<sup>107</sup>. Le projet avait été initié dès mars 1922 en plein accord entre la poétesse, le sculpteur et Armand Rassenfosse, qui intervient ici comme imprimeur et éditeur, aspect moins connu de son activité professionnelle et artistique. En effet, entré en 1890 à l'imprimerie Bénard comme collaborateur artistique, Rassenfosse y développera son talent d'affichiste avant d'en devenir, à la mort d'Auguste Bénard survenue en 1907, le directeur.

Le Prix Verhaeren, dont Mockel était membre du jury avec la poétesse Jane Catulle-Mendes (1867-1955), était décerné à trois poètes belges ; parmi ceux-ci furent primés, entre 1923 et 1930, Robert Vivier, Noël Ruet, Marcel Thiry et Maurice Carème<sup>108</sup>.

---

<sup>107</sup> Le livre, bel in-quarto de 51 pages, est tiré à 25 exemplaires sur Japon, 30 sur Hollande et 250 sur papier ordinaire.

<sup>108</sup> *Les Poètes du prix Verhaeren*, (présentation par Victor Moremans), s.l. [Liège], Éditions Vigie 30, 1930, illustré d'un frontispice de José Gers et d'un bois original de Paul Daxhelet.

**18. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe, datée de Bruxelles, le 14 février 1923**  
**(18 x 10,8 cm)**  
**(coll. privée)**

*Bruxelles*  
*14 février 1923*

*Merci, mon cher Armand, et de ta carte et du soin que tu as pris de m'envoyer les livres.*

*J'avais compris, en effet, que tu sentais l'artiste sommeiller en toi, ou tout au moins s'engourdir jusqu'à répugner au travail. C'est pour cela, mon cher ami, que je te conseillais de venir ici un jour ou deux pour te remuer, voir les tableaux des autres, chercher le coup de fouet de quelques impressions nouvelles. Liège, que nous aimons tant, et qui le mérite, est un mauvais milieu pour les peintres et peut être pour la plupart des artistes sauf les musiciens. On s'y endort. Je suis stupéfait, au contraire de tout ce qu'offre Bruxelles depuis un an ou deux.*

*J'aime beaucoup mieux penser que, si tu peins moins, c'est seulement faute de loisirs. Quand la flamme brûle en nous, elle finit toujours par trouver l'instant de s'élancer, et c'est ce qui t'arrivera, mon vieux, mais quand tu te remettras à l'œuvre, crains l'excès du détail, ne figrole pas, n'enjolie pas. Fais très simple dans le rendu et tu feras très grand, tout naturellement, car ta science du dessin t'empêchera toujours de mettre les choses ailleurs qu'à leur place. Il y a bien des artistes à qui je ne dirais pas cela; mais, à toi, je voudrais conseiller avant tout la recherche du caractère dans la synthèse, un travail tout à plat, des surfaces plus que des formes. La forme, tu la trouveras toujours quand tu voudras. C'est dans cet esprit, et bien que tu sois loin d'un pareil programme, que je préfère de beaucoup la première de tes estampes aux deux autres, et, entre celles-ci, de beaucoup celle où le modèle est vu de dos.*

*Une phrase de ta carte me donne à penser que l'imprimerie Bénard possède encore des exemplaires en nombre, du livre de Marie Closset (Jean Dominique). S'il en est ainsi, dis le moi afin que je signale ce livre à des amis. Les libraires de Bruxelles prétendent ne pas pouvoir le procurer. Inutile de m'écrire, en revanche, si le tirage est presque totalement épuisé, car je ne veux pas te faire perdre ton temps en correspondance ; mais dans ce cas j'aurai à te remercier d'autant plus de m'avoir fait parvenir ces exemplaires.*

*Je règle la facture par chèque postal.*

*Bonsoir, mon vieux ; et bien affectueusement à toi.*

*Albert Mockel*

*Victor Rousseau a été enchanté de la reproduction de ses dessins.*

Nous sommes un peu étonnés de l'affirmation *J'aime beaucoup mieux penser que, si tu peins moins, c'est seulement faute de loisirs*. Il ne semble pas que l'activité artistique de Rassenfosse à cette époque se soit à ce point affaiblie. En effet, les années 1921 à 1923 ont vu la production de nombre de peintures, qui ont d'ailleurs été présentées en 1924, lors d'une importante exposition personnelle de l'artiste à Milan, à la Galerie Pesaro (fig. 36), et à Liège, lors d'une rétrospective de son œuvre organisée par le journal *La Meuse*. Il est vrai qu'il n'en va pas tout à fait de même pour la production de gravures (essentiellement des ex-libris, quelques frontispices de livres et des lithographies éditées par l'imprimerie Bénard), mais il s'agit là d'une constante depuis les années 1912-13, Rassenfosse se plaignant de plus en plus de sa mauvaise vue, qui rend plus ardu son travail de graveur.



Fig. 36 – Exposition Rassenfosse à la Galerie Lino Pesaro à Milan, 1924 (coll. privée).

**19. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe, datée du 4 juin 1923 (27 x 21 cm)**  
**(coll. privée)**

*Lundi soir 4 juin 1923*

*Mon cher Armand,*

*Une veine que je sois encore ici (grâce à la grève des chemins de fer qui a fait ajourner une réunion de l'Assemblée wallonne). Et justement, je suis libre l'un des deux jours que tu me désignes. Nous t'attendrons donc à déjeuner après-demain mercredi à 1 heure, et nous nous en réjouissons. Je serai obligé seulement de partir à 4 heures pour le Mercure de France où les membres fondateurs de la S<sup>té</sup> Mallarmé tiendront leur séance inaugurale.*

*A mercredi, donc.*

*Ton vieil ami,*

*Albert M.*

*Ne prends pas le train ; mais plutôt le tramway de Saint-Germain ou de la Malmaison (c'est la même ligne) à la Porte Maillot en face du Luna-Park. Trajet en 30 minutes.*

Albert Mockel compte parmi les membres fondateurs de la Société Mallarmé avec, entre autres, le poète anversois Max Elskamp. Cette société se transformera en février 1937, en Académie Mallarmé, dont Mockel sera aussi membre fondateur.

Il publie dans *Les Nouvelles littéraires* du 13 octobre 1923 un article intitulé *Stéphane Mallarmé ; le Maître et l'Ami* et le lendemain, 14 octobre, participe à l'inauguration d'une plaque commémorative sur la maison de Mallarmé à Valvins, posée à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa mort.

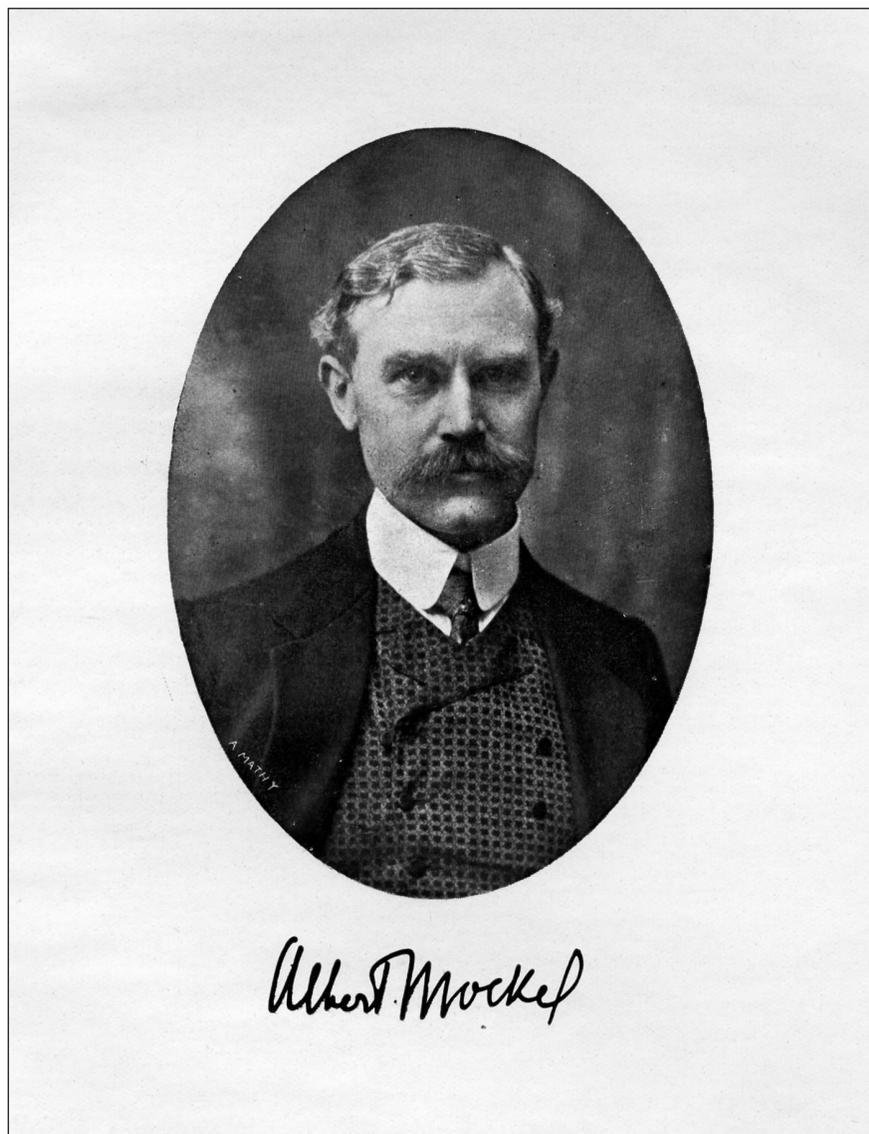


Fig. 37 – Albert Mockel vers 1920  
(photo publiée dans *La Wallonie en Fleurs* en 1924) (coll. privée).

**20. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**carte autographe, datée du 30 novembre 1923, avec timbre**  
**sec au monogramme et mention « 366, rue Saint-Gilles / Liège**  
**Belgique » (12,2 x 14 cm)**  
**(Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup>, Département des manuscrits,**  
**Mss II 7359)**

30 nov. 1923

*Mon cher Albert,*

*Merci d'avoir pensé à moi et de m'avoir envoyé un tiré à part de ton beau, ton très beau poème que j'avais lu et relu à plaisir quand il a paru dans le Mercure de France.*

*Te souviens-tu de tout ce que nous nous sommes dit dans le tramway de la Malmaison – c'est te dire combien j'ai goûté & mieux compris que bien d'autres, sans doute, jusqu'aux plus délicates nuances de tes beaux vers.*

*Je trouve dans ces vers une telle noblesse, une telle pureté et j'ajouterai une telle jeunesse grave que cette pièce doit certainement te plaire parmi les meilleures de ton œuvre. Je suis fier d'être ton ami.*

*Et ici, c'est toujours la vie habituelle. Je travaille toujours parce que je suis né pour cela – je n'y ai aucun mérite.*

*Je déplore seulement qu'à l'âge que j'ai, je sois encore obligé de passer le meilleur de mon temps à faire ce que Farrère nomme de l'art alimentaire.*

*Sais-tu que M<sup>elle</sup> Stévant demande une place de professeur au Conservatoire de Liège & que cela qui devrait être accueilli avec joie ne va pas tout seul, parce que le Directeur prétend que M<sup>elle</sup> Stévant s'étant formée seule et n'ayant jamais fréquenté aucun Conservatoire... cela se passe de commentaires, comme on dit dans le Journal « La Meuse ».*

*Encore merci, mon cher Albert & présente bien à Madame Mockel nos souvenirs les plus affectueux.*

*A toi de tout cœur & de vieille amitié,*

*Armand*

Le poème pour lequel Rassenfosse remercie le poète, car il lui est spécialement dédié, est *La chambre vide*, retranscrit plus haut. Il fait partie de *La Flamme stérile*, paru dans le numéro du *Mercure de France* du 15 octobre 1923 (p. 351-362). Un tirage à part numéroté a été imprimé à 150 exemplaires hors commerce, et c'est celui-ci que Rassenfosse vient de recevoir<sup>109</sup>. Il a été vendu en vente publique en octobre 1943<sup>110</sup>. *La Flamme stérile*, poème dialogué, formera un chapitre de *La Flamme immortelle* qui paraîtra en 1924.

Madeleine Stévant était une pianiste connue dès avant la Première Guerre mondiale. Elle se produit notamment aux célèbres séances musicales de *La Libre Esthétique* en 1911 et en 1914<sup>111</sup>. Elle fut en effet professeur de piano au Conservatoire royal de Liège de 1924 à 1947.

---

<sup>109</sup> Jean WARMOES *op. cit.*, n<sup>os</sup> 219-223. La plupart des amis proches et des relations littéraires de Mockel recevront ce tiré à part ; citons entre autres : Francis Vielé-Griffin, Fernand Séverin, Maurice Wilmotte, Max Elskamp, Paul Champagne...

<sup>110</sup> Catalogue de la vente publique de la bibliothèque (*partim*) d'Armand Rassenfosse, Liège, Librairie Halbart, 21 octobre 1943, n<sup>o</sup> 189.

<sup>111</sup> Madeleine OCTAVE-MAUS, *Trente années de lutte pour l'Art. Les XX. La Libre Esthétique. 1884-1914*, Bruxelles, Lebeer Hossmann, 1980, p. 422, 431 et 464.

**21. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe, sans date [ca mai 1924] (27 x 20,8 cm)**  
**(coll. privée)**

*Je te remercie bien tard, mon cher Armand, de ta page amicale et charmante dans « La Wallonie en Fleurs ». Sache qu'après avoir traîné la grippe à Rueil, j'ai été pris d'une violente inflammation des yeux en arrivant en Belgique à la fin d'avril. J'ai voulu lutter, d'abord, et faire malgré tout, à Mons, une conférence qui fut, je le crains, piteuse ; mais le lendemain j'étais presque privé de la vue, et l'oculiste m'interdit alors d'écrire la moindre lettre s'il n'y avait urgence absolue. Or, notre amitié est de celles qui peuvent attendre, parce qu'elles sont sûres d'un attachement réciproque.*

*Oui, mon cher Armand, ce sont de bons souvenirs que tu évoques là, d'une plume si joliment aisée. Ah le « preparat einz » et le « preparat zwei »... Quelle camelote, en effet ! Mais c'était une date, que cette fameuse expérience, une date dans notre amitié au moins ; et c'est pour cela sans doute que j'ai conservé si longtemps, et que je crois bien avoir encore le résultat graphique de ce mémorable tirage. Une tête de femme, oui, et sur un pâle bout de papier quelconque. Mais avait-elle une plume de paon ? Voilà, me semble-t-il, une affirmation téméraire. Attends un peu : je vais vérifier ce point d'histoire ; et si la plume n'est pas une plume de paon, je ferai une rectification vigoureuse dans « La Wallonie en Fleurs ».*

*Vous tous, mes amis et confrères, vous avez prodigué pour moi des fleurs dont le parfum risquerait de m'étourdir si je me laissais aller à le respirer trop complaisamment. Mais il y a un correctif : c'est que tous ces bouquets sont entassés à l'ombre, dans un recoin obscur, et l'on sait qu'il faut du soleil pour développer l'enivrante vapeur... Cela vaut beaucoup mieux pour moi, qui en serai mieux exposé à un accès de délire ; mais, pour vous tous qui m'avez apporté ainsi votre témoignage et qui lui avez parfois donné la forme d'une page de critique ou d'histoire littéraire, voir [sic] d'un poème, il est vraiment dommage que « La Wallonie en Fleurs » soit si peu connue, si peu lue. Des amis m'en ont parlé à Mons, à Bruxelles, qui n'avaient pu se procurer ce numéro !*

*Tant pis. Ces jeunes confrères de Seraing se remuent, au moins. Le sens critique leur fait encore trop défaut, et le sens des perspectives (ils ont trop la « vision locale »). Mais ils vivent, ils agissent, et, à ce titre, ils m'étaient déjà très sympathiques avant ce qu'ils viennent de faire pour moi. C'est à*

*cause de cela, d'ailleurs, que j'avais accepté, un peu contre mon gré, cette manifestation. J'en ai refusé bien d'autres. Nous ne sommes, ni toi ni moi, des gens à tirer la manche au succès.*

*Bon ! Que dira l'oculiste ? Ma lettre est trop longue, mon cher Armand, encore que les yeux soient à présent presque guéris.*

*Mes hommages et mes amitiés à ta femme, et mes deux mains dans les tiennes.*

*Albert Mockel*

*Mais sapristi, pourquoi tous les membres du Comité Franck, sauf moi, ont-ils reçu une belle brochure contenant un portrait de César Franck par Armand Rassenfosse, – un portrait qui est une merveille ?*

La conférence donnée à Mons par Mockel en avril 1924 est relative à *La jeunesse de Maeterlinck ou la poésie du mystère*. Elle fut également présentée entre mars et mai 1924 à Liège, Arlon, Gand, Anvers, Paris et Bruxelles.

*La Wallonie en Fleurs – Revue d'Art et de Littérature* était une revue mensuelle éditée à Seraing, fondée en 1923 et dirigée par Camille Fabry (1887-1960), poète, militant wallon et futur résistant durant la Seconde Guerre mondiale. Elle sera publiée jusqu'en 1928. La revue accueillait dans ses colonnes bon nombre d'auteurs liégeois et wallons, comme Noël Ruet, Charles Delchevalerie, Herman Frenay-Cid, Maurice Kunel, George Linze, Octave Servais, Jean Tousseul, Robert Vivier, Joseph Vrindts, Picalausa et Albert Mockel, mais bénéficiait aussi de collaborations extérieures en alignant les signatures d'écrivains d'expression française comme celles de Philippe Chabaneix, André Fontainas, Charles Le Goffic, Henri de Régnier, Gustave Kahn ou Maurice Barrès.

Le numéro d'avril-mai 1924 de *La Wallonie en Fleurs* (fig. 38) est entièrement consacré à Albert Mockel. De très nombreuses contributions, souvenirs personnels ou hommages, émanant de personnalités belges et françaises s'y expriment. Outre la plupart des collaborateurs de la revue, on retrouve les signatures prestigieuses de Maurice Maeterlinck, René Boylesve, Edmond Jaloux, Francis Vielé-Griffin, Paul Valéry, Jules Destrée ou Paul Fort, à côté des témoignages des amis de la première

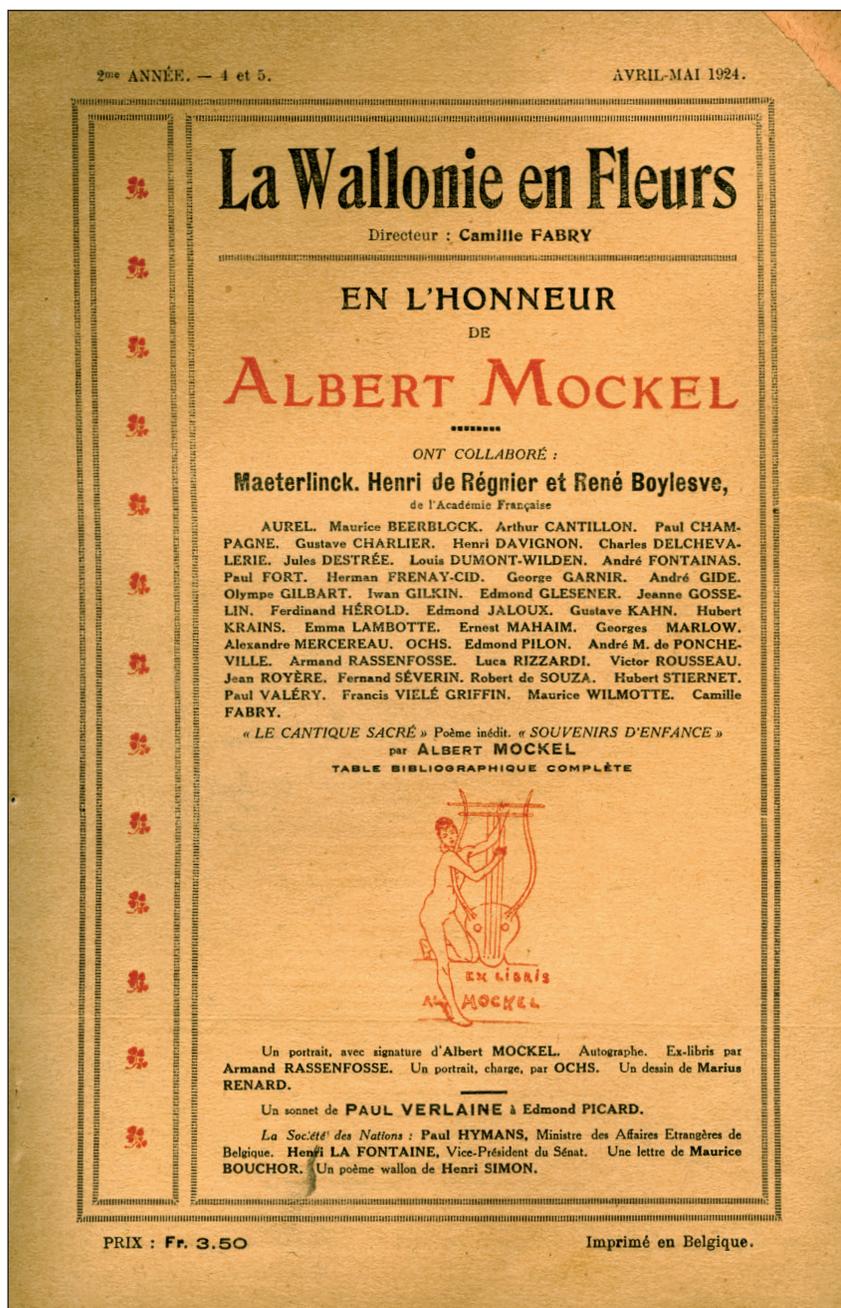


Fig. 38 – Couverture de *La Wallonie en Fleurs*, avril-mai 1924 (coll. privée).

heure comme George Garnir, Edmond Glesener, Maurice Wilmotte, Olympe Gilbert, Ernest Mahaim... et bien sûr Armand Rassenfosse.

Ce dernier se souvient : *Deux jeunes hommes penchés sur une table très encombrée – l'un, grand, mince, blond, cheveux en brosse et petite barbe fine : l'autre petit et noir, sourcils contractés. Ils examinent attentivement de petits papiers sur lesquels se dessine très vaguement une figure de femme avec une plume de paon (pourquoi de paon ?). Qu'est-ce que c'est ? C'est nous, c'est toi, mon cher Albert, assistant aux essais que je faisais d'une petite machine à imprimer et sur laquelle nous avions le désir et l'espoir de tirer nous-mêmes les couvertures illustrées de « La Wallonie » alors en formation. Naturellement ça n'a pas réussi sur cette camelote allemande : peut-être aussi prenions-nous la « Preparete Ein » pour la « Preparete Zwei ». Toujours est-il que ça n'a rien donné.*

*Et tout ça, c'est simplement un prétexte, mon cher Albert, pour pouvoir apporter ma toute petite fleur au magnifique bouquet que t'offrent aujourd'hui tes amis par les mains du bon poète Camille Fabry.*

*Pour te dire aussi que je suis fier d'avoir gardé, depuis plus de quarante années cette amitié confiante et pure, sincère et sans artifice que tu réserves à tes amis, homme sensible et délicieux, à l'âme droite et claire comme le cristal, serviteur passionné de l'Art et de la Beauté, et du cerveau duquel ne sont sorties que choses précieuses et parfaites.*

*Je suis heureux de pouvoir me dire ton admirateur et ton ami<sup>112</sup>.*

---

<sup>112</sup> Armand RASSENFOSSE dans *La Wallonie en Fleurs*, op.cit., p. 113.

**22. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**lettre autographe, datée du 10 octobre 1924, sur papier Japon**  
**avec en haut à gauche une gravure (9,5 x 7,5 cm) tirée en**  
**sanguine (R. 747) (22,7 x 24,3 cm) (fig. 39)**  
**(Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup>, Département des manuscrits,**  
**Mss II 7359)**

*10 octobre 1924*

*Mon cher Albert,*

*Voilà trois bonnes soirées que je passe avec toi, à lire doucement & à tête reposée tous les beaux vers de « La Flamme Immortelle ».*

*Je saurai sans doute très mal apprécier ton œuvre & ne pourrai en juger qu'avec ma sensibilité. Mon impression est respectueuse et déférente – c'est-à-dire que sans toute la comprendre, sans doute, comme elle mérite de l'être, ton œuvre me semble fière, hautaine, pure & « aristocrate ». C'est-à-dire qu'elle se hausse au dessus du temps présent et que c'est un délice que cette hauteur & cet idéal de beauté & de pureté en comparaison de notre époque, de ce qui nous blesse sans cesse l'esprit & les yeux en ces terribles années. Il faut bien du courage et bien de la noblesse naturelle pour tenir son drapeau comme cela & en faire voltiger les couleurs à une telle hauteur. Mon cher Albert, je dis sans doute très mal ce que je veux dire, mais ton amitié pour moi lira jusqu'à mon cœur & saura suppléer à l'insuffisance de mes paroles. Tu es un vrai poète & c'est de plus en plus rare. Et comme les « Images » sont belles et reposantes entre les pièces passionnées ou douloureuses. Le Sorbier !*

*Merci de ta dédicace, mon cher Albert & merci d'avoir pensé à moi.*

*Je travaille toujours commercialement pour l'Imprimerie aussi – & je ne puis peindre pour moi comme je le voudrais. Cependant l'âge arrive à pas feutrés mais inexorables & il serait temps que j'aie un peu de liberté. J'ai passé ma vie à attendre ce moment & je commence à croire que je ne le vivrais jamais.*

*Enfin, ne nous plaignons pas trop, si nous avons pu dire un petit peu de ce que nous avons à dire. Mais si tu savais comme j'étouffe souvent ici. Je suis toujours seul & depuis la mort de mon cher Donnay, je ne parle plus à personne.*

*Présente mes hommages respectueux & mes souvenirs affectueux à M<sup>me</sup> Mockel de la part de ma femme & de moi.*

*Je te serre les mains de toute ma vieille & fervente amitié,*

*Rassenfosse*

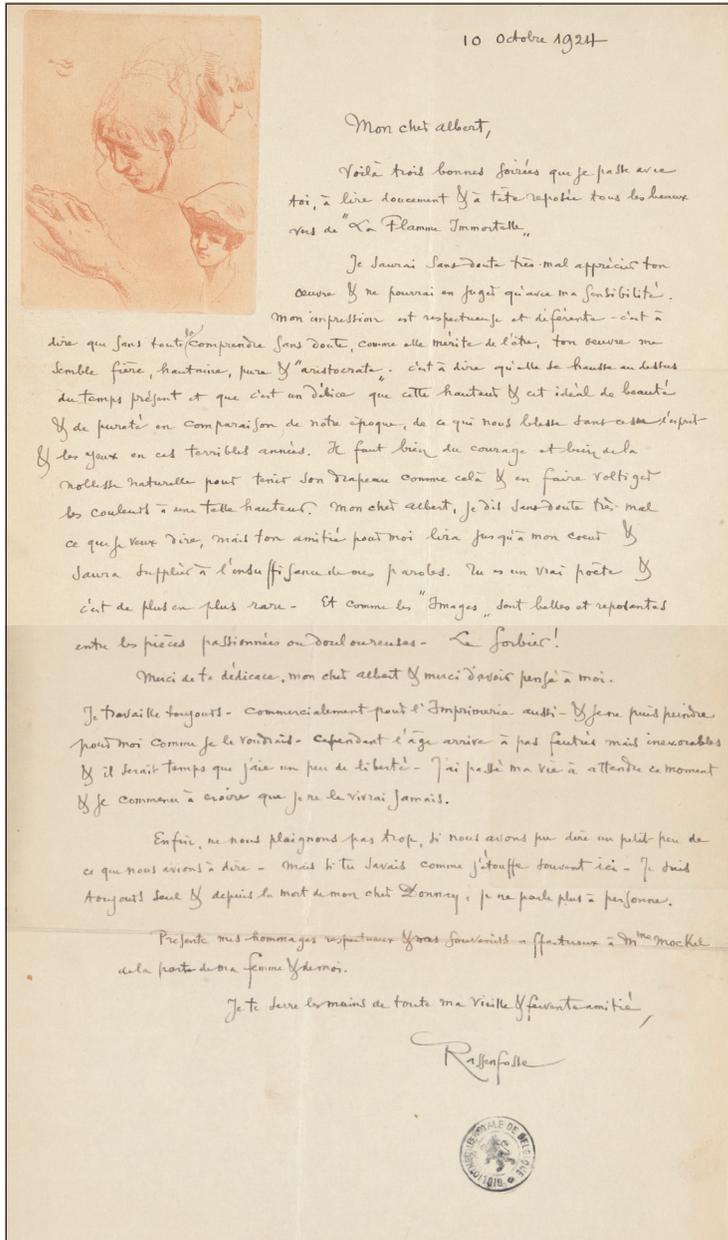


Fig. 39 – Lettre d'Armand Rassenfosse à Albert Mockel du 10 octobre 1924, avec la gravure R. 747 estampée, © Bibliothèque royale de Belgique. Bruxelles, KBR, ms II 7359/4.

*La Flamme immortelle (La Tragédie sentimentale)* est un recueil de poèmes auquel travaillait Mockel depuis une vingtaine d'années, réécrivant et modifiant sans cesse ses vers, sans se décider à les publier (fig. 40). Certains étaient déjà parus auparavant, notamment dans le *Mercur de France*, en 1899 sous le titre de *La Tragédie de l'amour* et, comme on l'a vu, en 1923 sous le titre de *La Flamme stérile*. Mockel, dans une lettre à Georges Rency, s'explique ainsi : *J'ai attendu très longtemps*

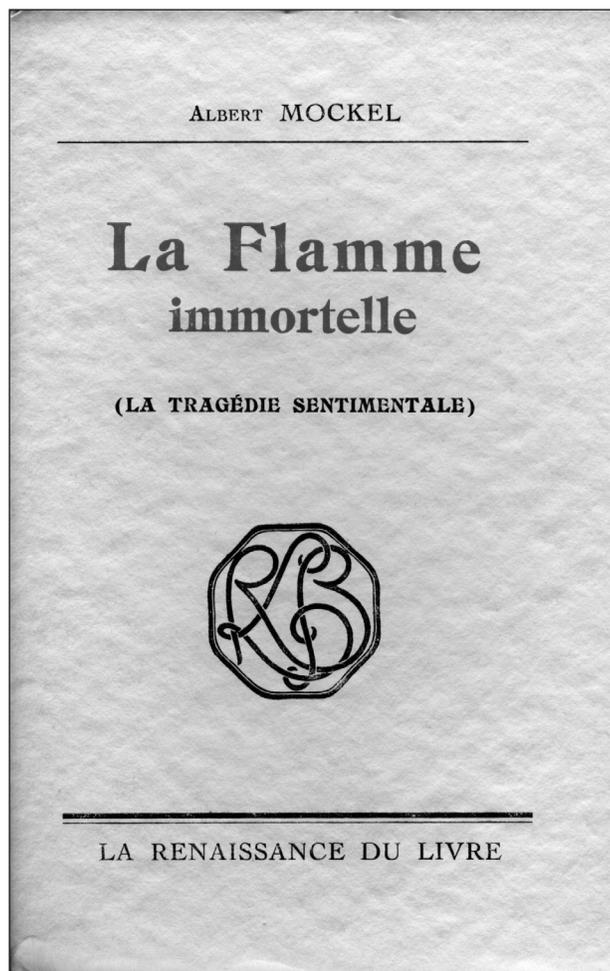


Fig. 40 – *La Flamme immortelle (La Tragédie sentimentale)*, 1924  
(coll. privée).

*avant d'écrire certains poèmes projetés, ou même hâtivement ébauchés, parce qu'il me fallait les sentir (je ne dis pas les vivre) – et que, même sans les vivre, il faut pour cela se mettre à l'école de la vie. Dans tout ce bouquin j'ai cherché surtout à être un homme, – un homme qui voit ou qui éprouve, et qui réfléchit à ce qu'il a vu ou éprouvé*<sup>113</sup>.

L'exemplaire de *La Flamme immortelle* dédicacé à Rassenfosse a également été vendu, comme une partie importante de la bibliothèque de l'artiste, en vente publique à Liège, en octobre 1943<sup>114</sup>. Rassenfosse était un des dédicataires de l'ouvrage, avec Henri de Régnier, Marie Mockel, Paul Valéry, Francis Vielé-Griffin, Robert de Souza, Stuart Merrill, Fernand Séverin, André Fontainas, Victor Rousseau et quelques autres. On se souvient que le poème *La chambre vide*, retranscrit plus haut, avait été dédié à Rassenfosse par Mockel en 1897. Dans cette édition, *La chambre vide* est intégré à un chapitre intitulé *L'Heure incertaine*, et c'est tout le chapitre qui est cette fois dédié par Mockel à Rassenfosse<sup>115</sup>.

On retrouve ici l'expression, toujours plus ou moins présente dans les lettres de Rassenfosse, de son admiration sans bornes pour l'œuvre poétique et la pensée de son ami Mockel, admiration matinée d'incompréhension lorsqu'il précise : [...] *je dis sans doute très mal ce que je veux dire, mais ton amitié pour moi lira jusqu'à mon cœur & saura suppléer à l'insuffisance de mes paroles*. André Gide lui-même, exactement à la même époque, exprime un peu la même idée lorsque, dans son autobiographie *Si le grain ne meurt*, il évoque le poète : [...] *Mockel jouissait d'un sens artistique des plus fins. Il poussait même la finesse jusqu'à la ténuité ; en regard de l'amenuisement de sa pensée, la vôtre paraissait épaisse et vulgaire. Ses propos étaient d'une subtilité si rare, et pleine d'allusions si minutieuses, que l'on courait sur l'extrême pointe du pied pour l'y suivre. La conversation, par excès d'honnêteté, par scrupule, n'était le plus souvent qu'une mise au point vertigineuse. Au bout d'un quart d'heure on était laminé*<sup>116</sup>.

---

<sup>113</sup> Jean WARMOES, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 224-233.

<sup>114</sup> Catalogue de la vente publique de la bibliothèque (*partim*) d'Armand Rassenfosse, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 189.

<sup>115</sup> Albert MOCKEL, *La Flamme immortelle (La Tragédie sentimentale)*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, p. 47-60 ; les poèmes du chapitre *L'Heure incertaine* sont intitulés, dans l'ordre, *Roses du Jardin clos*, *L'Inutile Volupté*, *L'Esclave* et *La chambre vide*.

<sup>116</sup> André GIDE, *Si le grain ne meurt*, Paris, La Nouvelle Revue Française, 1924, p. 544. Le livre n'est réellement sorti qu'en 1926.

**23. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Bruxelles, le 30 octobre 1924**  
**(27 x 21 cm)**  
**(coll. privée)**

*Bruxelles, 30 octobre 24*

*Cher Armand,*

*Je passerai demain vendredi, en coup de vent, à Liège. Hélas ! Ce sera pour affaires, et je ne disposerai pas de mon temps. Mais j'espère bien pouvoir tout de même pousser jusqu'à « La Meuse » où j'apprends que tu exposes plusieurs de tes œuvres. Je tâcherai d'être là-bas vers 3 h 1/2 ou 4 heures. Si tu avais un message à me faire, sache que j'arriverai à 13 h 46 et irai immédiatement déjeuner à l'hôtel du chemin de fer, où tu pourrais téléphoner à ce moment là. Je t'écris cela au galop, mon cher ami, pour que tu ne te croies pas oublié si tu ne reçois pas ma visite rue St. Gilles.*

*Et je te serre la main bien affectueusement.*

*Mes souvenirs et mes hommages à ta femme.*

*Albert Mockel*

Du 19 au 30 octobre 1924, la Galerie d'art du journal *La Meuse*, boulevard de la Sauvenière à Liège, accueille une exposition de Rassenfosse, qui présente un éventail de sa production picturale avec 46 peintures au catalogue, provenant de l'atelier de l'artiste et de collections privées.

**24. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**lettre autographe, datée du 6 octobre 1925 sur papier Japon**  
**avec cachet sec au monogramme « AR » et mention « 366, rue**  
**Saint-Gilles / Liège Belgique » (17,5 x 24,2 cm)**  
**(Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, Fonds**  
**Albert Mockel, non coté)**

6 oct. 1925

*Mon cher Albert,*

*Heureux de revoir ta chère écriture & de recevoir ta bonne lettre. Merci de tes amicales paroles – mais le brave Camille Fabry qui voudrait voir tous ses amis dans le Ciel, au rebours du Dante qui voulait les voir en Enfer, prend ses rêves pour des réalités. J'ai été nommé membre correspondant & ne deviendrai membre effectif qu'à la mort d'un graveur – c'est un sculpteur, qui, vraisemblablement remplacera feu Vinçotte. Tout ça, c'est le signe qu'on approche de la fin de sa vie. J'ignorais le beau geste des Membres de l'Académie en faveur des poètes. J'y applaudis & cela prouve qu'il y a encore des gens de bonne compagnie, si j'ose dire.*

*Voilà bien longtemps que je ne t'ai vu : car je ne compte pas l'éclair de notre rencontre au Petit Palais. Depuis que je suis rentré à Liège, j'ai été sans cesse occupé – nous avons eu la grève des typographes pendant deux mois – maintenant on essaye de rattraper le temps perdu – le vraiment perdu. Je crois cependant que les ouvriers commencent à voir que les syndicats ne font pas toujours du bon travail. Ce qu'on ment à ces braves gens, c'est inimaginable : et les voilà de nouveau endettés pour de longs mois, peut-être des années, car l'argent qui leur fut avancé pendant la grève, ils doivent le rembourser par un prélèvement hebdomadaire sur leurs salaires.*

*Je travaille cependant toujours – il n'y a que cela qui m'aide encore à vivre.*

*Espérons que nous nous rencontrerons plus souvent. Donne-moi ton adresse à Bruxelles – je pourrais te prévenir & nous pourrions déjeuner ensemble avant la séance de l'Académie.*

*Ma femme se joint à moi pour vous envoyer à tous deux notre souvenir le plus affectueux.*

*Présente mes hommages et mes remerciements à Madame Mockel & crois-moi mon cher Albert, toujours à toi de vieille & sincère amitié,*

*Armand*

Rassenfosse a été nommé membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Section peinture, le 6 juillet 1925. Il sera nommé membre effectif de la Classe des Beaux-Arts le 31 juillet 1930, dont il deviendra directeur quelques jours avant son décès en janvier 1934.

L'allusion à une rencontre furtive des deux amis au Petit Palais à Paris : sans doute une visite commune de l'exposition consacrée au *Paysage français de Poussin à Corot* qui eut lieu en mai-juin 1925. Le 10 juin, Mockel avait été promu officier de la Légion d'Honneur.

**25. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe, datée de Rueil le 31 décembre 1925**  
**(18 x 14 cm)**  
**(coll. privée)**

*Rueil, 31 décembre 1925*

*Mon cher Armand,*

*Puisque l'année va finir, je commence par t'adresser les vœux les meilleurs pour toi et pour tous les tiens. Que l'année 1926 vous garde tous en pleine santé, et qu'elle nous vaille de belles œuvres du graveur et du peintre.*

*Le but de cette lettre n'était pourtant point de te refiler ces formules un peu périmées, encore que tu les saches affectueusement sincères. Non. Je voulais te demander à quelles conditions tu consentirais à graver un petit ex-libris que nous voudrions offrir à une excellente amie de ma femme. Comme je te l'ai dit je crois, ma femme a recommencé à donner quelques leçons de chant. Elle s'y est décidée parce que les temps sont de plus en plus durs, et je l'y encourage parce que ces leçons, trop peu nombreuses pour la fatiguer, la ramènent par degrés à sa vie d'artiste, et sont en tous cas un merveilleux dérivatif à ses douloureuses pensées.*

*Comme nous habitons Rueil, M<sup>me</sup> André a eu l'affectueuse idée de mettre un de ses salons à la disposition de ma femme pour ce petit cours de musique ; et nous voudrions reconnaître cette charmante attention en lui offrant un souvenir.*

*M<sup>me</sup> André qui est très répandue à Paris, a chez elle des œuvres d'art et une collection de beaux livres. Mais elle n'a pas d'ex-libris particulier. Dès que l'idée d'un ex-libris nous est venue, c'est naturellement à toi que nous avons pensé. Mais je ne voudrais pas que ce petit travail te détournât d'œuvres plus importantes, et je compte que tu me répondes à ce sujet bien franchement, comme il faut le faire à un vieil ami.*

*M<sup>me</sup> André est une personne très intelligente, pas bigote pour un sou. Mais elle a une soixantaine d'années, et il me paraît qu'une figure drapée conviendrait mieux pour elle qu'une figure nue.*

*Comme elle aime beaucoup la nature, nous avons pensé qu'une jeune femme lisant (ou ayant à côté d'elle un livre) dans un paysage vaguement indiqué, serait pour elle un sujet gracieux et parlant. Verrais-tu quelque chose à faire dans ce sens là ?*

*La lettre serait Ex libris C.A.R.M.*

*(c'est-à-dire Caroline André – Robert de Massy)*

*Quant au format, il peut être de proportion modeste.*

*Si tu consens à nous faire ce grand plaisir et à nous rendre ce service, tu voudras bien, mon cher ami, me dire quelle somme je dois prévoir pour cet ex-libris. De toute façon je te serai très reconnaissant, et déjà je me réjouis de voir ce qui sera sorti de tes mains et de ta pensée d'artiste.*

*Quand tu me répondras, profite de l'occasion pour me donner de tes nouvelles. Et puis, ne pourrions-nous bientôt nous rencontrer à Bruxelles comme nous nous l'étions promis ? J'y serai, moi, à partir du 8 janvier et pour une dizaine de jours sans doute, car j'ai à donner quelques conférences (dont une sur Emile Verhaeren le 14 janvier à 8 h à La Maison du Livre). Ce serait fameux de tailler ensemble une bavette comme dans le vieux temps.*

*Mes hommages et mes amitiés à ta femme, et ma main affectueusement dans la tienne.*

*Albert Mockel*

*Ma femme a recommencé à donner quelques leçons de chant. Elle s'y est décidée parce que les temps sont de plus en plus durs : nous trouvons ici la première trace, le premier aveu par Mockel à l'ami de toujours, de ses problèmes financiers. Vivant de ses rentes plus que de ses droits d'auteur, Mockel a vu ses revenus s'amenuiser avec le temps et les crises successives. Ce sont ses problèmes d'argent qui l'obligeront à vendre sa propriété de Malmaison et à revenir vivre en Belgique une dizaine d'années plus tard.*

Il est fait mention ici de Madame Alexandre André, née Caroline Robert de Massy<sup>117</sup>, qui accueillait chez elle Marie Mockel pour ses leçons de chant. Nous ignorons précisément qui est cette dame, mais elle avait reçu Mockel le 5 juin 1925, dans ses salons parisiens, pour une conférence sur *La Renaissance des Lettres françaises en Belgique*. En février 1929, Madame André lui ouvrira à nouveau sa maison pour une

---

<sup>117</sup> Sans doute s'agit-il d'une parente de Paul Robert de Massy (1810-1890), avocat, chevalier de la Légion d'Honneur et député, puis sénateur, du Loiret de 1871 à 1888.

causerie sur *Stéphane Mallarmé*. Dans une lettre de juillet 1926 à son ami Georges Marlow, Mockel la qualifie de *Parisienne des plus répandues*, [...] *ma vieille et chère amie*. [...] Et il ajoute : *M<sup>me</sup> André, que Marie et moi nous aimons de tout cœur, est une amie qui nous comble d'attention*<sup>118</sup>.

C'est pour elle que Rassenfosse va concevoir et graver l'ex-libris *CARM* (R. 1037), soit Caroline André-Robert de Massy (fig. 42).

Rassenfosse s'était fait depuis une vingtaine d'années une grande réputation en matière d'ex-libris en gravure originale. Il en conçut une centaine de pièces au total pour des bibliophiles de l'Europe entière : Belgique, France, Espagne, Autriche-Hongrie, Italie, etc<sup>119</sup>.

Mockel donne en effet quelques conférences en Belgique en ce début 1926 : sur *Charles Van Lerberghe* le 12 janvier à Anvers et le 16 février à Termonde, et sur *Émile Verhaeren* à Bruxelles le 14 ou le 17 (?) janvier.

---

<sup>118</sup> Francesca Bianca CRUCITI-ULRICH, *op. cit.*, lettre n° CXVI, p. 293-294.

<sup>119</sup> Madeleine LAVOYE, *op. cit.*, 1956, p. 5.

**26. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Bruxelles, le 16 janvier 1926**  
**(18 x 14 cm)**  
**(coll. privée)**

*Bruxelles 16 janvier 1926*  
*18, rue de la Charité*

*Cher Armand,*

*Ta lettre m'a été fidèlement remise à La Maison du Livre. Mais comment se fait-il que tu aies dû recourir à cet intermédiaire ? Je croyais bien t'avoir donné mon adresse à Bruxelles, et tout spécialement dans la lettre qui, avec mes félicitations au nouvel associé de l'Académie des Beaux-Arts, te disait le plaisir que j'aurais à te rencontrer ici. Note là donc bien : 18 rue de la Charité.*

*En t'écrivant, aux environs du jour de l'an, j'ignorais encore l'extrême gravité de l'inondation ; j'étais bien loin d'imaginer qu'une telle catastrophe se fût abattue sur notre pauvre et chère ville de Liège ! Je savais que la Meuse commençait à déborder, mais les terribles nouvelles ne nous étaient pas encore parvenues à La Malmaison (où nous-mêmes avons été menacés : la Seine s'est avancée jusqu'en bordure de l'avenue de Paris, mais pour se retirer bientôt sans avoir franchi la chaussée).*

*Même après ce que j'avais lu dans les journaux, je ne supposais pas que la rue Lambert-le-Bègue pût jamais se trouver sous l'eau, mettant l'imprimerie Bénard en danger !*

*Je suis navré et confus, à l'idée que ma lettre (écrite le 30 ou le 31 décembre, je crois ?) a dû te parvenir au plus mauvais moment. Et je me représente avec tristesse les préoccupations que te causaient alors les difficultés ; peut-être même les dangers, où se trouvaient ton fils et surtout ta mère. Par comparaison avec cela, le souci de l'imprimerie inondée pâlisait au deuxième plan ; – il était sérieux, pourtant, et je suis peiné d'apprendre que, de ce côté-là, tu as eu des pertes à subir.*

*Je n'en suis que plus touché, mon cher ami, de la lettre que je viens de recevoir : touché de ce qu'elle contient, et touché de ce que tu aies eu l'amitié de m'écrire et même de travailler pour moi dans de telles circonstances, au lieu de m'envoyer purement et simplement à tous les diables. Ton projet d'ex-libris pour M<sup>me</sup> André est charmant. Je suis persuadé qu'elle en sera ravie. Et, quand aux dimensions il va de soi,*

*comme tu le dis, qu'il faut leur donner celle d'une étiquette plutôt que d'une affiche... Il y a, d'ailleurs, des livres de tous formats. Que ferait-on d'un ex-libris énorme pour un in-32 ?*

*Il va de soi aussi que tu as tout le temps d'exécuter ta gravure, selon tes moments de loisir – et selon les décrets de l'hiver ; car il ne peut être question d'aller t'enrhumer dans ton atelier pour mes beaux yeux, qui n'en auraient aucun plaisir. Comme il y aura donc à attendre, je te demanderai la permission de montrer le projet à M<sup>me</sup> André, ce que je ferai d'ici peu de jours, dès mon retour à Paris.*

*Maintenant, mon vieux, en remerciant et en félicitant l'artiste, je remercie aussi, de tout cœur, l'ami qui veut me faire présent de cette œuvre. Il me touche, cet ami, mais il me rend embarrassé et confus. Je t'assure, mon cher Armand, que je serais plus à mon aise pour admirer cette souple et élégante figure de femme, qui laisse deviner déjà toute la grâce de la réalisation définitive, si elle ne me donnait le remords de te voler, à cause d'elle, des heures de précieux travail. Comment veux-tu que je m'adresse jamais à toi, désormais, pour un ouvrage de ce genre, si tu ne me permets pas de te dédommager, modestement au besoin, de tes fatigues et de ton temps perdu ? Je ne parle pas ici de l'art, l'art étant, en soi, chose qu'on ne peut matériellement apprécier. Je n'ose pas insister outre mesure, de peur de te froisser. Mais réfléchis encore, mon cher ami, et sache qu'en tous cas je demeurerai ton obligé. Pendant que je t'écris, j'ai sous les yeux ton projet. Plus je le regarde, plus les proportions m'en paraissent heureuses, et plus la gracieuse figure me parle et me séduit.*

*Merci, mon cher Armand. Mes meilleurs hommages à ta femme, et mes deux mains dans les tiennes.*

*Albert Mockel*

En décembre 1925 et janvier 1926, il plut durant six semaines d'affilée et l'inondation de tout le bassin liégeois fut générale. Cette crue séculaire envahit la ville dans la nuit de la Saint Sylvestre. Tout le centre de Liège et le quartier d'Outremeuse furent sous un mètre cinquante d'eau pendant plusieurs jours. En banlieue, à Seraing et à Jemeppe, ce fut pire : la hauteur des flots atteignait trois à cinq mètres et toutes les usines du fond de la vallée étaient à l'arrêt. L'imprimerie Bénard, qui avait son siège et ses ateliers rue Lambert-le-Bègue, fut elle aussi envahie par les eaux (fig. 41). La mère de Rassenfosse habitait boulevard Frère-Orban, en bords de Meuse, ce qui explique la remarque de Mockel.

**27. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Rueil, le 31 janvier 1926 (18 x 14 cm)**  
**(coll. privée)**

*Rueil 31-I-26*

*Mon cher Armand,*

*Me voici rentré depuis quelques jours à Rueil, et j'ai pu voir hier M<sup>me</sup> André. Le projet d'ex-libris l'a enchantée, comme je m'en doutais bien. C'est absolument ce qu'elle avait souhaité. Elle aimerait pourtant, si cela ne doit pas te gêner, à ce que l'ex-libris fût un peu plus petit afin qu'elle pût le placer aussi dans les volumes d'un format relativement modeste. Mais il est bien entendu que tu conserveras le format du présent projet si tu juges qu'il en doit être ainsi !*

*Encore une fois merci, mon cher ami, et mes deux mains dans tes mains.*

*Albert Mockel.*



Fig. 41 – Inondation de la rue Lambert-le-Bègue en janvier 1926  
(l'imprimerie Bénard est à droite sur la photo) (coll. privée).

© Photo Goossens, Liège.

**28. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Rueil, le 9 février 1926 (18 x 14 cm)**  
**(coll. privée)**

*Rueil, 9 février 1926*

*Mon cher Armand,*

*L'ex-libris m'est arrivé ce matin. Merci de tout cœur, et pour l'œuvre elle-même, et pour la lettre si affectueuse qui l'accompagnait. Je n'en suis plus à compter les témoignages de ton amitié, à laquelle la mienne répond si profondément. Tous m'ont touché, mon cher Armand, mais je suis particulièrement sensible au sentiment que tu m'exprimes en me disant ta « joie de travailler pour moi ».*

*Cet ex-libris m'a été une double surprise. D'abord, parce qu'il nous est arrivé si vite, – car tu as mis vraiment, mon cher ami, une charmante promptitude à réaliser mon souhait. Et puis, parce que l'œuvre achevée diffère tellement du projet que tu m'avais communiqué !*

*Serait-ce parce que M<sup>me</sup> André avait désiré des proportions un peu plus réduites ? (et, à ce propos, je suis confus de penser que tu as cru devoir travailler à la loupe... Je suppose qu'ici tu as voulu plaisanter, car en vérité je ne te demandais rien de pareil !) Non ; mais je crois comprendre qu'en modifiant ton projet à ce point, tu as voulu réaliser surtout une figure plus énergique. En effet, il y a une force remarquable dans le buste, les bras, et la fierté du cou soutenant la tête. Tout cela est d'une substance résistante et d'un vivant caractère. J'admire aussi l'aisance et la stabilité du torse. Mais ces dames ne sont pas d'accord sur ce qui sert de point d'appui au bras gauche de la figure, replié sous la nuque, – car ma femme a pu voir dès aujourd'hui M<sup>me</sup> André et lui montrer les épreuves que tu avais bien voulu joindre à la plaque.*

*M<sup>me</sup> André est une personne âgée de 65 ans. Elle s'effarait de voir une femme, qui est sensée la représenter, lever si haut la cuisse gauche. Comme l'image n'est pas très « écrite » à cet endroit, ma femme a pu lui suggérer qu'il s'agissait d'un appui naturel, d'un rocher arrondi, par exemple... Quand elle lui remettra la plaque, elle lui donnera aussi l'adresse de l'imprimeur, que je te remercie de me faire connaître. Je note aussi, bien entendu, ta recommandation au sujet de l'aciérage.*

*Merci encore une fois, mon cher Armand, de ce que tu as eu la charmante gentillesse de faire pour ton vieil ami. Bien affectueusement à toi, et mes mains dans les tiennes.*

*Albert Mockel*

Admirons la façon dont Mockel essaye de faire passer le message à son ami : le modèle de l'ex-libris lève trop haut la cuisse gauche pour une dame de 65 ans... Mockel et son épouse ont sans doute été amenés à développer des trésors de diplomatie pour convaincre la brave Madame André qu'il ne s'agissait pas d'elle sur la gravure, et que de toute façon le modèle ne levait pas la cuisse... On ne peut s'empêcher de sourire, et c'est sans doute ce que fit Rassenfosse à la lecture de cette lettre et de la suivante...



Fig. 42 – *Ex-libris CARM*, vernis mou et encre au sucre, 7 x 5,5 cm, 1926 (R. 1037) (coll. privée).

**29. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Bruxelles, le 17 février 1926**  
**(18 x 13,7 cm)**  
**(coll. privée)**

*Bruxelles, 17 février 1926*  
*18, rue de la Charité*

*Mon cher Armand,*

*Je te remercie du beau dessin que tu as eu la gentillesse de m'envoyer encore.*

*Non pas un « croquis », comme tu le dis, mais une étude très poussée pour l'ex-libris de M<sup>me</sup> André.*

*Je me réjouis de le montrer à ma femme à mon retour à Rueil, – c'est-à-dire le 24 ou le 25 de ce mois. La question se posera alors de savoir s'il convient de le remettre à M<sup>me</sup> André.*

*Le mouvement de la cuisse, qui n'est pas ce que je préfère, d'ailleurs, est beaucoup mieux expliqué sur l'étude parce qu'on y voit le pied gauche et son assise. Mais ce qui importait pour M<sup>me</sup> André ce n'était pas d'expliquer ce mouvement ; c'était, au contraire, de le faire disparaître à ses yeux. C'est pourquoi, profitant de ce que cette partie est volontairement négligée sur la plaque, ma femme avait suggéré que c'était simplement un support accessoire, – un rocher arrondi, par exemple. M<sup>me</sup> André est une personne très intelligente, très ouverte. Mais elle a 65 ans, et c'est une femme d'œuvre. Alors, au lieu de souligner pour elle le mouvement de la jambe relevée et de la draperie, peut-être vaudra-t-il mieux les passer sous silence. Tu ne te représentes pas la difficulté que nous rencontrons là !*

*Ton étude montre en toute sa vigueur la robuste figure que tu as dessinée. Ce que j'en admire le plus, à présent, c'est le cou, l'épaule droite et le bras droit du modèle (càd à notre gauche). C'est là, me semble-t-il, que tu as mis le plus d'aisance dans la force.*

*Merci encore, mon cher Armand, et crois à ma vieille amitié.*

*Albert Mockel*

*Mon amical hommage à M<sup>me</sup> Rassenfosse.*

**30. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée du 21 mars 1926 (18 x 13,8 cm)**  
**(coll. privée)**

*Graveur, peintre, Seigneur de notre imprimerie !  
Mon modeste ruban, dont je ne suis pas fol,  
Salue avec respect cette commanderie  
Qui s'ajuste si bien, cher Armand, à ton col.*

*Albert Mockel  
21 mars 1926*

*De Bruxelles – un pied déjà dans le train qui m'emmène vers la  
Malmaison*

Rassenfosse est promu commandeur de l'Ordre de Léopold. *Le Journal de Liège* du 10 mars 1926 émet à cette occasion ce commentaire révélateur : *On n'a pas encore trouvé d'autre moyen d'honorer les artistes de leur vivant : considérons donc cette distinction comme la reconnaissance officielle qui ne l'a d'ailleurs pas attendu pour être apprécié même et surtout en dehors de nos frontières belges.*

**31. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe non datée [juillet 1926] (18 x 13,8 cm)**  
**(coll. privée)**

*Tu es bien gentil de m'écrire, mon cher Armand, mais quant à me féliciter, vraiment il n'y a pas de quoi. Si, du moins, cette tardive rosette m'avait été octroyée à propos d'un livre, cela pourrait signifier pour moi quelque chose, un souvenir... Mais pas du tout. Elskamp et moi nous avançons, administrativement ou militairement, avec le reste de la troupe ; et comme on nous avait oubliés tous deux dans la 1<sup>ère</sup> fournée, nous demeurons à distance respectueuse de Courouble, de Goffin et de Valère Gille. Sourions, et parlons d'autre chose.*

*J'ai été très content d'avoir avec toi et chez toi cette heure de bonne causerie (d'où j'ai emporté d'ailleurs la belle eau-forte dont tu m'as fait présent). En te quittant, je partais pour une brève tournée en Ardenne. Cinq jours en tout, dont trois dans un charmant petit hôtel sur l'Amblève, à Lorcé. L'Hôtel de la Vallée. Et sais-tu ce que j'y ai trouvé, au mur du petit salon ? Un vernis mou de toi ! Il y avait aussi, d'ailleurs, une eau-forte d'Ensor, et, sur d'autres murs, des tableaux de Heintz et de Fabry. Comme on se retrouve !*

*Affectueusement à toi.*

*Albert Mockel*

Albert Mockel est promu officier de l'Ordre de Léopold le 21 juillet 1926.

Mockel a donc rendu visite à Rassenfosse en sa maison de la rue Saint-Gilles au courant de l'été 1926, avant de séjourner quelques jours dans la vallée de l'Amblève. Les Liégeois de moins de cinquante ans ne peuvent se souvenir de la célèbre *Hostellerie de la Vallée*, tenue par la famille Thonnart à Lorcé, au bord de la rivière, dont parle Mockel dans sa lettre et que nous avons connue dans notre jeunesse. Cet établissement a fait les beaux jours de l'Ardenne liégeoise entre 1914 et la fin des années septante, et la poularde « Valentine Thonnart » est encore dans la mémoire de tous les gastronomes.

Albert Mockel aimait beaucoup cette région où il avait passé ses vacances d'enfance et où il séjourna souvent, notamment à Spa en 1894

et 1895, ou à Francorchamps en 1900 et 1905 : [...] *J'ai pour l'Amblève un souvenir particulièrement doux et reconnaissant. Il y a longtemps, mes parents habitaient l'été un cottage dans les Ardennes, traversé par des ruisseaux qui se rendaient tous dans une petite rivière ; jamais je n'étais allé plus loin que cette rivière-là, et l'on m'avait dit qu'elle se jetait elle-même dans l'Amblève. Ainsi pendant toute mon enfance, l'Amblève fut pour moi comme la mer, – et depuis je me suis toujours senti attiré vers elle*<sup>120</sup>.

---

<sup>120</sup> Lettre d'Albert Mockel à Francis Viélé-Griffin du 19 mai 1893, dans Victor MARTIN-SCHMETS [textes établis et annotés par], *op. cit.*, lettre n° 6, p. 50.

**32. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Bruxelles, le 21 décembre 1927**  
**(18 x 13,8 cm)**  
**(coll. privée)**

*Bruxelles, 21 décembre 1927*

*Mon cher Armand,*

*Je suis tout étonné de n'avoir pas reçu ici mes épreuves corrigées. Les aurais-tu envoyées à Rueil ? N'oublie pas, en tout cas, de me les faire parvenir, car, outre les corrections à vérifier, j'ai encore deux ou trois vers à remanier.*

*Mes bons souhaits de Noël et de nouvel an pour toi et tous les tiens, et une affectueuse poignée de mains.*

*Albert Mockel*

*Je retourne à Rueil après-demain vendredi.*

Il s'agit ici des épreuves de la nouvelle édition du recueil de vers *Clartés*, dont Mockel avait revu en profondeur le manuscrit, l'édition originale étant parue vingt-cinq ans plus tôt<sup>121</sup>. Le projet de rééditer *Clartés* avait été négocié avec Charles Castermans, éditeur bruxellois, dont la librairie était *À l'Enseigne de l'Oiseau bleu*, rue de Namur. Le livre, bien qu'édité à Bruxelles, devait être imprimé à Liège, chez Bénard sous la direction de Rassenfosse.

---

<sup>121</sup> Dans une lettre adressée à Francis Vielé-Griffin le 17 janvier 1928 Mockel écrit : *Je m'arrache pour vous écrire, à la dernière correction des épreuves de « Clartés », livre qui paraît enfin à la « Librairie de l'Oiseau bleu » où nous fûmes ensemble à Bruxelles. J'ai remanié certains poèmes pour cette réimpression et, un peu partout, amendé en passant quelques vers. Travail assez long que celui-là, sans qu'il y paraisse beaucoup, et nécessaire. Au moment de recopier le texte de ce livre ancien, pour le confier à l'éditeur, toutes les fautes me sautaient aux yeux. J'espère en avoir du moins corrigé quelques-unes, en leur rognant les griffes*, dans Victor MARTIN-SCHMETS [textes établis et annotés par], *op. cit.*, p. 218.

Le recueil se composait de cinq chapitres : 1. *À Émile Verhaeren*, 2. *Cristal*, 3. *Réprimande à Bilitis*, 4. *La Joie de chanter*, et 5. *La Guirlande de Mai*. Pour cette réimpression, il était prévu de tirer 150 exemplaires de la publication complète et 50 exemplaires de chacune des parties qui la composaient, avec couvertures et paginations particulières, au même format que l'ouvrage complet. Mockel ne destinait pas ces exemplaires spéciaux à la vente et comptait les offrir en hommage<sup>122</sup>.

Nous croyons reconnaître en Charles Castermans un des collaborateurs de *La Wallonie*, où quarante ans plus tôt il signait des chroniques musicales<sup>123</sup>. Nous pensons y trouver l'origine du soutien indéfectible que lui apporte Albert Mockel, jusqu'à l'irraisonnable, on le verra plus bas.

Nous découvrirons dans les lettres suivantes, en fait jusqu'à la fin de la correspondance, que cette affaire de la réédition de *Clartés* fut un long et pénible calvaire pour Mockel et Rassenfosse, suite à la déconfiture de l'éditeur Charles Castermans, devenu aveugle.

---

<sup>122</sup> Jean WARMOES, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 235-239.

<sup>123</sup> *La Wallonie*, 1887, n<sup>o</sup> 2, p. 103 et n<sup>o</sup> 5, p. 199.

**33. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Bruxelles, le 12 mars 1928**  
**(21 x 13 cm)**  
**(coll. privée)**

*Bruxelles, 12 mars 1928*  
*18 rue de la Charité*  
*Téléph 314.91*

*Mon cher Armand,*

*Je sors de chez Castermans. Il me dit avoir conservé jusqu'à présent les épreuves de « Clartés », qu'il te renvoie aujourd'hui même.*

*Alors, tu vas m'envoyer à tous les diables ; mais tu me pardonneras parce que tu es un ami, et tu me comprendras parce que tu es un artiste.*

*Il s'agit, oui ! Il s'agit encore d'une correction et, chose fort importante à mes yeux, il s'agit de revenir sur une correction mal faite en mettant cette fois bien à leur place deux mots dont chacun occupait la place réservée logiquement à l'autre.*

*Alors, puisqu'il est encore possible d'effacer cette tache, je n'hésite pas à t'envoyer le feuillet ci-joint, où j'ai transcrit le texte de la page 35 « la Vitre » en le laissant sous sa forme actuelle et en y notant en marge les deux corrections comme je l'aurais fait sur une épreuve.*

*Je compte sur toi, mon cher Armand, pour faire exécuter ce petit travail. Et, pour éviter toute erreur, je te serais reconnaissant de m'envoyer ici l'épreuve corrigée de la seule page en question. Elle sera réexpédiée sur le champ.*

*Merci de tout cœur, et bien affectueusement à toi.*

*Albert Mockel*

*Je serai à Bruxelles jusqu'au 22 de ce mois.*

**34. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée du 15 mars 1928 (17,8 x 13,8 cm)**  
**(coll. privée)**

*15 mars 1928*

*Merci, mon cher Armand.*

*Cette fois, je ne sens plus l'épine dans mon soulier : la correction du texte est parfaitement faite.*

*Bonne poignée de mains.*

*Albert Mockel*

La nouvelle édition de *Clartés* paraît finalement fin juin 1928, l'achevé d'imprimer étant du 15 mai 1928 (fig. 43).

Rassenfosse reçut de Mockel la plaquette *Réprimande à Bilitis*, avec la dédicace suivante : *À Armand Rassenfosse, en le remerciant de tous les soins qu'il voulut bien apporter à la présente et très noble édition de « Clartés », j'offre affectueusement ces légers poèmes où il retrouvera le souvenir de Pierre Louÿs, notre ami à tous deux.* Ce qui est curieux, c'est que l'exemplaire complet de *Clartés*, vendu en 1943 avec une partie de la bibliothèque de Rassenfosse, n'est lui pas rehaussé d'une dédicace autographe de l'auteur. On peut donc supposer que cet exemplaire est arrivé dans la bibliothèque de l'artiste via le solde du stock de l'imprimerie Bénard et pas via l'auteur. Mockel était en effet franchement limité par l'éditeur Castermans à cet égard, comme il l'explique dans une lettre à André Gide le 1<sup>er</sup> mai 1928 : *Je vous réserve un exemplaire de « Clartés », réimpression en grand format, texte très remanié. Mais ne dites pas qu'il vous vient de moi ; car le tirage est très restreint (et l'éditeur limite son service de presse à dix exemplaires seulement (!) dont il dispose lui-même*<sup>124</sup>.

---

<sup>124</sup> Gustave VANWELKENHUYZEN, *op. cit.*, p. 289.

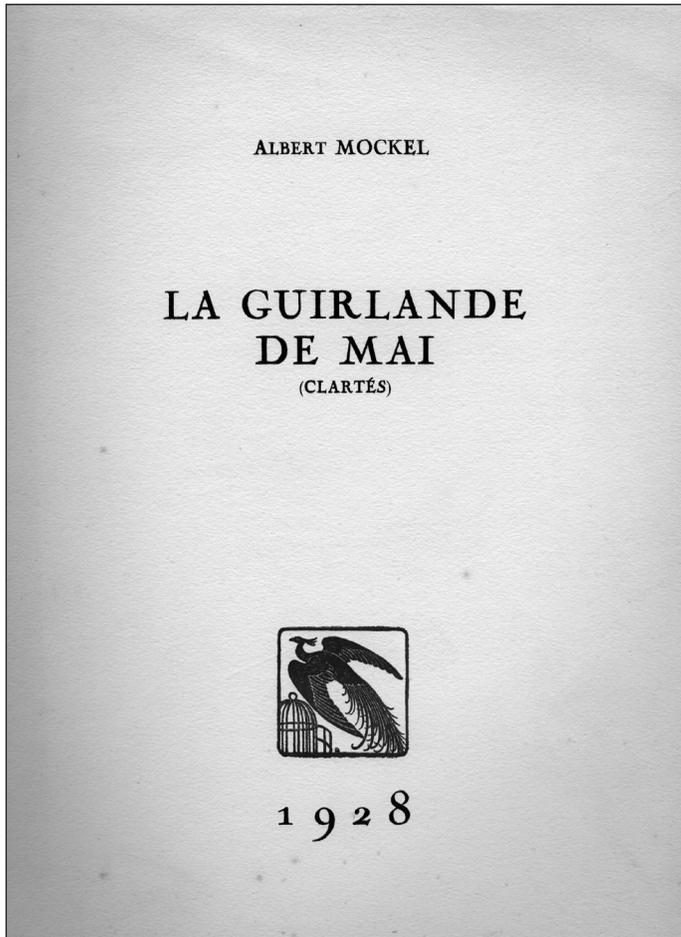


Fig. 43 – *La Guirlande de Mai* (Clartés), Bruxelles,  
Librairie de l’Oiseau bleu, 1928 (coll. privée).

**35. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe en double feuillets de quatre faces, datée de**  
**Bruxelles, le 18 avril 1929 (18 x 14 cm)**  
**(coll. privée)**

*Bruxelles, 18 avril 1929*

*Mon cher Armand,*

*Pour aider Castermans à acquitter les frais d'impression qu'il te doit, j'ai repris quelques exemplaires de « Clartés » et des plaquettes formées par les diverses parties de ce livre. Je voulais y consacrer 500 frs, mais, avec les plaquettes, cela va à f. 693 que je te fais adresser par la Banque de Bruxelles.*

*D'autre part, j'ai reçu du gouvernement la commande de 10 exemplaires, soit 1000 frs.*

*Il était convenu avec Castermans que les fournitures de mon propre livre me seraient faites avec 40 % de réduction sur le prix fort, selon l'usage, et c'est dans ces conditions que j'ai établi le compte de f. 693 ci-dessus.*

*La commande de l'Etat m'était adressée à titre personnel, mais j'avais décidé de laisser à Castermans 80 % au lieu de 60 % du prix payé ; comme il a dû te l'écrire, cela faisait donc 800 frs, et il me serait resté 200 frs pour combler une partie du petit trou fait par mon autre débours. Oui, seulement il m'est tout à fait impossible de me réserver ces 200 frs, tandis que Castermans est dans l'embarras et que tu n'es pas entièrement payé, mon pauvre vieux. Alors, c'est donc les mille francs tout ronds que je t'envverrai dès que l'Etat m'aura versé cette somme, et cela fera un total de f. 1693 en comprenant les f. 693 que je te fais envoyer par la Banque de Bruxelles. Il paraît que ces 1000 frs de l'Etat se feront attendre quelques semaines, mais enfin, ils viendront. Quant à moi, j'ai déjà préparé les dix exemplaires à livrer. Mais que de difficultés pour les avoir, mon cher ami ! M. Henriquez, rue de Lozum<sup>125</sup>, libraire correspondant de Castermans, n'en avait que trois chez lui ; ici, par complaisance, il avait accepté ce dépôt, il ne voulait pas prendre sur lui d'aller chercher d'autres livres rue de Namur. Alors je me suis adressé à un jeune architecte que m'avait désigné Castermans et ce monsieur, très obligeamment, m'a accompagné à « L'Oiseau bleu », (l'Oiseau bleu désormais livré à un commerce de*

---

<sup>125</sup> Henriquez est un libraire bruxellois.

*blouses et de tissus pour dames). Là, dans un galetas tout en haut, nous avons trouvé, sous des tringles, des morceaux de rideaux et des planches qu'on avait remises au hasard, des livres empilés le long des murs parmi divers paquets. Tout en dessous, il y avait le stock restant de « Clartés » et des plaquettes. Tout cela avait été entassé là haut avec fort peu d'ordre, mais je dois porter ici témoignage en faveur de Castermans : les paquets dont je viens de parler contenaient des bouquins et des brochures qui lui avaient été confiés, tous proprement enveloppés et portant les noms et les adresses de leurs propriétaires. Castermans avait donc donné les ordres nécessaires, quant à ces dépôts, et avait dû veiller de son mieux à leur exécution. Si ces paquets étaient demeurés là, tandis qu'un grand nombre d'autres dépôts avaient été remis au libraire Henriquez en vue de leur restitution, c'est que le malheureux aveugle avait été mal secondé. J'ai pu déjà rassurer deux auteurs qui, n'ayant reçu qu'une partie des ouvrages déposés, croyaient à un acte malhonnête.*

*J'ai vu Castermans à Paris. Il m'a surpris par son énergie. Ah certes, il ne se laisse pas abattre et, malgré ses folies, je ne songeais pas à le blâmer, mais à le plaindre, – et même à l'admirer pour son courage. J'étais arrivé avec une grande défiance, en réponse à son appel. D'après ce que j'avais entendu dire, son départ de Bruxelles n'était rien autre chose que la fuite d'un homme sans probité. Mais il m'a forcé tout de suite à changer mon jugement ; car, dès que je lui ai annoncé la commande de l'Etat et mon intention de lui racheter quelques livres si cela pouvait lui être utile, il m'a dit : « Je ne veux rien toucher de cet argent. Tu ignores que Rassenfosse n'est pas entièrement payé, et il a été parfait pour moi. C'est à lui que tu feras adresser la somme. »*

*Toute cette histoire de L'Oiseau bleu est lamentable. Il est certain que Castermans a fait une double sottise en se brouillant avec sa femme qui lui était une aide précieuse et lui semblait gentiment dévouée, pour aller, lui, s'amouracher d'une autre jeune femme qui l'a exploité avant de le planter là. Mais que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. Et tu imagines la détresse où je l'ai trouvé, l'été dernier, lorsque, rentrant d'un voyage en Suisse, il errait, lui aveugle, dans une maison vide, et apprenait tout à la fois que son amie ne voulait plus le voir et que sa femme l'avait quitté à l'improviste en profitant de son absence et que sa secrétaire l'avait abandonné aussi. Cette dernière n'avait pu supporter l'idée de rester seule avec lui.*

*J'ai essayé en vain, à ce moment, de découvrir quelqu'un pour l'aider dans sa librairie. Un peu plus tard, il avait trouvé lui-même,*

*et inespérément bien. C'était un jeune associé, garçon tout à fait sympathique, lettré, enthousiaste de l'art d'écrire et ayant lui-même tenté à Paris une intéressante entreprise d'édition. Tout allait donc bien, cet automne, et je croyais Castermans sauvé. Mais il y a un démon dans cet homme. Lui, aveugle, âgé de 64 ans et effrayant à voir, ne voilà-t-il pas qu'il enlève la maîtresse de son jeune ami ! Ce fut naturellement la brouille, et ce fut la débâcle. Si je faisais de la morale, je dirai que ce fut un châtement mérité, car l'action était vilaine. Mais Castermans m'apparaît en cela comme à demi irresponsable [sic] tant ses passions l'emportent. Et maintenant, en conclusion à cette histoire digne de Balzac, il est à Paris, étonnant de vie, négociant quelques livres rares, et travaillant à l'hospice des Quinze Vingts où il apprend le métier de téléphoniste avec l'espoir d'être mis à la tête d'un poste central dans quelque grand établissement. Je tâcherai d'intéresser à lui des amis qui pourraient lui être utiles.*

*Je quitte Bruxelles dès demain. C'est donc à Rueil que tu pourras m'adresser ta lettre, si tu me fais le plaisir de m'écrire.*

*Quant à ce qui concerne les aventures de Castermans, bien qu'elles soient connues de plusieurs à Bruxelles, je te prierai de n'en point parler. Je t'ai raconté ce que je savais, à toi qui es un vieil et sûr ami, et qui est indulgent. Mais ce récit pourrait nuire à Castermans auprès de beaucoup de gens, et je ne voudrais pas lui faire indirectement du tort. Si tu vois Paul Comblen<sup>126</sup>, que j'ai rencontré ici le mois dernier, au moment où je croyais devoir juger plus durement Castermans, tu lui diras ce que je t'ai communiqué à la décharge de celui-ci.*

*Bonsoir, mon cher Armand, et ma main affectueusement dans la tienne.*

*Albert Mockel*

*Excuse mon style. Il est follement tard et je tombe de sommeil après une fatigante journée.*

*Si tu passes par Bruxelles, d'ici au 12 mai, ne manque pas d'aller voir au Palais des Beaux-Arts les peintres modernes français.*

---

<sup>126</sup> Paul Comblen (1869–1955), architecte liégeois *Art Nouveau* ; sa maison-atelier, située rue des Augustins, 33 à Liège, a été conservée et restaurée (classée comme monument en 1987).

Voilà Mockel bien ennuyé : Castermans a « mis la clé sous le paillason » à Bruxelles et s’est enfui à Paris, sans doute pour échapper à ses créanciers, abandonnant sa librairie et surtout, pour ce qui nous occupe, son stock. Le problème, c’est que l’imprimerie Bénard, onze mois après la sortie du livre, n’a bien entendu pas été entièrement payée pour l’impression des exemplaires de *Clartés*, ceux-ci étant bloqués à Bruxelles dans les greniers de l’ancienne librairie de la rue de Namur devenue un magasin de vêtements.

Mockel s’était ouvert de ce délicat problème à son ami le poète Georges Marlow, et ce dès le 27 mars : *Castermans* [m’a écrit :] « *je ne veux pas toucher le produit de cette vente ; il faut l’envoyer directement à Armand Rassenfosse, directeur de la Maison Bénard qui a imprimé le livre, car je lui dois encore la moitié des frais d’impression. Je tiens à m’acquitter le plus tôt possible envers lui, [...] je voudrais céder le reste de l’édition à un libraire afin d’achever le désintéressé Rassenfosse, et je désire ne rien faire que d’accord avec toi, puisque tu es l’auteur du livre* ». Remarquez, mon cher Georges, que *Rassenfosse est le moins âpre des créanciers. Il traite Castermans en ami ; et si celui-ci était vraiment un malhonnête homme, n’était-il pas tout simple pour lui de négliger son débiteur et de chercher à garder pour lui-même la somme dont je lui parlais* [Nda : le subside de 1000 francs du gouvernement dont question au début de la lettre de Mockel à Rassenfosse]. Marlow était également concerné par la déconfiture de Castermans, pour les exemplaires de son recueil de vers *Hélène*, paru en 1926 à la *Librairie de l’Oiseau bleu*, qui n’ont manifestement jamais été retrouvés<sup>127</sup>.

Le lecteur va constater dans les lettres suivantes que *Rassenfosse est le moins âpre des créanciers*, comme l’écrit Mockel. Mais, inévitablement, cette vilaine histoire va malheureusement interférer dans les relations amicales entretenues depuis plus de quarante ans par l’écrivain et le peintre.

---

<sup>127</sup> Francesca Bianca CRUCITTI-ULRICH, *op. cit.*, lettres n° CLXIII, p. 402 et n° CLXXII, p. 420.

**36. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**lettre autographe, datée du 22 avril 1929 sur papier Japon avec**  
**monogramme en violet « AR » (19 x 26,8 cm)**  
**(Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, Fonds**  
**Albert Mockel, non coté)**

22 avril 1929

*Comme je voudrais, mon cher Albert, n'avoir jamais à parler « argent », surtout avec toi.*

*Si cette question est en jeu, c'est par la faute des affaires actuelles, ou plutôt du temps présent qui est bien loin du bon temps que nous avons connu et où la confiance mutuelle entre fournisseurs et clients était presque une règle. Nous sommes forcés de tenir les débiteurs en surveillance, car on ne peut plus compter sur une fidélité dans le paiement, qui avait cours jadis. C'est pour m'excuser de ce qu'on ait écrit à Castermans – mais il faut pardonner aux comptables de l'Imprimerie pour qui les débiteurs, en fait, sont anonymes.*

*Mon cher Albert, je suis heureux de voir que tu es tout à fait dans les mêmes sentiments que moi vis-à-vis de Charles Castermans. Je connaissais tout ce que tu me dis dans ta lettre – car ce pauvre type a été certainement encore plus exploité qu'on le dit, à cause de son infirmité. Mais quelle allure il a gardé, quel cran malgré son infortune. Entre nous, je l'admire d'avoir non seulement tenu tête au sort contraire, mais, à son âge, abîmé comme il est, presque ridicule même, pour beaucoup, de savoir encore inspirer je ne dirais pas de l'amour, mais un sentiment assez vif à de jeunes femmes, au point de quitter leur mari ou leur position faite pour se lancer dans l'inconnu de l'aventure avec lui. Il me fait, il m'a toujours fait penser à Casanova et quel livre il ferait s'il voulait sincèrement, véridiquement, à la façon de P. Léautaud, écrire ses mémoires ou ses souvenirs. C'est le type de l'aventurier – il a une intelligence supérieure, une culture littéraire & musicale étonnante, et chose beaucoup plus rare qu'on ne croit, il a du goût : ah ! le goût, chose indéfinissable et rare et qui se révèle immédiatement dans l'homme ou dans l'œuvre d'art. Et de plus, ce que j'ai pu noter à plusieurs reprises, il est désintéressé, je veux dire qu'il est capable de faire une chose uniquement parce que c'est beau, ou bon, sans aucun mélange de mercantilisme. Alors, évidemment, à côté de cela... mais ce sont des faiblesses – et puis mettons-nous à sa place... – la seule chose qui gâche le tableau dira-t-on c'est l'abandon où il a*

*laissé ses filles... mais ses filles l'adorent : c'est le charme qu'il dégage malgré tout qui agit. Et je ne pense pas à lui sans avoir devant les yeux la phrase de Thomas de Quincey : « Généralement, les rares individus qui ont excité mon dégoût en ce monde étaient des gens florissants & de bonne renommée. Quant aux coquins que j'ai connus, & ils ne sont pas en petit nombre, je pense à eux, à eux tous, sans exception, avec plaisir & bienveillance. »*

*Je suppose que ta santé est bonne. Je continue à travailler – mais que c'est donc vite passé une vie d'homme et comme j'ai encore, me semble-t-il, des choses à faire.*

*Une affectueuse poignée de mains et à toi de vieille amitié.*

*Rassenfosse*

Nous trouvons ici et dans les lettres suivantes, la double manifestation d'un des traits de caractère majeur d'Armand Rassenfosse : il est prêt à tous les sacrifices quand il est question de régler les embarras de ses amis, et son sens des affaires peut facilement s'émousser pour arranger des problèmes éditoriaux de livres qu'il pense importants sur le plan culturel et artistique.

**37. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe en double feuillets de quatre faces, datée de**  
**Rueil-Malmaison, le 23 novembre 1929 (18 x 14 cm)**  
**(coll. privée)**

*Rueil-Malmaison (S. et O.)*  
*23 novembre 1929*

*Mon cher Armand,*

*Le secrétaire général de l'imprimerie Bénard, me demande de lui communiquer l'adresse de Charles Castermans qui, dit-il, doit encore la somme de f. 2001,90 sur la fourniture de « Clartés ».*

*Il y a environ trois mois que je n'aie eu de nouvelles de Castermans. Vers la fin d'août, sauf erreur, j'étais allé le voir pour répondre à une demande instante qu'il m'avait adressée. Je l'ai trouvé à l'institut Valentin Haüy, 9 rue Duroc (Paris VII<sup>e</sup>) où il apprenait à rempailler des chaises. Il m'a conduit à l'hôtel très modeste où il avait son logement (58 avenue Bosquet, Paris VII<sup>e</sup>, hôtel Buseigné « A l'Amitié »)<sup>128</sup>, et nous nous sommes entretenus de sa situation. Elle n'était certes pas brillante, mais il ne désespérait ni de l'améliorer, ni même de s'acquitter entièrement envers les créanciers qu'il avait pu laisser en Belgique. Selon ses dires, ces créanciers étaient d'ailleurs très peu nombreux, – trois ou quatre si j'ai bien retenu, – et leurs créances s'élevaient à peu de choses, hormis celle de l'imprimerie Bénard qu'il avait particulièrement à cœur de solder. Quelques mois auparavant, tu te le rappelles, il avait non seulement admis mais voulu que je te verse directement, pour l'imprimerie, la valeur des livres (exemplaires de « Clartés ») que je lui rachetais. C'est d'ailleurs pour l'aider à acquitter cette dette que j'étais intervenu en ce sens. De même pour la commande de « Clartés » que j'avais obtenue du ministère des Sciences et des Arts, c'est moi qui ai été chercher ces exemplaires rue de Namur et les ai remis au ministère et, d'accord avec Castermans, je t'ai envoyé la somme versée par le ministère.*

*D'autre part, Castermans faisait remarquer qu'il avait laissé rue de Namur un stock de livres qui représentait un avoir d'une certaine importance.*

---

<sup>128</sup> L'immeuble situé 58, avenue Bosquet à Paris abrite toujours aujourd'hui la Fédération des Aveugles de France..

*Ce stock de livres ne pouvant rester rue de Namur, M. Walter Michel, architecte (117 avenue Jupiter à Bruxelles), s'est chargé de le garder chez lui pour compte de Castermans. Au moment où j'ai vu pour la dernière fois le malheureux aveugle, la reine venait de s'intéresser à lui. Elle avait prié l'ambassadeur de Belgique à Paris de faire ce qu'il pourrait pour lui trouver une situation. D'autre part, un ancien client de la librairie de L'Oiseau bleu lui avait écrit la veille (j'ai vu la lettre). Ce comte X, lui donnait rendez-vous chez sa sœur, qui porte un des grands noms de l'armorial français, pour s'entretenir avec celle-ci de ce qu'on pourrait faire pour lui. Castermans tirait de tout cela assez grand espoir. Il gardait d'ailleurs toute sa fierté et, – je puis bien dire cela au vieil ami que tu es, – je n'ai jamais pu lui faire accepter un prêt d'argent.*

*Il devait m'écrire après cela, me donner de ses nouvelles. Il ne l'a point fait, et, j'en augure que sa position s'est améliorée, car je recevais assez fréquemment de ses lettres, ce printemps, lorsqu'il avait recours à moi pour quelque démarche.*

*J'ai tâché d'intéresser à son sort un haut fonctionnaire du Ministère (le directeur des lettres, Frans Folie). J'espère obtenir ainsi une commande portant sur « La Chanson d'Eve » dont Castermans a fait une belle édition. Si j'y réussis, il sera certainement d'accord avec moi pour prélever sur cette vente un versement à ton crédit. Mais il y a, paraît-il, de sérieuses difficultés.*

*D'autre part, le malheureux garçon avait un procès avec le commerçant à qui il a cédé le bail de sa maison de l'Oiseau bleu. Une somme d'environ 30 000 frs. qui lui était due pour cette reprise de bail, et sur laquelle il comptait absolument, lui était contestée.*

*Je te parle de tout cela sans aucune réserve et sans aucun scrupule, mon cher Armand, parce que, si tu es mon vieil ami, tu es aussi l'ami de Castermans. Il ne m'a d'ailleurs nullement demandé de taire ses embarras, et à toi moins qu'à personne. Mais il ne m'a point paru convenable d'exposer ces misères et ces tristesses à des étrangers, et cette adresse que me demandait l'imprimerie Bénard, j'ai pensé qu'il fallait te la donner à toi plutôt qu'au secrétaire en question.*

*Pour moi, Castermans n'est pas un ami. Je ne puis même dire que l'homme me soit sympathique. Mais je le plains profondément. Et puis j'admire son énergie, son intelligence, sa culture, son zèle pour les arts ; et si je suis bien forcé de le juger sévèrement à toutes sortes d'égards, j'ai tout de même envie de l'applaudir jusque dans ses erreurs de vie qui le mettent si loin de la platitude quotidienne. Elles ont fait son malheur et celui de quelques autres, – mais avec quelle allure, hein, mon vieux !*

*J'espère que toi et les tiens êtes tous en bonne santé, et que ton art te donne de la joie. Nous parlions de César Franck ici, à quelques uns l'autre jour. J'ai été chercher l'album publié à Liège pour l'inauguration du groupe de Fix-Masseau<sup>129</sup>, et quand j'en ai montré le frontispice, on s'est emballé sur ton œuvre. Cette figure du père Franck telle que tu l'as conçue, ainsi devenue sensible à l'extrême, il semble qu'elle révèle toute la pensée du Maître, apparue sous le front transparent. Ma phrase ne vaut pas le diable, mon cher ami, mais tu me comprends, et cela suffit.*

*Moi, je n'ai pas fait grand-chose depuis bien des mois. Beaucoup de lectures, mais un seul poème... J'ai souvent l'impression d'un vide complet de tout mon crâne, – j'allais dire de tout mon être ; mais non, le cœur reste vivant et jeune, tandis que je sens de plus en plus s'anémier ma pensée. La vieillesse, mon effroi et mon horreur, serait-elle déjà là ? Si vraiment c'est elle, il faudra l'accepter avec courage. Mais, sapristi, je ne suis pas encore prêt à lui faire bon accueil et c'est pourquoi je travaille dans le jardin, je plie mes articulations, je marche, je... Mais ne me fais pas dire de bêtises.*

*Bonne poignée de mains, mon cher Armand.*

*Albert Mockel*

*Je rachèterai sans doute quelques nouveaux exemplaires de « Clartés » ou des plaquettes qui ne sont pas triées, pour alléger encore un peu la dette de Castermans envers l'imprimerie Bénard. Peut-être même pourrais-je reprendre tout le stock restant, s'il m'était cédé à des conditions raisonnables, pour remettre alors le livre en dépôt chez des libraires. Mais cela me serait assez difficile en ce moment, et la situation commerciale de Castermans est si embrouillée que je me demande même comment il faudrait s'y prendre. N'as-tu pas, comme imprimeur, un droit de reprise privilégié sur les livres sortis de tes presses en cas de non paiement et ne pourrais-tu en faire usage, d'accord avec Castermans. Il serait sans doute enchanté de se libérer envers toi par l'abandon du stock (dont j'ignore d'ailleurs l'importance) ; et nous nous arrangerions ensuite, toi et moi, pour tirer le moins mauvais parti possible de cette lamentable affaire. Oui, lamentable, et pour moi plus encore que pour toi !*

---

<sup>129</sup> Pierre-Félix Masseau, dit Fix-Masseau (1869-1937), est un sculpteur français *Art Nouveau*. Outre le groupe allégorique conçu pour commémorer César Franck, encore exposé de nos jours dans le grand foyer du Conservatoire royal de Liège, deux de ses sculptures de plein air sont présentes à Liège : *La Gardienne*, dans le carré militaire français du cimetière de Robermont, et le buste d'Armand Rassenfosse, dont le sculpteur était un ami très proche et de longue date, dans le parc de la Boverie.

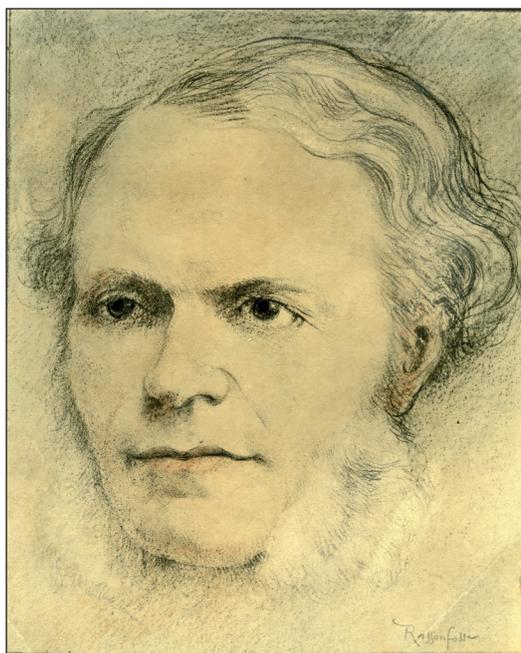


Fig. 44 – César Franck, lithographie rehaussée, 1922 (R. 628) (coll. privée).

Rassenfosse a conçu plusieurs portraits de César Franck, deux lithographies (R. 628 et R. 653). Celle dont parle Mockel (R. 628) (fig. 44) fait office de frontispice pour la plaquette<sup>130</sup> éditée à l'occasion de la manifestation commémorative de César Franck organisée au Conservatoire royal de Liège le 25 novembre 1922, en présence de la reine Élisabeth de Belgique et de nombreuses personnalités belges, dont le ministre Xavier Neujean, Albert Mockel et Rassenfosse, et françaises, dont Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique (fig. 45). Ce portrait sera réutilisé en 1947 par Maurice Kunel pour sa biographie de César Franck<sup>131</sup>, et plus récemment (en 2002) par la firme Ricercar, pour la couverture d'un double CD consacré à l'*Intégrale de l'œuvre d'orgue* de César Franck<sup>132</sup>.

<sup>130</sup> Charles DELCHEVALERIE, *À César Franck (1822-1890), hommage des musiciens français à la ville où il est né, 25 novembre 1922*, Liège, Bénard, 1923.

<sup>131</sup> Maurice KUNEL, *La Vie de César Franck. L'Homme et l'Œuvre*, Paris, Bernard Grasset, 1947.

<sup>132</sup> César FRANCK, *Intégrale de l'œuvre d'orgues / Six Pièces – Trois Pièces – Trois Chorals*, par Joris Verdin sur les orgues de Cavaillé-Coll de Rouen, de San Sebastian et de Azkoitia, Ricercar, 2002 (Cat. Ric. 223).

*Je n'ai pas fait grand-chose depuis bien des mois. Beaucoup de lectures, mais un seul poème...* En effet, à partir de fin 1928 et jusque 1933, Mockel n'écrit plus beaucoup et publie encore moins. Il multiplie les conférences, en se complaisant dans les commémorations, banquets et inaugurations de stèles ou de plaques relatives à des poètes, tels Stuart Merrill, Émile Verhaeren, Albert Samain, Edouard Dujardin, Anna de Noailles... Mockel devient ainsi une sorte de caution morale et poétique que les milieux littéraires et académiques sollicitent pour ce genre de circonstances.

Il faudra attendre mai 1933 pour voir réédité un livre de lui : ce sera *Émile Verhaeren, poète de l'énergie*, paru au *Mercur de France*. Mockel a complètement revu et complété le texte de son étude sortie pendant la guerre, en 1917. Ce sera son dernier livre.



Fig. 45 – Photographie originale anonyme de l'inauguration du groupe César Franck par Fix-Masseu (à gauche, assise, la reine Élisabeth, pendant le discours d'Olympe Gilbert, alors échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; Rassenfosse est assis au second rang, entre les deux pilastres), 25 novembre 1922 (coll. privée).

**38. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**lettre autographe, datée du 4 décembre 1929 sur papier Japon**  
**avec monogramme en rouge « AR » (20,2 x 16,3 cm)**  
**(Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, Fonds**  
**Albert Mockel, non coté)**

4 déc. 1929

*Mon cher Albert,*

*Au fond, je bénis le Secrétaire général (qui t'a écrit sans me le dire) car cela me vaut une longue et délicieuse lettre de toi. On y sent, à travers les lignes, ton bon cœur, le prix que tu attaches à l'amitié et toutes les qualités charmantes qui font de toi l'ami exquis que tu es et qui ne vieillira pas parce que il a un cœur qui restera jeune jusqu'au bout. Mon cher Albert, il ne faut pas rougir pour cela – c'est ce que mon cœur & mon amitié pensent de toi.*

*Merci de tous les renseignements que tu me donnes concernant le malheureux Castermans. Non, il n'est pas malheureux, car il a malgré tout une telle richesse en lui-même (souvent mal employée, d'accord !).*

*Tu comprends bien que nous ne tourmenterons jamais Castermans – mais les affaires et les hommes qui s'en occupent (pas moi ! SVP) ont besoin d'une précision par chiffres. J'ai attendu, avant de te répondre notre séance du Conseil d'administration qui a eu lieu hier mardi. J'ai lu les parties de ta lettre que je pouvais lire – et sois rassuré, notre président est Paul Forgeur dont tu connais les qualités.*

*Il fallait cependant bien prendre une décision et voici ce qu'il m'a demandé de t'écrire. S'excusant de te mettre de nouveau à contribution & comprenant parfaitement, à travers les phrases de ta lettre, tout ce que tu auras déjà fait pour Caster. C'est Monsieur Walter Michel qui a les livres. Sait-il au juste dans quelles conditions il les a et peut-il s'en dessaisir ? Faudrait-il écrire à Castermans d'abord ou directement à M. Michel ? Nous avons le droit de réclamer les livres non vendus jusqu'à concurrence du solde de notre créance – c'est un droit reconnu à l'imprimeur – mais tu comprends bien que malgré tout, pour Caster & pour nous, je ne voudrais rien imposer, ni durement user d'un droit. Je voudrais que cela se fit gentiment, à l'amiable.*

*Dis-moi ce que tu en penses ou agis directement comme tu l'entendras. Cela ne presse pas – mais il ne faudrait pas aussi bien pour toi que pour nous, nous laisser devancer par un autre créancier possible.*

*Voilà.*

*Je vois que tu restes toujours jeune et en bon point. La vie au grand air (cultiver votre jardin) est encore ce qu'il y a de plus profitable. Je crois que c'est ce qui me manque, bien que j'aie un jardin.*

*J'ai fait modifier considérablement mon atelier – « passe encore de « planter », mais bâtir à cet âge ! »*

*Je travaille plus que jamais et j'y prends un plaisir sans cesse grandissant. Je ne m'aperçois pas encore du poids des années – bien que quelque fois, quand je fais le compte, je suis épouvanté du nombre et de la façon foudroyante dont cela a filé.*

*Je relis ma lettre et je me demande si je me suis clairement expliqué. Veux-tu que je prenne l'initiative ou veux-tu, comme tu es sur place,*



Fig. 46 – Photographie anonyme de Rassenfosse à sa table de travail, prise depuis la mezzanine de l'atelier (1930) (coll. privée).

*consulter d'abord Castermans. Je pourrais faire écrire par l'Imprimerie directement à Monsieur Walter Michel, mais ne crois-tu pas que Caster pourrait trouver drôle que j'aie l'adresse alors que lui ne me l'a jamais donnée.*

*Dieu que tout cela est compliqué & que j'aime mieux dessiner les jambes de M<sup>elle</sup> Mariette, ou celle d'Angèle ou Alice ! Ah ! La jeunesse, comme tu dis !*

*Mon cher Albert, bonne poignée de mains & mes affectueuses amitiés.*

*Armand*

*Donc, si tu peux voir Castermans et s'il est d'accord, l'Imprimerie pourrait reprendre les livres et s'arranger avec toi selon tes désirs ou tes besoins.*

On en conviendra, Rassenfosse met vraiment beaucoup de bonne volonté pour que cette affaire des exemplaires de *Clartés* s'arrange au mieux et sans trop d'ennuis pour son ami Mockel.

*J'ai fait modifier considérablement mon atelier.* Rassenfosse a fait ajouter une mezzanine à son atelier, au dernier étage de sa maison de la rue Saint-Gilles (fig. 46).

**39. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Rueil, le 6 décembre 1929**  
**(18 x 14 cm)**  
**(coll. privée)**

*Rueil-Malmaison*  
*6 décembre 1929*

*C'est ta lettre à toi qui est délicieuse, mon cher Armand ; tout y est fait de sentiments délicats et de bonne chaleur d'amitié.*

*Précisément je viens de voir hier Charles Castermans à qui sa femme (la dernière), ignorant son adresse, m'avait chargé de remettre une lettre. Tu sais que, depuis un an, ils sont en instance de divorce. Or il s'agissait, – je crois pouvoir te le dire sans indiscretion, – d'une signature demandée par M<sup>me</sup> Castermans, à juste titre évidemment, mais que Caster aurait été parfaitement en droit de refuser. J'en sais plus d'un qui, à sa place, n'y auraient pas manqué, trop heureux d'embêter ainsi l'adversaire, ou qui n'auraient donné la signature qu'en échange de certains avantages. Rien de pareil chez Caster. A peine avais-je lu, selon son désir, le texte de la demande, qu'il s'est écrié : « Elle a parfaitement raison, cette signature lui sera très utile et tu vas la lui envoyer de ma part. » Certes, dans les événements qui ont divisé ce ménage, les torts étaient du côté de Caster ; mais enfin, sa femme avait fini par le planter là pour aller habiter chez sa sœur à elle, et l'on oublie en général ses propres torts pour ne voir que ceux des autres. Mais Caster, s'il a d'énormes défauts, n'a du moins rien de mesquin, et je trouve qu'ici il s'est montré très chic.*

*Nous avons parlé de toi et de l'imprimerie Bénard. Il m'a dit : « Si celui à qui j'ai cédé mon bail avait rempli ses engagements, j'aurais eu à ma disposition bien plus qu'il ne fallait pour m'acquitter. En attendant, nous sommes en procès, et je n'ai rien. Mais il y a comme garantie les livres que j'ai laissés en dépôt chez M. Michel. » (Par parenthèse, Michel est le nom propre ; Walter n'est que le prénom). J'ai soulevé alors la question de « Clartés », et il a très bien accueilli l'idée de t'abandonner le stock de cet ouvrage en paiement des 2000 f. qu'il reste à devoir. Il y aura lieu, pourtant, de commencer par un inventaire des exemplaires restant, car il faut une base à cette convention. Il croit se rappeler qu'il y a environ 50 ex. de l'ouvrage complet, plus un certain nombre de plaquettes. A mon prochain voyage à Bruxelles, – d'ici une huitaine de jours, – je tâcherai de voir M. Michel et d'établir ce compte. J'en reparlerai ensuite à Caster.*

*L'adresse de celui-ci est toujours à l'Institut Valentin Haüy (9, rue Duroc, Paris VII<sup>e</sup>), où il travaille, – ou, de préférence pour l'instant 4 rue Bertrand, Paris VII<sup>e</sup>, où il loge. A ce propos, je crains de t'avoir donné l'autre jour l'adresse de son précédent domicile et non celle-ci. Rectifie donc s'il y a lieu.*

*J'ai commencé par chercher Caster à l'hôpital Pasteur où je venais d'apprendre qu'il était en traitement. C'est une merveille que cet hôpital, mais il a la spécialité des maladies infectieuses, en sorte que j'étais assez inquiet. Heureusement Caster en était sorti la veille, bien guéri, n'ayant eu qu'une forte crise d'érysipèle, et je l'ai trouvé rue Bertrand, encore un peu fatigué de cette algarade, mais bien portant et toujours énergique. Sa situation matérielle n'a pas changé. Diverses personnes cherchent à lui trouver quelque chose et s'intéressent beaucoup à lui, mais sans résultat tangible jusqu'à présent. Lui, loin de désespérer, reste plein de courage malgré sa pauvreté, malgré sa cécité. Il garde aussi, non seulement sa vigueur intellectuelle, mais son ardeur pour la poésie. Il avait sur son lit les œuvres de Mallarmé transcrites en caractères Braille ; ce livre, me disait-il, avait été son unique réconfort pendant son séjour à l'hôpital où son affection contagieuse le condamnait à un isolement absolu. N'est-ce pas beau cela ?*

*Mon cher Armand, je te dis ma vieille amitié en te serrant les mains.*

*Albert Mockel*

**40. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**carte postale autographe datée de Rueil, le 31 décembre 1929,**  
**avec cachet postal illisible (14 x 9 cm)**  
**(coll. privée)**

*Rueil*

*31 décembre 1929*

*Mon cher Armand, je crois t'avoir parlé de Rhené Baton, hier, à propos de ton beau masque de Franck. Ce n'est pas avec lui qu'il en a été question mais avec un autre bon musicien, notre ami Félix Raugel, chef d'orchestre de la Petite Scène et maître de chapelle hier de St. Eustache, aujourd'hui de St. Honoré d'Eylau à Paris. Mon excuse, c'est qu'ils étaient tous deux chez nous dimanche parmi 25 autres personnes. Félix Raugel t'écrira sans doute. Je lui ai prêté la brochure du monument Franck dont il veut se servir pour convaincre l'éditeur. Re vœux, en toute vieille et fidèle amitié.*

*Albert Mockel*

René-Emmanuel Baton, dit Rhené-Baton (1879-1940), chef d'orchestre et compositeur français, a débuté comme chef de chant à l'Opéra-Comique en 1907. En 1912-13, il collabore avec Serge Diaghilev et dirige l'orchestre des Ballets russes lors des séries de représentations à Londres et en Amérique du Sud. Après la Première Guerre, Rhené-Baton dirige les Concerts Padeloup jusque 1932. En 1937, il prend la direction de l'Orchestre radio-symphonique créé par la radio nationale, ancêtre de l'actuel Orchestre philharmonique de Radio France. Durant sa carrière, il a dirigé de nombreuses créations, dont des œuvres de Debussy, Ravel, Roussel et Honegger. Rhené-Baton a composé des pièces pour orchestre, de la musique de chambre et un certain nombre de mélodies. Bien que d'une facture très classique, ses compositions sont teintées d'exotisme et d'orientalisme.

Félix Raugel (1881-1975), musicologue et chef d'orchestre français, est un élève de Vincent d'Indy et d'Albert Roussel. Maître de chapelle à Saint-Eustache en 1911, il devient directeur de l'Orchestre philharmonique de Reims en 1912 et le reste jusque 1962. Il est un des historiens de référence de l'orgue, des facteurs d'instrument comme de ses interprètes et de ses compositeurs.

**41. Armand Rassenfosse à Albert Mockel :**  
**carte postale, datée du 2 janvier 1930 avec cachet postal de**  
**« Liège 2/I/1930 » (10,8 x 15 cm)**  
**(Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature, Fonds**  
**Albert Mockel, FSM I-341)**

*Monsieur Albert Mockel*  
*179, avenue de Paris*  
*La Malmaison*  
*Rueil*  
*(Seine & Oise)*  
*(France)*

*Mon cher Albert, je reçois ta carte, mais il doit y avoir une lettre ou une carte de toi que je n'ai pas reçue. Je t'envoie mes meilleurs vœux & et je les accompagne de quelques portraits de C. Franck que tu donneras à ceux de tes amis que cela peut intéresser. Malheureusement, ils ont été mal coupés par le relieur & les marges sont inégales. Cela peut se rectifier au ciseau, aisément.*

*Si je connais Rhené Baton ! Pas autrement que pour l'avoir vu diriger avec maîtrise. Et puis Brahy le connaissait & m'en avait parlé et le tenait en haute estime.*

*Peut-être pour satisfaire des inconnus qui aiment C. Franck pourrait-on mettre quelques exemplaires à vendre chez un marchand de musique ou un éditeur de Paris. A l'occasion, tu pourrais peut-être t'informer de la chose. Je t'enverrai des épreuves. J'espère que tu as bien commencé l'année – moi je travaille toujours – que faire d'autre à mon âge ?*

*Mes respectueux hommages & mes meilleurs souhaits à ta chère femme et pour toi une vieille, fidèle & amicale poignée de mains,*

*Armand*  
*2 janvier 1930*

**42. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe datée de Rueil, le 6 janvier 1930 (18 x 14 cm)**  
**(coll. privée)**

*Rueil-Malmaison (S. et O.)*  
*6 janvier 1930*

*J'ai bien reçu, mon cher Armand, tes charmants souhaits illustrés de ce torse puissant d'ouvrière wallonne. Merci de tout cœur, et merci de m'avoir envoyé tous ces exemplaires de ton merveilleux portrait de César Franck. Plus je le vois, plus je l'aime. Il est d'une sensibilité inouïe. Tout ce dessin est expressif comme un regard, et il semble que le visage devienne transparent pour laisser apparaître, derrière les traits, la suprême idéalité du musicien. Le voici bien, désormais, « tel qu'en lui-même enfin Rassenfosse le change » (que Mallarmé me pardonne de déranger son vers). Ces exemplaires que tu me confies, je tâcherai de les placer avec discernement. Félix Raugel aura le sien, et Rhené Baton bien sûr. Mais déjà ton César Franck se trouve entre les mains de Robert de Souza, mon vieil ami, musicien des plus avertis et grand admirateur du maître.*

*Hélas, la raison qui m'avait fait parler de ce portrait a cessé d'exister, et j'en suis au regret. Mais, puisque l'une de mes lettres ou cartes a dû se perdre, d'après ce que tu me dis.*

*L'autre dimanche, Félix Raugel était ici. (Raugel, maître de chapelle de St. Eustache pendant plusieurs années, et aujourd'hui de St. Honoré d'Eylau ; en plus, chef d'orchestre de « La Petite Scène » à Paris, des concerts philharmoniques de Reims, etc.). Il était question de César Franck et d'un livre qui doit lui être consacré ; mais Raugel déplorait que l'éditeur (Laurens<sup>133</sup>), n'eût pas prévu une illustration plus digne du sujet. Là-dessus, naturellement, je vais chercher le Mémorial des fêtes Franck à Liège et je montre ton œuvre. Émerveillement de Raugel devant ce portrait, qu'il m'emprunte pour le porter chez l'éditeur et le décider à le reproduire avec ton consentement. J'ai tenu à t'avertir aussitôt (Raugel paraissait tellement sûr de son fait !) mais, dans ma hâte, je crois t'avoir parlé de Rhené Baton au lieu de Raugel, lapsus dont la seule excuse est*

---

<sup>133</sup> Henri Laurens (1861-1933) était un éditeur parisien. Il avait racheté en 1885 la célèbre librairie Renouard pour lancer sa propre maison d'édition et s'est plus tard spécialisé dans les collections de vulgarisation artistique.

*que Rhené Baton avait, lui aussi, passé l'après-midi chez nous. Vaguement conscient de mon étourderie, j'ai rectifié par une carte postale et voilà.*

*Malheureusement, l'éditeur avait déjà établi l'illustration du volume, et Raugel est arrivé trop tard. Quel dommage !*

*Je joins à cette lettre celle de Raugel lui-même. Mais tu voudras bien me la renvoyer car elle contient, à propos de ma femme, et de l'artiste musicienne qu'elle fût – qu'elle est encore, certes, moins la voix, hélas ! – des lignes qui me sont très précieuses.*

*D'autre part, je t'avais écrit à propos de Castermans et de « Clartés » et, comme tu n'y fais pas allusion, c'est probablement ce message là qui ne t'est point parvenu. Voici. J'ai fait avec M. Walter Michel, architecte à Bruxelles, l'inventaire de tous les invendus de « Clartés » déposés chez lui après le départ de Caster pour Paris. Tu en trouveras ci-joint le décompte. Comme tu le verras, il reste 32 exempl. sur 150 de l'ouvrage complet et, en moyenne, 25 exemplaires sur 50 de chacune des plaquettes, ce qui équivaldrait donc, commercialement, à 57 exemplaires du tout. La collection des 5 plaquettes se vendait 40 f. de plus que l'ouvrage complet en un volume. Mais elles sont d'une vente plus difficile, comme il apparaît par le pourcentage des invendus (50 %). Si l'on considère l'ensemble des plaquettes comme équivalant à 25 ex. de l'ouvrage complet, nous avons : 32 + 25 ex. à 100 f. = 5700 f. prix fort. Il faut compter 50 % pour les frais et pour les commissions aux libraires. Resterait donc une valeur de 2850 f. Cependant, il ne faut pas se dissimuler qu'un livre dont la vente a été interrompue depuis un an, et dont l'éditeur a disparu, est assez atteint par ces circonstances. Il se vendra peut-être très cher plus tard, chez les bouquinistes ; en attendant, on ne peut guère espérer que les exemplaires restants soient rapidement écoulés.*

*Castermans, à qui j'ai remis copie de l'inventaire en question, consentirait à livrer tout le stock contre décharge du reste de sa dette à l'imprimerie Bénard. Mais il me semble que ce ne serait pas équitable. Si nous reprenons tout le stock, il faut qu'il lui en revienne quelque chose, sinon j'aurais le sentiment intolérable de spolier un aveugle.*

*Dans cette malheureuse affaire de « L'Oiseau bleu », il y a plusieurs victimes : 1° Castermans, par sa faute évidemment, mais qu'importe ! 2° Moi, qui le suis littérairement, et qui ai fait aussi quelques sacrifices. 3° Toi enfin, comme représentant de l'imprimerie Bénard, car à supposer même que tu gardes tout le stock, il te faudra longtemps sans doute pour le liquider et « rentrer dans tes fonds » comme on dit si bizarrement.*

*Or je songe à une combinaison où chacun mettrait un peu du sien. L'imprimerie Bénard reprendrait tout le stock, ainsi qu'elle y a droit pour se couvrir de sa créance, soit 2011 f. Si, contre paiement immédiat, elle consentait à une notable réduction, j'interviendrais alors pour racheter ce stock (que je lui demanderais de garder en dépôt à ma disposition) ; et la différence entre les 2000 f. qu'il doit et le prix nouveau dont nous serions convenu, je pourrais la verser au pauvre Caster à qui cela serait rudement utile et que nous n'aurions plus, dès lors, l'impression de traiter peu généreusement. Si, par exemple, l'imprimerie se contentait de 1500 f. versés dès la reprise du stock, – et je pense qu'elle aurait avantage à liquider ainsi sa créance, – j'aurais 500 f. à remettre à Castermans dans cet Institut Valentin Haiiy où il apprend à confectionner des brosses. Et, si l'imprimerie Bénard n'y voyait pas obstacle, je la chargerais d'écouler peu à peu le stock pour mon compte, moyennant 10 % du prix fort sur les exemplaires vendus par son entremise en Belgique. Pour Paris, je tâcherais d'organiser moi-même quelques dépôts en priant la Maison Bénard de les fournir et d'en tenir les comptes à mes frais. Je rentrerais ainsi, graduellement dans une partie au moins de mes débours, et la Maison Bénard participerait, dans une certaine mesure, au produit des exemplaires vendus.*

*Que t'en semble, mon cher Armand ? As-tu une combinaison meilleure, ou d'autres chiffres à me proposer ? Réponds moi bien franchement, en homme d'affaires aussi bien qu'en ami. Si nous avons à discuter, c'est dans tous les cas en ami que nous le ferons.*

*Castermans m'assure n'avoir aucune autre dette que la créance de l'imprimerie Bénard. Il dit avoir réglé à l'amiable sa situation vis-à-vis de son ancien associé Vromant<sup>134</sup>.*

*Je clos enfin cette longue lettre, et vais me coucher avec la vague grippe qui me couve. Ma femme a été très sensible à ton gentil message. Je te renouvelle, en son nom et au mien, tous nos vœux pour M<sup>me</sup> Rassenfosse et pour toi-même, sans oublier les enfants.*

*A toi en vieille amitié,*

*Albert Mockel*

---

<sup>134</sup> La société Alfred Vromant et C<sup>o</sup> était à l'origine une entreprise d'imprimerie (lithographie), rue de la Chapelle à Bruxelles, qui remontait au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais aussi une librairie et une maison d'édition.

En annexe de la lettre de Mockel figure en effet un petit document autographe intitulé, *Exemplaires non vendus de « Clartés » et des plaquettes tirées de cet ouvrage dans l'édition de « L'Oiseau bleu »* (inventaire dressé ce 22 décembre 1929 par Albert Mockel et M. Walter Michel, du dépôt confié à ce dernier par Ch. Castermans). Au bas de la page, Rassenfosse a écrit la mention suivante : *1500 frs belges – et garder le stock* (fig. 47). Cet accord était sensé mettre un point final à cette longue et pénible affaire.

Exemplaires non vendus de  
"Clartés"  
et des plaquettes tirées de cet ouvrage  
dans l'édition de "L'Oiseau bleu".  
(inventaire dressé le 22 décembre 1929 par Albert Mockel et M. Walter Michel, du dépôt confié à ce dernier par Ch. Castermans)

<u>Clartés</u> (l'ouvrage complet)		<u>32 exemplaires</u> <u>à cent francs.</u>
<u>Plaquettes :</u>		Prix de vente :
a <u>Emile Verhaeren</u> ,	25 exempl.	15 fr.
<u>Cristal</u>	22 "	30
<u>Reprimandri Biliki</u>	31 "	25
<u>La joie de chanter</u>	19 "	30
<u>La guirlande de mai</u>	28 "	40
	<u>125</u>	

Soit 32 exemplaires de l'ouvrage complet  
et 125 exemplaires des plaquettes, au total,  
avec une moyenne de 25 exemplaires pour chacune d'elles.

1500 + frs belges  
à garder le stock

Fig. 47 – Note annexe à la lettre n° 42 (coll. privée).

**43. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**carte postale autographe avec cachet postal de « Rueil-**  
**Malmaison / 16-1-1930 » (15 x 10,5 cm)**  
**(coll. privée)**

16 janvier 1930

*Mon cher Armand,*

*Je ferai proposer à Laurens, par Raugel, la combinaison du portrait en frontispice ; mais je doute fort que cet éditeur soit assez intelligent pour l'adopter. Comme tu l'as vu dans la lettre de Raugel, « il a déjà établi les illustrations du livre », son siège est fait à cet homme, et nous verrons sans doute en frontispice la reproduction d'une de ces photographies qui ont traîné partout. Je n'oublie pas ton excellente idée de déposer quelques exemplaires du portrait chez des éditeurs de musique, et je tâcherai de la réaliser. Mais quelles seront les conditions de la mise en vente ? En tout cas, ce portrait est admirable, et je souhaite qu'il soit connu le plus possible.*

*Je vois avec grand plaisir que ma proposition quant au petit stock de « Clartés » a rencontré bon accueil à l'imprimerie Bénard. Quant à la date et au mode de paiement, ces messieurs et toi-même êtes d'une amabilité extrême en m'en laissant le choix. Mais ce n'est pas ainsi que je l'entends. Un paiement sans délai est précisément ce qui motive et conditionne à mes yeux la combinaison, et je désire m'acquitter dès que les volumes seront à ma disposition, soit à la maison Bénard, soit à Bruxelles. A ce propos, dois-je comprendre que l'imprimerie ne désire pas en avoir le dépôt, même partiel ?*

*Caster me téléphonant aujourd'hui (au sujet d'une conférence que je dois faire aux aveugles), je lui ai annoncé notre accord pour « Clartés ». Pleinement satisfait d'abandonner le stock pour s'acquitter, il a été ravi d'apprendre que ma combinaison lui réservait une « rawette » appréciable. Il va écrire à l'imprimerie pour exprimer son adhésion, et aussi à M. Michel, pour que le stock soit tenu à votre disposition. Je serai à Bruxelles dans trois semaines et dès que j'aurai pris livraison des bouquins, j'enverrai les ors.*

*Affectueusement à toi,*

*Albert Mockel*

*Très belle, les citations de Raphaël et de Gust. Moreau dont tu as illustré la lettre. Tous les artistes devraient penser ainsi. Mais, hélas !...*

**44. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :  
carte postale autographe avec cachet postal de « Rueil-  
Malmaison / 20-1-1930 » (15 x 10,5 cm)  
(coll. privée)**

20 janvier 1930

*Mon cher Armand,*

*Entendu pour les exemplaires de « Clartés ». Je tâcherai de trouver un dépositaire à Bruxelles, Dechenne<sup>135</sup> par exemple, ce qui serait en effet plus pratique.*

*Pour le portrait de César Franck, voici ce que j'ai à te dire : Raugel veut en parler à Heugel<sup>136</sup>, à Durand<sup>137</sup>, à Hamelle<sup>138</sup>, qui sont les éditeurs les plus connus. Mais tu oublies encore de me dire à quel prix il faudrait mettre en vente cette lithographie. Tu devrais aussi signer au crayon les exemplaires à mettre en vente. La signature et la date, au bas à gauche, sont si faiblement appuyées et se confondent si bien avec la barbe du modèle, qu'on peut les considérer comme inexistantes.*

*Merci encore pour les amis musiciens à qui je remettrai de ta part le portrait.*

*Affectueuse poignée de main,*

*Albert M.*

---

<sup>135</sup> La librairie Dechenne comptait parmi les établissements les plus importants à Bruxelles au début du XX<sup>e</sup> siècle (Fournisseur de la Cour) et était installée avenue de la Toison d'Or, puis rue de l'Écuyer. Rassenfosse a conçu un papier à en-tête commercial pour cette librairie.

<sup>136</sup> La maison d'édition musicale parisienne Heugel remonte à 1839 et s'est spécialisée dans les œuvres lyriques. Elle a été rachetée en 1980 par les Éditions Alphonse Leduc.

<sup>137</sup> La maison d'édition musicale parisienne Durand a été fondée en 1869. Elle avait à son catalogue les compositeurs français les plus représentatifs de l'époque : Saint-Saëns, Fauré, d'Indy, Debussy, Dukas, Roussel, Schmitt, Ravel, Milhaud, Poulenc, Duruflé et Messiaen. Elle fait aujourd'hui partie de la Maison Durand-Salabert-Eschig.

<sup>138</sup> La maison d'édition musicale Hamelle fut fondée en 1877. Elle s'est spécialisée en musique allemande, mais avait à son catalogue Fauré, Lalo, d'Indy, Pierné, Saint-Saëns et César Franck. Elle a été rachetée en 1993 par les Éditions Alphonse Leduc.

**45. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**lettre autographe, datée de Bruxelles, le 26 février 1930**  
**(18 x 14 cm), avec enveloppe sur laquelle Mockel a précisé**  
**Belgique wallonne**  
**(coll. privée)**

*Bruxelles, 26 février 1930*  
*18, rue de la Charité*

*Cher Armand,*

*Je reviens de Mons où j'ai donné hier une conférence. J'avais emporté un exemplaire de ton beau portrait de César Franck. Mon ami Auguste Jottrand l'a beaucoup admiré, et je le lui ai laissé à sa grande joie.*

*Mais tu ne m'as jamais répondu quant aux exemplaires à déposer chez des éditeurs de musique. Quel prix doivent-ils en demander ? Et quelle commission leur proposerais-tu ?*

*D'autre part, je voudrais bien savoir où nous en sommes, quant au stock de « Clartés ». Castermans devait t'écrire à ce sujet. L'a-t-il fait ? Je n'ai plus eu directement de ses nouvelles, et les dernières n'étaient pas fameuses. Il m'avait demandé avec insistance de faire une conférence sur Verhaeren pour les aveugles de l'Institut Valentin Haüy. J'y suis donc allé, – c'était le 2 de ce mois – mais ai eu la surprise de ne pas l'y voir. Il était, pour la deuxième fois, atteint d'un érysipèle assez sérieux et j'ai appris qu'il était entré, pour le soigner, à l'hôpital Pasteur où il n'est pas permis de communiquer avec les malades.*

*Moi-même, peu de jours après, j'ai eu une assez forte grippe qui m'a forcé à garder la chambre et ne m'a point permis d'aller m'informer de Caster. J'en étais encore mal guéri quand j'ai dû partir, coûte que coûte, pour donner la conférence que j'avais promise à Mons. Dans son inquiétude, ma femme voulait télégraphier que je n'irais pas ! Quelle histoire cela aurait fait !*

*Je me suis mis en route la veille, – avant-hier, – pour Bruxelles, de façon à n'avoir qu'un petit trajet à faire le jour de la séance. Je m'attendais à une forte rechute. Miracle, le voyage a vraiment achevé de me guérir et j'ai pu, presque sans fatigue, parler là-bas devant mille personnes dans une salle où il faut constamment soutenir la voix. Si je te raconte cela, c'est que la grippe règne et que, pour la deuxième fois, je constate le surprenant effet d'un petit voyage lorsque je suis convalescent de cette*

*sournoise maladie. Je voudrais répandre ma découverte sur le monde entier, pour devenir ainsi l'un des bienfaiteurs de l'humanité. Après tout, la coqueluche résiste rarement à un changement d'air. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi aussi de la grippe, qui lui ressemble par plus d'un point ?*

*Pour en revenir à Castermans et à « Clartés », je suis à la fois sincèrement attristé de savoir que le malheureux est à nouveau atteint de cet érysipèle, car cela pourrait prendre un caractère assez grave, – et très embarrassé vis-à-vis de toi et de l'imprimerie Bénard. Je voudrais achever de régler cette affaire ; mais il faut pour cela que Caster t'ait donné par écrit, comme il voulait le faire, son adhésion à un accord dont il était d'ailleurs enchanté ! C'est lui qui doit faire abandon du stock de « Clartés » à la maison Bénard, contre remise de sa dette envers celle-ci ; et c'est la maison Bénard, c'est-à-dire toi, qui doit donner avis à M. Walter Michel, dépositaire de ce stock, de me le livrer à moi en vertu de nos arrangements. Je voudrais bien te verser les 1500 f. que tu ne me réclames pas mais que je ne désire pas te faire attendre. Je voudrais aussi remettre à Castermans la somme que je lui destine. Encore faut-il que je sache si les choses sont en règle et si je puis réclamer ces livres à M. Michel qui les a eus en dépôt.*

*Veux-tu bien me répondre un mot à ce sujet, mon cher Armand ? Et n'oublie pas non plus ce qui concerne ton portrait de Franck.*

*A toi, en vieille amitié,*

*Albert Mockel*

*Je te rappelle à tout hasard l'adresse de Charles Castermans, 9 rue Duroc, Paris (Institut Valentin Haüy) et celle de M. Walter Michel, architecte, 117 avenue Jupiter, Bruxelles*

Le 25 février 1930, Mockel a en effet donné une conférence sur la poésie de langue française aux « Amitiés françaises » de Mons.

Auguste Jottrand (1867-1946) était un avocat montois. Il fait partie du premier groupe d'étudiants qui, à l'Université de Liège, se rassemblent autour de Mockel. Collaborateur sous son vrai nom et sous son pseudonyme, Gaston Vyttall, de *L'Élan littéraire* en 1885, puis de *La Wallonie*, de 1888 à 1892, où il publie par extraits *Poèmes ironiques*, il apparaît dans *Les Fumistes wallons* sous le nom de Gontrand Vesal.

**46. Albert Mockel à Armand Rassenfosse :**  
**carte postale autographe avec cachet postal de « Rueil-**  
**Malmaison / 21-04-1930 » (15 x 10,5 cm)**  
**(coll. privée)**

*Rueil-Malmaison, 21 avril 1930*

*Mon cher Armand,*

*J'ai profité de mon passage à Bruxelles pour aller chez M. Michel prendre possession du stock de « Clartés » et des plaquettes. Seulement, j'ai constaté que je n'avais pas de fonds disponibles à la banque en ce moment. D'ici peu de jours, j'effectuerai à l'imprimerie Bénard le règlement convenu pour Caster, règlement que tu as bien voulu me dire de faire à ma convenance. Je sortais d'une deuxième grippe quand je suis parti pour Bruxelles, où je me suis de nouveau plus complètement guéri. Fait une conférence sur Steph. Mallarmé à Anvers et à Gand. A Anvers, aimable accueil, public attentif mais assez réservé. A Gand, en revanche, auditoire presque emballé. Serait-il vrai qu'il y a progrès, et à ce point, dans la compréhension de la poésie ? Ce serait consolant.*

*Raugel s'occupe du portrait de Franck chez les édit. de musique.*

*Mes deux mains dans les tiennes.*

*Albert M.*

Effectivement, Mockel a donné à cette époque deux conférences sur Stéphane Mallarmé : le 13 avril, au Cercle artistique et littéraire de Gand et le 15 avril, au Cercle artistique d'Anvers. Mockel avait déjà parlé du même sujet à deux reprises, le 11 octobre 1928 à l'Institut des Hautes Études à Bruxelles et chez Madame Alexandre André, à Paris, le 5 octobre 1929. Le manuscrit autographe (93 pages) de cette conférence est conservé aux Archives et Musée de la Littérature (Fonds Albert Mockel)<sup>139</sup>.

[...] *j'ai constaté que je n'avais pas de fonds disponibles à la banque en ce moment* : nouvel aveu d'impécuniosité assez terrible du poète...

---

<sup>139</sup> Jean WARMOES, *op. cit.*, n° 371.

1500 francs en 1930, c'est la solde mensuelle d'un sous-lieutenant en début de carrière... à peine 1000 euros d'aujourd'hui...

Nous ignorons si Mockel a jamais versé les 1500 francs qu'il devait à l'imprimerie Bénard, alors qu'il venait de prendre possession du précieux stock des exemplaires de *Clartés*.



La correspondance conservée s'arrête ici.

Y eut-il d'autres lettres échangées après avril 1930 et qui se seraient perdues ?

C'est une hypothèse, mais il nous semble curieux que Rassenfosse, qui conservait et classait de façon régulière et rigoureuse sa correspondance, aurait négligé celle relative à un de ses plus vieux amis. En outre, on retrouve bon nombre de lettres d'autres correspondants, parfois nettement moins importants, courant sur la même période 1930-1933, Rassenfosse décédant le 28 janvier 1934.

Nous ne voyons pas de raisons majeures qui auraient entraîné un arrêt brutal de contacts épistolaires entre les deux amis au printemps 1930. Toutefois, nous ne pouvons écarter l'hypothèse que la malheureuse affaire des exemplaires de *Clartés* se soit mal terminée, et qu'elle soit à l'origine d'un froid entre le peintre et le poète. Peut-être même Rassenfosse a-t-il détruit certaines lettres de Mockel dans ce contexte ?

Tout ce que nous savons, c'est que Rassenfosse a revu une dernière fois Charles Castermans, à Paris et par hasard, chez son ami l'éditeur René-Louis Doyon<sup>140</sup>, le 22 novembre 1933. Seul commentaire du peintre : *Misère ! Il est aidé par l'assistance publique*<sup>141</sup>.

---

<sup>140</sup> René-Louis Doyon (1885-1966), dit *Le Mandarin*, était un éditeur parisien. Il fonde les éditions de *La Connaissance* en 1918-19 (sa devise est *On se lasse de tout, excepté de connaître*). Il publie une revue, *Les Livrets du Mandarin*, de 1923 à 1933. Robert Denoël rachète *La Connaissance* en 1937. Rassenfosse a collaboré avec Doyon pour l'édition illustrée de deux des *Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly, *Le Bonheur dans le Crime* (1920) et *La vengeance d'une femme* (1925).

<sup>141</sup> Agenda 1933 d'Armand Rassenfosse (coll. privée).



Fig. 48 – Dernière photographie d’Armand Rassenfosse, prise à Paris par Henri Manuel le 25 juin 1932 (coll. privée).

Rien n’indique donc que Mockel et Rassenfosse se soient revus après 1930. Nous ne pouvons en effet pas exclure que les hasards de la vie ont fait que les chemins des deux hommes ne se soient tout simplement plus croisés. Ainsi, on ne trouve pas de trace de présence publique de Mockel à Liège dans les années 1931, 1932 et 1933, alors qu’il donne encore quelques conférences à Bruxelles à la même époque.

Plusieurs indices nous conduisent à penser que la situation financière d’Albert Mockel constitue une des raisons majeures de cette distance manifeste apparue entre les deux amis. En effet, on se souvient de ce premier aveu, donné dès la fin de 1925 : *Ma femme a recommencé à donner quelques leçons de chant. Elle s’y est décidée parce que les temps sont de plus en plus durs.* (cf. supra, lettre n° 25). Les choses ne s’arrangent manifestement pas après la grande crise financière et boursière de 1929. On vient de le lire, Mockel est dans l’incapacité de payer à l’imprimerie Bénard les fameux 1500 francs pour le solde des exemplaires

de *Clartés* en avril 1930 (cf. supra, lettre n° 46). Les signes évidents de gêne financière s'accroissent. Comme dans cette lettre du 20 août 1931 à Georges Marlow : *Un locataire que nous avons au 2<sup>e</sup> étage [Nda : le couple Mockel avait donc dû prendre un locataire ? On ignore depuis quand...] nous ayant quittés, [Marie] a entrepris la remise à neuf de cette chambre qu'il avait laissée dans un état sordide. Elle en a repeint elle-même le plafond et se prépare à en repeindre les boiseries [...] ; elle se décide aussi, et je l'y encourage, à remettre en bon état la pièce contiguë, qui fut l'atelier de notre fils [...]. Comme les temps sont très durs pour nous, nous avons renoncé à faire cet été un séjour en Belgique, – séjour rendu assez coûteux, quand Marie m'accompagne, par les dîners et les excursions auxquels nous entraînent les Destrée et leur entourage*<sup>142</sup>. Ou la mention suivante, en « post scriptum » d'une autre lettre adressée au même Marlow le 23 novembre 1931, l'air de ne pas y toucher, cette simple mention éloquente : *Je voudrais vendre mes deux Lemmen. Si vous entendez dire qu'un mécène les recherche...*<sup>143</sup> Dans cette autre lettre du 22 octobre 1932 à Francis Vielé-Griffin, l'ampleur des dégâts se précise : *Nous pourrions, si vous le vouliez, voyager dans le même train [de Paris à Bruxelles], et dès lors je serais là pour vous aider au besoin. [Vielé-Griffin est blessé au bras suite à un accident d'automobile] Malheureusement les pertes d'argent subies depuis deux ou trois ans (elles sont catastrophiques) m'obligent à présent à n'user que de la deuxième classe dans le Pullman, tandis que la première vous est indispensable sans doute*<sup>144</sup>. On sait enfin que, acculés par les problèmes financiers, les époux Mockel devront quitter leur belle propriété de Rueil-Malmaison pour retourner vivre à Bruxelles, rue de la Charité. Ils s'y décident la mort dans l'âme dès décembre 1936. Dans une lettre du 18 février 1937 à Roger Desaise<sup>145</sup>, Mockel écrit : *Ma femme apportait à Bruxelles un amer regret d'avoir quitté notre chère maison de Rueil et le cercle de nos amis français. Je me suis donné tout entier au soin de la soutenir, de l'aider à s'acclimater dans un nouveau logis, dans un nouveau milieu moral [...], la voyant [...] s'accoutumer aussi à des conditions nouvelles d'existence qu'elle a d'ailleurs tout de suite acceptées et mêmes voulues*<sup>146</sup>.

---

<sup>142</sup> Francesca Bianca CRUCITI-ULRICH, *op. cit.*, lettre n° CLXXXII, p. 433.

<sup>143</sup> Francesca Bianca CRUCITI-ULRICH *op. cit.*, lettre n° CXCI, p. 462.

<sup>144</sup> Victor MARTIN-SCHMETS [textes établis et annotés par], *op. cit.*, p. 299.

<sup>145</sup> Roger Desaise (1895-1960), poète belge de Mont-sur-Marchienne.

<sup>146</sup> Nestor MISEREZ, *La correspondance littéraire entre Albert Mockel et Roger Desaise*, Bruxelles, Éditions de la Maison du Poète, 1965, p. 139.

Nous pensons que Mockel, par fierté mal placée et une fois la délicate et coûteuse affaire des exemplaires de *Clartés* réglée (à supposer qu'elle le fut jamais), a préféré distendre ses relations avec Rassenfosse, son vieil ami de jeunesse, plutôt que de devoir lui avouer ses problèmes d'argent, *catastrophiques* comme il le dit lui-même. En effet, les deux hommes se connaissent depuis l'époque où leurs familles respectives étaient toutes deux dans une situation de fortune assez comparable, les Mockel dans l'industrie, les Rassenfosse dans le commerce. Tous deux fils uniques, Rassenfosse et Mockel n'ont donc pas été amenés à partager leur héritage, mais entre eux il y a bien entendu une différence importante : Mockel se retrouve très jeune à la tête d'un solide patrimoine, mais décide de ne pas prendre d'emploi et de vivre de ses rentes à Paris ; Rassenfosse de son côté, collabore avec l'imprimerie Bénard dès 1890, en devient le directeur artistique, puis le directeur général après 1908, en restant vivre à Liège avec sa famille. C'est un peu la fable de *La cigale et la fourmi*...

Sans doute, l'orgueil a-t-il eu raison de l'amitié.

Quoiqu'il en soit, nous pensons que le message qui compte est le dernier.

Nous le trouvons sous la forme d'une contribution donnée par Albert Mockel à *La Vie wallonne*, pour le numéro spécial qui est édité en souvenir d'Armand Rassenfosse, en avril 1934, trois mois après sa mort. Le texte de Mockel est publié en tout début de revue, juste après l'hommage de Pol Neveux, académicien Goncourt, autre grand ami, quoique de maturité, d'Armand Rassenfosse. Ceci démontre bien la reconnaissance par le milieu artistique et littéraire franco-belge, de la grande proximité amicale entre Mockel et le peintre récemment disparu.

Il s'agit d'un important et ultime témoignage fraternel. Derrière un ton forcément un peu hagiographique, tout de circonstance, Mockel livre ici un portrait critique de l'artiste, amicalement conçu, mais toutefois sans complaisance, n'hésitant pas à évoquer ses débuts un peu laborieux.

*Jamais je n'ai rencontré de caractère plus droit, plus noblement généreux. Et quel exemple de probité, que cette vie d'artiste !*

[...] *Un graveur au talent très court mais très probe, Adrien De Witte [sic], avait crié casse-cou à son jeune confrère ; il l'avait mis en garde contre les dangers d'un art où une gracieuse invention tenait lieu des sévères leçons de la nature.*

*Courageusement, Rassenfosse renia tout ce qu'il avait fait jusque-là et se mit au travail avec un zèle de néophyte. S'interdisant toute fantaisie, il se contraignit à ne dessiner que d'après le nu, honnêtement, – j'allais dire*

*passivement, – jusqu'à ne plus se permettre aucune autre joie que celle de rendre scrupuleusement la structure et le modelé du corps qu'il avait sous les yeux. Travail nécessaire assurément, mais qu'on eût souhaité moins strictement borné. Ses amis le voyaient avec appréhension répudier ses dons naturels pour des études confinées dans le cadre d'un devoir trop étroit. [...] Armand Rassenfosse le sentait peut-être. Mais comme tout véritable artiste, il sentait aussi quelles disciplines lui étaient nécessaires, il savait deviner ses propres périls.*

*[...] Un persévérant effort de libération allait faire [...] renaître [sa sensibilité créatrice].*

*[...] Certaines de ses planches gravées atteignent soudain à la maîtrise. [...] Tel beau nu de femme, au torse vu de flanc et de dos, se simplifie, se stylise avec grandeur. [...] Parfois l'interprète doit se garder encore de sa tendance à pousser un dessin jusqu'à l'excès ; mais dans ses œuvres les plus achevées on découvre la science profonde d'une harmonie où les formes se construisent dans un souverain équilibre, et, d'autre part, cet instinct vital qui doue chaque trait d'une force expressive, comme dans la « servante wallonne », la « hiercheuse » et maintes autres figures typiques saisies dans le peuple liégeois.*

*[...] Armand Rassenfosse répudiait toute négligence. S'il montrait une figure vêtue, il en avait d'abord dessiné le nu sous la robe. Ainsi agissent les statuaires, ainsi procédait l'aqua-fortiste Félicien Rops, avec qui il travailla longtemps et qui fut son animateur amical plus que son maître.*

Après avoir évoqué la genèse et la réalisation de son ex-libris gravé par Rassenfosse en 1892 (cf. supra), Mockel conclut ainsi : *Je pense avec émotion à tout ce labeur intelligent que l'ami s'était imposé pour offrir à un compagnon de sa jeunesse une joie inattendue. L'homme au cœur charmant se révèle ici en son entier. [Ici,] j'ai voulu avant tout montrer l'artiste au travail, toujours fidèle, en sa probe conscience, à ce vœu de perfection qu'un héroïque effort, soutenu pendant bien des années, lui avait permis de réaliser enfin<sup>147</sup>.*



---

<sup>147</sup> Albert MOCKEL, *L'Exemple d'Armand Rassenfosse*, op. cit., p. 239-243.

## CONCLUSIONS

Il y a bien sûr quelque chose de très frustrant pour les auteurs dans l'édition de cet échange épistolaire. En effet, de façon principale, les lettres de Mockel, comme celles de Rassenfosse, correspondant à toutes les années de jeunesse manquent, et leur lecture aurait sans aucun doute été des plus intéressantes. En outre, il ne nous reste sur l'ensemble des échanges épistolaires que quelques rares lettres de Rassenfosse, ce qui est très regrettable.

Tout cela est d'autant plus fâcheux, que cette période qui court de 1886 à 1905 est la grande époque de la vie et de la production littéraires de Mockel, celle où il est le plus en symbiose avec son temps et ses contemporains, où il exprime le mieux leurs préoccupations et leurs sensibilités. Dès avant la Première Guerre mondiale, le Symbolisme est bel et bien mort, et Mockel, qui s'en rend parfaitement compte, refuse néanmoins toute évolution vers de nouvelles pratiques poétiques. Sa grande période créatrice est finie, et il se consacre jusqu'à la fin de ses jours essentiellement à la réécriture de ses vers, visant ainsi à une inaccessible perfection.

Cette correspondance doit donc être envisagée pour ce qu'elle est, ni plus, ni moins. Il s'agit des échanges de deux amis de jeunesse, artistes tous deux, qui, sans trop de façons, se livrent leurs impressions d'hommes mûris par l'existence, avec les joies et les drames qui ponctuent toute vie. Relevons à cet égard que le tutoiement est de pratique constante entre les deux amis, ce qui est loin d'être le cas des autres correspondants de Mockel où, au contraire, le vouvoiement reste de rigueur. Mockel aimait garder ses distances, et tous ses contemporains s'accordent à qualifier ses manières « d'aristocratiques ».

Certes, et le lecteur a pu s'en rendre compte, entre les deux hommes, le jeu est inégal. Rassenfosse a une admiration sans bornes pour l'œuvre poétique et la pensée de son ami Mockel, admiration d'ailleurs émaillée d'incompréhension avouée devant une série d'écrits du poète. Mockel, dont le caractère pointilleux est évident, peut se montrer de son côté infiniment plus critique envers l'art du peintre-graveur. Clairement, comme beaucoup de militants wallons, Mockel avait une nette préférence pour le style d'Auguste Donnay, le chantre symboliste d'une Wallonie idéalisée. Mais malgré ces différences, l'amitié croisée est demeurée forte et présente, et elle a duré plus de quarante-cinq ans.

Nous avons donc pensé qu’il était intéressant de livrer au public le témoignage inédit de ce qui nous reste de l’expression écrite réciproque de cette longue amitié, tout empreinte de sincérité et de spontanéité, où deux artistes se livrent sans fards et sans arrière-pensées.

## BIBLIOGRAPHIE

Marie-Laurence BERNARD et Victor HENRARD, *Armand Rassenfosse. Catalogue raisonné des affiches. Catalogue raisonné de l’œuvre illustré*, Bruxelles, Van Loock, 1989.

Jean-Pierre BERTRAND, Michel BIRON, Benoît DENIS et Rainer GRUTMAN (dir.), *Histoire de la littérature belge (1830-2000)*, Paris, Fayard, 2003 [spécialement le texte de Jeannine PAQUE sur *La Wallonie*].

Paul CHAMPAGNE, *Essai sur Albert Mockel. Contribution à l’Histoire du Symbolisme en France et en Belgique*, Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1922.

Francesca Bianca CRUCITTI-ULRICH, *La Littérature belge d’expression française au miroir de la correspondance Albert Mockel – Georges Marlow (1894-1943)*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1998.

Henri DAVIGNON, *Notice sur Albert Mockel*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 1954, (Extrait de l’Annuaire).

Henri DAVIGNON, *L’Amitié de Max Elskamp et d’Albert Mockel (Lettres inédites)*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 1955.

Robert DEBEVER et Jacques DETEMERMAN, [édition établie, présentée et annotée par] *Charles Van Lerberghe : Lettres à Albert Mockel*, Bruxelles, Labor, 1986, (Archives du Futur).

Paul DELSEMME, *Une amitié littéraire : Albert Mockel et George Garnir*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 2008. Disponible en ligne sur : <http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/delsemme101101.pdf>.

Madeleine LAVOYE, *Catalogue d’ex-libris d’Armand Rassenfosse, Collection de la Bibliothèque de l’Université de Liège*, Liège, Desoer, 1956, (Bibliotheca Universitatis Leodiensis. Publication, 8).

Victor MARTIN-SCHMETS [textes établis et annotés par], *Albert Mockel – Francis Vielé-Griffin, Correspondance 1890-1937*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 2002.

Nestor MISEREZ, *La correspondance littéraire entre Albert Mockel et Roger Desaise*, Bruxelles, Éditions de la Maison du Poète, 1965.

Michel OTTEN, *Albert Mockel, Théoricien du Symbolisme*, [en introduction de la réédition de *Propos de Littérature (1894) et Stéphane Mallarmé, un héros (1899)* d'Albert Mockel sous le titre générique de *Esthétique du Symbolisme*], Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, 1962.

Nadine DE RASSENFOSSE-GILISSEN, *Rassenfosse, peintre, graveur, dessinateur, affichiste*, Liège, Éditions du Perron, 1989.

Eugène ROUIR, *Armand Rassenfosse. Catalogue de l'œuvre gravé*, Bruxelles, Van Loock, 1984.

Robert VIVIER [e.a.], *Albert Mockel parmi nous*, dans « Cahiers du Nord », numéro spécial consacré à Albert Mockel, Charleroi, 1946, 19<sup>e</sup> année, t. II, n<sup>o</sup> 58-60.

Gustave VANWELKENHUYZEN, *André Gide et Albert Mockel, Correspondance (1891-1938)*, Genève, Droz, 1975.

Jean WARMOES, *Albert Mockel : centenaire de sa naissance*, catalogue de l'exposition, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1<sup>er</sup>, 1966.



# LE MUSÉE D'ARCHITECTURE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

par Sébastien CHARLIER

## LA RECHERCHE HISTORIQUE COMME SOURCE D'UNE NOUVELLE ARCHITECTURE

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, tout le monde s'accorde sur l'urgence de la reconstruction et les modèles architecturaux s'inspirent de la tradition ancienne. Il faut dire qu'en Cité ardente, plusieurs personnalités comme Paul Jaspar (1859-1945) et Paul Comblen (1869-1955) se distinguent par leur connaissance de l'histoire de l'architecture tant nationale que locale. D'ailleurs, au XX<sup>e</sup> siècle, ils associent leur activité professionnelle à une démarche de recherche « archéologique ». Loin d'être une spécificité de l'époque, cet intérêt pour le passé était déjà répandu dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours d'une période marquée par l'éclectisme et les styles historiques, certains prétendaient même dépasser les modèles classiques enseignés dans les académies pour revenir à une étude des traditions locales. Ainsi, Paul Jaspar fut un des premiers à préconiser l'enseignement de l'architecture régionale pour la formation des jeunes architectes : « [...] j'émis un jour l'avis qu'il serait profitable à nos jeunes gens qui se destinent à la pratique de l'architecture, d'étudier, avant tout, l'archéologie monumentale wallonne avant d'étudier ce que firent les Grecs et les Romains, les Égyptiens, les Numides et les Perses<sup>1</sup>. » Pour Jaspar, l'architecture locale ancienne doit devenir une nouvelle source d'inspiration censée renouveler l'art de bâtir. C'est d'ailleurs sur cette dualité tradition-modernité que repose une large part de sa

---

<sup>1</sup> JASPAR, Paul, « Propos d'un architecte. I. Les études archéologiques », dans *Wallonia*, n° 6, juin 1902, p. 133.

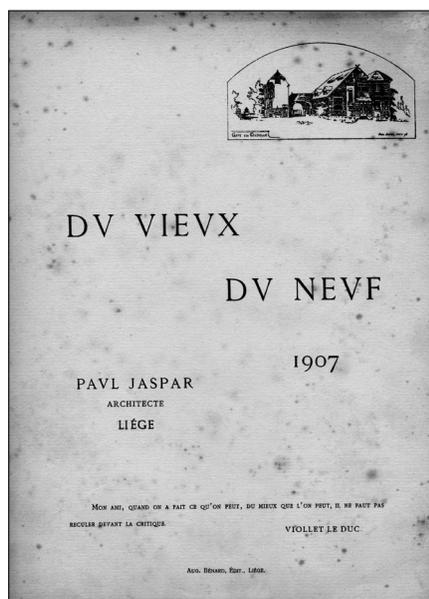


Fig. 1 – Couverture du fascicule *Du vieux, du neuf* publié en 1907 par Paul Jaspas à l'imprimerie d'Auguste Bénard.

production. Lorsqu'il publie en 1907 un petit feuillet regroupant plusieurs de ses réalisations ainsi que des croquis de bâtiments du XVII<sup>e</sup> siècle, il l'intitule *Du vieux, du neuf*<sup>2</sup> (fig. 1) à l'image de son travail associant les références traditionnelles aux exigences de l'architecture moderne.

Cette démarche est loin d'être exceptionnelle et se retrouve au sein de réseaux influents qui pèsent sur le débat de l'architecture au lendemain de la guerre. Elle s'est d'abord structurée au sein de la Commission royale des Monuments (CRM). Fondée en 1835, la CRM était chargée « [...] d'assurer la conservation des monumens [sic] du pays remarquables par leur antiquité, par les souvenirs qu'ils rappellent, ou par leur importance sous le rapport de l'art<sup>3</sup> ». Fondée cinq ans à peine après l'indépendance du pays, la CRM répondait au besoin du jeune état de trouver une légitimation historique à travers ses monuments. L'institution était,

<sup>2</sup> JASPAR, Paul, *Du vieux, du neuf*, [2<sup>ème</sup> édition], Liège, Imprimerie Bénard, 1907.

<sup>3</sup> *Pasinomie ou collection complète des lois, décrets, arrêtés et réglemens généraux qui peuvent être invoqués en Belgique*, Bruxelles, 1835, p. 10.

dès le départ, largement composée d'architectes de premier plan parmi lesquels Tilman François Suys (1783-1861), Louis Roelandt (1786-1864) ou Bruno Renard (1781-1861). Dès 1860, l'institution comptait de nombreux membres correspondants dans toutes les provinces du royaume. Dans l'entre-deux-guerres, plusieurs personnalités liégeoises comme Edmond Jamar (1853-1929), Fernand Lohest (1864-1932) ou Paul Jaspar participent également aux recherches de la CRM.

Si la Commission est parvenue à développer un réseau extrêmement riche lui permettant de surveiller les atteintes faites au patrimoine, elle bénéficie également de relais importants au sein des sociétés savantes locales. À Liège, l'Institut archéologique liégeois (IAL) est fondé en 1850<sup>4</sup> « [...] pour rechercher, rassembler et conserver les œuvres d'art et les monuments archéologiques, particulièrement ceux de la province et des anciennes dépendances du pays de Liège<sup>5</sup>. » Son ambition est, à terme, de disposer de locaux en vue d'ouvrir un musée consacré à l'histoire de Liège. La société est composée de personnalités issues du monde académique, industriel, politique et ecclésiastique<sup>6</sup>. Plusieurs architectes font partie des membres fondateurs, notamment Jean-Charles Delsaux (1821-1893), architecte provincial, et Julien-Étienne Rémont (1800-1883), architecte communal. D'autres, comme Paul Jaspar ou Fernand Lohest, sont des acteurs privilégiés qui servent de relais entre les deux institutions. Outre son travail de recherche et d'inventaire du patrimoine liégeois, l'IAL participe à des campagnes de sauvegarde de bâtiments anciens. Ainsi, dès 1900, l'Institut s'alarme des projets de démolition de la maison Porquin formulés par la Ville de Liège<sup>7</sup>. La disparition programmée de cette ancienne bâtisse, construite en 1570 et considérée comme un des plus beaux exemples de l'architecture civile du XVI<sup>e</sup> siècle à Liège, suscite bientôt l'émoi des membres de la CRM et de la presse. Quelques architectes comme

---

<sup>4</sup> Sur l'histoire de l'Institut archéologique liégeois, voir CORTHALS, Fabienne, « L'Institut archéologique liégeois 1850-1950. Une réelle modernité au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CIV, 1992, p. 5-180.

<sup>5</sup> « Statuts constitutifs », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I, Liège, 1852, p. III.

<sup>6</sup> Citons notamment Adolphe Borgnet, recteur de l'Université de Liège ; Charles Du Vivier, curé de Saint-Jean-en-Isle ; le baron Edmond de Séllys-Longchamps, homme politique libéral. Voir « Tableau des membres de l'Institut archéologique liégeois », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I, Liège, 1852, p. XI-XV.

<sup>7</sup> RENARD, Lucien, « Rapport sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois pendant l'année 1901 » dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXII, Liège, 1902, p. X-XI ; INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, *Maison Porquin : lettre à Messieurs les membres du Collège des Bourgmestre et Échevins et du Conseil communal*, Liège, Imp. Aug. Bénard, 1902.



Fig. 2 – Paul Jaspar, *Restitution de la maison Porquin*, 5 juin 1894.  
Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF,  
fonds de la Ville de Liège. © IRPA-KIK, Bruxelles.

Paul Jaspar<sup>8</sup> et Paul Comblen mènent des opérations de sauvegarde en prenant de nombreux relevés et photographies (fig. 2). Malgré les efforts déployés, le combat est vain et le bâtiment est finalement détruit en 1904.

<sup>8</sup> Paul Jaspar s'était déjà intéressé au bâtiment en 1895 en proposant sa restitution dans le cadre de la troisième exposition d'architecture et d'art décoratif organisée par la section liégeoise de la Société centrale d'Architecture de Belgique. HANKAR, Paul, « Les expositions à Liège », dans *L'Émulation*, Bruxelles, 1895, col. 65.

## LE TRAUMATISME DE LA GUERRE ET LA RECONSTRUCTION DE VISÉ

Les destructions liées à la Première Guerre mondiale renforcent de manière brutale l'idée que la pérennité du patrimoine national et local est en danger. Tout au long du conflit et dans l'immédiat après-guerre, une série d'initiatives visent à définir la manière dont le pays devra être reconstruit. Dans toutes les provinces, des manifestations sont organisées pour présenter divers plans types et façades modèles. En septembre 1919, « L'Exposition de la Reconstruction » est organisée à Bruxelles par l'Union des Villes et présente une carte lumineuse montrant l'ampleur des destructions en Belgique estimée à 100 000 bâtiments<sup>9</sup>. En région liégeoise, plusieurs expositions et concours mettent en avant l'architecture rurale et régionale comme source d'inspiration. Il s'agit globalement d'une réflexion sur la constitution de modèles selon une typologie réduite à l'habitat : maison d'ouvrier, maison bourgeoise, maison de commerce...

Du 8 octobre au 12 novembre 1916, un grande « Exposition rétrospective d'architecture civile liégeoise » se tient au Musée des Beaux-Arts<sup>10</sup>. S'inscrivant dans la redécouverte des spécificités de l'architecture locale, l'exposition accorde une large part à l'architecture rurale. Elle réunit des relevés d'architecture, des maquettes, des moulages et des photographies. Des éléments de construction comme des pentures, heurtoirs et ferrures – notamment celles des volets de la maison Porquin – complètent la sélection. L'événement est important. Il s'agit de la première grande exposition organisée à Liège sur le thème de la reconstruction. Le catalogue mentionne plus de 650 travaux et réunit une trentaine d'architectes. L'année suivante, le « Concours-Exposition de plans de fermes et habitations rurales » met une fois encore l'architecture rurale à l'honneur<sup>11</sup>. Cet intérêt pour la campagne procède d'abord du constat amer dressé dès la fin du

---

<sup>9</sup> VAN DER SWAELMEN, Louis, « Les sections étrangères d'urbanisme comparé », dans *La Cité*, n° 4-5, 1919, p. 72.

<sup>10</sup> L'événement est organisé par l'Association des Architectes de Liège, l'Association des anciens élèves de l'Académie des Beaux-Arts et l'Association des anciens élèves de Saint-Luc. On note aussi la collaboration de l'Association pour l'encouragement des Beaux-Arts, de la Société royale agricole de l'Est de la Belgique, de l'Institut archéologique liégeois et du Musée de la Vie wallonne. *Exposition rétrospective d'architecture civile liégeoise*, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Liège, du 8 octobre au 12 novembre 1916, Liège, 1916.

<sup>11</sup> L'exposition se tient du 14 janvier au 5 février 1917 au Musée des Beaux-Arts et est organisée par la Société agricole de l'Est de la Belgique en collaboration avec l'Association des Architectes de Liège, l'Association des anciens élèves de l'Académie des Beaux-arts et l'Association des anciens élèves de l'École Saint-Luc.



Fig. 3 – Paul Comblen, vue du village d’Engis, 3 mai 1917.  
© Liège, Centre d’Archives et de Documentation de la CRMSF,  
fonds de la Ville de Liège.

XIX<sup>e</sup> siècle que les sites ruraux sont en train de perdre leur spécificité, l’urbanisation et le développement de l’habitat de type urbain dans les villages bouleversant profondément l’image du cadre traditionnel (fig. 3). Par ailleurs, de nombreux villages ont eux aussi souffert de la guerre. La reconstruction des campagnes fait donc l’objet de nombreuses attentions.

En janvier 1920, un concours de façades est organisé par le Haut-Commissariat royal des provinces de Liège, de Namur et de Luxembourg, sous les auspices du Ministère de l’Intérieur (Office des régions dévastées ou ORD). Les prix sont décernés en fonction de la meilleure adéquation au programme énoncé par l’ORD. Par ce concours, l’Office tente « de mettre à la disposition des propriétaires et des bâtisseurs de beaux types de façades appropriées à la contrée et à l’usage auxquels ils étaient destinés<sup>12</sup> ». Le règlement insiste sur la dimension formelle de la façade en

---

<sup>12</sup> *Concours de façades organisé par le Haut-Commissariat royal des provinces de Liège, de Namur et de Luxembourg, sous les auspices du Ministère de l’Intérieur (Office des régions dévastées), Résultats de l’école Saint-Luc, extraits du palmarès officiel, Liège, 1920, sans pagination.*

donnant sa préférence « [...] aux œuvres inspirées des styles régionaux et utilisant les matériaux du pays<sup>13</sup> [...] ».

L'ensemble des organes nationaux, qu'il s'agisse de l'ORD ou de la Commission royale des Monuments et des Sites (CRMS)<sup>14</sup> s'accordent donc sur la priorité à donner aux styles régionaux. Le Ministère de l'Intérieur défend d'ailleurs ouvertement l'idée que toute cité doit être reconstruite sur son emplacement originel en s'inspirant « [...] de l'esthétique locale et des traditions artistiques<sup>15</sup> [...] ». Au niveau local, le rôle de la CRMS sera d'ailleurs prédominant dans les nouvelles directives qui encadreront la reconstruction, tout particulièrement en ce qui concerne Visé.

Si l'ensemble du pays est marqué par les horreurs de la guerre, la région de Liège a été la première à subir l'assaut des Teutons. À quelques kilomètres de la Cité ardente, Visé, première ville martyre belge, a été particulièrement touchée par les événements d'août 1914. Plus de 600 habitations et de nombreux édifices publics sont détruits<sup>16</sup>. L'hôtel de ville, bel exemple de l'architecture mosane du XVI<sup>e</sup> siècle, a été ravagé par les flammes. En 1914, la CRMS publie déjà une liste de recommandations qu'elle transmet aux administrations communales. Rédigé par Charles Lagasse de Locht (1845-1937), président de la CRMS, et Paul Saintenoy (1862-1952), le rapport entend faire de l'esthétique un élément central dans la reconstruction des villes. Les auteurs ne limitent pas leur travail aux monuments détruits ou abîmés mais s'intéressent aussi aux sites. Cette préoccupation esthétique, si elle reste assez floue, insiste sur la restauration des caractéristiques locales et régionales tout en mettant en garde contre les dérives d'une architecture trop novatrice : « Aujourd'hui, il s'agit de reconstituer les types caractéristiques des Campines anversoise et limbourgeoise, du Brabant, du pays de Herve, de l'Ardenne, etc., plutôt que d'innover, tout à fait, à la hâte et sans inspiration régionale<sup>17</sup>. » En évoquant le recours à l'histoire et à la tradition régionale, la Commission plébiscite la « reconstitution » plutôt que « l'innovation », tout en soulignant que le logement moderne doit répondre aux nouvelles conditions d'hygiène et de confort.

---

<sup>13</sup> *Ibidem*.

<sup>14</sup> La Commission royale des Monuments se dote d'une section des sites le 29 mai 1912.

<sup>15</sup> VERMEERSCH, J., « Résumé du discours de M<sup>r</sup> le Ministre de l'Intérieur motivant le dépôt du projet de loi sur l'adoption nationale des communes et sur la restauration des régions dévastées », dans *Bulletin de la Société centrale d'Architecture de Belgique*, n<sup>o</sup> 2, 1919, p. 41.

<sup>16</sup> RUHL, Gustave, *Rapport relatif à la reconstruction et à l'aménagement de la ville de Visé*, Liège, 1922.

<sup>17</sup> LAGASSE DE LOCHT, Charles et SAINTENOY, Paul, « La reconstruction des villes et villages détruits par la guerre de 1914. Rapport sur les devoirs administratifs incombant aux pouvoirs publics », dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, Bruxelles, 1914, p. 254.



Fig. 4 – « Visé 1917 », dessin de Paul Jaspas avec texte de Joseph Remouchamps sur la reconstruction de Visé, imprimerie Auguste Bénard, 1917.  
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la Ville de Liège.

Ces premières directives, même si elles apparaissent davantage comme une note d'intention que comme une série de procédures à suivre, influencent profondément les réflexions qui se mettent en place dès 1916 sur la reconstruction de Visé (fig. 4). Outre les membres de la CRMS, des représentants de l'Union des Villes et de l'Association des Architectes de Liège se rendent à Visé pour constater l'ampleur des dégâts. En novembre 1916, Hubert Thuillier (1862- ?), architecte de la Ville de Liège, dépose un premier avant-projet et, appuyé par la CRMS, propose de reconstruire une partie de la ville selon les modèles architecturaux locaux. Le régionalisme à Visé doit s'inspirer du style mosan antérieur

au XIX<sup>e</sup> siècle tout en s’adaptant à la civilisation du XX<sup>e</sup> siècle : « La Commission royale des Monuments et des Sites persiste à souhaiter que l’on reconstruise Visé en s’inspirant des styles antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, pendant lequel, il faut l’avouer, des données artistiques des régions belges, wallonnes et flamandes, ont été parfois négligées ou servilement copiées. Ce vœu, ce conseil autorisé, réfléchi, n’écarteront point, ils visent même les formes d’un art progressif, toujours en éveil, toujours en quête des trouvailles du génie traditionnel de la Patrie. L’histoire le prouve : l’art belge est l’expression d’un caractère, d’un esprit se distinguant nettement, à travers les siècles, des influences étrangères qui ont essayé de les violenter, trop souvent mais vainement<sup>18</sup>. » Sans aucun doute, la reconstruction est poussée par des motifs patriotiques qui mènent au rejet du siècle de l’éclectisme. Car, au lendemain du premier conflit mondial, il est rassurant de retrouver les racines du génie créatif belge<sup>19</sup>. Pour Hubert Thuillier et les membres de la CRMS, il ne s’agit pourtant pas de copier servilement les modèles du passé mais plutôt de s’inspirer de leur logique constructive pour créer une architecture neuve faisant le lien entre la tradition et les nouvelles exigences d’hygiène et de confort : « Nous contenterons à la fois les “modernes et les archéologues” en voulant réédifier notre cité en style XIII, XV ou XVII siècle [sic], nous créerons en réalité et sans le savoir, un art mosan XX<sup>e</sup> siècle et du meilleur<sup>20</sup>. »

Ainsi, la reconstruction du quartier dit « ancien » fait l’objet de dispositions spéciales intégrées dans le nouveau règlement sur les bâtisses de la Ville de Visé publié en 1918<sup>21</sup>. Dorénavant, toutes les demandes d’autorisation de bâtir sont soumises à une commission spéciale dont les membres sont issus de la CRMS et sont nommés par le Collège échevinal. Les candidats bâtisseurs doivent donc se soumettre à des règles strictes. En imposant un style ancien « [...] dont il a existé des spécimens dans l’ancien pays de Liège<sup>22</sup> » et en limitant la hauteur des bâtisses à un maximum de 12 mètres, l’ambition des autorités visétoises

---

<sup>18</sup> *Bulletin des Commissions royales d’Art et d’Archéologie*, Bruxelles, 1917, p. 116.

<sup>19</sup> LAGASSE DE LOCHT, Charles, *La Commission royale des Monuments et des Sites pendant la guerre*, Bruxelles, 1919, p. 7.

<sup>20</sup> *De la reconstruction de Visé-ancien, édité par les soins du Conseil communal à l’intention des habitants*, Visé, octobre 1918, p. 6.

<sup>21</sup> « Extrait du règlement sur les bâtisses proposé par le comité consultatif pour la reconstruction de Visé. Titre V. Zone des quartiers anciens. Dispositions spéciales applicables aux bâtisses », dans *De la reconstruction de Visé-ancien, édité par les soins du Conseil communal à l’intention des habitants*, Visé, octobre 1918, p. 10-13.

<sup>22</sup> *Idem*, p. 10 et 11.

est de reconstituer un véritable « musée de pierre<sup>23</sup> ». Un autre article va même jusqu'à recommander la même logique pour les intérieurs : « Les artistes, les amateurs, les touristes s'arrêteront aussi aux charmes prenant de ces beaux intérieurs, si vrais, si accueillants, où l'on sent comme une invitation à rester. Combien les restaurants, les cafés, les magasins mêmes, gagneraient si la décoration de ces pièces s'inspirait de nos bons vieux intérieurs wallons<sup>24</sup>. » Globalement, la reconstruction de Visé va suivre ces recommandations. Tout au long des années 1920, la ville se relève dans une grande uniformité de style encore visible aujourd'hui (fig. 5).

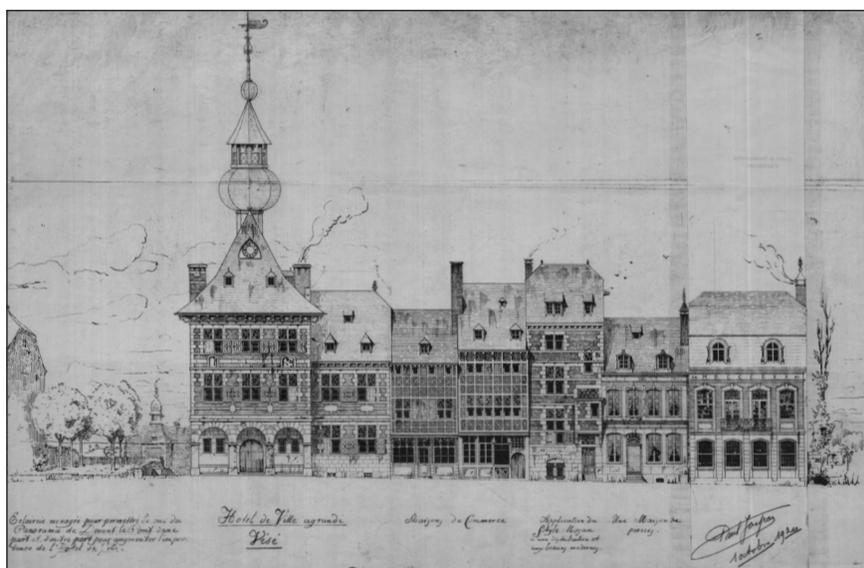


Fig. 5 – Paul Jaspar, projet d'agrandissement de l'Hôtel de ville de Visé et de reconstruction de maisons bourgeoises dans le style dit « mosan », 1<sup>er</sup> octobre 1920.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF,  
fonds de la Ville de Liège.

<sup>23</sup> *Idem*, p. 12.

<sup>24</sup> *Idem*, p. 13.

## UN NOUVEL OUTIL POUR LA RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE

### *ACTEURS ET OBJECTIFS*

En 1917, le Musée d'Architecture de l'ancien Pays de Liège est créé par le Conseil communal<sup>25</sup>. L'institution est placée sous la surveillance de l'Académie des Beaux-arts et réunit les représentants des principales institutions locales actives dans le patrimoine et l'histoire locale. Aux côtés des fondateurs, Edmond Jamar<sup>26</sup> et Paul Jaspar, on retrouve Edmond Falise, directeur de l'Académie, Joseph-Maurice Remouchamps, à l'époque secrétaire du Musée de la Vie wallonne, et Jean Servais, conservateur du Musée Curtius<sup>27</sup>. Tout au long de l'entre-deux-guerres, diverses personnalités, toutes reconnues pour leur connaissance de l'architecture locale, viendront apporter leur expertise. Citons notamment les architectes Paul Comblen, Camille Bourgault (1889-1970), Gustave Charlier (1848-1922), Paul Tombeur (?) et le sculpteur Oscar Berchmans (1869-1950).

Edmond Jamar et Paul Jaspar apparaissent comme les chevilles ouvrières du musée. Les deux hommes sont reconnus pour leur connaissance de l'histoire de l'architecture locale, connaissance qu'ils ont par ailleurs mise au service d'une architecture engagée dans la modernité. Jamar a eu l'occasion de démontrer son expertise lors de divers travaux de restauration (églises de Fumal, 1883 et de Bombaye, 1887). La maîtrise du langage néo-gothique associée à l'usage des matériaux modernes lui ont valu avec le projet de la grand-poste de Liège (1894-1901) une

---

<sup>25</sup> « Séance du Collège des bourgmestre et échevins du 5 mars 1917 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1918, p. 58. L'origine du musée serait toutefois plus ancienne. C'est lors de l'« Exposition rétrospective d'architecture civile liégeoise » en 1916 que, d'après les dires de Paul Jaspar, l'idée d'un musée d'architecture aurait été évoquée pour la première fois et aurait reçu aussitôt l'appui d'Émile Digneffe, alors échevin de l'Instruction publique. « Un musée d'architecture du Pays de Liège », dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, n° 6, Liège, octobre- décembre 1923, p. 95.

<sup>26</sup> Edmond Jamar assure la présidence jusqu'à sa mort en 1929.

<sup>27</sup> Outre ces personnalités nommées pour trois ans, d'autres sont désignées « de droit » : le directeur de l'Académie, l'architecte communal, l'architecte provincial, le président de l'Association des Architectes et le président de l'Association des anciens élèves de l'Académie. « Séance du 5 mars 1917 », dans *op. cit.*, Liège, 1918, p. 58.

reconnaissance unanime<sup>28</sup>. Quant à Paul Jaspar, il s'est intéressé à de nombreux édifices liégeois et particulièrement à la maison Curtius qui lui a servi d'inspiration pour l'édification de la maison Rassenfosse en 1898. Derrière une façade de style mosan, l'architecte a développé une ossature originale reposant partiellement sur des éléments métalliques. De plus, il a rassemblé une importante collection de relevés et de photographies sur le patrimoine ancien qui fait de lui un personnage clé dans l'étude de l'architecture locale.

Dès 1919, Edmond Jamar et Paul Jaspar définissent les objectifs du musée. L'institution est chargée de rassembler les informations concernant « [...] toute construction présentant un intérêt artistique bien établi, qu'elle appartienne à l'architecture religieuse ou civile, urbaine ou rurale<sup>29</sup>. »

### *LES COLLECTIONS DU MUSÉE*

On dispose de très peu d'informations sur les collections primitives du Musée d'Architecture. C'est dans les débats du Conseil communal, entre 1922 et 1945, que l'on retrouve de manière fragmentaire quelques indications sur la nature des collections conservées par le musée. Les débats du Conseil communal qui officialisent la création de l'institution en 1922 mentionnent sans autres précisions des « [...] maquettes, dessins, plans et spécimens d'architecture civile, religieuse et rurale de l'ancien Pays de Liège<sup>30</sup>. » On sait qu'en 1926 le musée possède déjà 111 clichés, 1219 diapositives de projection, 1169 agrandissements et 84 vues stéréoscopiques<sup>31</sup>. Il semblerait dès lors que l'essentiel de la collection repose d'abord sur les photographies préalablement réalisées par les architectes Jaspar et Comblen. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les deux hommes avaient entrepris un travail d'inventaire photographique en Wallonie et dans l'ancien Pays de Liège à la recherche des caractéristiques de l'architecture

---

<sup>28</sup> Sur l'œuvre de Jamar, voir MARTHUS, Patrick, *L'architecte Edmond Jamar*, mémoire en histoire de l'art et archéologie, Université de Liège, 1991.

<sup>29</sup> Selon l'article 4 des statuts de la sous-commission adoptés le 8 avril 1919 ; voir « Commission du Musée d'Architecture du Pays de Liège », dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, n° 2, mars-avril 1921, p. 25.

<sup>30</sup> « Séance du 6 février 1922 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1922, p. 204.

<sup>31</sup> « Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pendant l'année 1925 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1926, p. 236. Par ailleurs, un document daté du 19 juin 1924 et conservé dans les archives de Paul Jaspar s'inscrit dans le même ordre de grandeur. Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, dépôt de la Ville de Liège, fonds Paul Jaspar.

liégeoise et mosane<sup>32</sup>. Les deux « archéologues » avaient photographié les bâtiments et les éléments d'architecture qui caractérisent le « style régional ». On retrouve ainsi de nombreuses vues de la rue Hors-Château, de la place du Marché et de la maison dite « du Seigneur d'Amay », ainsi que des photographies d'habitations rurales de la région liégeoise et des Ardennes (essentiellement dans les vallées de l'Ourthe et de la Meuse). Leur travail est reconnu à Liège, mais aussi à Bruxelles. En 1913, un article dans la revue *Tekhné* signale : « Les architectes liégeois Paul Jaspar et Comblen notamment possèdent de nombreux documents, photographies, croquis ou gravures suivant pas à pas l'art de l'architecte et du constructeur dans ses différentes manifestations aux diverses époques <sup>33</sup>» (fig. 6-7). Avant même la création du Musée d'Architecture, les deux hommes disposent donc d'une exceptionnelle collection photographique qui constitue le témoignage le plus probant du dynamisme qui les anime dans leur quête des sources de l'histoire de l'architecture liégeoise.

Les collections du musée comptent également des photographies d'architecture rurale réalisées par des personnalités qui rejoindront l'institution plus tard, comme les architectes Maurice Legrand (1877-1963) et Fernand Sacré (1878-1950). Conservé aujourd'hui au Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, le fonds qui compte plusieurs milliers de pièces a fait l'objet d'un inventaire partiel<sup>34</sup>, de sorte qu'il est possible de déterminer les grandes lignes des campagnes photographiques. Si les architectes ont pris quelques clichés en terre flamande, l'essentiel de l'activité s'est concentré en Wallonie. Ils se sont intéressés aux édifices (fermes, châteaux, églises, hôtels de ville...), au petit patrimoine populaire (fontaines, potales, chapelles...), ainsi qu'aux intérieurs (peintures murales, mobilier...) (fig. 8-9). L'écrasante majorité de la collection est consacrée à une architecture antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>.

---

<sup>32</sup> Il est probable que ces campagnes soient menées non seulement pour garder une trace d'un patrimoine qui disparaît, mais aussi pour nourrir leur production. Sur les campagnes photographiques de Paul Jaspar, voir CHARLIER, Sébastien, « Paul Jaspar, photographe du patrimoine », dans *Les Nouvelles du patrimoine*, n° 117, juillet 2007, p. 20-21.

<sup>33</sup> « L'architecture en Ardennes », dans *Tekhné*, n° 98, 8 février 1913, p. 989-991.

<sup>34</sup> BULTÉ, Céline, *Inventaire partiel et numérisation d'un fonds de diapositives sur verre de l'ancien Musée d'Architecture du Pays de Liège, conservé au Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de bachelier bibliothécaire documentaliste, Haute école de la Province de Liège, 2007-2008.

<sup>35</sup> BULTÉ, Céline et MERLAND, Monique, *Patrimoines photographiques : la photographie documentaire à la césure des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Liège, Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, 2008.

Fig. 6 – Paul Jaspar, croquis d'encadrements de baies, 1916.  
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF,  
fonds de la Ville de Liège.

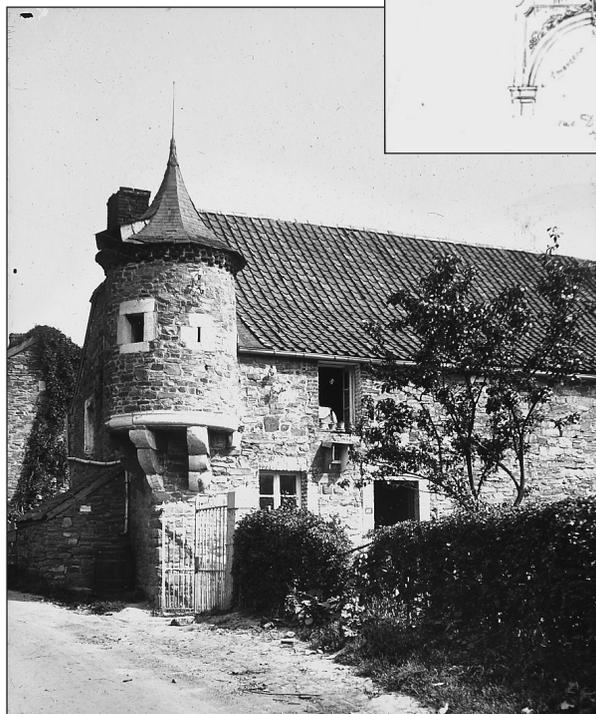
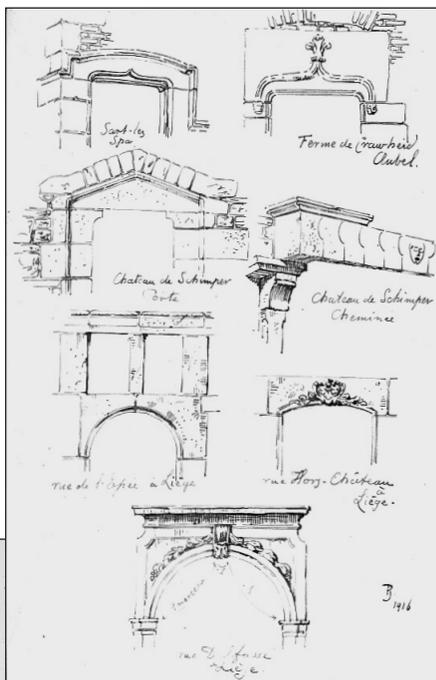


Fig. 7 – Fernand Sacré, ferme d'Évieux à Esneux, s.d.  
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF,  
fonds de la Ville de Liège.



Fig. 8 – Maurice Legrand, château Nagelmackers à Angleur, s.d.  
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF,  
fonds de la Ville de Liège.



Fig. 9 – Paul Jaspar,  
intérieur de la maison de  
Jean Del Cour  
à Hamoir, 1925.  
© Liège, Centre d'Archives  
et de Documentation  
de la CRMSF,  
fonds de la Ville de Liège.

Ne disposant pas de moyens suffisants pour mener une véritable politique d'acquisition, le musée compte sur les dons. Ce sont d'abord des architectes en fin de carrière qui apportent leur soutien. Régulièrement, le *Bulletin administratif de la Ville de Liège* mentionne l'une ou l'autre pièce offerte par un architecte sensible aux missions de l'institution. Citons notamment quelques croquis des anciennes charpentes des combles de l'hôtel de ville offerts par Hubert Thuillier ou des photographies de la maison Porquin réalisées par Maurice Legrand<sup>36</sup>. Les dons extérieurs restent assez rares et s'expliquent probablement par le manque de visibilité dont pâtit le musée.

Les collections s'enrichissent aussi ponctuellement d'éléments de décoration provenant de bâtiments en cours de transformation. Ainsi, en 1925, le conseil d'administration de la Maison libérale qui est en train de rénover l'ancienne salle de vente Werson, située en Vinâve d'Île, décide de donner deux colonnes en pierre provenant du bâtiment primitif. Chargé des travaux de transformation en collaboration avec Clément Pirnay (1881-1955), Paul Comblen est certainement à l'origine de ce sauvetage<sup>37</sup>. D'autres objets comme une taque de cheminée en fonte représentant le château d'Eysden et deux cartels armoriés en bois sculpté sont offerts par le fils d'Edmond Jamar<sup>38</sup>.

L'apport majeur intervient en 1942 lorsque Paul Jaspas donne toutes ses archives au musée<sup>39</sup>. L'ensemble est important : plusieurs centaines de dossiers reprenant tous ses projets (dessins, archives, épreuves, avant-projets et plans d'exécution), son mobilier professionnel (table, planches à dessin, tabourets de bureau), ainsi que les clichés et croquis issus de ses recherches archéologiques. Outre l'intérêt fondamental que représente cette collection pour l'histoire de l'architecture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à Liège, ce don marque un tournant majeur dans la perception de Jaspas sur les missions du musée. Il ne s'agit plus seulement d'offrir

---

<sup>36</sup> « Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pendant l'année 1927 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1928, p. 236.

<sup>37</sup> Pour plus d'informations sur les transformations de la Maison libérale, voir MOOR, Thomas, *Paul Comblen (1869-1955), de l'Art nouveau au pré-modernisme. Un architecte à la croisée des influences*, mémoire en histoire, Université de Liège, 2001.

<sup>38</sup> « Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pendant l'année 1929 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1930, p. 234.

<sup>39</sup> « Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pendant l'année 1942 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1943, p. 187. Précisons que divers dons avaient déjà été effectués par l'architecte dès 1932 et comprenaient notamment des maquettes, des fuseaux d'escalier Louis XV, des dessins et une collection de briques de foyer du XVII<sup>e</sup> siècle.

un regard sur l'architecture ancienne mais aussi de permettre au public d'appréhender tant une production architecturale récente que les techniques professionnelles de l'architecture au début du XX<sup>e</sup> siècle. Jaspar conditionne ce legs à la reconstitution intégrale de son bureau dans une salle du musée, souhait qui se verra concrétisé de manière éphémère, à l'occasion de l'exposition qui fut dédiée à l'architecte par la CRMSF en 2009<sup>40</sup>.

Bien sûr, si cette exigence s'inscrit dans la volonté de satisfaction de l'ego de l'architecte, elle reflète surtout la position qu'il revendique par rapport au contexte architectural de la fin des années 1930. En exposant dans un même environnement son œuvre avec ses documents archéologiques, Jaspar, fidèle à lui-même, entend montrer les rapports qui unissent création architecturale et recherche sur les bâtiments anciens. Il suit en ce sens une position largement partagée par ses amis du musée qui entendent associer l'héritage architectural local à la production « moderne ». On peut aussi y voir une tentative désespérée de sauver un musée qui peine à se positionner dans le paysage culturel liégeois.

Loin de se limiter à recueillir des documents, le musée a pour vocation de dresser l'inventaire complet du patrimoine ancien. Si Liège a plus ou moins été épargnée par la guerre, son visage est profondément bouleversé par les travaux de modernisation engagés dès le début des années 1920. La modification des alignements ou le percement de nouvelles voies de communication impliquent la destruction de nombreuses bâtisses. Jaspar assiste notamment à la démolition d'une maison de la rue Potiérue, un édifice de style Louis XIV entièrement recouvert de pierres calcaires et décoré d'une frise décorative. Il repère les matériaux et éléments qui pourraient intégrer les collections du Musée d'Architecture. Une lucarne de cave, des pans de bois et de torchis serviraient pour l'enseignement de la construction traditionnelle. Jaspar évoque aussi la possibilité de réutiliser des matériaux dans les bâtiments de style ancien qui sont construits à son époque : « Nous vous rappellerons, à l'appui de notre demande que lors de la restauration de la maison Curtius, puis lors de la construction de la maison Capelle, rue des Urbanistes, et de la maison Rigo, rue de Fragnée (inspirés si fortement des 36 manèges [sic] de Huy), il a fallu fabriquer

---

<sup>40</sup> MERLAND, Monique, « Paul Jaspar architecte, patrimoine et modernité au Grand Curtius », dans CHARLIER, Sébastien (dir.), *Paul Jaspar architecte 1859-1945*, Liège, CRMSF, 2009, p. 186-191.

spécialement des briques semblables à celles que l'on déjette si facilement dans nos démolitions<sup>41</sup>... ». Jaspas suggère, afin de systématiser ce type de démarche, d'intégrer dans les cahiers des charges relatifs aux démolitions un article prescrivant d'apporter « [...] tous les soins possibles à l'enlèvement de tous morceaux intéressants, en réserverait la propriété à la ville de Liège et enjoindrait de les déposer à tel endroit dûment désigné<sup>42</sup>. » Pour terminer, il évoque son rêve pour le Musée d'Architecture : « [...] reconstruire des maisons, ou des fragments, typiques de notre architecture locale<sup>43</sup>. »

L'architecte envisage par ailleurs la réalisation d'un inventaire des biens et sites historiques ; il demande que le service d'Architecture lui fasse parvenir un extrait du plan cadastral. Selon lui, ce type de travail a déjà été réalisé par les historiens Théodore Gobert (1853-1933) et Gustave Ruhl (1856-1929), mais cette entreprise s'était limitée au patrimoine rural sans aborder les sites urbains<sup>44</sup>. En 1920, il soumet l'idée en séance de la CRMS et propose la création d'une commission reprenant un représentant du Comité de l'Esthétique des Villes, de l'Institut archéologique liégeois, du Musée d'Architecture, du Musée de la Vie wallonne, de la CRMS et de la Société Le Vieux-Liège. Ce travail de repérage doit se concrétiser par la création d'un fichier (avec descriptions, relevés et photographies) et d'un plan parcellaire reprenant l'ensemble des biens identifiés<sup>45</sup>. C'est la création d'un véritable inventaire des monuments historiques qu'ambitionne Paul Jaspas. Le fruit de cette recherche serait déposé au Musée d'Architecture. À notre connaissance, ce travail n'a jamais été finalisé.

---

<sup>41</sup> Lettre de Paul Jaspas au Collège des bourgmestres et échevins de la Ville de Liège, 6 mai 1919. Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, dépôt de la Ville de Liège, fonds Paul Jaspas.

<sup>42</sup> *Ibidem.*

<sup>43</sup> *Ibidem.*

<sup>44</sup> Lettre de Paul Jaspas au Collège des bourgmestres et échevins de la Ville de Liège, 13 mai 1919. Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, dépôt de la Ville de Liège, fonds Paul Jaspas.

<sup>45</sup> Commission royale des Monuments et des Sites, séance du 14 décembre 1920. Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, dépôt de la Ville de Liège, fonds Paul Jaspas.

## ÉCHECS

À l'origine, le Musée d'Architecture dispose d'un soutien unanime. Il bénéficie d'un petit crédit de fonctionnement et, surtout, compte sur la promesse de locaux. Dès sa création en effet, il avait été décidé de présenter les collections dans une salle du Musée des Beaux-Arts, rue des Anglais<sup>46</sup>. Le choix d'aménager le musée à proximité de l'Académie des Beaux-Arts n'était pas anodin, la vocation première de l'institution étant de devenir un outil pour la formation des étudiants en architecture. Cette installation au sein même du Musée des Beaux-Arts aurait, en outre, donné une excellente visibilité au nouveau musée. Pourtant, l'enthousiasme cède la place aux désillusions : la création d'une salle spécifique est très vite compromise et tout au long de l'entre-deux-guerres, les collections sont ballottées d'un endroit à l'autre sans que jamais elles ne soient accessibles au public<sup>47</sup>. Le musée doit faire face à des contraintes budgétaires, mais aussi aux résistances de certaines autorités et particulièrement à celle de l'échevin des Travaux, Georges Truffaut (1901-1942) qui déclare : « Et il reste à montrer l'utilité d'un musée d'architecture. Je suis, quant à moi, fort sceptique<sup>48</sup>. » Cette réticence marque l'arrêt de mort du musée. Faute d'infrastructures adaptées, les réunions des membres se dérouleront au domicile de Paul Jaspar jusqu'à son décès en 1945.

Outre qu'il n'a jamais été ouvert au public, le Musée d'Architecture n'est pas parvenu à développer un discours structuré et commun à l'ensemble des défenseurs de l'architecture régionale. D'ailleurs, l'absence de témoignages dans la presse atteste de la difficulté du musée

---

<sup>46</sup> « Séance du 5 mars 1917 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1917, p. 58.

<sup>47</sup> Tout au long de l'entre-deux-guerres, les collections sont ballottées d'un endroit à l'autre. En 1922, Olympe Gilbert, échevin des Beaux-arts, s'alarme de ce que les collections soient conservées dans un sous-sol de l'Académie et ne puissent être accessibles. En 1929, les collections sont déménagées dans un local de l'école des garçons, rue de Pitteurs. En 1930, on évoque son installation dans les locaux de l'ancien hôtel de Grady que le nouvel échevin de l'Instruction et des Beaux-arts, Louis Fraigneux, envisage de transformer en musée. C'est là aussi que, pour la première fois, on évoque la possibilité de reconstituer l'ensemble du studio Eugène Ysaye dessiné par Gustave Serrurier-Bovy. Une fois encore, le projet échoue et, en 1937, c'est dans une annexe du Musée de la Vie wallonne que l'on propose de déménager les collections. Voir les séances de 1922 et 1928 dans les volumes du *Bulletin administratif de la Ville de Liège* et, sur l'hôtel de Grady, DUMONT, Bruno, « Vieilles demeures liégeoises : qui donc les a construites ? (III) L'Hôtel de Grady en Hors-Château, 5 », dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 332-333, janvier-juin 2011, p. 48. Pour le studio Eugène Ysaye, voir CHEVALIER, Ann, *Au studio Eugène Ysaye à Liège, un intérieur Art nouveau*, Liège, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1982, p. 14.

<sup>48</sup> « Séance du 20 décembre 1937 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1937, p. 1336-1337.

à sortir du cadre restreint de ses membres. L'équipe ne maîtrise pas les nouveaux médias qui auraient pu lui donner une certaine visibilité. On ne trouve trace nulle part de l'un ou l'autre discours, d'une annonce, d'un programme dans la presse ou d'une exposition. Les conférences données par quelques-uns se font parmi les « convaincus » de sociétés savantes acquises à la cause de la défense du « Liège d'autrefois ». Un autre handicap réside dans l'incapacité du musée à renouveler ses cadres. Dans les années 1930, l'institution est dirigée par des architectes vieillissants et qui sont sortis du circuit professionnel. En juillet 1929 pourtant, le jeune Albert Puters (1892-1967) entre dans l'équipe en remplacement de Jamar qui vient de mourir<sup>49</sup>. Ingénieur architecte, il est nommé à la faculté de sciences appliquées de l'Université de Liège où il donne dès 1931 le cours d'histoire de l'architecture<sup>50</sup>. De manière générale, l'homme se montre ouvert aux nouvelles tendances tout en s'intéressant à l'histoire de l'architecture locale. En 1930, il construit l'Institut de chimie et de métallurgie au Val Benoît, bel exemple d'architecture fonctionnelle, comme sa maison personnelle (1931-1933). Toutefois, son implication au sein du musée est anecdotique ; il est probable que ses charges universitaires l'empêchent de participer activement à la conduite du musée. Ses études sur l'histoire de l'architecture, menées dès 1935 et publiées après la Seconde Guerre mondiale, démontrent pourtant un intérêt réel pour l'histoire de l'architecture locale<sup>51</sup>.

À l'exception d'Albert Puters qui parvient à conjuguer une production d'inspiration moderne avec l'étude du passé, les membres du musée semblent complètement hermétiques aux nouveaux courants qui se développent à Liège à la fin des années 1920. Parmi les architectes encore actifs professionnellement, aucun ne renouvelle véritablement sa pratique. Paul Jaspar manifeste même publiquement son incompréhension à l'égard de l'architecture moderne. En 1933, en introduction au numéro spécial de *Bâtir* consacré à Liège, Jaspar n'hésite pas à défendre une vision pessimiste de l'évolution de l'architecture : « [...] la construction moderne n'est-elle pas basée sur l'erreur, je dis l'erreur en général ?... Sitôt construite, l'œuvre moderne commence à mourir et elle meurt

---

<sup>49</sup> « Séance du 1<sup>er</sup> juillet 1929 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, Liège, 1929, p. 1121.

<sup>50</sup> DUPLOUY, Mallorie, « Albert Puters (1892-1967) », dans *Art&fact*, n° 29, 2010, p. 23.

<sup>51</sup> Voir notamment PUTERS, Albert, *Précisions sur l'architecture au Pays de Liège*, Verviers, G. Leens, 1942 et PUTERS, Albert, *L'architecture privée dans la région verviétoise*, Verviers, G. Leens, 1950-1968 (6 volumes).

vite : l'entretien est impossible, car la réparation l'est aussi. La preuve en est dans les détritiques qui s'accumulent aux abords de nos habitations, et leurs amas sont éloquentes !... débris de béton, d'éternit, émaillés, voire d'objets mobiliers : fauteuils chromés, boîtes à conserves, etc. etc., tous irréparables et indestructibles dès que hors d'usage<sup>52</sup>. » À la fin des années 1930, au crépuscule de sa vie, il déclare encore son incompréhension du mouvement moderne : « Nous, les vieux, ce que nous reprochons aux jeunes, c'est l'abandon de la recherche de la beauté. Qu'est ce que la beauté ? Est-ce la simplicité seule, le nihilisme ? Nous y voyons l'impuissance, hélas<sup>53</sup> ! ».

Sans soutien politique et dans un contexte de rigueur budgétaire, l'institution disparaît pendant la guerre. Il faudra attendre plus de trente ans pour voir ressurgir l'idée d'un musée. En 1968, la Ville de Liège décide de l'installer dans l'ancien béguinage du Saint-Esprit, édifice de style mosan du XVII<sup>e</sup> siècle, situé impasse des Ursulines, au pied de la Montagne de Bueren<sup>54</sup> (fig. 10). Mais c'est seulement en 1976 que la sous-commission administrative est réactivée ; elle se compose de personnalités politiques et du monde de l'architecture<sup>55</sup>. La renaissance du projet muséal a pour vocation de sensibiliser le public au patrimoine dans un contexte dominé par les démolitions qui caractérisent les années 1970 et s'inscrit dans le prolongement des missions que s'étaient définies Jamar et ses amis. Dirigée par Ann Chevalier, l'institution entend développer la recherche, organiser des séminaires traitant de l'architecture ancienne en vue de soutenir l'« [...] architecture contemporaine de qualité<sup>56</sup> », ouvrir une bibliothèque et un centre de documentation aux chercheurs

---

<sup>52</sup> JASPAR, Paul, « À propos d'architecture régionale », dans *Bâtir*, n° 9, 15 août 1933, p. 321.

<sup>53</sup> JASPAR, Paul, *L'architecte liégeois Paul Jaspar. Un siècle d'architecture en Belgique*, autobiographie non publiée, p. 107.

<sup>54</sup> CHEVALIER, Ann, « Musée de l'architecture », dans *La Vie liégeoise*, n° 12, décembre 1976, p. 3-15 et CHEVALIER, Ann, « Béguinage du Saint Esprit à Liège », dans *La Maison d'Hier et d'Aujourd'hui*, n° 36, décembre 1977, p. 3.

<sup>55</sup> On y retrouve l'échevin qui a les musées dans ses compétences, le directeur des affaires culturelles, le conservateur du musée, l'architecte-restaurateur de la Ville, le président de l'Association des Architectes et le directeur de l'Institut supérieur d'architecture. « Musée d'architecture – Commission du Musée d'architecture de l'ancien pays de Liège – création et composition, séance du 18 octobre 1976 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 3 [1976], Liège, 1977, p. 2816-2819. La composition de la sous-commission sera modifiée l'année suivante avec l'addition de six conseillers communaux et de l'architecte directeur de la Ville. « Musée d'architecture – Commission administrative du Musée d'architecture de l'ancien pays de Liège – Composition – Modification, séance du 28 mars 1977 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 1 [1977], Liège, 1977, p. 1171-1172.

<sup>56</sup> CHEVALIER, Ann, « Musée de l'architecture », dans *op. cit.*, p. 15.

# La Maison d'Hier & d'Aujourd'hui

Organe de l'Association royale des Demeures historiques de Belgique et de la Nederlandse Kastelenstichting  
Revue trimestrielle



## De Woonstede door de eeuwen heen

Orgaan van de Koninklijke Vereniging der Historische Woonsteden van België en van de Nederlandse Kastelenstichting  
Trimestriël Tijdschrift

Décembre 1977 December - N° 36

Fig. 10 – Couverture de la revue *La Maison d'Hier & d'Aujourd'hui*, n° 36, décembre 1977. La photographie montre le Musée d'Architecture installé dans les bâtiments de l'ancien béguinage du Saint-Esprit.

et étudiants. Elle continuera d'accroître les collections, la principale acquisition étant celle du fonds des architectes Vivroux<sup>57</sup>. Le nouveau Musée d'Architecture, inauguré officiellement le 7 octobre 1976<sup>58</sup>, restera ouvert à peine quatorze ans et fermera ses portes en 1990, à nouveau pour des raisons budgétaires.

Le mobilier de l'architecte comme les pièces archéologiques sont disséminées dans divers musées communaux (principalement au Musée Curtius, mais également au Musée d'Art religieux et d'Art mosan, au Musée d'Art wallon et à la Maison de la Métallurgie). Quant aux fonds d'archives et à la bibliothèque, ils sont transférés en 1990 dans un service spécialement dédié à l'architecture qui s'installe dans le complexe Chiroux-Croisiers.

En 2005, en proie à des difficultés financières, la Ville réorganise les services de la Lecture publique et confie la gestion des collections du Centre de Documentation d'Architecture à la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles dont le Centre d'Archives et de Documentation, ouvert en 2004, perpétue aujourd'hui encore les ambitions des fondateurs du Musée d'Architecture.

---

<sup>57</sup> « Musée d'architecture – Acquisition de la collection Vivroux, séance du 17 septembre 1979 », dans *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 3, Liège, 1979, p. 2844-2845.

<sup>58</sup> CHEVALIER, Ann, « Béguinage du Saint Esprit à Liège », dans *op. cit.*, p. 3.

## MEMBRES D'HONNEUR

Arthur BODSON

Recteur honoraire  
de l'Université de Liège

Pierre COLMAN

admis le 27.02.1952

Juliette NOËL

admise le 26.05.1960

Jacques WILLEMS

admis le 25.11.1960

Pierre-Marie GASON

admis le 25.05.1962

## MEMBRES EFFECTIFS

William ANCION

Clemens M.M. BAYER

Carole CARPEAUX

Ann CHEVALIER

Nicole CLOESEN

Pierre COLMAN

Frédéric DE BARSY

Jean-Marie DEGBOMONT

Alexandre DE HEMRICOURT DE GRUNNE

Jean-Pierre DELVILLE

Bruno DEMOULIN

Henry D'OTREPPE DE BOUVETTE

Jean-Patrick DUCHESNE

Bruno DUMONT

Luc ENGEN

Xavier FOLVILLE

Pierre-Marie GASON

Philippe GEORGE

Soo Yang GEUZAINÉ

Pierre GILISSEN

Isabelle GILLES

Patrick HOFFSUMMER

Daniel JOZIC

Pierre-Yves KAIRIS

Jean-Louis KUPPER

Jean-Marc LÉOTARD

Daniel LESAGE

Maurice LORENZI

Julien MAQUET

Lucien MARTINOT

Monique MERLAND

Juliette NOËL

Carmélia OPSOMER

Marcel OTTE

Pierre PAQUET

Mathieu PIAVAUX

Jean-Luc SCHÜTZ

Axel SOMERS

Pierre VELDEN

Isabelle VERHOEVEN

Gaëtane WARZÉE

Alexis WILKIN

## TABLEAU DU BUREAU DE L'I.A.L.

<i>Président d'Honneur</i>	LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE
<i>Vice-Présidents d'Honneur</i>	LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

### Bureau de la Société pour l'année 2015

<i>Président</i>	Pierre GILISSEN
<i>Vice-Président</i>	Luc ENGEN
<i>Secrétaire</i>	Soo Yang GEUZAINÉ
<i>Secrétaire adjointe</i>	Isabelle VERHOEVEN
<i>Trésorier</i>	Alexis WILKIN
<i>Conservatrice</i>	Gaëtane WARZÉE
<i>Conservateurs adjoints</i>	Pierre COLMAN Frédéric DE BARSY Soo Yang GEUZAINÉ Jean-Luc SCHÜTZ Isabelle VERHOEVEN
<i>Bibliothécaire</i>	Monique MERLAND
<i>Bibliothécaire adjointe</i>	Nicole CLOESEN

### Conseil

Clemens M.M. BAYER, Ann CHEVALIER, Bruno DEMOULIN,  
Jean-Patrick DUCHESNE, Bruno DUMONT, Pierre-Marie GASON,  
Philippe GEORGE, Daniel JOZIC, Jean-Louis KUPPER,  
Jean-Marc LÉOTARD, Daniel LESAGE, Maurice LORENZI,  
Julien MAQUET, Mathieu PIAVAUX

### Commission de vérification des collections

*Président* Pierre GILISSEN  
Ann CHEVALIER, Pierre COLMAN, Jean-Patrick DUCHESNE,  
Luc ENGEN, Pierre-Marie GASON, Soo Yang GEUZAINÉ,  
Daniel JOZIC, Jean-Marc LÉOTARD, Maurice LORENZI,  
Monique MERLAND, Gaëtane WARZÉE

### Commission des publications

*Directrice* Monique MERLAND  
Pierre COLMAN, Bruno DEMOULIN, Jean-Patrick DUCHESNE,  
Bruno DUMONT, Luc ENGEN, Pierre-Marie GASON,  
Pierre GILISSEN, Daniel JOZIC, Gaëtane WARZÉE, Alexis WILKIN

## TABLE DES AUTEURS

CHARLIER Sébastien, <i>Le Musée d'Architecture de l'ancien Pays de Liège</i> .....	271
GEORGE Philippe et GHISLAIN Jean-Claude, <i>Encore un Christ de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert (XIV<sup>e</sup> siècle) au Trésor de Liège</i> .....	71
GILISSEN Pierre et DE RASSENFOSSE Nadine, <i>Albert Mockel (1866-1945) et Armand Rassenfosse (1862-1934) : correspondance inédite commentée</i> .....	113
MORA-DIEU Guillaume, <i>Questionnements autour de l'an mil : essai sur les fortifications « notgériennes »</i> .....	5
MORA-DIEU Guillaume, <i>Sur les traces des « Lignes de Coehoorn »</i> .....	85

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Questionnements autour de l’an mil : essai sur les fortifications « notgériennes », par Guillaume MORA-DIEU .....</i>	5
<i>Encore un Christ de l’ancienne cathédrale Saint-Lambert (XIV<sup>e</sup> siècle) au Trésor de Liège, par Philippe GEORGE et Jean-Claude GHISLAIN .....</i>	71
<i>Sur les traces des « Lignes de Coehoorn », par Guillaume MORA-DIEU .....</i>	85
<i>Albert Mockel (1866-1945) et Armand Rassenfosse (1862-1934) : correspondance inédite commentée, par Pierre GILISSEN et Nadine DE RASSENFOSSE .....</i>	113
<i>Le Musée d’Architecture de l’ancien Pays de Liège, par Sébastien CHARLIER .....</i>	271

Achévé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Centrale - Luxembourg  
Mai 2015



